
22500277660


Med
K14533

DE L'EMPLOI THÉRAPEUTIQUE

DES

PRÉPARATIONS ARSENICALES

PUBLICATIONS

Du docteur AUGUSTE MILLET.

Du Choléra-morbus épidémique.— Paris, 1851, 1 fort volume in-8°, chez Asselin, libraire-éditeur, place de l'Ecole-de-Médecine .... 6 fr.

Du Seigle ergoté considéré sous les rapports physiologique, obstétrical et de l'hygiène publique. — Ouvrage couronné par l'Académie de médecine de Paris (grand prix); 1 volume gr. in-4°. Chez J.-B. Baillière, libraire, rue Hautefeuille, 19.. 4 fr.

De la Fièvre typhoïde et de son traitement. — Ouvrage couronné par la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles en 1861. 1 volume grand in-8°, chez Tircher, imprimeur libraire, 20, rue de l'Etuve, à Bruxelles............ 3 fr.

De la Diphthérie du pharynx. — Ouvrage couronné par la Société impériale de médecine de Toulouse. 1 vol. in-8°, chez Savy, libraire, 24, rue Hautefeuille........................ 2 25

Traité de la Diphthérie du larynx (croup). — Ouvrage couronné par la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles, et honoré d'une mention par l'Institut de France. Paris, 1863. 1 fort volume grand in-8°, chez Savy, libraire, 24, rue Hautefeuille.. 6 fr.

Une Saison a Contrexeville. — 3e édition. Paris, 1865, chez Savy, libraire, 24, rue Hautefeuille.................. 1 50

Manuel d'accouchements, par MM. Crozat et Millet, un fort volume in-18. — Sous presse.

DE L'EMPLOI THÉRAPEUTIQUE

DES

PRÉPARATIONS ARSENICALES

PAR

Le Dr A. MILLET (DE TOURS),

Médecin de la colonie de Mettray.

Mémoire couronné (médaille d'or) par la Société centrale de Médecine du département du Nord.

2e ÉDITION

Entièrement refondue.



PARIS

F. SAVY, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

24, RUE HAUTEFEUILLE.

1865.

INTRODUCTION.

Nous avons entrepris ce travail pratique, presque exclusivement basé sur notre propre expérimentation, afin d'élucider une très-intéressante question, celle *de la valeur thérapeutique des préparations arsenicales ;* et nous n'avons reculé devant aucun effort pour arriver à un résultat certain. Il est bien quelques rares affections que l'on ne rencontre pas dans nos contrées, et pour la guérison desquelles l'arsenic a cependant été utilement employé. Nous n'avons pu alors parler ou écrire *de visu et de experientiâ nostrâ*, mais nous avons mis à profit ce qu'ont observé des hommes éminents, des praticiens auxquels on peut accorder une entière confiance. On nous pardonnera sans doute facilement ces petits emprunts ; nous osons l'espérer du moins, car nous avons tenu à guider non-seulement *sûrement*, mais encore *complétement* les praticiens dans l'emploi des diverses préparations arsenicales.

Expliquons actuellement en peu de mots la publication de cet ouvrage, et surtout l'apparition de cette seconde édition.

En 1863, la société centrale de médecine du département du Nord (corps savant qui s'est toujours distingué par le choix et l'importance des questions qu'il met annuellement au concours), frappée de l'utilité que pouvait présenter pour la pratique médicale l'étude de *l'emploi thérapeutique des préparations*

arsenicales, résolut de poser ce problème, et convia à sa solution nos confrères de la France et de l'étranger qui avaient dirigé leurs recherches vers cet important et intéressant sujet.

Depuis bien des années déjà, nous nous étions livré à l'expérimentation des diverses préparations arsenicales dans un certain nombre de maladies, et nous avions colligé une masse de faits assez imposants pour fixer vivement l'attention des hommes non prévenus. Nous nous décidâmes donc à saisir l'occasion qui nous était si naturellement offerte de faire connaître les résultats quelquefois merveilleux auxquels nous étions arrivé, et nous envoyâmes au concours un très-volumineux ouvrage.

La commission chargée de l'examen des divers mémoires adressés sur cette matière jugea notre travail digne d'être placé au premier rang, et lui décerna la récompense (médaille d'or) qu'elle avait proposée. La société ratifia les conclusions de la commission, et décida en outre qu'une analyse détaillée ou plutôt que des fragments considérables de cette œuvre couronnée seraient imprimés dans le bulletin qu'elle publie mensuellement. Des coupures, difficiles à pratiquer pour une personne étrangère à la rédaction de ce mémoire, furent effectuées, et il en résulta que l'on sacrifia souvent une partie importante pour en livrer une moins intéressante à la publicité. Nous restâmes tout à fait en dehors de cette mutilation que l'on fit volontairement subir à notre travail, et, ne sachant pas ce qui serait accepté ou rejeté par la commission, mais confiant dans ses lumières et dans son bon vouloir, nous demandâmes

un tirage à part, qu'on nous accorda volontiers, et nous livrâmes ce tronçon d'ouvrage au public médical, qui l'accueillit avec un empressement tel, qu'en très-peu de temps la première édition fut épuisée.

Comme ces coupures, quoique très-intelligemment faites, en général, avaient singulièrement dénaturé l'ensemble de notre ouvrage, et que des chapitres entiers avaient été supprimés, nous résolûmes, après avoir réfléchi à ce premier succès aussi rapide qu'inattendu, de préparer *une seconde édition* qui fût l'exposé abrégé mais complet de nos recherches expérimentales. Nous avions surtout en vue de bien rendre toute notre pensée et de faire disparaître les regrettables erreurs qu'on nous avait fait commettre relativement aux doses d'arsenic à prescrire, erreurs qui eussent pu être très-préjudiciables à l'intérêt des malades et à la sécurité des médecins. Et cependant ces erreurs n'étaient pas de notre fait, et on eût certainement pu les éviter, en nous confiant la correction des épreuves de notre travail.

La gravité du fait que nous articulons nous force à mettre nos confrères en défiance contre la première édition de cet ouvrage, et nous les engageons à ne la consulter qu'avec certaine réserve. Nous les prions instamment de ne pas accepter les chiffres et les doses indiqués aux pages 55, 119, 120, etc., etc., car l'un et l'autre sont erronés.

Un autre motif nous a encore engagé à faire paraître cette seconde édition : c'est que, depuis l'envoi en 1863 de notre travail sur l'arsenic à la société centrale de médecine du département du Nord, deux années se sont écoulées, et que, pendant ce laps de

temps, nous avons été à même, par des expériences et des observations nouvelles, de nous former, sur l'emploi de l'arsenic dans certains états pathologiques, des opinions bien plus nettement accentuées que celles que nous avions formulées auparavant.

Est-il besoin de dire que nous avons fait figurer dans cette seconde édition les chapitres et paragraphes qui avaient été exclus de la première par la commission chargée d'opérer dans notre manuscrit les coupures qu'elle avait jugées nécessaires et que nous avions acceptées d'avance ?

Notre livre est ainsi divisé :

Sous le titre de *prolégomènes*, nous avons dit un mot de l'arsenic, et nous nous sommes attaché à donner une connaissance physique, chimique et thérapeutique des diverses préparations arsenicales que nous avons tant de fois employées, insistant sur la valeur de telle ou telle..., sur son opportunité dans telles ou telles maladies. Ce fragment n'avait pas trouvé place dans la première édition et avait été supprimé par les ciseaux de la commission.

Le corps de l'ouvrage est partagé en quatre chapitres :

Le Ier chapitre est consacré à l'action physiologique de l'arsenic.

Le IIe traite de l'emploi thérapeutique externe de cet agent médicamenteux.

Le IIIe fait une longue mention des maladies internes dans lesquelles l'emploi thérapeutique des préparations arsenicales est conseillé avec avantage. Ce troisième chapitre est fort étendu et contient, dans une série de paragraphes, des études sur les fièvres

intermittentes, sur certaines affections périodiques, sur les névralgies, les névroses, les maladies des voies respiratoires, les maladies du tube digestif, les maladies de l'utérus et des ovaires, les congestions apoplectiques, les affections du cœur et les hydropisies qui en sont la suite, le rhumatisme noueux, la syphilis, les scrofules, les maladies de la peau, etc.

Nous avons fait connaître avec une grande indépendance et une entière franchise les bons ou mauvais effets des préparations arsenicales dans ces diverses affections.

Le IVe enfin a pour objet le mode d'administration, les doses, la tolérance et les dangers de l'arsenic et de ses diverses préparations.

Ce dernier chapitre avait été également écarté par les membres de la commission de rédaction de la société centrale de médecine du département du Nord; nous avons cru, vu son importance extrême, devoir le rétablir dans cette seconde édition.

Nous serions heureux de pouvoir espérer qu'après la lecture de ce livre empreint de la plus complète bonne foi, toutes les préventions contre l'arsenic tomberont, et qu'on ne rencontrera plus ni médecins *indifférents*, ni *arsenicophobes;* mais que, dans un avenir prochain, tous deviendront, au contraire, *arsenicophiles*.

Tours, 10 juin 1865.

PROLÉGOMÈNES.

DE L'ARSENIC.

L'*arsenic* est un corps simple, solide, couleur gris d'acier, fragile, à texture grenue, quelquefois lamelleuse. Sa cassure, lorsqu'elle est récente, offre un brillant métallique et ne tarde pas à se ternir par le contact de l'air. L'arsenic est insipide ; frotté entre les mains, il leur communique une odeur sensible. Chauffé à 180 degrés sous la pression atmosphérique ordinaire, il se sublime sans se fondre et cristallise en tétraèdres : à une température élevée, il se convertit de suite en acide arsénieux, en répandant une forte odeur d'ail. L'acide nitrique le convertit à l'instant en acide arsénique. Sa densité est de 5,70.

L'arsenic se rencontre dans la nature à l'état natif, à l'état d'oxyde noir, de sulfure, d'arséniure de cobalt, de nickel, d'antimoine, de bismuth, de fer, etc.

Il n'est pas employé en médecine.

On le vend dans le commerce sous le nom de *cobalt*, de *poudre à tuer les mouches*.

Il y a trois combinaisons d'oxygène avec l'arsenic :

1° Le *protoxyde d'arsenic*, qui n'a pas d'usage en médecine ;

2° L'*acide arsénieux ;*

3° L'*acide arsénique.*

L'*acide arsénieux (arsenic, mort aux rats, oxyde blanc d'arsenic)* est blanc, âcre, nauséeux, très-véné-

neux (Soubeiran); il est volatil. Quand on le chauffe sur des charbons incandescents, il répand une vapeur blanche, d'une forte odeur alliacée; cette odeur est due à une portion d'arsenic métal qui a été revivifiée par le charbon. Au moment où il vient d'être préparé, l'acide arsénieux est transparent; à la longue, il devient opaque : il le devient également au simple contact de l'ammoniaque. Sous ces deux états, l'acide arsénieux est différent. L'acide transparent est plus soluble; un litre d'eau en dissout 40 grammes. L'acide opaque est moins soluble; un litre d'eau n'en dissout que 13 à 14 grammes. Peu à peu et lentement, l'eau le change en acide transparent.

L'acide arsénieux est d'une action faible au tournesol : il ne précipite pas les matières animales.

L'acide arsénieux est employé par les médecins à l'*intérieur* et à l'*extérieur*.

A l'*intérieur*, on l'administre à la dose de 2 milligrammes à 5 centigrammes, et même davantage, en commençant toutefois par une faible dose et en augmentant progressivement.

1° On en fait des *pilules*.

Pilules asiatiques.

Acide arsénieux.	3 milligrammes 1/2;
Poivre noir. . .	40 milligrammes;
Eau.	Q. S.,

pour faire une pilule.

On peut en administrer 3 à 9 dans certaines maladies.

Pilules de l'hôpital Necker.

Acide arsénieux. 2 milligrammes 1/2 ;
Amidon. . . . 25 milligrammes ;
Sirop. . . . . Q. S.,
pour une pilule.

Pilules de Barton.

Acide arsénieux. 3 milligrammes 1/2 ;
Savon médicinal. 45 milligrammes,
pour une pilule.

2° On l'administre en *poudre.*

Poudre fébrifuge du docteur Boudin.

Acide arsénieux. 5 centigrammes ;
Sucre de lait. . 10 grammes,
pour dix paquets. — Autrefois M. le docteur Boudin administrait un ou deux de ces paquets dans le traitement de la fièvre intermittente.

3° On le prescrit en *solution.*

Solution du docteur Boudin.

Acide arsénieux. . . 1 gramme.
Eau distillée. . . . 1 litre.

Faites bouillir au moins pendant une demi-heure pour assurer la dissolution.

30 à 50 grammes de cette solution, avec égale

partie de vin ou de café, pris en trois à cinq fois, pour combattre les fièvres intermittentes. En fractionnant cette solution, et en la faisant prendre par grande cuillerée à bouche toutes les heures ou même toutes les demi-heures, pendant l'apyrexie, on parvient à la faire tolérer très-facilement.

4° On le donne en *lavement*.

Lavement arsenical.

Acide arsénieux. . 5 centigrammes.
Eau distillée. . . 150 grammes.

Faire bouillir pendant un quart d'heure environ.

M. le docteur Boudin a quelquefois recours à cette formule comme fébrifuge, lorsqu'il n'y a pas tolérance du côté de l'estomac.

Lavement vermifuge.

Acide arsénieux. . 5 centigrammes.
Eau distillée. . . 250 grammes.

Faire bouillir pendant un quart d'heure environ, laisser refroidir suffisamment et l'administrer.

On le fera rendre au bout de deux heures à l'aide d'un lavement purgatif.

L'acide arsénieux est également employé à l'*extérieur :*

1° En *cigarettes*.

Cigarettes du docteur Boudin.

Acide arsénieux. . 5 centigrammes
sur un papier à cigarettes mouillé.

2° En *poudre caustique,* ou *substitutive*, ou *modificatrice.*

Acide arsénieux. . . . . . 1 partie.
Cinabre. . . . . 2 —
Sang-dragon . . . . . . 2 —

On l'emploie alors en pâte faite soit avec de l'alcool, soit avec de l'eau, soit avec de la salive, et on l'applique sur des cancers.

Poudre de Dupuytren.

Acide arsénieux . . . . . 1 partie.
Calomel. . . . . 199 —

On s'en sert dans les mêmes cas, pour modifier seulement les tissus.

3° En *liniment.*

Liniment de Swédiaur.

Arsenic blanc porphyrisé. 1 partie.
Huile d'olives. . . . . 8 —

M. et F. S. A. Contre les ulcères de mauvaise nature.

4° En *pommade.*

Pommade arsenicale.

Arsenic blanc porphyrisé. 1 partie.
Axonge. . . . . 8 —

M. et F. S. A.

On s'en sert pour modifier les ulcères, mais au quatre-vingtième.

En résumé, l'acide arsénieux est employé à l'*intérieur* sous forme de *pilules*, de *poudres,* de *solutions*. On l'administre aussi en *lavement*, comme fébrifuge et vermifuge.

A l'*extérieur*, il rend des services sous forme de *cigarettes*, dont la fumée est utilisée.

Il procure également, dans certains cas chirurgicaux, des avantages signalés comme *caustique*, *escharrotique*, *modificateur*.

L'*arsénite de potasse* est la base de la liqueur de Fowler.

Il y a plusieurs arsénites de potasse : un *sel neutre,* un *bi-sel* et un *sel bibasique*. Aucun de ces sels n'est employé en médecine à l'état de pureté. Ce sont des sels blancs d'une saveur âcre, très-vénéneux, solubles dans l'eau.

L'arsénite de potasse est employé aux mêmes usages que l'acide arsénieux ; mais on se sert toujours d'une solution d'acide arsénieux dans le carbonate de potasse, faite suivant des doses qui varient avec chaque formulaire.

La formule la plus employée est la suivante :

Liqueur de Fowler.

Acide arsénieux. . .	5	grammes.
Carbonate de potasse.	5	—
Eau distillée. . . .	500	—

Réduisez l'acide arsénieux en poudre, mêlez-le avec le carbonate de potasse, et faites bouillir dans un matras jusqu'à dissolution complète de l'acide arsénieux. Laissez refroidir, et ajoutez :

Alcool de mélisse composé, 16 grammes, et une quantité d'eau suffisante pour que le tout représente exactement 500 grammes.

Cette liqueur se donne à la dose de 5 à 20 gouttes trois fois par jour, dans les maladies de la peau, les fièvres intermittentes, les névroses, etc., etc.

L'*acide arsénique* n'étant pas usité en médecine, nous n'en dirons rien.

L'*arséniate neutre de soude*, base de la liqueur de Pearson, cristallise en beaux prismes hexagonaux réguliers qui contiennent de l'eau de cristallisation ; il ne perd son eau basique qu'à la fusion ignée. Sa saveur est âcre ; il est facilement soluble dans l'eau.

Liqueur de Pearson.

Arséniate de soude cristallisé.	10 centigrammes.
Eau distillée.	60 grammes.

De 5 à 24 gouttes, trois fois par jour, dans de l'eau sucrée.

On a beaucoup vanté, dans ces derniers temps, des granules d'arséniate de soude contenant un milligramme de sel arsenical par granule. Sans nier leur efficacité et leur dosage rigoureux, nous établirons, une fois pour toutes, que nous préférons de beaucoup, toutes les fois que cela est faisable et possible, les solutions arsenicales aux poudres, pilules ou granules, quel que soit le soin qu'on apporte à leur confection. Nous avons vu des malades qui supportaient 15, 16, 17 milligrammes d'acide arsénieux en pilules, et qui pouvaient à peine tolérer 3 à 4 milligrammes d'acide arsénieux en solution. N'y a-t-il pas là un immense

enseignement, et n'est-ce pas le cas de répéter : *corpora non agunt nisi soluta?*

M. le professeur A. Trousseau fait confectionner, soit avec la solution d'*arsénite de potasse*, soit avec celle d'*arséniate de soude*, des cigarettes dont il recommande d'aspirer la fumée (3 à 6 bouffées) plusieurs fois par jour, dans l'asthme, la phthisie, la bronchite chronique, etc.

L'arséniate de soude est une des préparations arsenicales à laquelle nous avons le plus souvent recours, à cause de sa solubilité parfaite et de sa puissance thérapeutique. Les malades sont aussi plus facilement trompés lorsqu'ils lisent nos formules et qu'ils y voient figurer ce sel : ils soupçonnent rarement alors qu'ils prennent de l'arsenic, tandis que, si nous prescrivions de l'acide arsénieux, ils seraient aux abois.

L'*arséniate d'ammoniaque* médicinal est l'arséniate neutre. C'est un sel blanc, cristallisé en prismes rhomboïdaux, qui s'effleurissent à l'air ; il est très-souble dans l'eau, plus à chaud qu'à froid.

Biett employait souvent l'arséniate d'ammoniaque dans la plupart des maladies chroniques de la peau, dans l'eczéma, le lichen, l'impétigo, et surtout dans les affections squammeuses (lèpre et psoriasis).

Sa formule était celle-ci :

Arséniate d'ammoniaque.	8 décigrammes.
Eau distillée.	500 grammes.

Mêlez. Il donnait cette liqueur, connue sous le nom de *liqueur arsenicale de Biett,* à la dose de 12 gouttes à 4 grammes et plus.

L'*arséniate de fer* est un sel blanc, insoluble, qui

s'altère rapidement à l'air aussitôt après sa précipitation, et qui se change en un composé vert qui est une combinaison d'arséniate de protoxyde et d'arséniate de péroxyde de fer.

Biett s'est beaucoup servi de l'arséniate de fer dans le traitement de l'eczéma et du lichen chroniques, dans les affections squammeuses (lèpre et psoriasis), dans le lupus, etc.

Il s'était arrêté à cette formule :

Arséniate de fer. . .	15 centigrammes.
Extrait de houblon. .	4 grammes.
Poudre de guimauve. .	2 —
Sirop.	Q. S.

Pour 48 pilules, 1 par jour d'abord, puis 2 ensuite.

M. le docteur Duchesne-Duparc emploie beaucoup de nos jours, et avec un avantage marqué, cette préparation arsenicale dans le traitement de quelques-unes des maladies de la peau, et en particulier dans celui du *pityriasis capitis*.

Nous avouons nous être également bien trouvé de ce sel arsenical, qui ne peut être employé que sous forme pilulaire.

L'*arséniate de quinine* a été tout d'abord mis en usage en Italie dès l'année 1833, et c'est dans les journaux italiens qu'on trouve pour la première fois la description de son mode de préparation et son application à des cas opiniâtres de fièvres intermittentes.

La *Gazetta Toscana delle scienze medico-fisiche* (octobre 1833) contient un extrait des travaux des docteurs Bertoloni et La Cava sur ce sujet.

L'arséniate de quinine avait été obtenu par Ber-

zélius en faisant agir directement la quinine sur l'acide arsénieux. M. le docteur La Cava s'est assuré qu'en opérant de la sorte, on ne pouvait que difficilement obtenir un arséniate parfaitement neutre. Il s'y est donc pris d'une autre manière : il a fait bouillir pendant longtemps une solution de bi-arséniate de potasse avec du sulfate basique de quinine du commerce ; il a fait évaporer le mélange jusqu'à siccité au bain-marie, ou bien en laissant la capsule à l'air chaud après l'ébullition dont on vient de parler. Après cette dessiccation, il a traité le résidu avec de l'alcool à 0,95, qui a dissous l'arséniate de quinine.

L'arséniate de quinine est très-soluble dans l'eau bouillante, et peu soluble dans l'eau froide. La solution faite à chaud cristallise par le refroidissement.

D'après les expériences de M. le docteur Bertoloni, l'arséniate de quinine, donné à la dose de 2 à 5 centigrammes par jour, divisés en plusieurs prises, a produit les plus heureux effets dans les fièvres intermittentes même les plus graves, qui auraient résisté au sulfate de quinine.

En juillet 1847, M. le docteur Kingdom, de Londres, a lu devant l'association provinciale des médecins du Sud-Ouest (*the Southwestern branch of the provincial médical association*) une note sur l'arséniate de quinine, dans laquelle il se donne pour l'inventeur de ce sel, et comme l'ayant, le premier, appliqué en médecine. Il l'appelle *di-arsénite* parce qu'il est composé d'une partie d'acide arsénieux et de deux parties de quinine. « C'est, dit M. Kingdom, un médicament puissant, dont on peut retirer un grand avantage, spécialement dans les affections cu-

tanées chroniques, et je ne doute point qu'il sera également avantageux dans le traitement des fièvres intermittentes, du tic douloureux et des autres névralgies. »

Nous avons eu occasion de nous servir de l'arséniate de quinine dans maintes circonstances, et principalement chez des sujets atteints de fièvres intermittentes rebelles à l'action du sulfate de quinine et de l'acide arsénieux, chez des personnes affectées de névralgies périodiques, de névroses, etc., ayant résisté à tous les traitements, et nous confessons hautement que nous avons eu très-souvent à enregistrer les insuccès de cette préparation.

L'arséniate de quinine que nous avons fait venir de Paris pour nos nombreuses expériences était cristallisé en prismes soyeux, et avait la plus grande analogie d'aspect avec le sulfate de quinine.

Nous l'avons toujours administré sous forme pilulaire, à la dose de 5 à 10 centigrammes dans les 24 heures.

Arséniate d'or. M. le docteur Massart, de Napoléon-Vendée, après avoir cherché sans succès à combiner directement l'acide arsénieux avec l'oxyde d'or, eut recours à la méthode par double décomposition des sels : mêlez une solution de chlorure d'or pur avec une solution d'arséniate de potasse, agitez le mélange, laissez la réaction s'opérer pendant 24 heures, agitez de nouveau et versez sur un filtre. Faites sécher le précipité.

M. le docteur Massart ne donne pas les caractères physiques de l'arséniate d'or; il dit seulement que c'est un sel peu soluble, mais d'une puissante fixité chi-

mique. Il le prescrit graduellement à la dose de 3 à 4 milligrammes à 2 centigrammes par jour, en deux prises, sous la forme de granules, à l'aide d'un peu de sucre et de quelques gouttes d'un mucilage de gomme arabique.

Il en a fait usage : 1° dans la phthisie tuberculeuse ; 2° dans les affections cancéreuses.

Arséniate d'antimoine. M. le docteur Papillaud a tout récemment préconisé ce sel dans les maladies organiques du cœur.

L'arséniate d'antimoine se présente sous l'aspect d'une poudre amorphe d'un blanc sale, insoluble dans l'eau.

M. Papillaud l'a prescrit à la dose de 2 milligrammes par jour en quatre prises, sous forme de granules.

L'*iodure d'arsenic* est soluble, d'un rouge de laque et volatil.

Il est employé en pommade dans quelques cas de dartres rongeantes.

L'*iodure double d'arsenic et de mercure*, ou *iodo-arsénite de mercure*, est un composé de parties égales d'iodure d'arsenic et de bi-iodure de mercure, préconisé par Donavan dans la lèpre, le psoriasis, le lupus, les affections syphilitiques.

Sulfures d'arsenic. Il y en a deux : 1° le *sulfure rouge d'arsenic*, ou *réalgar :* il est rouge orangé, insipide, inodore, fragile, insoluble dans l'eau, mais soluble dans les solutions alcalines, fusible, volatil, vénéneux.

2° Le *sulfure jaune d'arsenic*, ou *orpiment*, nous vient de la Perse et du Japon. Il est cristallisé en

belles lames d'un jaune d'or ; il est inodore, insipide, insoluble, volatil par la chaleur.

Il est employé contre la fièvre intermittente (pourvu qu'il soit naturel), car l'orpiment artificiel contient beaucoup trop d'acide arsénieux.

L'orpiment entre dans la composition du rusma des Turcs et d'autres pâtes épilatoires.

Dirons-nous, en terminant cette revue des principales préparations arsenicales employées en médecine, que les tisanes de Feltz et de Pollini n'agissent que par l'arsenic qu'elles contiennent ?



DE L'EMPLOI THÉRAPEUTIQUE

DES

PRÉPARATIONS ARSENICALES

Mémoire couronné (médaille d'or) par la Société centrale de Médecine du département du Nord.



CHAPITRE PREMIER.

ACTION PHYSIOLOGIQUE.

L'arsenic est le plus énergique des poisons minéraux. Son action vénéneuse s'exerce sur tous les êtres organisés, animaux et végétaux.

Topiquement, les préparations arsenicales sont irritantes et désorganisantes ; elles peuvent escharifier les tissus sur lesquels elles sont appliquées, et, si elles sont absorbées, elles donnent lieu à des phénomènes d'intoxication.

Nous allons prendre l'acide arsénieux pour type de nos observations physiologiques ; c'est avec lui que nous avons fait sur nous-même de nombreuses expériences. Nous avons commencé par 3 milligrammes, et nous n'avons jamais pu dépasser 5 centigrammes sans déterminer des phénomènes très-remarquables d'intolérance.

A l'intérieur, pris à la dose de 3 milligrammes à 5 centigrammes, il nous a semblé, dans plusieurs circonstances, être un excitant.

A. *Phénomènes du côté des voies digestives*. L'acide arsénieux nous a toujours occasionné une soif très-vive, un appétit très-prononcé ; les digestions ont été plus rapides,

l'assimilation plus complète ; aussi nous a-t-il paru favorable à la reconstitution plastique. Il ne nous a donné qu'exceptionnellement lieu à un sentiment de chaleur marquée dans le trajet de l'œsophage et dans l'estomac ; nous n'avons jamais ressenti de douleurs et de crampes d'estomac, de nausées et de vomissements. Nous avons parfois éprouvé des coliques et les garde-robes ont été plus faciles, plus abondantes et d'une horrible fétidité.

Des observateurs ont noté que si les doses d'acide arsénieux sont un peu fortes et longtemps continuées, l'estomac peut devenir douloureux, et qu'on voit parfois survenir de la diarrhée et même du ténesme.

B. *Phénomènes du côté de la circulation.* Lorsqu'on arrive à une dose considérable d'acide arsénieux, ou qu'on l'administre depuis longtemps, on remarque qu'il active la circulation jusqu'à produire la fièvre ; le pouls est dur, la peau est chaude, et parfois il y a éruption de papules, et plus souvent de miliaire.

C. *Phénomènes du côté de la respiration.* L'arsenic active la respiration, la rend plus complète, plus ample; empêche l'essoufflement, facilite l'hématose : serait-ce donc un agent plastifiant ?

D. *Phénomènes du côté du système nerveux.* L'action de l'arsenic sur le système nerveux n'est pas moins évidente. Il peut y avoir excitation de l'intelligence jusqu'à produire l'insomnie. Même à faible dose, il nous a toujours occasionné une céphalalgie très-intense. Il augmente la contractilité des muscles de la vie organique et de la vie de relation.

E. *Phénomènes du côté des organes génitaux.* Il n'y a pas le moindre accord parmi les auteurs sur ce point, assez facile à éclairer cependant. Les uns le regardent comme un excitant ; d'autres le croient un déprimant.

Pris à petites doses, pendant très-peu de temps, il nous a paru être un excitant assez remarquable.

Pris à doses un peu fortes, continuées pendant longtemps, il nous a semblé être un déprimant très-manifeste. Du reste, M. Rayer (1) a observé chez quelques sujets ayant fait un usage prolongé des préparations arsenicales, une véritable paralysie des parties génitales ; et M. le docteur Charcot, médecin de l'hospice de la Salpêtrière (2), a pu vérifier la justesse des assertions de son maître. Mais hâtons-nous de dire que cette *frigidité*, que cette *anaphrodisie* arsenicale est très-rare, exceptionnelle même.

F. *Phénomènes du côté des sécrétions.* 1° la sécrétion urinaire a toujours été augmentée chez nous ; c'est la principale voie d'élimination de ce poison. L'arsenic est donc diurétique.

2° Il agit sur la peau à la manière des diaphorétiques ; on l'a vu déterminer des éruptions.

3° L'arsenic s'élimine aussi par la salive. On prétendait jadis que les dartres étaient enlevées par la salivation : la salive surexcitée, disait-on, emmenait avec elle le vice dartreux. Quelle absurdité !

Nous allons citer à l'appui de nos expériences personnelles un abrégé des communications relatives aux *arsenicophages* ou toxicophages, comme les appelle M. le docteur J.-J. de Tschudi (3) :

« Dans quelques contrées de la basse Autriche et de la Styrie, surtout dans les montagnes qui la séparent de la Hongrie, existe parmi les paysans la remarquable habitude de *manger de l'arsenic*. Ils l'achètent, sous le nom de *hedri*, aux herboristes ambulants, à des colporteurs qui l'acquièrent, à leur tour, des ouvriers des verreries hongroises, ou des vétérinaires, des charlatans, etc.

(1) In dict. de méd. et de chir. prat., t. III, p. 372, 1829.

(2) In bull. de thérap. méd. et chir., t. LXVI, p. 529.

(3) In journal de la Soc. des sciences méd. et nat. de Bruxelles, mai 1854.

» Les toxicophages ont un double but : d'abord, ils veulent se donner, par cette pratique dangereuse, un air sain et frais, et un certain degré d'embonpoint.

» Ce sont, par conséquent, très-fréquemment de jeunes paysans et de jeunes paysannes qui ont recours à cet expédient par coquetterie et désir de plaire ; et il est, en effet, surprenant de voir avec quel succès ils atteignent leur but, car les jeunes toxicophages se distinguent par la fraîcheur de leur teint, et par une apparence de santé florissante.

» Le second avantage que les toxicophages cherchent à atteindre, c'est de se rendre plus volatil, c'est-à-dire de faciliter la respiration pendant la marche ascendante. A chaque longue excursion dans les montagnes, ils prennent un petit morceau d'arsenic qu'ils laissent fondre peu à peu dans la bouche. L'effet en est surprenant ; ils montent aisément à des hauteurs qu'ils ne sauraient gravir qu'avec la plus grande peine sans cette pratique.

» La quantité d'arsenic avec laquelle commencent les toxicophages représente, d'après l'aveu de plusieurs d'entre eux, un petit morceau de la grandeur d'une lentille, ce qui ferait un peu moins qu'un demi-grain. Ils s'arrêtent à cette dose qu'ils avalent plusieurs fois par semaine, le matin à jeun, pendant assez longtemps pour s'y habituer : alors ils augmentent la quantité insensiblement, avec précaution, au fur et à mesure que la dose habituelle refuse son effet.

» Les symptômes de l'empoisonnement arsenical chronique n'apparaissent jamais sur les individus qui savent approprier la dose, parfois très-considérable, du toxique à leur constitution et à leur tolérance. Il faut encore remarquer que la suspension de l'usage de l'arsenic, soit par défaut matériel du toxique, soit parce que ces individus s'abstiennent de l'acide arsénieux pour toute autre raison, est toujours suivie de phénomènes morbides qui ressemblent à ceux produits par l'intoxication arsenicale à faible degré ;

ainsi, on observe un grand malaise joint à une indifférence considérable pour tout ce qui les entoure, de l'anxiété, des troubles dans la digestion, de l'anorexie, une sensation de plénitude stomacale, des vomissements glaireux le matin avec ptyalisme, du pyrosis, de la constriction spasmodique du pharynx, des tranchées, de la constipation et surtout des difficultés de respirer. Contre tous ces phénomènes il n'y a qu'un seul moyen efficace, c'est le retour immédiat à l'usage de l'arsenic.

» L'usage de l'arsenic est très-répandu à Vienne, surtout parmi les palefreniers et les cochers de grandes maisons. Ils en mêlent une bonne prise en poudre à l'avoine, ou ils en enveloppent un morceau de la grosseur d'un pois dans du linge, et l'attachent au bridon lorsque le cheval est harnaché : la salive dissout peu à peu le toxique. L'aspect luisant, rond et élégant des chevaux de prix, et surtout l'écume blanche à la bouche, proviennent ordinairement de l'arsenic, qui augmente, comme on sait, la salivation. Les charretiers, dans les pays montagneux, mettent fréquemment une dose d'arsenic dans les fourrages qu'ils donnent aux chevaux avant une montée laborieuse. Les maquignons ont également recours à l'usage de l'arsenic.

» Chez les bêtes à cornes, l'emploi de l'arsenic est moins fréquent : on n'en donne qu'aux bœufs et aux veaux destinés à l'engraissement. L'effet est très-surprenant quant à l'augmentation du volume de la bête, mais celle-ci ne gagne pas proportionnellement en poids.

» On le donne aussi aux cochons au commencement de l'engraissement. »

Lorsqu'on administre l'arsenic à grandes doses, à doses toxiques, au lieu de favoriser la digestion, il l'altère ; il y a dyspnée, dépression du système nerveux, suppression des urines, etc. Voici, du reste, quels sont les *phénomènes de l'intolérance.*

Quand on prescrit l'arsenic à assez haute dose, ou assez

longtemps pour que la tolérance cesse, on voit survenir un groupe de phénomènes particuliers qui sont ceux de l'intoxication ; ce sont : les nausées, les vomissements, de la diarrhée, de la sécheresse de la bouche, de la gorge, une soif considérable, une constriction du pharynx, de la céphalalgie, un serrement des tempes, la rougeur des yeux, un cercle de fer autour des orbites, et parfois de l'anaphrodisie, etc., etc.

Il n'est pas nécessaire que tous ces phénomènes se montrent à la fois ; quelques-uns suffisent pour avertir le médecin qu'il doit s'arrêter dans la médication, car, s'il persiste, il peut produire un empoisonnement réel.

Disons en passant que le contre-poison de l'arsenic est, pour les uns, l'*hydrate de peroxyde de fer ;* pour les autres, l'*hydrate de magnésie ;* et pour tous, *les corps gras.*

Avant de terminer ce qui a rapport à l'action physiologique de l'arsenic, nous ne devons pas omettre de mentionner que l'arsenic, comme le plomb, cause des paralysies (1). On ne le sait pas assez généralement, et par conséquent il importe de connaître les caractères qui appartiennent à cette espèce particulière de paralysie métallique, qui a cependant été signalée en Angleterre et en Allemagne.

Tout en affaiblissant plus particulièrement les membres inférieurs, elle a de la tendance à se généraliser, et s'étend le plus souvent aux quatre membres : les membres supérieurs, moins gravement frappés, recouvrent d'abord le mouvement, et la paralysie bien limitée persiste seule pendant un temps très-variable. La durée de cette paralysie est longue, et peut varier de quelques mois à des années. Se manifestant après des empoisonnements par les préparations arsenicales, elle peut être consécutive à des empoisonnements résultant

(1) Sur la paralysie causée par l'arsenic, par le docteur Raoul Leroy, d'Etiolles. *Gazette hebdomadaire de médecine*, février 1857.

de l'ingestion de ces préparations, ou d'applications caustiques faites sur des parties malades. Si l'empoisonnement est violent, elle suit de très-près les accidents gastro-intestinaux ; dans le cas contraire, elle peut ne survenir qu'à des époques variées, quinze jours, un mois.

Cette paralysie est accompagnée de crampes, de secousses douloureuses, d'engourdissements, de fourmillements : la sensibilité est presque toujours affaiblie, et la caloricité est abaissée en même temps que les malades éprouvent dans les membres une sensation de froid. La paralysie est souvent complète ; mais elle peut aussi avoir respecté un certain nombre de mouvements, ou ne consister qu'en de l'affaiblissement.

Le traitement de cette paralysie varie. Tantôt l'électricité a fait merveille (électrisations légères et répétées); tantôt des bains sulfureux et des douches de même nature ont amené d'excellents résultats. Il ne faut pas non plus négliger l'élimination du poison : diurétiques, diaphorétiques, etc., etc.

CHAPITRE II.

ACTION THÉRAPEUTIQUE.

Le moment est venu pour nous de parler successivement de l'emploi thérapeutique *externe* et de l'emploi thérapeutique *interne* des préparations arsenicales.

De l'emploi thérapeutique externe des préparations arsenicales.

Ne semble-t-il pas naturel de parler de l'usage externe des préparations arsenicales avant de traiter de leurs propriétés internes, puisque les anciens ont d'abord commencé

par appliquer ces préparations à l'extérieur, avant de soupçonner leurs vertus thérapeutiques internes.

Nous dirons donc dans cette première partie, que nous ferons aussi peu étendue que possible, ce que les anciens ont fait des préparations arsenicales employées extérieurement, et nous terminerons en disant ce qu'en font aujourd'hui les modernes.

Il est impossible de contester que le premier rôle joué en thérapeutique par les préparations arsenicales a été celui de *caustique*.

Hippocrate se servait de deux formules pour la destruction des ulcères invétérés du pudendum, de la tête et des oreilles : c'étaient le karikon mou et le karikon sec.

Le karikon mou était ainsi composé :

Ellébore noir,
Sandaraque (sulfure d'arsenic),
Butitures de cuivre,
Plomb brûlé,
Soufre,
Arsenic (orpiment),
Cantharides.

On mettait de chaque chose en proportion de l'effet que l'on voulait obtenir, et on s'en servait après avoir délayé le mélange avec de l'huile de cèdre, si on ne préférait la forme sèche.

Le karikon sec était composé de :

Sandaraque (sulfure d'arsenic), } aa. P. E.
Ellébore, }

M. ensemble.

Examinons actuellement et d'une manière rapide les maladies diverses dans lesquelles les anciens et les modernes ont employé les préparations arsenicales à l'extérieur.

Hémorrhoïdes. Que ces tumeurs sanguines fussent externes ou internes, les anciens les cautérisaient avec les préparations arsenicales; mais nous devons aujourd'hui

nous élever et protester contre leur manière de faire, par la raison toute simple que les progrès de la chirurgie ont enfanté des procédés opératoires plus expéditifs, moins dangereux et moins douloureux que ceux qu'ils avaient à leur disposition.

Dans les *hémorrhoïdes externes*, en effet, le caustique arsenical agit très-lentement, cause une vive douleur et peut donner lieu à une absorption qui n'est pas sans danger. Il doit donc à jamais être proscrit ; n'avons-nous pas pour le remplacer et la ligature (mauvais moyen, il est vrai) et la cautérisation soit par la pâte de Vienne, soit par le fer rougi à blanc, et, par-dessus tout, l'écrasement linéaire, moyen héroïque qui, manié avec l'habileté de son inventeur, notre vénéré maître M. Chassaignac, chirurgien de l'hôpital Lariboissière, procure des guérisons merveilleuses sans la plus petite effusion de sang et sans le moindre danger?

Dans les *hémorrhoïdes internes*, l'application du caustique arsenical avait encore plus d'inconvénients que pour les hémorrhoïdes externes. Elle exposait presque à une absorption inévitable, parce que la pâte ou la poudre arsenicale devait être déposée sur la muqueuse de l'intestin, et, par conséquent, délayée incessamment en plus ou moins grande quantité par la sécrétion intestinale. Il est donc bien plus simple de les détruire, comme nous venons de le dire, soit par la ligature, soit par le fer rouge au blanc, soit enfin par l'écrasement linéaire, procédé opératoire qui doit remplacer actuellement pour tous les chirurgiens les autres procédes, puisqu'il ne donne lieu à aucun des accidents ou des inconvénients signalés par suite de l'emploi des méthodes diverses consignées en vue de guérir les hémorrhoïdes.

Tumeurs de la peau. Ce que nous venons de dire des hémorrhoïdes est applicable aux diverses tumeurs de la peau, et il est évident que de nos jours aucun chirurgien ne fera appel à une préparation arsenicale lorsqu'il s'agira de com-

battre une tumeur de la peau. N'a-t-il pas à sa disposition et la pâte de Vienne et le chlorure de zinc, etc.? N'a-t-il pas surtout son bistouri, dont il peut tirer le plus grand et le plus brillant parti.

Les *verrues*, les *excroissances*, les *végétations*, étaient également détruites par les anciens à l'aide des préparations arsenicales. De nos jours, la ligature, l'incision, l'excision, la cautérisation au moyen de quelques acides minéraux, et parfois aussi l'écrasement linéaire lorsque les tumeurs sont volumineuses et pédiculées, sont les moyens le plus journellement mis en usage, et ils donnent des succès bien autrement remarquables que ceux qui étaient employés dans l'antiquité.

Nous ne pouvons évidemment, en faisant ce parallèle, vouloir faire le procès des anciens. Leurs moyens de destruction étaient excessivement bornés ; leurs procédés opératoires peu développés et trop restreints. Ils usaient donc des moyens qu'ils avaient à leur disposition.

Les *ulcères phagédéniques* ou *esthiomènes* ont été, au dire de Selle (1), avantageusement modifiés par les préparations arsenicales appliquées à l'extérieur.

Les succès nombreux obtenus par M. Tessier dans le traitement du chancre phagédénique et de quelques ulcères rebelles confirment la vérité de l'assertion de Selle.

Laissons parler cet auteur (2). « A côté des syphilides rebelles, j'eus plusieurs fois l'occasion d'observer des chancres phagédéniques de vieille date, reposant à la face interne de grandes lèvres éléphantiaques. Je ne perdis pas mon temps à saturer de mercure les malades qui présentaient ces affections ; d'ailleurs, ces moyens avaient déjà été employés plus ou moins longtemps et toujours avec la même inutilité. Ces résultats, conformes à la pratique de

(1) Méd. clin., t. I, p. 239.
(2) Revue clinique, 1850.

l'hôpital du Midi, où l'on a renoncé au traitement du chancre phagédénique par le mercure, à cause de son inefficacité, m'engagèrent à changer de traitement.

» Il m'était arrivé déjà plusieurs fois d'obtenir assez rapidement la cicatrisation de vieux ulcères scrofuleux ou herpétiques, à l'aide de préparations arsenicales : je voulus tenter cette médication contre le chancre phagédénique. A cet effet, je fis préparer la poudre suivante :

Amidon en poudre. . . . 1000 parties.
Oxyde bl. d'arsenic. . . . 1 —

» Triturez longtemps et mêlez parfaitement.

» Chaque jour j'insinuais, à l'aide d'une spatule, la poudre arsenicale entre les deux lèvres, en isolant les deux surfaces ulcérées par une couche d'une à deux lignes. Je ne tardai pas à voir les ulcères se déterger, les bourgeons charnus se développer, les bords s'affaisser et se cicatriser en même temps que l'engorgement éléphantiaque disparaissait.

» Chez quelques malades, il y eut de légères coliques ; quelquefois aussi une partie de l'ulcère s'enflamma vivement. Je suspendis alors le traitement pendant plusieurs jours ; quelques légères cautérisations avec le nitrate d'argent terminaient le traitement et servaient à régulariser les cicatrices.

» J'employai le même traitement dans quelques ulcérations blennorrhagiques du col utérin, rebelles aux autres moyens. J'obtins plusieurs fois des guérisons rapides. Ce qui m'étonna vivement, c'est que plusieurs femmes ne purent supporter ces applications que quelques jours. Chez les unes, il se développait une vaginite fort vive et fort douloureuse ; chez d'autres, des coliques, qui cessaient si l'on cessait le traitement, et reparaissaient si on le répétait.

» Je me promis de suivre ces premiers résultats, qui me parurent fort remarquables. Depuis ils se sont confirmés. Je traite habituellement par l'application de la poudre

arsenicale au millième, ou par la solution aqueuse au millième, les ulcères rebelles des jambes, ceux du cou chez les scrofuleux.

» Depuis que j'ai quitté l'hôpital de Lourcine, j'ai eu plusieurs fois l'occasion de traiter des chancres phagédéniques par la poudre arsenicale au millième, ou de la charpie imbibée d'une solution aqueuse équivalente. J'ai obtenu de nouveaux succès. »

Lanfranc appliqua un topique arsenical, qui est connu sous le nom de *collyre* de Lanfranc, au traitement des *ulcères de la verge.*

Voici quelle est la composition de ce collyre de Lanfranc, qui n'a jamais été destiné au traitement des maladies des yeux :

Orpiment pulvérisé.	8 grammes.	
Verdet pulvérisé.	4 —	
Myrrhe en poudre.	}	aa 26 décigrammes.
Aloès.		

Triturez toutes ces substances dans :

Eau de roses. . . .	}	aa 96 grammes.
— plantain. .		
Vin blanc.	500 —	

Agitez chaque fois.

Guy de Chauliac s'en servit dans les mêmes circonstances.

Dans les *ulcères syphilitiques*, cette préparation fut employée avec succès par Ambroise Paré (1), Thierry de Héry, Van Swieten (2), Astruc (3).

(1) Œuvres complètes. Édit. Malgaigne, t. II, p. 552 et 553, Paris, 1840.

(2) Commentaria in Hermani Boerhaave Aphorismos, t. V, p. 465, Paris, 1773.

(3) Traité des maladies vénériennes, traduit par Louis, t. III, p. 361, Paris, 1777.

Louis (1) et Nannoni (2) la recommandèrent dans les ulcères de la bouche, des gencives, du palais et de la langue.

Le meilleur caustique pour la guérison des chancres du palais et de la bouche, a dit M. Cullerier (3), est le collyre de Lanfranc.

MM. les professeurs Broussonnet, Dupré et Courty s'en servent à Montpellier contre les ulcères syphilitiques phagédéniques, et n'ont qu'à s'en louer.

Les anciens avaient aussi recours à l'arsenic employé pour l'usage externe, à l'effet de combattre la *calvitie* et de détruire les *poux*. De nos jours, cette manière de faire a été complètement délaissée, et c'était justice. Cependant Hufeland dit l'avoir employé avec succès, mais exceptionnellement, dans le traitement de la maladie pédiculaire, quand elle se montrait rebelle aux moyens ordinaires (poudre de staphysaigre, onguent napolitain, etc.).

L'*iodure d'arsenic* a été conseillé comme topique, pour modifier et guérir certaines dartres rongeantes chez des sujets scrofuleux. Nous avons été témoin de quelques guérisons de ce genre, et nous avons été d'autant plus émerveillé d'une de ces guérisons, que le sujet qui en fait l'objet n'avait pas été soumis à une médication interne.

Depuis la fin du XVIe siècle jusqu'à nos jours, les préparations arsenicales ont été mises en usage dans le traitement externe du *cancer* avec une vogue qui n'a pas toujours été la même, car il y a eu tantôt des succès, tantôt des revers, tantôt des prôneurs, tantôt des détracteurs. Puis, est-il besoin d'ajouter que le charlatanisme, autrefois

(1) Prix de l'Académie royale de chirurgie, t. XI, p. 514, Paris, 1757.

(2) Discours sur les remèdes dessiccatifs et caustiques, in Prix de l'Acad. roy. de chirurgie, t. II, p. 626, Paris, 1757.

(3) Dict. des sciences médicales, t. IV, p. 510, article CHANCRE. Paris, 1813.

comme aujourd'hui, s'est mis de la partie, et a compromis la valeur de ce médicament.

C'est en 1594 que Fuchs s'en servit pour la première fois.

Puis apparut successivement une série d'expérimentateurs dont Harles (1) nous donne la longue liste : Rhus, Valentin, Collenbusch, Leféburc, Justamond, Salmade, Simmons, Winslow, Roennow, Mursinna, Bachmann, Fleischmann, Girdlestone, qui obtinrent *tous* des succès plus ou moins magnifiques.

C'est d'après ce qu'il a lu ou entendu dire que Harles a vanté les effets des préparations arsenicales dans le traitement du cancer.

En 1775, c'est-à-dire près de 200 ans après Fuchs, le docteur Lefebvre de Saint-Ildefont préconisait un moyen pour la cure radicale du cancer, et ce moyen n'était autre que l'arsenic intùs et extra. Voici comment il procédait : « Il faisait dissoudre 4 grains d'acide arsénieux dans une pinte d'eau distillée, dont le malade prenait d'abord, tous les matins, une cuillerée unie à une égale quantité de lait et à un demi-gros de sirop diacode. Au bout de huit jours, s'il n'était survenu aucun accident, on donnait une seconde dose le soir, puis une troisième au milieu de la journée, à compter du quinzième jour. La première bouteille étant consommée, on en préparait une seconde avec six grains d'acide arsénieux au lieu de quatre ; on en mettait huit grains dans la troisième bouteille, et on n'allait jamais au delà de cette dernière dose. Six bouteilles suffisaient, disait-il, pour le traitement d'un cancer au sein. L'ulcère était bassiné, tous les jours, avec une solution de huit grains d'acide arsénieux dans une pinte d'eau, et couvert d'un cataplasme de pulpe de carotte cuite dans une semblable solution, à laquelle on ajoutait une demi-once d'acide arsénieux dissous dans du vinaigre distillé, du sucre de

(1) De arsenici usu, Nuremberg, 1811. p. 341 et suiv.

saturne, du laudanum et de l'extrait de ciguë dans des proportions variables.

« Dans le cancer de l'utérus, on faisait des injections avec une décoction de carotte, de ciguë et d'opium chargés d'acide arsénieux. »

En 1778, Roennow publia (1) une dissertation sur les propriétés médicales de l'acide arsénieux, où il annonça que, depuis 50 ans qu'il faisait usage de ce remède, il avait guéri *trente cancers bien caractérisés*.

Munniks assura avoir guéri un cancer ulcéré au sein, par l'usage interne d'une solution d'acide arsénieux dans de l'eau distillée.

Everard Home fit un grand éloge (2) des bons effets de l'arsenic, employé tant à l'*extérieur* qu'à l'*intérieur*, contre les ulcères de toutes les parties du corps, désignés sous le nom de *noli me tangere*.

Le docteur Simmons rapporta (3) quelques faits qui tendaient à établir que la solution minérale de Fowler, à la dose de 12 gouttes trois fois par jour, diminuait les douleurs et favorisait la cicatrisation du cancer ulcéré.

Malheureusement les espérances que devaient faire naître tant de témoignages flatteurs, émanant d'hommes sérieux et considérables, ne tinrent pas devant les expériences faites en France par Desgranges, en Suède par Acrel, et en Angleterre par Bell. Autant l'enthousiasme avait été grand, autant le discrédit fut immense.

Il faut en général se garder de l'exagération, et il y en avait peut-être autant chez Lefebvre de Saint-Ildefont que chez Desgranges.

Depuis le commencement du XIXe siècle, nous ne voyons apparaître que deux noms qui ont jeté un certain éclat,

(1) In Mémoires de l'Académie des sciences de Stockholm, 1778.
(2) Observations prat. sur le traitement des ulcères aux jambes.
(3) In dissertation sur l'usage de l'arsenic blanc dans le cancer.

une certaine lumière sur l'intéressante question qui nous occupe en ce moment. Tous nos lecteurs ont, à ces quelques mots, reconnu Dupuytren et M. Manec.

Dupuytren, dont le talent était immense, comme chacun le sait, dont la gloire était européenne, fit un large usage de l'arsenic dans le traitement des affections cancéreuses (1). Pourquoi ? Évidemment parce qu'il y trouvait un moyen puissant de *modification* que nul autre agent thérapeutique ne pouvait lui fournir.

Laissons la parole à l'éminent chirurgien de l'Hôtel-Dieu (2).

« Les préparations dont je fais usage sont pulvérulentes ou liquides. L'acide arsénieux forme la base principale des unes comme des autres. Le calomel, qui lui est constamment uni, entre bien pour quelque chose dans l'action du remède, mais l'arsenic est presque tout. Quoi qu'il en soit, il est important de ne point l'exclure de la composition.

» Ces deux médicaments, l'arsenic et le calomel, sont nécessaires à l'action de la préparation, sans qu'on puisse déterminer d'une manière précise la part que chacun y prend.

» Voici la formule de la préparation pulvérulente :

Acide arsénieux,	4	parties.
Calomel,	96	»
	100	

» On peut augmenter la proportion d'acide arsénieux et la porter à cinq ou six pour cent.

» La préparation liquide consiste tout simplement dans la solution de ces deux médicaments, acide arsénieux et calomel, dans l'eau distillée ; on la mêle avec la gomme en

(1) Dupuytren, Leçons orales, t. V, p. 604 et suivantes.
(2) Loc. cit. p. 606.

poudre, de manière à donner à la préparation la consistance d'une pâte. Mais, dans la forme liquide, j'ai pour habitude de mettre l'acide arsénieux en plus forte proportion : ainsi, sur cent parties, j'introduis six, huit, dix ou douze parties d'acide arsénieux; le reste est du calomel. J'ai même prescrit des proportions encore plus élevées. »

Postérieurement à Dupuytren, et tous les jours actuellement à l'hôpital de la Charité de Paris, M. Mance, dans les affections cancéreuses de la face, dans les cancroïdes, dans le traitement des tumeurs épithéliales, emploie avec infiniment de succès les préparations arsenicales.

Je me suis mis en rapport avec cet habile chirurgien, qui n'a encore rien publié sur ce sujet, si ce n'est une communication faite il y a quelques années à l'Académie impériale de médecine de Paris, et j'ai su de lui qu'il avait, dans plus de 2 à 300 cas, obtenu avec sa formule des résultats excessivement remarquables.

Voici quelle est la composition habituelle de son caustique arsenical :

Acide arsénieux,	1	partie.
Sulfure de mercure,	6	»
Eponge calcinée,	3	»
	10	

Au moment de l'employer, on fait une pâte avec la poudre ; on taille un morceau d'amadou de la forme et de la largeur de la partie à cautériser ; on applique dessus la pâte caustique, et on place cette sorte d'emplâtre sur la partie que l'on se propose de cautériser.

Voici quelques observations recueillies dans son service à l'hôpital de la Charité :

Au n° 4 de la salle Sainte-Rose, est couchée la nommée Cartereau

Françoise, âgée de 45 ans, couturière, demeurant rue des Rosiers, n° 24. Le 3 juillet 1859, elle se présente à l'hôpital de la Charité, portant à l'angle externe de l'œil droit une petite tumeur bilobée. L'un des lobes, le plus grand, occupe la paupière inférieure et s'étend un peu sur la tempe droite ; elle est arrondie et peut présenter un centimètre et demi de diamètre. Le lobe supérieur est également arrondi et plus petit. Il n'a guère qu'un demi-centimètre de diamètre.

La malade raconte que de naissance elle portait au coin de l'œil un petit signe. (Etait-ce un grain de beauté ou une tumeur érectile? Il a été impossible de le savoir.)

Il y a dix ans à peu près, à la suite de frottements répétés, ce petit signe s'est changé en une petite tumeur de même volume. La malade, en grattant, écorcha cette tumeur qui s'altéra, grandit. Un médecin de passage lui appliqua un caustique qui enleva la tumeur en vingt-quatre heures ; mais il resta, au dire de cette femme, quatre ou cinq petits points blancs qu'elle appelle des racines. La cicatrisation ne se fit pas ; l'ulcère fit des progrès très-lents, et acquit la forme et les dimensions que nous avons indiquées.

Au moment de l'entrée de la malade à l'hôpital, les bords de l'ulcère sont calleux, le fond est grisâtre et blafard. On diagnostique un *cancer épithélial*.

Le 12 juillet, on fait une application du caustique arsenical Manec sur le premier lobe de cette tumeur, c'est-à-dire sur le plus petit, et il ne survient rien de particulier, si ce n'est une légère chaleur dans la partie vers le soir.

Le 13 et jours suivants, il y a un peu de fièvre et une légère inflammation de l'œil.

Le 20, elle se plaint d'élancements : elle craint, dit-elle, d'avoir attrapé un coup d'air.

Le 22, la douleur est des plus modérées.

Le 24, la malade va très-bien et ne souffre plus du tout.

Le 3 août, après vingt-deux jours d'application de la pâte arsenicale, l'escarre tombe avec l'amadou.

Le 5, on fait une nouvelle application sur le second lobe.

Les 6, 7 et 8, fièvre, céphalalgie, rougeur de la conjonctive, inappétence.

Le 9, la fièvre a cessé.

Le 10, la malade est parfaitement bien.

Le 11, la cicatrisation de la tumeur supérieure, opérée la première, commence; la plaie est rose et vermeille. Pansement simple.

Le 16 août, l'escarre de la seconde tumeur tombe et laisse voir une plaie très-belle, dont les bords sont roses et vifs.

Pansements simples.

Le 22 août, le lobe supérieur de cette tumeur était cicatrisé.

Le 29 août, le lobe inférieur était également cicatrisé.

Le 31 août, la malade quittait l'hôpital.

Elle est revenue dans le courant du mois de mars 1860, selon la promesse qu'elle en avait faite à M. Manec Les cicatrices qu'elle porte à la place des tumeurs sont blanches, lisses, et n'ont donné lieu à aucune difformité.

Le résultat est des plus brillants.

Au nº 11 de la salle Sainte-Rose est couchée la nommée Lemaire, âgée de 68 ans, venant du Pas-de-Calais. Elle est atteinte, depuis plus de quatre ans, de différents petits cancroïdes ayant l'apparence de végétations granulées et d'une couleur variant du violet au marron, situées sur l'aile du nez et au coin de la paupière inférieure gauche.

Cette femme n'avait été soumise à aucun traitement avant son entrée à l'hôpital de la Charité.

Elle entra dans les salles de M. Manec le 3 septembre 1859; on fit des applications de cataplasmes émollients jusqu'au 6, afin de faire tomber les croûtes qui recouvraient les ulcérations.

Le 6, on appliqua la pâte arsenicale, qui amena une légère conjonctivite et une rougeur érysipélateuse qui disparurent le 11 du même mois.

Le 16, la femme Lemaire va parfaitement bien.

Le 22 a lieu l'élimination des escarres. La plaie qui en résulte est plate, rose et d'un aspect excellent.

Pansements simples.

Le 23 et jours suivants, ces plaies donnent lieu à une suppuration peu abondante et de bonne nature.

Le 30, la cicatrisation était complète.

Le 1er octobre, elle sortait guérie, portant à l'endroit où étaient les cancroïdes cinq petites cicatrices bien lisses et bien nettes.

Selon M. Manec, la pâte arsenicale dont il se sert n'est pas simplement escharotique, car, au-dessous de la couche noirâtre superficielle immédiatement désorganisée, les tissus morbides sous-jacents, qui ne semblent pas avoir été atteints, n'en sont pas moins frappés de mort, de sorte que toute la masse cancéreuse se sépare par l'effet de l'inflammation éliminatrice qui la détache tout entière. La même pâte, qui peut étendre son action à plus de six centimètres de profondeur sur un cancer d'une texture serrée, ne détruit, lorsqu'elle est appliquée sur un ulcère superficiel, que le tissu morbide, quelque mince qu'il soit, et semble respecter les parties saines.

De l'assentiment de tous les chirurgiens qui ont fait usage des caustiques si variés que l'art a aujourd'hui à sa disposition, le caustique arsenical a des allures que n'ont pas les autres caustiques, allures bizarres, puisqu'il est nécessaire, pour que son action s'exerce, que les tissus jouissent de vitalité; tandis que la pâte de Vienne, le beurre d'antimoine, le caustique sulfo-safrané, le chlorure de zinc, etc., etc., agissent aussi bien sur le cadavre que sur le vivant. *Seul de tous les caustiques, l'acide arsénieux ne donne sur le cadavre, et par conséquent sur les tissus morts, aucun résultat appréciable...*

De tout ceci nous pouvons conclure : 1° que les préparations arsenicales appliquées à l'extérieur pour combattre des ulcérations cancéreuses ou de mauvaise nature jouissent d'une *efficacité locale singulière*, et produisent des *guérisons locales*. Nous disons guérisons *locales*, parce que le cancer est toujours la manifestation *locale* d'une diathèse, et que l'arsenic appliqué *topiquement* ne peut pas guérir l'*état général*, la *diathèse ;*

2° Que les préparations arsenicales appliquées sur une ulcération cancéreuse ou de mauvaise nature amènent rapidement, c'est-à-dire après la chute de l'escarre, une coloration vermeille de la plaie, dont les bourgeons char-

nus sont rosés et ressemblent à ceux des plaies de bonne nature en voie de cicatrisation. La plaie marche rapidement vers la cicatrisation, et lorsque cette cicatrisation s'est effectuée, la cicatrice est blanche, élastique, douce et unie, épaisse et solide;

3° Que l'arsenic a, comme caustique, une allure différente de celle des autres caustiques, au point de vue de l'action locale, ce qui rend, dans certains cas, son emploi bien précieux;

4° Qu'il ne met pas plus que les autres caustiques à l'abri des récidives, parce qu'il n'agit que localement, et qu'il faudrait, pour empêcher les récidives, agir sur la diathèse.

5° Le seul reproche sérieux que l'on puisse adresser aux préparations arsenicales employées contre la manifestation locale du cancer, c'est le danger d'absorption, danger réel, si l'on ne prend de sérieuses précautions, comme nous allons le dire actuellement.

L'arsenic peut être employé sans danger comme caustique dans les ulcérations cancéreuses, à la condition expresse qu'elles ne reposent pas sur des dégénérescences ou sur des parties de plus de 6 centimètres d'épaisseur, ou sur des parties trop minces.

On peut aussi faire une ou plusieurs applications successives de pâte, de poudre ou de pommade caustique, pour détruire des tumeurs peu volumineuses, des tubercules carcinomateux, ou enfin des sortes de végétations suspectes se manifestant sur les cicatrices des plaies faites avec l'instrument tranchant pour l'ablation d'un cancer.

Mais il faut y renoncer et se priver de son emploi dans les plaies de mauvaise nature, profondes, très-étendues, accompagnées du dernier degré de la cachexie cancéreuse.

Avant d'aller à la recherche de la meilleure préparation arsenicale topique, dans le traitement du cancer, des ulcères phagédéniques, syphilitiques, etc., il n'est pas hors de propos d'ajouter que, dans tous les cas, il faut faire con-

courir avec l'action de la poudre, de la pommade ou de la pâte arsenicale, l'action d'un traitement interne approprié.

Nous venons de parler de pâte, de poudre et de pommade arsenicale : voyons quelle est celle de ces préparations qui expose le moins à des dangers malheureusement trop sérieux.

La *poudre* arsenicale, vantée par Justamond et le docteur Angelo Barbieri, présente de très-grands dangers relatifs à la division qui la constitue ; en effet, elle adhère aux parties malades et à tous les corps, quels qu'ils soient, qui les avoisinent ; elle peut être répandue dans l'atmosphère par l'agitation des linges de pansement, et être alors absorbée par les voies aériennes, ou bien être ingérée avec les aliments liquides ou solides exposés par hasard à son contact. Joignez à cela les accidents auxquels peut exposer l'application de cette poudre au visage et surtout près de l'orifice buccal.

La *pommade* est une bonne préparation ; elle a été vantée par Harles, Helmond, Warneck; mais elle peut s'altérer par le progrès du temps.

La *pâte* mise en usage par le frère Côme, Rousselot, Dubois, Patrix, Dupuytren, Manec, Massart, offre des avantages incontestables sur les autres préparations ; elle est inaltérable. On peut la porter constamment sur soi et l'avoir toujours à sa disposition à l'état pulvérulent ; alors, délayée avec un peu de salive ou d'eau, elle peut être immédiatement appliquée, et elle reste ainsi fixée aux tissus, quelle que soit la déclivité des parties avec lesquelles on la met en contact.

Il est donc rationnel de se servir de ce mode d'application et de négliger la *solution* qui a été conseillée par quelques chirurgiens. La solution imprègne les linges, les doigts, et présente alors les conditions les plus favorables à l'absorption et à toutes ses fâcheuses conséquences.

Quelle doit être maintenant la composition du caustique arsenical ?

Les formules ont varié à l'infini.

Règle générale. Il faut se garder d'employer l'acide arsénieux *seul*, comme le faisait et comme le voulait le docteur Angelo Barbieri ; car on peut alors exposer les malades à des empoisonnements d'une épouvantable gravité.

Le frère Côme et Rousselot avaient ainsi établi leur préparation :

Arsenic blanc porphyrisé. — 8 parties.
Cynabre porphyrisé. . } aa 16 —
Sang-dragon. . . . }

M. exact.

Cette formule renferme un agent d'une très-grande importance, le sang-dragon. Cette substance, en effet, est astringente et jouit d'une grande vogue depuis longtemps dans le traitement des hémorrhagies, des flux muqueux. Son association à l'acide arsénieux produit l'astriction des tissus vivants, empêche l'absorption de l'arsenic, et réduit à néant la crainte des empoisonnements. On devrait donc toujours faire entrer le sang-dragon dans la composition d'une pâte arsenicale caustique.

Il est digne de remarque qu'on rencontre dans la plupart des préparations arsenicales destinées à l'usage externe une substance hydrargyrique. Nous venons de voir que, dans la formule de Rousselot et du frère Côme, c'est le sulfure rouge de mercure ou cynabre. Il en est de même dans les formules de Dubois, de Patrix, de Cazenave, de Manec, etc.

Dupuytren a substitué le *calomel* au sulfure rouge de mercure. Pourquoi ? Personne ne saurait le dire.

Pourquoi une préparation mercurielle est-elle unie, par la plupart des chirurgiens, à l'arsenic, dans le but d'obtenir une action caustique ? C'est ce qu'il serait impossible de déterminer, et Dupuytren lui-même, comme nous l'avons

déjà dit, a constaté que l'union de ces deux médicaments entrait pour quelque chose dans l'action du remède.

Des formules autres que celles que nous venons de mentionner ont été établies, et M. le docteur Massart (1) donne une seconde édition, revue, corrigée et augmentée, de la poudre du frère Côme et de celle de Dupuytren.

Nous transcrivons textuellement ces deux formules :

Poudre arsenicale n° 1.

Sang-dragon pulvérisé,	16	grammes.
Acide arsénieux porphyrisé,	8	—
Cynabre porphyrisé,	16	—
Poudre d'amidon,	10	—

Mêlez ces poudres pendant une demi-heure et conservez-les dans un flacon bouché à l'émeri.

Ici l'addition consiste seulement dans une certaine quantité de poudre d'*amidon*.

Poudre arsenicale n° 2.

Acide arsénieux porphyrisé,	6	grammes.
Calomel à la vapeur,	96	—
Sang-dragon pulvérisé,	10	—
Poudre d'amidon,	40	—

Mêlez ces poudres pendant une heure et conservez dans un flacon bouché à l'émeri.

Dans cette seconde formule, M. le docteur Massart a cru devoir ajouter du *sang-dragon* pour éviter l'absorption, et de l'*amidon* pour lier la pâte.

Nous n'avons pas besoin de dire qu'avant d'appliquer l'une ou l'autre de ces pâtes, on fera tomber préalablement,

(1) *Loc. cit.*, p. 224.

à l'aide de cataplasmes, les croûtes qui recouvrent les ulcérations.

Les vétérinaires ont depuis longtemps employé l'arsenic à l'extérieur ; c'est ainsi que nous voyons le *bain arsénieux* conseillé par Tessier pour combattre la gale invétérée des moutons.

Ce bain se compose de :

Acide arsénieux,	1,000 grammes.
Proto-sulfate de fer,	10 kilogrammes.

On met ces substances dans une chaudière contenant :

Eau,	94 litres.

On fait bouillir jusqu'à réduction au tiers, puis ensuite on ajoute autant d'eau qu'il s'en est évaporé.

Malgré ce que l'on a pu dire sur les combinaisons chimiques ayant lieu dans ce bain, il n'en résulte pas moins que le sulfate de fer n'est placé ici que comme précaution, comme préservatif, ce qui n'a pas empêché un habile vétérinaire de succomber, il y a quelques années, à une intoxication arsenicale, après avoir soigné des moutons galeux, en les immergeant dans ce bain.

Les dentistes ont aussi recours à l'arsenic dans certaines circonstances. C'est ainsi que l'association des chirurgiens-dentistes de Pensylvanie a mis à l'ordre du jour, dans la séance du 11 mars 1862, la question de l'emploi de l'arsenic en art dentaire (1).

Selon le docteur Flagg, cette substance est une des plus intéressantes de la pharmacopée du dentiste, puisque c'est en quelque sorte sur elle que repose la chirurgie conservatrice. Cependant il regrette que les praticiens ne soient pas plus d'accord et sur son mode d'action et sur son emploi.

Le docteur Buckingham a publié que le premier ouvrage

(1) L'*Art dentaire*, nouvelle série, numéro 8, août 1862, p. 244 et suiv.

qui a été présenté sur l'usage de l'acide arsénieux, comme destructeur de la pulpe dentaire, est du docteur Spooner, de New-York. Il ajoutait que le docteur W.-E. Ide, de Zanesvilde (Ohio), avait recommandé, dans le numéro de mars 1861 du Journal de Baltimore, un mélange caustique d'arsenic, de morphine et de créosote.

Au début de ses expériences, l'auteur employait trois parties d'arsenic unies à une d'acétate ou de sulfate de morphine ; la douleur provoquée par l'application était intolérable. Plus tard il prit parties égales de morphine et d'arsenic ; il en mettait 1[15 ou 1[20 de grain sur un bourdonnet de coton préalablement saturé de créosote : il recouvrait le tout de cire blanche, et le laissait en place pendant cinq ou six heures.

M. Buckingham a souvent employé l'acide arsénieux pur, qu'il disposait à la dose de 1[30 ou de 1[40 de grain sur une boulette de coton qu'il introduisait dans la dent, et qu'il y laissait demeurer 24 heures. Il essaya d'autres fois l'acide humecté de créosote ; d'autres fois encore, l'acide avec la morphine mélangée à l'eau ou à quelque huile essentielle ; mais la formule qu'il préfère, c'est l'acide arsénieux uni au sulfate de morphine par parties égales, et réduit en pâte par la créosote. Il veut que la pâte soit assez ferme pour la façonner en pilules de la grosseur d'une tête d'épingle, qu'il porte, au moyen d'un plombateur, directement sur le nerf dénudé.

L'arsenic métallique détruit la vitalité des tissus avec lesquels on le met en contact en proportion suffisante. Son action n'est pas celle d'un escarrotique franc ; il décompose les tissus animaux ; l'acide arsénieux, au contraire, les conserve. Mis en contact avec la pulpe dentaire, il détruit sa vitalité sans être aucunement absorbé par les autres parties. Si la pulpe est saine, une partie du caustique est emportée dans le torrent circulatoire, mais en si faible quantité, que le système ne saurait s'en ressentir.

M. Kingsbury (1) a réuni, dans le cours de sa vie, diverses formules qu'il livre à la publicité.

N° 1.	Arsenic,	3 parties.
	Acétate de morphine,	1 —

Cette formule est attribuée à S. Spooner.

N° 2. Trempez un bourdonnet de coton dans de l'essence de menthe poivrée, du laudanum et de l'alcool, puis plongez-le par un bout dans de l'acide arsénieux en poudre, et appliquez-le ensuite sur la pulpe. (J.-J. Greenwood.)

N° 3.	Acide arsénieux,	3 grains.
	Acétate de morphine,	2 —

Docteur Ide.

N° 4.	Arsenic,	9 grains.
	morphine,	3 —
	Créosote,	q. s.

pour faire une pâte.

N° 5.	Acide arsénieux,	aa P. E.
	Sulfate de morphine,	
	Créosote,	

avec 3 à 5 fois leur volume de conserve de roses.

N° 6.	Acide arsénieux,	30 grains.
	Sulfate de morphine,	20 —
	Créosote,	q. s.
N° 7.	Acide arsénieux,	aa P. E.
	Acétate de morphine,	

Mêlez ensemble et mettez dans une fiole sèche.

Quand on devra s'en servir, plongez-y un bourdonnet de coton humecté de créosote, en n'en emportant qu'environ 1|30 ou 1|40 de grain.

Tel est l'exposé rapide des connaissances médicales actuelles sur l'acide arsénieux employé à l'extérieur.

Il nous reste à présent à parler avec détail de la seconde

(1) Dental review.

partie, qui sera de beaucoup plus considérable et plus intéressante que celle que nous venons de traiter.

CHAPITRE III.

DE L'EMPLOI THÉRAPEUTIQUE INTERNE DES PRÉPARATIONS ARSENICALES.

Nous allons maintenant passer en revue les diverses affections du ressort de la pathologie interne, dans lesquelles les préparations arsenicales ont une incontestable efficacité. Il en est quelques-unes que nous négligerons nécessairement, parce que nous ne voulons pas demander à un médicament l'*impossible*, c'est-à-dire de tout guérir.

Le cancer interne sera du nombre de ces maladies dont nous ne parlerons pas. Nous ne croyons pas que la liqueur de Fowler, que la liqueur de Pearson, que l'arséniate de fer, que l'arséniate de soude, que l'arséniate d'ammoniaque, et même que l'arséniate d'or de M. Massart, guérissent le cancer de l'estomac, celui du foie, des intestins, etc. Nous ne dirons donc rien des efforts tentés dans ce sens, parce que, dans nos essais et dans ceux des autres, nous n'avons rien trouvé ni de bon, ni de consolant à signaler.

§ Ier.

Des préparations arsenicales dans les fièvres intermittentes.

Historique. L'usage interne de l'arsenic date à peine du XVIIe siècle.

Lange (Jean) (1) est un des premiers auteurs qui ait con-

(1) Epistolarum medicinalium volumen tripartitum denuo recognitum et dimidiâ suâ parte auctum. Hanov. 1605, p. 847.

signé dans ses ouvrages l'efficacité de l'arsenic contre les fièvres.

Quoiqu'il ait eu l'arsenic en horreur, Lemery (1) annonce cependant que ce poison est employé par le peuple dans le traitement de la fièvre quarte.

Nous devons ajouter à cette nomenclature Reinhard, de Soleure; Burckhard, de Bâle; Wepfer, qui, tout en blâmant l'usage de l'arsenic, annoncèrent ses bons effets pour combattre les fièvres intermittentes.

La plupart des médecins du XVIe, du XVIIe et même ceux du commencement du XVIIIe siècle, préconisèrent l'arsenic à l'extérieur, et le proscrivirent à l'intérieur, parce que c'était un poison énergique, dont la malveillance pouvait faire un criminel usage. Nous citerons parmi ces médecins Van-Helmont, Lentilius (Rosinus) (2), Camerarius, Zeller (3), et surtout Stahl (Georges-Ernest) (4), Wedel (George Wolfgang) (5) et Gohl (6). Ils reconnurent tous son efficacité dans les fièvres intermittentes, mais ils n'en conseillèrent pas moins de le rayer de la matière médicale.

Malgré les dissertations de ces savants et de beaucoup d'autres, qui voyaient avec horreur donner l'arsenic à l'intérieur, on ne put empêcher l'administration de ce remède contre les fièvres intermittentes, à la fin du XVIIe et au commencement du XVIIIe siècle. L'arsenic ne fut pas seulement prescrit par les médecins et chirurgiens civils, par les médecins militaires, mais il tomba dans le domaine des médicastres et des charlatans, et son usage devint po-

(1) Cours de chimie. Paris, 1675.
(2) In Eteodrom. med. pract. anno 1709. Stuttg., p. 998.
(3) Diss. de vino litharg. mangonisato. Tubing., 1704.
(4) Opus chim. phys. med. Hal. 1715, p. 448 et suiv.
(5) Diss. de arsenico. Iéna, 1719.
(6) Acta medicorum berolinensium in incrementum artis et scientiarum collecta et digesta, decas I, vol. III, p. 60.

pulaire en Italie, en France, en Pannonie et dans la Thuringe.

Jean-Adrien Slevogt (1), célèbre professeur à l'Université d'Iéna, et Melchior Frick, médecin à Ulm (2), sont au nombre des premiers médecins illustres qui défendirent vaillamment la cause de l'arsenic, vantèrent ses propriétés dans les fièvres intermittentes, et réduisirent ses détracteurs au silence.

Plusieurs médecins allemands, enhardis par l'exemple de ces praticiens, qui avaient employé l'arsenic avec avantage contre les fièvres intermittentes, se décidèrent bientôt à l'administrer sous diverses formes et à lui faire subir diverses préparations. On peut citer E. Buechner (3), Molitor (4), Keil (5), Bernhardt, Gmelin, etc., comme ayant fait un grand et sérieux usage de l'arsenic.

Plencitz père et fils, célèbres médecins autrichiens (6), achevèrent de fonder la réputation de l'arsenic comme fébrifuge. Plencitz père se servit de ce médicament pendant plus de quarante ans ; Plencitz fils l'employa également pendant un temps fort long. Ces deux praticiens donnèrent de l'arsenic à plusieurs milliers de malades atteints de fièvres tierces et de fièvres quartes. Ils n'observèrent *jamais* le moindre accident à la suite de cette médication, qui leur parut plus sûre et plus rapide que toutes celles qu'ils avaient déjà mises en usage.

Harles (7) s'étonne avec raison qu'un succès aussi écla-

(1) Diss. de arsenici modestâ excusatione. Iéna, 1719.

(2) Paradoxa de venenis, etc., etc. Augsbourg, 1710.

(3) Miscellanea physico-medica mathematica. Erford, 1728, page 1109.

(4) Diss. de febre continuâ malignâ et intermittente, etc. Heidelb., 1736.

(5) Med. chym. Handbüchlein, p. 63.

(6) Acta et observata medica. Vienne, 1783.

(7) De arsenici usu in medicinâ. Nuremberg, 1811.

tant n'ait pas porté la conviction parmi les médecins autrichiens et hongrois ; mais Stoerk, qui occupait à la cour un des premiers rangs, fit à l'arsenic une opposition formidable, parce qu'il avait observé deux faits malheureux.

Stoerk eut des imitateurs. Linné, Thilenius, Pyl, Deidier (1), Peyrilhe (2), Thibault (3), Hufeland, Horn, etc., s'élevèrent avec acharnement contre l'arsenic.

Personne ne contribua plus à populariser les propriétés de l'arsenic contre les fièvres et autres maladies intermittentes que le médecin anglais Thomas Fowler (4).

Les docteurs Arnold, Withering, Freer, adoptèrent la médication vantée par Fowler, et n'eurent qu'à s'en applaudir.

En même temps que Fowler, deux autres médecins de Londres, Robert Willan et Richard Pearson, à la tête d'hôpitaux considérables, ne contribuèrent pas peu à faire prévaloir l'usage de l'arsenic dans le traitement des fièvres intermittentes. Willan prétendait qu'il ne connaissait aucun remède plus sûr, plus efficace et plus facile à ingérer que la solution arsenicale de Fowler dans le traitement des fièvres intermittentes. Richard Pearson ne fut pas moins enthousiaste que Willan ; il employa avec grande habileté et fréquemment la solution de Fowler ; puis, un peu plus tard, il modifia cette formule et se servit d'une préparation à laquelle il donna son nom (liqueur de Pearson). A partir de ce moment, Pearson prescrivit sa liqueur, la regardant comme supérieure à la solution de Fowler, plus sûre et plus douce. Voici, du reste, ces deux formules :

(1) Consultations et observations médicales, t. II.
(2) Diss. acad. sur le cancer. Paris, 1773.
(3) In Recueil périod. de la Soc. de méd. de Paris. Février 1808.
(4) Medical reports on the effects of arsenic in the cure of agues remittent fevers and periodic headach. Londres, 1786.

Liqueur de Fowler.

Acide arsénieux. . .	1	partie.
Carbonate de potasse.	1	—
Eau.	100	—

On fait bouillir dans un matras pour opérer la dissolution ; on laisse refroidir, et l'on ajoute alors :

Alcoolat de mélisse. .	3	parties.
Eau distillée. . . .	s. q.	

Cette liqueur se donne à la dose de 5 à 20 gouttes, trois fois par jour.

Liqueur de Pearson.

Arséniate de soude cristallisé.	5	centigrammes.
Eau distillée.	30	grammes.

De 5 à 24 gouttes, trois fois par jour, dans de l'eau sucrée.

La confiance que Pearson avait dans sa préparation était si grande, qu'il ne craignit pas de l'employer chez un prince du sang royal, le duc d'York, atteint d'une fièvre intermittente qui s'était montrée rebelle au quinquina. La guérison du duc d'York contribua à populariser la liqueur arsenicale de Pearson.

Il était impossible que beaucoup de médecins anglais, américains, et même de praticiens exerçant dans les possessions anglaises de l'Inde, frappés du nom, de l'autorité des hommes qui avaient fait de si belles cures à l'aide de l'arsenic, ne recourussent pas à cette médication. Aussi Robert Jackson, Rush, Winterbottom, David Machliesh, Walker, William Currie, Georges Baker, Thomas Girdlestone, préconisèrent-ils l'arsenic comme un spécifique contre les fièvres intermittentes.

En France, l'usage de ce médicament se répandit beaucoup moins vite, surtout pour l'usage interne. Cependant

quelques praticiens audacieux ne craignirent pas de se livrer à de sérieuses expériences pour asseoir solidement leur opinion sur la valeur de cet agent médicamenteux. De ce nombre furent Louis Valentin, Fodéré (1), Desgranges (2), Bry, Lordat, Fauves (3), etc., etc.

Dans la haute Italie, les succès de Fowler et de Pearson firent grand bruit, et l'on vit Marrugi (4), Locatelli, Moscati, Botelli et surtout le professeur V.-L. Bréra (5), se décider franchement en faveur de ce fébrifuge et l'employer avec un immense succès.

Au commencement du XIX[e] siècle, les médecins allemands étaient encore sous l'empire de la crainte et de la terreur, à la pensée seule de recourir à l'usage interne de l'arsenic. Cependant quelques-uns furent assez courageux pour secouer le joug de toute idée préconçue et pour recommander, après essai préalable, l'emploi de ce médicament contre les fièvres périodiques. On peut citer, parmi eux, Arneman (6), Hahnemann, Oberreich, Vogel, Burdach, Gebel, Schaffer, Hecker, etc.

Depuis l'été de 1810, l'usage de l'arsenic contre les fièvres périodiques a entièrement prévalu à Berlin et dans les contrées voisines.

Les docteurs Hoffmann, Nasse, Fleischmann et Hagenbach furent unanimes à proclamer l'efficacité de ce moyen

(1) Essai de physiologie positive, t. III, p. 66 et suiv.

(2) Usage de l'arsenic dans la méd. int.; in Journal gén. de med. 1807, t. XXX.

(3) Rech. clin. sur les effets de l'arsenic dans le traitement des f. interm. Paris, 1804.

(4) Le malattie flatuose; op. fisico-medica. Napoli, 1787, t. II, p. 64.

(5) Annotazioni medico-pratiche sulle diverse malattie, trattate nella clinica medica di Pavie. Edit. secunda; Cremæ, 1806, t. I, p. 220 et suiv.

(6) Praktische arzneimittellehre. Edit. 3[e], p. 233 et suiv.

thérapeutique dans les fièvres périodiques simples ou rebelles.

De 1811 à 1842, en France du moins, les propriétés antipyrétiques de l'arsenic semblèrent complétement oubliées. Mais, à cette époque de 1842, un médecin militaire justement renommé, M. le docteur Boudin, fit paraître un ouvrage (1) qui causa une profonde sensation et donna lieu à un débat fort animé et fort passionné. Il n'est pas besoin d'ajouter qu'il se déclara chaud partisan de la médication arsenicale. Les expériences de ce praticien furent répétées avec succès en France, en Italie, en Corse, en Espagne, en Afrique, aux Antilles, en Amérique, etc.

Les formules de M. le docteur Boudin varièrent beaucoup ; enfin il s'arrêta à celle-ci, que nous avons nous-même adoptée et très-souvent employée :

Liqueur fébrifuge du docteur Boudin.

Acide arsénieux,	1 gramme.
Eau distillée,	1 litre.

Pour rendre la solution complète, il est indispensable de la soumettre à l'ébullition pendant environ une demi-heure. 50 grammes de cette solution représentent 5 centigrammes (1 grain) d'acide arsénieux. On ajoute partie égale de vin blanc ou rouge ou d'infusion de café.

On voit souvent des malades supporter parfaitement 5 centigrammes d'acide arsénieux au début du traitement, et cesser de tolérer cette dose deux ou trois jours après, quand la fièvre a cessé. La non-tolérance se manifeste par des nausées, de la céphalalgie, la diminution de l'appétit ; à un plus haut degré, elle se traduit par des vomissements,

(1) Traité des f. intermitt., et emploi thérap. des préparat. arsen. Paris, 1842.

de la diarrhée. Le médecin doit avoir soin de suivre les oscillations de la tolérance, pour lui adapter sa posologie. A mesure que la tolérance décroît, il faut aussi diminuer la dose, insister sur le fractionnement, et, au besoin, faire administrer le médicament par le rectum.

Injection intestinale fébrifuge :

Liqueur fébrifuge,	50 grammes.
Eau commune,	50 —

On se rappelle que la liqueur fébrifuge de M. le docteur Boudin contient 5 centigrammes d'acide arsénieux par 50 grammes de liquide.

Si M. Boudin a chanté les louanges de l'arsenic, il faut convenir qu'un certain nombre de médecins s'en sont déclarés les détracteurs les plus acharnés ; nous citerons entre autres MM. Salvagnoli (1), Gintrac père (2), Bally, Desportes (3), Espanet (4); les médecins militaires Champouillon (5), Jacquot (6), Cordier (7). Quelques journaux de médecine, notamment le Bulletin de thérapeutique, la Gazette médicale, etc., s'élevèrent aussi contre le nouveau fébrifuge. Mais que pouvaient ces efforts isolés, ces expérimentations insuffisantes, contre les faits nombreux qui de toutes parts se produisaient ? Que pouvaient prouver quelques centaines de revers contre huit ou dix mille succès?... Si le triomphe des idées émises par M. Boudin a été retardé par les tentatives de quelques critiques, il faut reconnaître qu'il n'en a pas été moins brillant et moins

(1) In Gazetta Toscana, 1843.

(2) In Journ. de méd. de Bordeaux, octobre 1845.

(3) Séance de l'Acad. royale de médecine du 19 août 1845.

(4) In Journ. des connaiss. médico-chirurg. 1er novembre 1849, p. 187.

(5) In Gaz. des hôpitaux du 30 mars 1850.

(6) In Gaz. méd. de Paris, n° du 4 janv. 1854, p. 7 et 8.

(7) In Gaz. méd. de Paris, n° du 11 janvier 1851, p. 19 et suiv.

complet pour cela. Du reste, MM. Masselot (1), Maillot (2), Despréaux (3), J. Bernard (4), Girbal et Fuster (5), Guéneau de Mussy (6), Saurel (7), Van Hengel (8), Leterme (9), Vérignon (10), Bernier (11), Bailly (12), Lemaitre (13), Caytan (14), Dassier (15), Zéroni (16), Miergues (17), Massart (18), Delioux (19), Joulin (20), Putin (21), Nérez (22), Vaulpré, Trapenard (23), Boudant, Isnard (24), Sistach, etc., etc., en France, ont apporté un contingent d'observations tellement imposant, qu'il a bien fallu se rendre à la vérité.

Il faut citer parmi les praticiens étrangers qui ont eu re-

(1) In Arch. gén. de méd., année 1846.
(2) In Gaz. méd. de Paris, septembre 1850.
(3) In Gaz. méd. de Paris, juin 1843.
(4) In Journ. de méd., juillet 1844.
(5) *Voir* séances de l'Acad. des sciences du 13 mai 1852 et de juillet 1855.
(6) Séance de l'Acad. royale de méd. du 19 août 1845.
(7) In Gaz. méd. de Montpellier, avril 1847.
(8) In Annales de la soc. de méd. d'Anvers, 1er sem. 1848.
(9) In recueil des travaux de la soc. méd. d'Indre-et-Loire, 1849.
(10) In Gaz. des hôpitaux, n° du 2 mai 1850.
(11) Séance de l'Acad. de méd. de novembre 1850.
(12) In Gaz. méd. de Paris, 1851, p. 236 et suiv.
(13) In Bull. gén. de thérap., t. XLI, 1851, p. 131.
(14) In Journ. de méd. et de chir. prat., année 1851, p. 123.
(15) Compte rendu des trav. de la soc. de méd., chir. et pharm. de Toulouse.
(16) Deutsche-Klinik, 2e semestre 1852.
(17) Revue thérap. du Midi, fév. 1853.
(18) In Gaz. méd. de Paris, 1853, p. 685.
(19) In Bull. gén. de thérap., t. XLV, p. 350, 1853.
(20) In Gaz. des hôpitaux, 1854, p. 450.
(21) In Gaz. des hôpitaux, 12 juillet 1859.
(22) Compte rendu des trav. de la soc. de méd. de Nancy, 1847-48.
(23) Rapp. gén. des trav. de la soc. des sciences méd. de Gannat, 1854-55.
(24) In Union médicale, 1860 et 1862.

cours à la médication arsenicale contre les fièvres intermittentes, M. le docteur Sawosslitzki, en Russie, et M. le docteur Sigaud, au Brésil. Mais il est un pays voisin du nôtre, l'Espagne, qui s'est signalé par la part intelligente et active qu'il a prise à la propagation de la médication instituée par M. le professeur Boudin.

Fernandez Trelles est considéré, dans ce pays, comme le médecin qui a fait les plus grands efforts pour arriver à faire accepter l'arsenic comme fébrifuge. Il fit de nombreuses expérimentations à l'hôpital général de Madrid. Son exemple ne tarda pas à être suivi par l'élite des praticiens espagnols, et MM. Linacero (1), Mate y Renedo (2), Elip (de Lerida) (3), Parada, dans l'Estramadure (4), Garza (d'Orense) (5), Pierre Espina (6), Leganes et de Capdevila (7), Rodriguez (8), firent paraître dans les journaux de médecine leurs remarques et leurs observations sur cet intéressant sujet. A cette longue liste il ne faut pas oublier d'ajouter M. Marcon y Salcedo (9), M. le professeur Bartorelo (de Cadix) (10), et enfin M. Garcia Lopez (11), qui a employé l'arsenic sur une large échelle, aussi bien sur les enfants que sur les adultes, et qui a obtenu des succès inouïs.

Nous avons pu, dans une période de huit années, administrer les préparations arsenicales à 394 fébricitants de

(1) Heraldo med., 3e année, p. 179 et 225, nos 106 et 119.
(2) Heraldo med., 3e année, p. 202, n° 113.
(3) Iberia med., 15 septembre 1858, p. 405.
(4) Siglo med., 1856.
(5) Siglo med., 11 mai 1856, p. 147.
(6) Chronica de los hospitales, 8 juillet 1857.
(7) Chronica de los hospitales, 1857.
(8) Espana medica, 15 janvier 1857, p. 20.
(9) Espana med., 15 février 1857, p. 67.
(10) Revista med., 1856.
(11) El porvenir medico, 30 novembre 1854.

notre clientèle et de notre pratique d'hôpital. Voici comment ces 394 cas sont répartis :

Fièvres intermittentes		quotidiennes,	286
—	—	tierces,	91
—	—	quartes,	17
			394

Chez ces 394 malades, les doses d'acide arsénieux ont toujours été assez considérables, puisqu'elles ont varié, comme nous le dirons dans un instant, entre trois et quatre centigrammes pris dans un espace de temps généralement très-court.

Nous avons toujours prescrit la solution arsenicale de M. le docteur Boudin, c'est-à-dire :

Acide arsénieux,	1 gramme.
Eau distillée,	1 litre.

Et nous n'avons jamais donné moins de 30 à 40 grammes de cette solution, d'emblée, avec addition de 25 grammes de vin rouge ; ce qui revient à dire que nous avons toujours débuté par 3 ou 4 centigrammes d'acide arsénieux, à moins que nous n'ayons eu affaire à de jeunes enfants.

1° *Fièvres intermittentes quotidiennes.*

Nous avons traité 286 fièvres intermittentes quotidiennes par les doses d'acide arsénieux sus-énoncées.

Chez 120 malades, nous avons employé un éméto-cathartique, parce qu'il y avait des signes manifestes d'embarras gastrique au moment où les malades ont été soumis à notre observation.

Chez les 166 autres, nous n'avons eu recours ni aux éméto-cathartiques, ni aux purgatifs, etc.

Tous ces 286 malades ont été bien nourris, *entraînés*.

Voici quel a été le résultat de nos observations :

Sur les 120 malades âgés de 12 à 46 ans, atteints de fièvre

intermittente quotidienne datant de 3 à 10 jours, et chez lesquels il y a eu des symptômes d'embarras gastrique, aucun n'a guéri par le fait seul de l'éméto-cathartique. Nous avons attendu, contrairement à ce que fait M. Boudin, que la fièvre se fût montrée de nouveau, pour administrer l'acide arsénieux, ne voulant pas qu'on pût nous reprocher d'avoir donné un fébrifuge à des malades que le vomi-purgatif avait peut-être débarrassés de leur fièvre.

Dès que l'accès était revenu, nous faisions préparer une potion avec 30 ou 40 grammes de *solution fébrifuge* ou de *solution minérale* (comme on voudra l'appeler), additionnée de 25 grammes de vin rouge, et une cuillerée à bouche était donnée toutes les heures. On en commençait l'administration dès que la fièvre était tombée, et on la continuait jusqu'à entier épuisement de la potion.

Si nous étions surpris par l'heure, qu'il restât seulement 5 à 6 heures avant l'accès à venir, nous donnions cette potion en trois fois, à une demi-heure ou à une heure d'intervalle.

Il est arrivé plusieurs fois que certains malades l'ont avalée tout d'un trait, sans en ressentir le moindre inconvénient.

Sur ces 120 fébricitants, la fièvre a disparu 103 fois :

Chez	47,	après	1	seule dose	d'acide arsénieux.
—	23	—	2	doses	—
—	12	—	3	—	—
—	8	—	4	—	—
—	4	—	5	—	—
—	9	—	6	—	—

Il n'y a jamais eu ni céphalalgie violente, ni diarrhée, ni coliques. Nous avons seulement noté chez 13 malades des pincements assez violents à la région épigastrique, pincements douloureux, qui ont persisté pendant 2 ou 3 heures.

Des 17 malades qui ont été infructueusement traités par l'acide arsénieux administré pendant neuf jours de suite,

sans que nous ayons osé dépasser 4 centigrammes, 11 ont été guéris par le sulfate de quinine.

Les 6 autres ont pris en vain et l'acide arsénieux, et le sulfate de quinine, et l'arséniate de quinine. Ils ont même été soumis de nouveau, après quelques jours de repos, et aux vomitifs et à l'arsenic, mais sans résultat avantageux. La fièvre s'est usée après un laps de temps qui a varié entre 40 et 57 jours.

Nous allons exposer, aussi brièvement que possible, quelques-unes de nos observations.

Obs. 1re. — Fièvre intermittente quotidienne datant de 9 jours. — Éméto-cathartique. — Potion vineuse avec 4 centigrammes d'acide arsénieux. — Guérison.

R... Jean, vigneron, âgé de 43 ans, fut pris, le 8 février 1862, d'un accès de fièvre intermittente quotidienne, auquel il ne fit pas très-grande attention, parce qu'il avait beaucoup été mouillé la veille. Il s'alita cependant, espérant que quelques tasses d'infusion de sureau bien chaude rétabliraient la transpiration et lui épargneraient une maladie.

Le 9 février et jours suivants, la fièvre ne discontinua pas de se montrer à peu près aux mêmes heures.

Le 14, voyant que la fièvre ne cédait pas, que le sureau ne faisait pas merveille, il nous fit dire de passer chez lui. Nous le vîmes vers 8 heures; la fièvre devait le prendre vers midi ou une heure. Il était très-abattu; la langue était saburrale, la soif vive, l'appétit à peu près nul, la bouche mauvaise. Il y avait aussi de la constipation depuis 5 à 6 jours.

Nous prescrivîmes un éméto cathartique composé de :

Sulfate de soude,	45 grammes.
Tartre stibié,	1 décigramme;

à prendre dans 3 tasses d'eau d'orge miellée, à demi-heure d'intervalle, dans la matinée.

L'accès du 14 fut reculé par cette énergique purgation, qui détermina 6 vomissements bilieux très-abondants et 8 garde-robes; mais il ne perdit rien de son intensité.

Le 15, la fièvre apparut comme d'habitude.

Le 16, comme la fièvre s'était montrée à peu près aux mêmes heures qu'avant le vomi-purgatif, nous prescrivîmes 4 centigrammes d'acide arsénieux dissous par l'ébullition dans 40 grammes d'eau distillée, avec addition de 25 grammes de vin rouge; cette potion vineuse devait être prise en 3 ou 4 fois, à une heure d'intervalle, au déclin de la fièvre : soupe grasse, côtelette de mouton grillée, vin.

Le 17, l'accès manqua complétement. R... n'avait pas souffert de la médication arsenicale. (Même prescription et même régime.)

Le 18, pas de fièvre. État très-satisfaisant : 3 centigrammes seulement d'acide arsénieux en solution.

Nous eûmes toutes les peines du monde à le décider à prendre, pendant encore deux jours, de l'arsenic à dose décroissante.

Obs. 2e. — Fièvre intermittente quotidienne.— Emèto-cathartique. — Administration pendant 2 jours de suite de 3 centigrammes d'acide arsénieux. — Guérison.

Berthault Antoine, 20 ans, cuisinier, scrofuleux, est entré à l'hôpital le 3 janvier 1863, pour une fièvre intermittente quotidienne dont il était atteint depuis 4 jours. Comme il présentait, à son arrivée, des phénomènes d'embarras gastrique, auxquels il est, du reste, sujet, nous lui avons fait administrer de suite un émétocathartique (30 grammes de sel d'Epsom et 1 décigramme de tartre stibié).

Berthault a eu 8 vomissements bilieux et 4 évacuations alvines très-abondantes, qui l'ont beaucoup soulagé. La fièvre a été retardée de plus de 6 heures, mais elle est cependant venue avec une grande violence.

Le 4, la fièvre a repris sa marche et son heure accoutumée.

Le 5, l'accès a été très-intense. Nous lui ordonnons 30 grammes de solution minérale avec addition de 20 grammes de vin rouge, à prendre par cuillerée d'heure en heure, à la fin de l'accès. Régime gras. Vin.

Le 6, la fièvre ne manqua pas; elle vint beaucoup plus tard, et fut bien moins violente. (Même prescription et même régime.)

Le 7, la fièvre fut coupée. (Même prescription et même régimé.)

Le 8, les accès ne se sont pas renouvelés. Pincements épigastriques très-intenses. Nous ferons faire sur la région épigastrique des frictions avec 4 grammes de laudanum de Rousseau, si ces douleurs se reproduisent. (20 grammes de solution minérale. Même régime.)

Le 9, les pincements épigastriques se sont faits sentir environ deux heures après l'ingestion de la première cuillerée de potion. Les frictions laudanisées ont semblé les calmer assez rapidement, car au bout d'une demi-heure la douleur était à peu près nulle. La fièvre n'a pas paru. (10 grammes de solution minérale.)

Le 10, réapparition des douleurs épigastriques, que le laudanum de Rousseau a presque aussitôt calmées. Etat très satisfaisant, du reste.

Le 11, Berthault sortait complétement guéri.

Obs. 3e. — Fièvre intermittente quotidienne.—Eméto-cathartique. — 4 centigrammes d'acide arsénieux pendant 4 jours de suite. — Guérison.

C... Léopold, 28 ans, d'une constitution athlétique, exerçant la profession de mécanicien, nous fit demander, le 6 décembre 1862, pour des accès de fièvre intermittente quotidienne, qui s'étaient déjà renouvelés quatre fois. A notre arrivée chez ce jeune homme, nous le trouvons couché et en proie à une fièvre violente ; il y a des symptômes d'embarras gastrique bien manifestes.

Nous ordonnons un éméto-cathartique, qui sera pris dès le lendemain matin. Tilleul, bouillon.

Le 7, à cinq heures du matin, sa femme lui administre son vomi-purgatif, qui a produit 6 évacuations alvines et 7 vomissements bilieux. La fièvre n'a pas cédé, elle a seulement été retardée.

Le 8, nous lui administrons 1 gramme de sulfate de quinine en 4 pilules. Potage. Bouillon. La fièvre ne manque pas.

Le 9, un second gramme de sulfate de quinine est prescrit et ingéré. La fièvre ne cède pas.

Le 10, un troisième gramme de sulfate de quinine ne parvient pas à couper la fièvre.

Le 11, nous nous décidons à prescrire 4 centigrammes d'acide

arsénieux en solution, avec addition de 25 grammes de vin rouge, et une alimentation aussi substantielle que possible. L'accès revient aux mêmes heures, et se comporte comme les jours précédents. (Même prescription, même régime.)

Le 12, la fièvre a paru plus tard que d'habitude; le frisson a été moins long, mais la sueur a été très-abondante. (Même prescription.)

Le 13, il y a eu un malaise qui ne s'est pas prolongé au delà de deux heures. (Même prescription. Régime très-riche. Vin.)

Le 15, l'accès a complétement manqué. C... se trouve tellement bien qu'il voudrait aller à ses travaux. (Même prescription.)

Les jours suivants, nous avons beaucoup de peine à faire comprendre à ce jeune homme, qui est cependant très-intelligent, que, s'il travaille trop tôt, il s'expose à être repris de la fièvre. Il se rend néanmoins à nos raisons, et consent à prendre l'acide arsénieux à dose décroissante, comme nous avons l'habitude de l'administrer dans des cas semblables.

Le 18, la guérison était parfaite, et depuis elle ne s'est pas démentie.

Telles sont quelques-unes des observations plus ou moins intéressantes de cette première série, observations que nous ne pouvions passer sous silence, malgré l'ennui et la fatigue qu'occasionne toujours la lecture d'un tel exposé de faits.

Les 166 autres malades atteints de fièvre intermittente quotidienne n'ont pris ni vomitifs ni purgatifs ; ils ont été soumis d'emblée à l'action, ou plutôt à l'influence de l'acide arsénieux.

L'âge de ces malades a varié de 10 à 67 ans.

Comme dans l'autre série, nous avons toujours commencé par 30 ou par 40 grammes de *solution minérale* ou *fébrifuge*, contenant 3 ou 4 centigrammes d'acide arsénieux.

148 malades sur 166 ont été guéris par la médication arsenicale :

107	ont été guéris après une première dose.				
21	—	—	—	deuxième	—
14	—	—	—	troisième	—
2	—	—	—	quatrième	—
3	—	—	—	cinquième	—
1	—	—	—	sixième	—
148					

18 fébricitants ont été réfractaires à l'action de l'acide arsénieux; 13 d'entre eux ont été guéris par le sulfate de quinine. 5 malades, traités en vain d'abord par l'arsenic, ensuite par le sulfate de quinine, et en dernier ressort par l'arséniate de quinine, ont gardé leur fièvre pendant un laps de temps qui a varié entre 43 et 65 jours.

Il n'y a pas eu, dans cette série de 166 fébricitants, plus d'accidents que chez ceux qui avaient été soumis aux évacuants. Nous avons cependant noté plus fréquemment peut-être cette *épigastralgie* assez douloureuse dont nous avons déjà parlé; elle s'est montrée chez 29 de nos malades. Nous avons encore pu constater, en cette circonstance, l'efficacité réelle des frictions avec le laudanum de Rousseau sur la région épigastrique pour faire cesser cette douleur.

Chez tous les fébricitants, comme nous l'avons déjà dit, et comme on a pu le voir par l'exposé de quelques-unes de nos observations, nous avons donné, après la disparition de l'accès fébrile, la même dose d'acide arsénieux que celle qui avait déterminé la suppression de la fièvre; puis nous avons prescrit cet agent médicamenteux à dose successivement décroissante.

Nous terminerons ce qui a trait aux fièvres intermittentes quotidiennes en rapportant quelques observations de guérisons empruntées à cette seconde série de malades.

Obs. 4e. — Fièvre intermittente quotidienne. — 4 centigrammes d'acide arsénieux dans une potion vineuse. — Guérison.

Blaise Joseph, 19 ans, teigneux, et par conséquent d'une faible constitution, est entré à l'hôpital le 7 mars 1862, pour une fièvre intermittente quotidienne dont les accès revenaient depuis quatre jours à heure régulière.

Une seule dose de 4 centigrammes d'acide arsénieux, pris dans une potion vineuse, a suffi pour le débarrasser de cette affection.

Le 9 mars, la fièvre n'étant pas revenue, on diminue d'un centigramme la dose de l'arsenic. Les jours suivants, on procède de la même façon, en retranchant toujours un centigramme de cette substance.

Obs. 5e. — Fièvre intermittente quotidienne. — 4 centigrammes d'acide arsénieux pendant trois jours. — Guérison.

T... Pierre, 28 ans, agriculteur, d'une très-vigoureuse constitution, a été pris, le 16 septembre 1859, d'un accès de fièvre intermittente de moyenne intensité ; il fut cependant obligé de rentrer chez ses parents et de se coucher.

Le lendemain, environ à la même heure, la fièvre se montra de nouveau, mais avec plus de violence que la veille.

Sa mère lui fit prendre une infusion de fleurs de bourrache, prétendant qu'il avait eu un *chaud et froid.*

Le 18, nouvel accès, encore plus fort que les précédents. On nous fit demander de passer chez ce malade. Lors de notre arrivée chez lui, nous le trouvâmes couché ; il était dans un état de transpiration très-abon ante. Il n'y avait pas traces d'embarras gastrique ; nous prescrivîmes de lui faire prendre, au déclin de son accès, et par cuillerée à bouche, d'heure en heure, la potion que l'on viendrait prendre chez nous à une heure déterminée. Nous fîmes donc préparer par notre pharmacien la potion avec 4 centigrammes d'acide arsénieux.

Nous avons insisté près du jeune malade et près de sa famille pour qu'on lui donnât et de la soupe et de la viande grillée et du vin. Ce régime fut bien accepté, et leur parut être de bon augure : les paysans ont tant horreur de la diète !

L'accès du 19 vint comme d'habitude, un peu moins long seulement. (Même prescription, même régime.)

Le 20, l'accès ne fut pas entièrement coupé ; il y eut encore du malaise et une transpiration abondante. (Rien de changé.)

Le 21, la fièvre manqua complétement, et le malade se regarda comme guéri.

Nous eûmes, à partir de ce jour, toutes les peines du monde à faire comprendre à la famille T... que cette guérison ne serait définitive et durable qu'autant que ce jeune homme consentirait à prendre pendant quelques jours encore la potion par nous prescrite, à dose successivement décroissante. Voyant notre ténacité et notre insistance, on consentit.

Le 25, la guérison était radicale.

Depuis cette époque, nous avons eu occasion de revoir souvent ce jeune agriculteur, et nous pouvons affirmer qu'il n'y a pas eu de récidive.

Obs. 6e. — Fièvre intermittente quotidienne. — Administration pendant cinq jours de 3 centigrammes d'acide arsénieux. — Guérison.

Le 26 mars 1862, Célestin Gobert, âgé de 20 ans, d'une magnifique constitution, apprenti charron, est entré dans une salle d'hôpital pour se faire traiter d'une fièvre intermittente quotidienne datant de trois jours.

Depuis six mois, ce jeune homme a éprouvé trois récidives, et cependant il a ingéré une assez grande quantité de sulfate de quinine. Nous nous décidons à recourir immédiatement à l'usage de l'acide arsénieux.

Le 27 mars, l'accès ayant été bien constaté, nous prescrivons une potion vineuse contenant 3 centigrammes d'acide arsénieux, un excellent régime, du vin.

Les accès du 28, du 29 et du 30 mars ne subissent aucune modification de l'administration de l'arsenic, qui fut cependant exactement donné.

Le 31, la durée de l'accès fut moins long. (Même traitement, même régime).

Le 1er avril, la fièvre fut presque insignifiante. (Rien de changé.)

Le 2 avril, l'accès manqua complétement. (Même prescription et même régime.)

Nous continuâmes, à partir du 3, à administrer l'acide arsénieux à dose décroissante, et le 6 avril Gobert rentrait dans sa famille.

Depuis cette époque (c'est-à-dire depuis plus d'un an), Gobert n'a pas eu de fièvre intermittente.

Nous en resterons là de ces observations. Nous dirons seulement que, sur les 251 guérisons obtenues, nous n'avons eu à noter que 14 rechutes, qui ont été ainsi réparties :

2 rechutes au bout de 3 semaines.
4 — — 2 mois.
5 — — 3 mois 1[2.
3 — — 4 mois.

Quelques doses d'acide arsénieux en ont *toujours* rapidement triomphé.

Que ressort-il de ce que nous venons de dire?

Nous le noterons sous forme de conclusions :

1° Les fièvres intermittentes quotidiennes, observées par nous dans un pays tempéré où ces fièvres sont endémiques, ont été très-heureusement influencées par l'acide arsénieux.

2° Cet agent médicamenteux peut rivaliser avec le sulfate de quinine.

3° Il guérit *aussi* rapidement et *plus* sérieusement que lui.

4° Le séjour à la chambre ou à l'hôpital n'a pas été plus prolongé chez les fébricitants traités par l'acide arsénieux que chez ceux qui sont habituellement soumis à l'action du sulfate de quinine. La plupart de nos malades ont été, en effet, guéris après une première ou après une seconde dose d'acide arsénieux; de sorte qu'on peut réellement dire que l'immense majorité de nos fébricitants eût pu vaquer à ses occupations le lendemain ou le surlendemain du jour où ils avaient été soumis à l'action de l'acide arsénieux.

5° Les rechutes sont bien moins fréquentes chez les fiévreux traités par l'arsenic que chez ceux qui ont pris du sulfate de quinine.

6° L'alimentation succulente infligée aux fébricitants empêche l'action toxique d'une portion très-notable de l'arsenic administré. Et cependant, avec quelques milligrammes d'acide arsénieux, nous n'avons pas eu les succès notés, même dans nos contrées, par quelques éminents observateurs.

7° Les vomitifs ou les éméto-cathartiques ne nous ont pas semblé avoir d'effet bien marqué, bien évident, ni sur la marche de la fièvre, ni sur l'action de l'arsenic ; car les malades qui n'ont pas été purgés ont guéri plus rapidement et en plus grand nombre que ceux qui l'ont été.

2° *Fièvres intermittentes tierces.*

Nous avons mis la médication arsenicale en usage chez 91 malades atteints de fièvres intermittentes tierces.

28 d'entre eux ont été soumis à l'action des éméto-cathartiques ;

63 ont pu s'en passer.

Sur le chiffre de 91 malades, nous avons obtenu :

83 guérisons ;
8 insuccès.
—
91

L'administration de l'acide arsénieux dans les fièvres intermittentes tierces a constamment eu lieu, contrairement à ce qui a été prescrit par certains auteurs, et entre autres par M. le docteur Massart (1), pendant les jours d'apyrexie.

Les doses d'acide arsénieux ont toujours été fixes, c'est-à-dire que nous n'avons jamais donné des quantités progressivement croissantes.

Examinons rapidement les deux séries de malades dont nous avons déjà parlé.

(1) *Loc. citato*, p. 353.

1re SÉRIE. — *Malades atteints de fièvre intermittente tierce, et chez lesquels l'emploi d'un éméto-cathartique a dû précéder l'administration de l'arsenic.*

Des 28 malades soumis à l'action des éméto-cathartiques avant d'être traités par l'acide arsénieux, 25 ont été guéris, et 3 ont été réfractaires à ce médicament.

Voici en quel laps de temps la guérison s'est effectuée : chez 17 malades, la guérison a eu lieu après 1 dose d'arsenic.

— 3	—	—	—	2	—
— 4	—	—	—	3	—
— 1	—	—	—	5	—

Les 3 malades réfractaires à l'acide arsénieux ont tous guéri avec une ou plusieurs doses de sulfate de quinine.

Tous les 28 malades ont pris la *potion vineuse fébrifuge* que nous avons déjà fait connaître. Tous ont été soumis à l'*entraînement*.

Leur âge a varié entre 16 et 53 ans.

Il n'y a pas eu le plus petit accident à noter.

Nous allons relater quelques-unes des observations que nous avons recueillies.

OBS. 7e. — Fièvre intermittente tierce ; — éméto-cathartique ; 4 centig. d'acide arsénieux dans une potion vineuse. — Guérison.

Ernest R..., âgé de 26 ans, sabotier, d'une vigoureuse constitution, est atteint, depuis le 1er juillet 1861, d'une fièvre intermittente tierce. Il a déjà eu trois accès, lorsqu'il se décide à venir nous demander conseil. Sa langue est blanche, l'haleine est fétide, la soif vive, l'appétit nul. En présence de ces phénomènes d'embarras gastrique, nous lui conseillons, pour le lendemain 7, un éméto-cathartique composé de 45 grammes de sulfate de soude et de 10 centigrammes de tartre stibié.

Ce vomi purgatif a produit d'abondantes évacuations, mais n'a pas empêché la fièvre de venir. Nous prescrivons pour le lendemain 8, jour d'apyrexie, 4 centigrammes d'acide arsénieux dans une potion vineuse de 60 grammes, une cuillerée à bouche toutes les heures ; côtelettes de mouton grillées, vin.

Le 9, la fièvre ne vint pas.

A trois reprises différentes, il prit tous les deux jours une potion avec une dose d'acide arsénieux décroissante.

Il put travailler le 10.

Le 15, il avait fini toute médication.

Obs. 8e. — Fièvre intermittente tierce; — émèto-cathartique ; — 4 centigrammes d'acide arsénieux en solution, continués pendant cinq jours. — Guérison.

Le sieur Pierre U..., tailleur de pierres, âgé de 47 ans, d'une très-robuste santé, malgré les excès alcooliques fréquents auxquels il se livre, fut pris de fièvre intermittente tierce bien caractérisée, avec symptômes d'embarras gastrique, le 1er mars 1862. Sa femme se préoccupa peu de ces accidents, et ce ne fut qu'au quatrième accès qu'elle nous fit appeler.

En présence de l'état saburral des voies digestives, nous prescrivîmes un émèto-cathartique composé de tartre stibié, 1 décigramme, sel d'Epsom, 45 grammes.

Le 9, le cinquième accès n'en éclata pas moins avec une grande violence ; il y eut même un peu de délire.

Nous conseillâmes une potion vineuse avec addition de 4 centigrammes d'acide arsénieux. Nous laissons à penser si elle fut bien accueillie par un ivrogne. Elle devait être prise le lendemain soir, par cuillerée à bouche, d'heure en heure. — Alimentation réparatrice, vin rouge.

Le 11, l'accès fut peut-être plus violent que celui du 9 ; il y eut encore du délire et beaucoup d'agitation. Même traitement et même régime.

Le 13, la fièvre ne parut pas le moins du monde influencée par la médication arsenicale. La femme V... commence à se plaindre du temps que cette maladie fait perdre à son homme et à murmurer contre notre médication. (Même prescription.)

Le 15, l'accès fut un peu moins violent et un peu moins long. Le délire ne reparut pas. (Même médication.)

Le 27, la fièvre fut presque insignifiante et consista en un frisson de quelques minutes de durée, un peu de chaleur et une sueur peu abondante. (Même traitement, même régime.)

Le 19, la fièvre manqua.

Le 20, une potion vineuse avec 4 centigrammes d'acide arsénieux. Du 22 au 30, ce malade continua à prendre tous les deux jours une potion avec des doses décroissantes d'acide arsénieux. La guérison s'est parfaitement maintenue.

2[e] Série. — *Malades atteints de fièvres intermittentes tierces, et chez lesquels on n'a pas employé d'émélo-cathartique avant l'administration de l'acide arsénieux.*

Des 63 malades atteints de fièvre intermittente tierce, et traités d'emblée par l'acide arsénieux à haute dose, 58 ont guéri, et 5 n'en ont obtenu aucun effet avantageux.

45 malades ont guéri après 1 dose d'acide arsénieux.
8 — — 2 — —
2 — — 3 — —
3 — — 4 — —
58

Les 5 malades réfractaires à l'action de l'acide arsénieux ont été traités par le sulfate de quinine. Sur ces 5 malades, 4 ont éprouvé de bons effets de la médication quinique. Un seul n'a pu être guéri ni par l'acide arsénieux, ni par le sulfate de quinine, ni par l'arséniate de quinine. Il est resté pendant 57 jours avec sa fièvre tierce.

Dans cette seconde série, il y a eu à noter, outre cette *épigastralgie* dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, une *céphalalgie* particulière, des *nausées* et des *vomissements* dus certainement à l'action de l'arsenic; mais tous ces accidents ont été excessivement légers, et ne nous ont jamais donné la moindre inquiétude.

Nous transcrirons ici quelques-unes des observations de la deuxième série.

Obs. 9e. — Fièvre intermittente. — 4 centigrammes d'acide arsénieux en potion. — Guérison.

Joseph M..., 29 ans, menuisier, d'une excellente constitution, est aux prises avec une fièvre intermittente tierce depuis le 28 juin 1860. Cette fièvre, qui s'est déjà montrée chez lui à plusieurs reprises, a été combattue par des doses, plusieurs fois répétées, de sulfate de quinine. La fièvre cédait alors pour quelques mois, mais raparaissait ensuite.

Nous sommes mandé chez lui pour la première fois le 3 juillet, pendant l'apyrexie. Son quatrième accès doit se présenter le lendemain 4, vers huit heures du matin. En effet, à notre visite du 4, qui a eu lieu à dix heures du matin, M... est en proie à un assez violent accès de fièvre. Il n'y a pas trace d'embarras gastrique.

Nous prescrivons pour le 5, au soir, 4 centigrammes d'acide arsénieux dans une potion vineuse de 65 grammes, à prendre par cuillerée d'heure en heure. Bon régime, vin.

Le 6, l'accès manqua. (Même prescription pour le 7.)

A partir du 9, M... prit l'acide arsénieux tous les deux jours, à doses successivement décroissantes.

Depuis cette époque, nous avons eu de fréquentes occasions de revoir cet homme, qui travaille pour nous, et nous avons acquis l'intime conviction qu'il n'a pas eu depuis plus de deux ans et demi un seul accès de fièvre intermittente. Ainsi donc, une seule dose d'acide arsénieux l'a débarrassé de la fièvre, et plusieurs doses successivement décroissantes l'ont affranchi des rechutes qui se montraient tous les 3 ou 4 mois.

Obs. 10e. — Fièvre intermittente tierce. — 4 centigrammes d'acide arsénieux en potion, continués pendant 4 jours. — Guérison.

M. Emile V..., 39 ans, rentier, d'une santé parfaite, cheveux châtain foncé, yeux noirs, est atteint d'une fièvre intermittente tierce depuis le 2 avril 1861.

Le 4, survient un second accès.

Le 6, un troisième accès se montre ; alors M. V... nous fait appeler. A notre arrivée, qui a eu lieu à trois heures du soir, nous trouvons ce malade en proie à une fièvre violente ; sa peau est encore sèche et brûlante; la soif est vive, la langue rouge et pointue. Il y a de plus de la céphalalgie sus-orbitaire. L'accès a commencé vers 11 heures du matin.

Nous prescrivons de la limonade ou de l'eau de groseille pendant et après la fièvre, et pour le lendemain nous formulons une potion vineuse avec 4 centigrammes d'acide arsénieux, à prendre par cuillerée d'heure en heure, à partir de 7 à 8 heures du soir.

Ce malade nous avait montré, dès qu'il eut reconnu qu'il était atteint d'une fièvre intermittente tierce, une grande répugnance pour les préparations quiniques, qui ne lui avaient jamais réussi sans lui occasionner d'affreuses douleurs d'entrailles, et il accepta avec reconnaissance la nouvelle médication que nous lui proposâmes.

Le 8, l'accès vint comme de coutume. Le malade, qui est fort intelligent, nous annonça que, 2 heures après l'ingestion de la première cuillerée de la potion arseniatée, il avait ressenti un mal de tête particulier, une sorte de constriction, de serrement au niveau des deux tempes ; que ce mal de tête s'était dissipé pendant le sommeil, qui avait été bon. Nous lui avions donné le conseil de manger environ une heure après la dernière prise de potion, et il s'était conformé à notre prescription, tout en trouvant cela fort insolite. (Même prescription pour le lendemain.)

Le 10, nouvel accès, en tout semblable aux autres. La céphalalgie causée par l'arsenic s'est fait sentir, mais a été moins vive que la première fois. (Même traitement, même régime.)

Le 12, un sixième accès éclate, quatre heures plus tard que le dernier, et sa durée ne dépasse pas trois heures et demie ; sa violence a été beaucoup moindre. (Mêmes moyens.)

Le 14, l'accès manqua, non pas tout à fait, car il y eut un malaise qui dura environ une demi-heure, et pendant lequel M. V... eut quelques frissons. (Mêmes moyens.)

Le 16, tout était rentré dans l'ordre.

A partir du 17, nous commençâmes à prescrire l'acide arsénieux à doses décroissantes, et, le 25, M. V .. avait fini toute médication.

La fièvre ne s'est pas manifestée chez lui depuis lors.

Nous n'abuserons pas plus longtemps de la patience de nos lecteurs, et nous ne multiplierons pas davantage les observations.

Certains auteurs ont affirmé que les fièvres intermittentes tierces étaient guéries en bien plus grand nombre et bien plus facilement par l'acide arsénieux que les fièvres intermittentes quotidiennes.

Y a-t-il réellement à ce sujet une différence aussi grande qu'on l'a dit? Nos chiffres répondent par la négative. Nous savons bien qu'ils ne sont pas assez nombreux pour faire loi; mais il ressort de nos observations que, dans les fièvres intermittentes quotidiennes et dans les fièvres intermittentes tierces, nous avons obtenu à peu près les mêmes résultats, et que, par conséquent, ces deux catégories de fièvres se trouvent, dans nos relevés, à peu près placées sur la même ligne.

3° *Fièvres intermittentes quartes.*

Nous n'avons pu expérimenter l'acide arsénieux que sur 17 malades atteints de fièvre intermittente quarte.

8 d'entre eux ont été guéris par les préparations arsenicales;
9 y ont été réfractaires.
——
17

Des 9 malades chez lesquels les préparations arsenicales ont échoué, 6 ont guéri par les préparations de quinquina; les 3 autres ont conservé leur fièvre pendant près de deux mois, et elle s'est pour ainsi dire usée, car ils ont inutilement ingéré et de l'acide arsénieux, et des préparations de quinquina, et de l'arséniate de quinine, etc., etc.

L'arsenic ne peut donc pas être regardé, par nous du moins, comme ayant une action puissante sur les fièvres intermittentes quartes. Il est vrai que notre chiffre est si

minime, qu'il serait peut-être plus convenable de suspendre notre jugement.

Des 8 malades atteints de fièvre intermittente quarte et guéris par l'acide arsénieux, aucun n'a pris d'éméto-cathartique.

2	ont été guéris	après	1	dose d'acide	arsénieux ;
3	—	—	2	—	—
1	—	—	4	—	—
2	—	—	5	—	—
8					

Chez plusieurs malades atteints de fièvre intermittente quarte qui ont pris de l'acide arsénieux, nous avons observé tantôt de la céphalalgie occasionnée par l'ingestion de la préparation arsenicale, tantôt des nausées et des vomissements et de la diarrhée, tantôt enfin de l'épigastralgie. Hâtons-nous d'ajouter que constamment ces accidents ont été légers.

L'âge de nos malades a varié entre 6 et 45 ans.

Nous rapporterons seulement ici une observation de fièvre intermittente quarte guérie par l'acide arsénieux.

Obs. 11e. — Fièvre intermittente quarte. — 4 centigrammes d'acide arsénieux pris pendant cinq jours consécutifs. — Guérison.

M. M..., 43 ans, négociant, d'un tempérament sanguin, yeux noirs, cheveux châtain foncé, fut pris de fièvre le 10 juillet 1860, à sept heures du matin. Il éprouva un frisson qui se prolongea pendant plus de deux heures; puis arriva le stade de chaleur, et enfin la sueur.

Les 11 et 12 juillet, M. M... n'éprouva pas le plus petit malaise, et vaqua à ses occupations, qui sont très-multipliées et très-sérieuses.

Le 13, à cinq heures du matin, il fut éveillé par un état de malaise fort grand; puis apparut un frisson qui se prolongea jusqu'à

huit heures du matin ; il eut ensuite les stades de chaleur et de transpiration.

Il nous fit appeler dans la matinée, et, lorsque nous le vîmes, il avait une chaleur sèche et brûlante, une soif vive, de la céphalalgie, de la douleur dans les membres, etc.; le pouls battait 128 fois par minute.

Nous lui conseillâmes, pour le 15 au soir, une potion vineuse avec 4 centigrammes d'acide arsénieux, à prendre par cuillerée toutes les heures.

Cette potion fut ingérée comme nous l'avions conseillé; elle donna lieu, dans le courant de la nuit, à des crampes d'estomac assez vives.

Le 18, au soir, M. M... reprit la même potion de la même façon. Nous lui avions, de plus, fait faire provision de 15 grammes de laudanum de Rousseau, afin de pratiquer une friction à la région épigastrique, si les crampes se produisaient de nouveau.

Le 19, la fièvre n'a subi aucune modification, ni dans sa violence, ni dans sa durée. L'épigastralgie s'est montrée, mais elle a été sensiblement atténuée par les frictions laudanisées.

Troisième potion arseniatée pour le 21, au soir.

Le 22, cinquième accès, un peu moins intense que les précédents; le stade de froid fut très-abrégé.

Quatrième potion pour le 24, au soir.

Le 25, la fièvre fut à peu près insignifiante. Il y eut plutôt des frissons passagers que du froid réel, puis un peu de chaleur suivie de moiteur à peine sensible.

Le 27, au soir, M. M... prit une autre potion avec 4 centigrammes d'acide arsénieux.

L'accès du 28 manqua complétement.

Le 30, ce négociant ingéra une autre potion vineuse avec 4 centigrammes d'acide arsénieux ; à partir du 2 août, il prit, tous les trois jours, dans la soirée, une potion, d'abord avec 3 centigrammes, puis avec 2, et enfin avec 1 seul centigramme d'acide arsénieux.

Après le 8 août, tout traitement fut interrompu, et la guérison fut solide.

Aucun des malades guéris de fièvre intermittente quarte par l'acide arsénieux n'eut de récidive.

Le nombre exigu de fièvres intermittentes quartes que nous avons eu à traiter à l'aide de l'acide arsénieux nous empêchera de faire quelques réflexions à la suite de ce paragraphe. On conçoit qu'il est impossible, avec un faisceau de faits si peu imposant, de tirer des conclusions ; aussi avons-nous jugé prudent et raisonnable de suspendre tout jugement et de laisser aux faits leur signification brute.

Nous allons terminer ce long chapitre sur les fièvres intermittentes par quelques remarques que nous avons faites, et par quelques inductions pratiques qui résumeront l'ensemble de tout le travail entrepris sur ce sujet.

Sur 394 malades atteints de fièvres intermittentes à type quotidien, tierce et quarte, nous avons obtenu :

342 guérisons ;
 52 insuccès.
———
394

Nous pouvons donc dire que nous avons guéri environ 84 0[0 de nos fébricitants.

Le sulfate de quinine nous eût-il donné des résultats meilleurs? Non. Nous eût-il donné des résultats aussi beaux? Non encore. Nous pouvons répondre ainsi en voyant ce qui se passe journellement dans nos contrées, et en interrogeant notre pratique et celle de nos confrères.

Avec l'acide arsénieux, nous avons eu *moins de récidives* qu'avec le sulfate de quinine. Des malades traités par la quinine et sujets à des récidives arrivant tous les trois ou quatre mois ont pu rester, après avoir été soumis à la médication arsenicale, pendant huit, dix mois, un an et même plus, sans que la fièvre se soit reproduite.

Nous n'avons remarqué que des accidents légers (crampes d'estomac, nausées, vomissements, diarrhée, céphalalgie).

Nous sommes donc tenté de regarder l'acide arsénieux comme devant suppléer avantageusement (nous ne disons

pas remplacer) le sulfate de quinine dans nos contrées tempérées. Il est évident qu'en thérapeutique, il ne faut pas d'exclusion, et que plus le médecin a de moyens à sa disposition, plus il est à même de faire du bien et de soulager ses malades.

Nous ne nous prononçons pas pour les fièvres des pays chauds ; nous ne parlons que de ce que nous avons vu.

Dans quelques cas, l'acide arsénieux a eu une action manifeste sur la rate, action qui lui a été positivement déniée par la plupart des observateurs ; nous devons en excepter toutefois MM. Néret, Frémy, Girbal et Fuster.

L'acide arsénieux nous a semblé agir aussi efficacement, aussi sûrement sur les fièvres quotidiennes que sur les fièvres tierces.

Nous manquons de faits suffisants pour bien apprécier l'action de l'arsenic sur les fièvres intermittentes quartes, et nos observations sembleraient en désaccord avec celles de MM. Rodet, Tessier et Dufour, qui ont vanté son efficacité contre ce type de fièvres, et l'ont reconnu de beaucoup supérieur au quinquina.

Il ne nous a jamais été donné d'employer l'acide arsénieux dans les fièvres pernicieuses. Nous avouons cependant en toute franchise que, malgré les effets héroïques de l'arsenic dans le traitement des fièvres intermittentes simples, nous n'oserions le mettre en usage dans les fièvres intermittentes pernicieuses qu'autant qu'il y aurait impossibilité absolue d'administrer le sulfate de quinine. Nous dirions alors : *Melius anceps quam nullum !*

M. le docteur Isnard (de Gémenos) a vivement insisté (1) sur les bons effets de l'acide arsénieux dans le traitement des accès pernicieux survenant soit chez des enfants auxquels on peut difficilement faire avaler les préparations amères de quinquina ou de sulfate de quinine, soit chez

(1) In Union méd. de Paris, année 1862, n. 77, 79, 81 et 85.

des sujets atteints depuis longtemps de fièvre intermittente rebelle au sulfate de quinine.

A quoi servent les vomitifs que nous avons parfois administrés à nos fébricitants ? Leur rôle est de débarrasser l'estomac et de faciliter la tolérance de l'arsenic. Nous n'avons jamais eu besoin d'y recourir pendant la durée du traitement arsenical, comme MM. Boudin et Fuster l'ont prescrit. *Jamais* nous n'avons administré l'arsenic avant de nous être assuré que le vomitif n'avait pas enrayé la fièvre intermittente. On ne peut donc, dans nos observations, contester la légitime influence de l'arsenic sur les fièvres, et rapporter les guérisons à l'éméto-cathartique.

L'alimentation réparatrice prescrite à nos malades, d'après les avis de M. Boudin, a pour but de parer à l'état de cachexie, d'anémie profonde, dans laquelle tombent souvent les fébricitants, et, de plus, d'annihiler en partie les effets toxiques des préparations arsenicales.

Les solutions arsenicales doivent généralement être préférées aux poudres, aux pilules, etc.

Nous devons insister sur l'importance, sur la nécessité même du *fractionnement* des doses d'arsenic, fractionnement que nous avons toujours employé, que nous recommandons instamment, car il amène presque constamment la *tolérance*, condition indispensable pour la guérison.

On peut, en général, évaluer :

Que 1 centigramme d'acide arsénieux équivaut à 33 centigrammes de sulfate de quinine ;

Que 2 centigrammes d'acide arsénieux équivalent à 65 centigrammes de sulfate de quinine ;

Que 3 centigrammes d'acide arsénieux équivalent à 1 gramme de sulfate de quinine, etc., etc.

Nous terminerons là ce que nous avions à dire des fièvres intermittentes. Nous reconnaissons nous être trop étendu, peut-être, sur ce sujet, et nous ne pourrons donner autant de place aux autres maladies dans lesquelles l'arsenic a été

conseillé. Mais on nous pardonnera, nous l'espérons, en songeant que c'est précisément la question de l'efficacité de l'arsenic dans les fièvres intermittentes qui a été le plus débattue, le plus controversée.

Puisse notre travail avoir suffisamment démontré que l'arsenic est réellement une médication héroïque dans le traitement des fièvres intermittentes qui règnent dans les climats tempérés !...

§ II.

Névralgies périodiques.

Nous venons de constater l'efficacité des préparations arsenicales dans le traitement des fièvres intermittentes. Il était impossible de ne pas penser à essayer ce mode de traitement en présence de ces névralgies périodiques qui sont quelquefois si rebelles, même à l'action du sulfate de quinine.

Fowler avait déjà noté l'utilité merveilleuse de l'arsenic dans le traitement de la névralgie périodique, et, dans son ouvrage, il rapporte sept cas de guérison de cette douloureuse maladie.

Hoffmann (1) dit qu'un homme de 49 ans éprouvait depuis un certain temps une céphalée périodique qui revenait tous les matins à sept heures, et durait jusqu'à une heure de relevée ; l'intensité des douleurs était telle, que le malade entrait dans un délire furieux. C'était en vain que l'on avait mis en usage l'opium, la valériane, l'ammoniaque et d'autres moyens. On ajouta enfin de l'élixir arsenical à l'infusion de valériane et de *calamus aromaticus*, et ce mal opiniâtre fut détruit en un jour.

Le docteur Alexander (2) a raconté aussi l'histoire d'une

(1) Harles, loc cit., p. 331.
(2) In Revue médicale française, mai 1828.

céphalalgie nerveuse durant depuis longues années, et qui fut guérie par l'arsenic.

Un praticien très-distingué, M. le docteur J. Délioux, médecin en chef de la marine et premier professeur à l'École de médecine navale de Toulon (1), a constaté que l'arsenic exerce une influence positive sur les retours périodiques des névralgies. « Mon expérience personnelle m'autorise, dit-il, à le classer parmi les agents anti-périodiques les moins douteux. Si même on préjugeait de ses propriétés thérapeutiques d'après ses propriétés physiologiques, à le voir déprimer le pouls et abaisser la chaleur animale, on serait tenté de le considérer comme plus essentiellement fébrifuge que la quinine, qui élève la caloricité et suscite des phénomènes de stimulation propres à justifier l'opinion des expérimentateurs qui la placent au nombre des agents hypersthénisants. Cependant l'arsenic, comme la quinine, n'est qu'un fébrifuge relatif et sans portée sensible sur l'accès actuel ; il n'agit, lui aussi, que sur l'accès à venir. Je dois même ajouter que, dans mes expériences, j'ai trouvé son action fébrifuge inférieure à celle du sulfate de quinine ; mais, en revanche, je l'ai vu balancer l'influence de l'alcaloïde du quinquina, et la surpasser souvent en présence des accès névralgiques. Dans plusieurs cas de cette nature, je l'ai vu enlever si rapidement et si complétement les retours périodiques de la douleur, que j'ai été amené, sinon à le préférer exclusivement, du moins à l'employer en première ligne contre les névralgies intermittentes. Je pourrais, à l'appui, citer des observations concluantes, relevées en assez grand nombre à Rochefort, et quelques-unes récemment encore à l'hôpital maritime de Cherbourg.

» Voici, pour exemple, l'une des plus saillantes :

(1) In Bull. gén. de thérap., p. 294 et 295, t. XLV, 1853.

» M. N..., adjudant sous-officier au 2e régiment de marine, était atteint depuis un mois d'une céphalalgie à accès quotidiens, lorsqu'il entra dans mon service à l'hôpital de Rochefort. Le sulfate de quinine avait été employé sans aucun succès ; je repris pourtant ce médicament, qui échoua radicalement comme par le passé, et la douleur périodique persista avec une extrême intensité. Aussitôt que le malade fut soumis à l'usage de l'acide arsénieux, à la dose de 2 centigrammes, la céphalalgie s'amenda, et, au jour du troisième accès depuis le début du traitement, la douleur disparut sans retour. L'acide arsénieux fut continué pendant quelques jours, suspendu pendant une semaine, repris encore préventivement la semaine suivante.

» J'ai revu M. N... plus d'une année après sa sortie de l'hôpital ; il ne lui était point survenu de récidive.

» Dernièrement, à Cherbourg, j'ai traité de la même manière et avec le même résultat trois névralgies faciales intermittentes ; dans deux cas, 5 centigrammes d'acide arsénieux ont suffi pour décider la cure, en n'employant à chaque dose que 1 centigramme.

» Dans le troisième cas, plus opiniâtre et plus rebelle, j'ai prescrit concurremment, à l'intérieur des pilules de valérianate de zinc et de belladone, et à l'extérieur des frictions belladonées opiacées ; médication qui a sans doute concouru à la guérison, mais qui seule eût été insuffisante, car la névralgie n'a cédé complétement qu'après l'emploi de l'acide arsénieux, dont il a été consommé en sept jours 10 centigrammes. »

Nous avons nous-même eu dix-neuf fois occasion d'employer l'acide arsénieux dans des névralgies périodiques, et nous avons obtenu les plus beaux succès. Chez neuf de nos malades, on avait eu recours en vain aux préparations de quinquina d'abord, et l'acide arsénieux a triomphé de ces accidents.

Voici l'un de ces cas :

Mme C..., dont nous avons déjà eu occasion de parler en indiquant l'efficacité de l'arsenic dans les fièvres intermittentes, est sujette à des accès de névralgie faciale pour lesquels elle a été soumise aux préparations de quinquina à plusieurs reprises déjà.

Le 17 septembre 1862, elle nous fit demander, et nous avoua qu'étant tourmentée de sa névralgie, qui occupait tout le côté gauche de la face, elle avait été chez M. Bourreau, son pharmacien, qui lui avait délivré plusieurs doses de sulfate de quinine, lui affirmant que cela la guérirait.

Instruit, par l'insuccès de ce précieux agent, sur la nature de la névralgie de cette femme, je fis la prescription suivante :

Acide arsénieux,	10 centigrammes.
Eau distillée,	100 grammes.

Faites bouillir pendant une demi-heure ; remplacez par de l'eau distillée la quantité d'eau qui se sera évaporée, et divisez en trois flacons égaux.

Chaque flacon sera bu dans la journée, par cuillerée à bouche mêlée avec une cuillerée de vin rouge pur. On prendra une cuillerée toutes les deux heures, dès que l'accès de névralgie sera moindre ; car il restait une petite douleur sourde d'un accès à un autre.

Les premières cuillerées amenèrent un état de malaise, un état nauséeux, qui finit par se calmer.

Le 18, l'accès fut moins long et moins violent. Mme C... commença l'usage de sa seconde dose d'acide arsénieux. Cette seconde bouteille fut bien tolérée ; bonne nourriture.

Le 19, l'accès fut insignifiant.

Prendre la troisième dose d'acide arsénieux.

Le 20, la névralgie était guérie.

Par mesure de prudence, Mme C .. prit, pendant huit jours, une pilule, matin et soir, de 2 milligrammes d'acide arsénieux.

La guérison s'est maintenue depuis lors.

Nous en resterons là de ces citations et de ces exemples. Il est suffisamment démontré que dans *les névralgies périodiques* les préparations arsenicales font merveille.

§ III.

De quelques autres maladies intermittentes.

Manie intermittente.

L'antipériodique par excellence, le sulfate de quinine, a été fréquemment mis en usage contre la manie intermittente, et quelquefois avec succès. Nous l'avons, pour notre part, employé plusieurs fois avec de bons résultats. Cependant un aliéniste distingué, M. Moreau, qui a eu occasion d'y recourir dans maintes circonstances chez des aliénés, confesse n'en avoir jamais obtenu de succès définitif, de quelque manière et à quelque dose qu'il l'ait administré. Aussi a-t-il substitué au sulfate de quinine les préparations arsenicales, qui lui ont paru avoir, dans ce cas, un effet beaucoup plus sûr, et auxquelles il déclare être redevable de plusieurs guérisons. L'une d'elles, fort remarquable, a été publiée dans la *Gazette des Hôpitaux* (septembre 1856).

La voici en quelques mots :

Un jeune homme de 21 ans, à la suite de divers accidents, fut pris le 17 décembre 1855, à 4 heures du soir, après deux ou trois jours de prodromes consistant en quelques désordres intellectuels, d'un accès de manie aiguë. Il fut transporté à l'hôpital Lariboissière, où il resta deux jours dans un état de délire aigu, avec prédominance d'idées religieuses.

Deux jours plus tard, c'est-à-dire le 19 décembre, il fut transporté à Bicêtre, dans le service de M. Moreau. Il éprouvait des illusions de la vue, croyait voler dans les airs, et se livrait à une foule d'actes extravagants qui nécessitèrent l'emploi de la camisole de force. Le repos, les

bains, un régime tonique amenèrent une rémission des symptômes, et, douze jours après son explosion, l'accès s'est calmé. Le malade a quitté Bicêtre le 5 janvier 1856.

Le 13 janvier, étant à la campagne chez sa mère, il eut un nouvel accès de folie, sur lequel on n'a pu avoir que des renseignements incomplets. Cet accès ne dura que quatre à cinq jours.

Vers la fin du mois de janvier, le malade, qui commençait à éprouver de nouveau ce bien-être précurseur d'un nouvel accès, se décide, de son propre mouvement, à revenir à Paris. Sur la route, il commet des extravagances, et, à peine rentré à Paris, il est en proie à un violent accès, qui le fait ramener à Bicêtre le 2 février. La raison a repris son empire cinq à six jours après.

A partir de ce moment, une surveillance des plus attentives a permis de suivre pas à pas la marche de la maladie, et d'établir d'une manière rigoureuse son caractère périodique. Le malade, mis au régime du sulfate de quinine, en prend 50 centigrammes par jour, durant la rémission des accès, qui se prolonge habituellement pendant une période de dix à douze jours. Passé ce terme, les phénomènes précurseurs commencent à se manifester ; une mobilité excessive de la physionomie, une tuméfaction légère, un tremblement nerveux des lèvres, sont les premiers indices de l'accès qui va commencer.

Le lendemain, le malade, agité, d'une gaîté insolite, ne peut plus rester en place ; il devient bientôt nécessaire d'employer la contrainte, l'accès étant pleinement développé. Une agitation maniaque, des grincements de dents, l'accélération du pouls en sont les principaux symptômes.

En résumé, un premier accès a eu lieu le 17 décembre ; le deuxième accès s'est manifesté le 13 janvier ; le troisième, le 2 février ; le quatrième, le 22 du même mois ; le cinquième, le 16 mars. Chaque accès a duré environ quatre à cinq jours : c'était ordinairement le septième jour que le

malade était remis en liberté. La période d'intermittence a donc varié de dix-neuf à vingt-six jours; elle a été en moyenne de trois semaines.

Le 5 avril, les divers moyens de traitement mis en usage contre le retour périodique des accès étant jusque-là restés sans efficacité, M. Moreau fit pratiquer, dès l'apparition des symptômes précurseurs, une large saignée de 500 grammes, et le lendemain, les accidents ayant marché, on appliqua des ventouses de manière à retirer une nouvelle quantité de sang égale à la première.

L'accès n'en fit pas moins explosion le 7 avril, mais son intensité fut un peu amoindrie, et la durée sensiblement abrégée.

Le 27 avril, malgré deux saignées de 500 grammes coup sur coup, le malade n'en est pas moins retombé dans un accès qui a duré deux jours. On renonce à l'emploi de la saignée, pour la remplacer par le haschisch à la dose de dix centigrammes.

Le 10 mai, nouvel accès de trois jours de durée, après quinze jours seulement de rémission. Le haschisch n'a donc eu pour effet que d'abréger la période d'intermittence.

Le 16 mai, on commence à administrer une potion arsenicale (liqueur de Pearson) à la dose de vingt-cinq gouttes dans un julep.

Ce médicament n'ayant pas tardé à produire des symptômes intestinaux, il a fallu en réduire la dose à vingt gouttes.

Le 2 juin, retour des accidents habituels. La potion arsenicale est de nouveau administrée jusqu'au 9.

Le 9 juin, cessation brusque de tout désordre mental. Le malade demande avec instance sa sortie. Après quinze jours d'observation, son état mental étant excellent, on lui accorda sa sortie.

Le 3 août, on a eu des nouvelles de ce jeune homme,

et l'on a su que la guérison s'était parfaitement maintenue.

Douleur insupportable revenant tous les soirs à la même heure et siégeant au tiers inférieur de la jambe gauche ; acide arsénieux ; guérison.

Le 3 février, Mlle E... N..., âgée de 37 ans, rentière, fut prise d'une douleur intolérable au tiers inférieur de la jambe gauche, et cette douleur se montra, sans cause connue, vers sept heures du soir. Cette demoiselle, qui est d'une excellente santé, est parfaitement réglée ; elle n'a jamais eu ni douleurs névralgiques, ni douleurs rhumatismales, ni fièvres intermittentes.

Cette douleur dura pendant trois heures environ, puis elle disparut, laissant dans la partie inférieure de la jambe et dans le pied un certain engourdissement ; la nuit fut bonne, et, le lendemain matin, Mlle N... ne se ressentit de rien.

Le 4, à 7 heures du soir, cette douleur revint avec une effroyable intensité ; elle arrachait des cris à la malade. Le médecin de cette demoiselle fut mandé ; il conseilla des frictions calmantes avec le baume tranquille et le laudanum de Rousseau.

Le 5, apparition de la même douleur à la même heure, et plus violente peut-être encore que les jours précédents. Le médecin fut appelé de nouveau ; il conseilla un vésicatoire volant entourant tout le bas de la jambe. On exécuta sa prescription.

Le 6, la douleur revient à la même heure avec la même intensité. On panse le vésicatoire avec un centigramme de chlorhydrate de morphine. La durée de la douleur n'en est point abrégée.

Le 7, même phénomène ; même atroce douleur.

Le médecin propose le sulfate de quinine à la dose de 75 centigrammes, dès que la douleur aura disparu.

Le 8, malgré l'ingestion des 75 centigrammes de sulfate de quinine, la douleur reparut à la même heure. Le médecin conseille un gramme de cette substance avec addition de 3 centigrammes d'extrait gom. d'opium pour le lendemain matin.

Le 9, la douleur ne fit pas défaut.

Malade et médecin étaient fort embarrassés.

Nous eûmes, dans la journée du 10, l'occasion de voir une intime

amie de cette demoiselle ; elle nous parla de la singulière maladie de Mlle N... ; elle nous raconta tout ce qu'on lui avait fait, insistant pour savoir si cela deviendrait grave, et s'il y aurait possibilité de la délivrer d'une si abominable souffrance. Nous répondîmes qu'il y avait moyen de la débarrasser assez promptement peut-être de cette névralgie, mais que nous ne ferions rien sans nous être entendu avec le médecin traitant, dont nous connaissions la très-grande susceptibilité.

L'accès du 10, celui du 11 se firent sentir comme d'habitude. La famille demanda une consultation. Le médecin y consentit et proposa M. le docteur X... ; on lui répondit qu'on désirait que nous vissions la malade avec lui. Il accepta.

Le 12, à 10 heures et demie du matin, nous nous rencontrâmes chez Mlle N... Notre confrère nous expliqua tout ce qu'il avait fait, et nous approuvâmes. Mais, en présence de la persistance de cette douleur, il fallait s'adresser à d'autres médicaments. Nous lui proposâmes l'arsenic. Il se récria sur le danger de ces préparations, sur leur peu d'efficacité, etc. Nous lui dîmes alors que nous endossions *seul* la responsabilité de cette médication, s'il la redoutait tant ; que nous étions habitué à manier tous les jours cet agent médicamenteux, et que nous étions, par conséquent, très-exercé et très-tranquille.

Il nous laissa faire. Nous prescrivîmes de suite une potion ainsi composée :

Acide arsénieux,	3 centigrammes.
Eau distillée,	45 grammes.

Faire bouillir pendant une demi-heure dans une casserole de porcelaine, puis ajouter :

Vin rouge,	20 grammes.
Teinture de cannelle,	6 gouttes.

Une cuillerée toutes les heures.

L'accès du 12 fut insignifiant. La potion ne causa qu'un peu de céphalalgie.

A 8 heures du soir, notre confrère constata l'amélioration. Même potion pour le lendemain matin.

Le 13, à 9 heures du soir, nous revoyons ensemble cette malade. La guérison était parfaite. Nous conseillâmes pendant 5 à 6 jours

l'arsenic à doses décroissantes, pour assurer la guérison, qui du reste ne s'est pas démentie.

Toux sèche revenant tous les soirs à la même heure. — Acide arsénieux ; guérison.

M. L... D..., 26 ans, clerc de notaire, vint nous consulter, le 16 septembre 1860, pour une petite toux sèche qui se manifestait tous les soirs entre 9 et 10 heures, et qui durait environ 4 heures sans relâche. Cette affection datait déjà d'une quinzaine de jours, et le malade, s'étant adressé à un pharmacien de ses amis, avait ingéré force loochs, pâtes de lichen, de guimauve, de Régnaud, etc., sirops de toute sorte, et rien n'y avait fait. Il était désolé.

Nous examinâmes attentivement sa poitrine et n'y découvrîmes rien d'anormal.

M. D... n'a jamais été malade; il n'a point eu de fièvres intermittentes ; il n'est point sujet à s'enrhumer ; il n'y a point de phthisiques dans sa famille. Il n'a jamais fait de grands excès. L'appétit est bon, la soif ordinaire ; les selles sont régulières ; le pouls n'est point fébrile, il bat 70 fois par minute. Les traits sont un peu altérés, ce qu'on peut expliquer par la privation du sommeil.

La toux est sèche et revient par quintes se succédant à un très-court intervalle.

Notre parti fut vite pris ; nous conseillâmes à ce jeune homme de rester chez lui le mardi 17 septembre, et de prendre, dès le matin, une cuillerée à bouche, toutes les heures, d'une potion que son pharmacien lui délivrerait et que nous formulâmes ainsi :

Acide arsénieux,	4 centigrammes.
Eau distillée,	45 grammes.

Faire bouillir pendant une demi-heure environ, puis ajouter :

Vin vieux rouge,	25 grammes.
Teinture de cannelle,	8 gouttes.

L'accès du soir ne vint pas.

Les jours suivants, nous fîmes continuer cette même médication, à dose décroissante.

Depuis cette époque, nous avons eu occasion de revoir plusieurs

fois M. D...; il n'a jamais rien éprouvé de semblable, et sa guérison s'est maintenue.

Urticaire affectant le type tierce, apparaissant toujours à la même heure. — Acide arsénieux en pilules ; guérison.

Anatole de C..., âgé de 13 ans, d'une très-bonne constitution, a eu, depuis qu'il est allé, en 1860, passer les vacances à R..., dans le château de son père, quelques accès de fièvre intermittente quotidienne qui ont rapidement cédé à de petites doses de sulfate de quinine.

Le 18 juin 1861, sans cause connue, vers 2 heures du soir, il eut d'affreuses démangeaisons, et il vit, non sans effroi, que son corps était couvert d'énormes plaques ressemblant à des morsures de puce : ces plaques naissaient à mesure qu'il se grattait.

A 6 heures, tout était rentré dans l'ordre.

Le 19, rien de semblable ne se montra.

Le 20, à 2 heures, les mêmes plaques d'urticaire apparaissent et durent encore jusqu'à 6 heures.

Mme de C... nous conduit son fils, et nous constatons, d'après ses explications, qu'il a une fièvre ortiée tierce, ou un simple urticaire revêtant la forme tierce. Nous l'engageons, du reste, à laisser son fils couché le 22 vers 2 heures, afin de pouvoir examiner et constater de quoi il s'agit.

Le 22, les plaques se montrent à l'heure accoutumée; elles sont précédées et accompagnées de démangeaisons. Mais il n'y a ni frisson, ni chaleur, ni sueur, en un mot, rien qui dénote un état fébrile. L'estomac et le reste des voies digestives sont en très-bon état.

Nous prescrivons :

Acide arsénieux,	3 centigrammes.
Sucre de lait,	50 id.
Conserve de roses,	q. s.

pour 9 pilules.—3 par jour : une toutes les heures le 23, jour intercalaire, dans la soirée.

Le 24, l'urticaire fit à peu près défaut. Il y eut seulement quelques plaques sur les cuisses.

Le 25, au soir, 3 autres pilules.

Le 26, la guérison était effectuée.

Les 27, 29 juin et 1er juillet, M. Anatole prit une pilule d'acide arsénieux le soir en se couchant; la guérison persista.

Ces faits sont assez significatifs, assez probants, pour asseoir la propriété anti-périodique de l'arsenic. Nous passerons donc à l'examen de l'efficacité de cette substance dans certaines autres affections.

§ IV.

Névralgies.

Nous avons parlé tout à l'heure des névralgies périodiques, et nous avons vu que les préparations arsenicales pouvaient leur être opposées avec succès. Il nous reste à dire maintenant quelle est l'influence de l'arsenic sur les névralgies continues ou rémittentes. Eh bien, nous pouvons de suite poser en principe que l'arsenic réussit, est efficace dans tous les types des névralgies, et affirmer que, quoique généralement plus prompte et plus décisive dans les névralgies périodiques, son action est encore très-manifeste, très-certaine même dans les névralgies continues.

M. le docteur Cahen, médecin de l'hôpital israélite fondé à Paris par M. de Rothschild, a fait prendre de l'arsenic, et *toujours avec succès*, à 65 personnes atteintes de névralgies (1).

Voici comment se décomposent ces 65 cas :

(1) In Journ. de méd. et de chir. pratique, n° d'octobre 1863, p. 453.

Névralgie faciale,		35
—	sciatique,	8
—	intercostale,	4
—	épigastrique,	14
—	otique,	2
—	dentaire,	2
	Total,	65

M. le docteur Isnard, de Marseille, a été à même d'observer des faits semblables, et le remarquable ouvrage qu'il vient de publier (1) en renferme la preuve.

Nous avons nous-même eu maintes fois l'occasion de prescrire l'arsenic dans certaines névralgies continues, et nous avons souvent eu lieu de nous en applaudir.

1° *Névralgie faciale.* Il est incontestable et hors de doute que les névralgies de la tête et du cou, et en particulier celles du trifacial, sont de beaucoup les plus fréquentes et celles qui sont le plus difficilement supportées, par suite des atroces douleurs qu'elles occasionnent.

Lorsque, dans ces névralgies, l'opium, la belladone, la morphine, l'atropine, le chloroforme, employés en topique et à l'intérieur, n'ont produit aucun effet sensible; lorsque le sulfate, le valérianate ou l'arséniate de quinine ont échoué, il nous reste encore un médicament puissant à essayer, à employer; ce médicament, c'est l'*arsenic* : et il y a tout lieu de croire qu'il guérira, ou du moins amendera notablement une maladie que les analgésiques ont été impuissants à calmer. Ce que nous écrivons là pourra paraître étrange à certains médecins peu habitués encore à se servir des préparations arsenicales, et peu familiarisés avec un agent qu'ils regardent à tort comme terrible, comme effrayant à manier. Avec un peu de hardiesse et un peu d'habitude, ils auront bientôt reconnu quelle puissance

(1) De l'arsenic dans la pathologie du système nerveux. Paris, Victor Masson, 1865.

merveilleuse réside en cet agent, et lorsqu'ils auront pris l'habitude de recourir à lui, ils ne pourront plus s'en passer.

Aux névralgies faciales récentes, idiopathiques, continues, s'accompagnant d'abominables douleurs, il faut opposer d'abord les stupéfiants. Si ces moyens échouent et que le phénomène *douleur* ne soit pas même enlevé, il faut sans plus tarder faire appel à l'arsenic.

Quelques faits racontés succinctement démontreront mieux que ne le feraient des pages de raisonnement la vérité de ces assertions.

Névralgie trifaciale continue, avec exacerbation le soir. — Emploi des stupéfiants intùs *et* extra. *— Injections hypodermiques de sulfate d'atropine. — Sulfate de quinine. — Insuccès. — Arséniate de soude en solution à l'intérieur. — Guérison.*

Le sieur N..., âgé de 65 ans, vigneron, est pris, le 15 février 1863, d'une violente douleur dans tout le côté droit de la face et de la tête. Cette douleur est continue, intolérable; mais, vers six heures du soir, elle s'exaspère encore, et, durant toute la nuit, le malade pousse des cris et se promène dans sa chambre. Nous le voyons le 17, et nous lui prescrivons une solution ainsi composée :

Sulfate d'atropine, 2 décigrammes;
Eau distillée, 50 grammes,

pour lotionner aussi souvent que possible les parties douloureuses ; nous ordonnons en outre trois pilules d'extrait et de poudre de racine de belladone, d'un centigramme chaque, à prendre au matin, au tantôt et au soir, et nous conseillons de suivre ce traitement pendant quelques jours.

Le 23, il n'y avait pas le plus petit amendement ; nous fîmes des injections hypodermiques de sulfate d'atropine au moyen de la seringue Pravaz. La douleur fut engourdie pour quelques heures, mais elle se réveilla aussi intense que jamais. Au bout de huit jours, N... était découragé, désolé; il ne mangeait plus et souffrait toujours. Nous eûmes recours au sulfate de quinine, à la dose d'un

gramme, et, pendant trois matinées de suite, il ingéra cette même quantité de sel quinique. La névralgie ne céda pas. Nous nous décidâmes alors à prescrire une solution d'arséniate de soude ainsi formulée :

Arséniate de soude, 1 décigramme ;
Eau distillée, 80 grammes.

Quatre cuillerées à café dans la journée ; viande rôtie, vin. Ce médicament fut donné pour la première fois le 6 mars. L'accès du soir ou plutôt l'exacerbation nocturne fut sensiblement moindre. Continuer l'usage du médicament. Viande grillée, vin.

Le 8, le malade ne souffrit point dans le jour ; la nuit avait été bonne : N... avait dormi pendant quatre heures de suite sans s'éveiller. Même traitement. Le 9, il était guéri.

Nous l'engageâmes à continuer l'usage de cette solution à dose décroissante pendant trois ou quatre jours. La guérison s'est maintenue.

Névralgie trifaciale continue ; exacerbation la nuit ; belladone à l'intérieur et à l'extérieur ; lotions de sulfate d'atropine. — Insuccès. — Guérison à l'aide de l'arséniate de soude administré à l'intérieur.

Le 15 février 1865, Mme J..., âgée de 22 ans, d'une bonne constitution, arrivée au sixième mois d'une seconde grossesse, fut prise d'une névralgie trifaciale abominable avec douleurs insupportables dans tout le côté gauche de la face, privation de sommeil, impossibilité de manger, etc. Il n'y a point de dents cariées, et Mme J... ne sait à quoi attribuer sa maladie.

Après l'avoir examinée, nous lui prescrivons trois fois par jour l'une des pilules suivantes :

Poudre de racine de belladone, }
Extrait de belladone, } aa. 2 décigrammes,

pour 20 pilules, et trois à quatre frictions par jour sur tous les points douloureux, avec cette pommade :

Extrait de belladone, }
Cérat, } aa. 15 grammes,

Les deux premiers jours, cette jeune femme sembla souffrir un

peu moins, et goûta quelques instants de sommeil ; mais, à partir du 18 février, les douleurs furent intolérables.

Nous conseillâmes de remplacer la pommade belladonée par des lotions avec une solution d'atropine, mais sans résultat avantageux.

Le 26 février, nous nous décidâmes, malgré l'état de grossesse, à prescrire une solution d'arséniate de soude, que nous formulâmes ainsi :

Sirop d'écorce d'orange, 150 grammes;
Arséniate de soude, 5 centigrammes;

3 cuillerées à bouche par jour.

Le 28, la douleur était insignifiante pendant le jour, et très-supportable pendant la nuit, puisque Mme J... avait pu dormir, ce qui ne lui était pas arrivé depuis une douzaine de jours.

Le 3 mars, la guérison était complète.

Aux cuillerées à bouche de sirop d'écorce d'orange arséniaté nous substituâmes des cuillerées à dessert, puis enfin des cuillerées à café, et le 10 nous cessions tout traitement.

Aujourd'hui 25 avril, Mme J... jouit d'une santé complète.

Autant les préparations arsenicales semblent efficaces dans les *névralgies faciales simples*, autant elles paraissent échouer dans les *névralgies faciales épileptiformes convulsives*, connues vulgairement sous le nom de *tic douloureux* de la face. Nous avons essayé, chez quelques malades affectés de cette terrible maladie, l'arsenic, et nous devons reconnaître que l'amélioration qui d'abord était survenue n'a pas persisté. Nous ne perdons cependant pas l'espoir d'arriver à un bon résultat ; mais, jusqu'à présent, nos tentatives sont restées infructueuses.

2° *Névralgies cervico-occipitales.* Les malades qui sont en proie aux tortures occasionnées par les névralgies cervico-occipitales, et qui se sont vainement adressés à la belladone, à la jusquiame, à l'opium, au chloroforme, aux vésicatoires, etc., retirent assez souvent de bons effets des préparations arsenicales, même dans les cas où la névralgie

est continue. Entre plusieurs observations qui nous sont propres, en voici une qui nous a paru digne d'être consignée ici :

Mlle Ernestine Z..., âgée de 25 ans, blonde, lymphatique, appartenant à la classe aisée de la société, fut prise le 27 janvier 1863, au sortir d'une soirée où elle avait beaucoup dansé, d'un violent refroidissement, et le lendemain elle avait été frappée de violentes douleurs dans la moitié gauche du cou, dans la région auriculo-occipitale du même côté et dans le moignon de l'épaule gauche. Ces douleurs, d'abord peu intenses, finirent par devenir intolérables et par être contenues.

Le 6 février, nous fûmes appelé chez Mlle Ernestine, et nous constatâmes des douleurs très-vives dans l'oreille gauche et dans son pavillon, dans l'attache supérieure du trapèze, dans le cou, etc.

Frictions avec un liniment belladoné. Repos au lit.

Le 10, notre liniment n'avait produit aucun effet avantageux, et nous nous décidâmes à prescrire des pilules de morphine, et un emplâtre d'opium sur la partie postérieure du cou, le tout sans résultat. Les lotions avec une solution de sulfate d'atropine n'ayant pas mieux réussi, et la malade ayant refusé de se soumettre aux injections hypodermiques avec la seringue Pravaz chargée d'une solution de sulfate d'atropine, nous dûmes nous résigner à recourir à l'arsenic.

Une solution de dix centigrammes d'arséniate de soude pour cent vingt grammes d'eau alcoolisée fut formulée, et Mlle Z... fut condamnée à en ingérer quatre cuillerées à café par jour.

La première dose fut administrée le 17 février dans un peu d'eau sucrée.

Le 18, les souffrances étaient aussi vives que la veille. Continuer le traitement. Régime succulent.

Le 20, l'amélioration était notable. Mêmes moyens.

Le 23, la guérison était complète.

A partir du 25, Mlle Ernestine ne prit plus que trois cuillerées à café d'une nouvelle solution arsenicale.

Les 27 et 28, deux cuillerées à café.

Le 1er mars, la dose fut réduite à une cuillerée à café et continuée jusqu'au 5. La guérison fut solide.

3o *Névralgies intercostales.* Chez les femmes blondes, lymphatiques, les névralgies intercostales se montrent très-fréquemment. Aucun âge n'en est à l'abri. Ces affections, qui sont très-douloureuses, et qui s'accompagnent parfois de dyspnée extrême, sont habituellement traitées avec succès par l'application de vésicatoires pansés simplement, ou bien avec le chlorhydrate de morphine, lorsque le phénomène *douleur* résiste à l'action si puissante des vésicants Mais lorsque les vésicatoires ont échoué, il faut essayer encore les injections de sulfate d'atropine sous la peau avec la seringue Pravaz.

Nos confrères qui n'auront enregistré que des mécomptes en employant ces divers moyens devront se consoler à la pensée qu'il leur reste une planche de salut, l'*arsenic.* Ce puissant modificateur du système nerveux nous a, en effet, donné des succès que nous n'osions espérer, alors que les autres moyens que nous avions mis en usage avaient trompé notre attente.

Nous avons essayé avec avantage soit l'arsenic en solution, soit l'arséniate de soude. Nous préférons l'arséniate de soude, parce qu'il se dissout plus facilement que l'arsenic, et parce que son nom effraye moins les malades, qui ont la déplorable habitude de lire toujours nos ordonnances.

4o *Névralgies sciatiques.* M. le docteur Cahen (1) a remarqué que les névralgies sciatiques sont celles dans lesquelles l'effet de l'arsenic a été le moins prononcé. Cependant cette assertion ne devra pas détourner les praticiens de recourir à ce médicament contre une maladie ordinairement rebelle à bien des moyens de traitement, et ils trouveront,

(1) Loc. cit.

pour les y encourager, un bel exemple de guérison (1) que nous rapporterons brièvement.

Un homme épuisé par de longues insomnies et par une maladie très-grave, de plus tourmenté par une névralgie sciatique des mieux caractérisées, consulta M. le docteur Barella. Le valérianate de quinine, la belladone, les vésicatoires, la térébenthine, tous les calmants connus avaient été employés en vain ; le malade éprouvait des douleurs atroces. Que faire? M. Barella se décida à prescrire une solution arsenicale contenant 2 centigrammes d'acide arsénieux (2 grammes de liqueur de Fowler) par 30 grammes d'eau distillée. Le malade devait prendre, soir et matin, 1 centigramme d'acide arsénieux (1 gramme de liqueur de Fowler), soit une cuillerée à bouche de solution ; celle-ci fut prescrite pour 10 jours :

Liqueur de Fowler,	20	grammes.
Eau distillée,	200	—

La prescription portait la date du 1er décembre.

Le 2, deux cuillerées à bouche de la solution précitée.

Le 3, même traitement ; pas d'amélioration.

Le 4, au soir, commencement d'amélioration ; le malade a reposé.

Le 5, un peu de diarrhée ; continuation du traitement ; amélioration progressive.

Le 6, le malade repose bien ; il est gai, plein de courage ; la douleur est bornée au mollet et peu vive. Diaphorèse abondante ; trois selles diarrhéiques, un peu de fièvre attribuée à l'arsenic. Suspension du médicament, dont la dose totale a été de 12 centigrammes en six jours.

Le 11, reprise du traitement ; tolérance parfaite ; la sciatique a complétement disparu. Cependant le médicament est encore continué pendant 15 jours.

La guérison s'est maintenue.

M. le docteur Isnard (2) avoue avoir traité la névralgie

(1) In Journal de médecine de Bruxelles, numéro de juillet 1863.

(2) Loc. cit., p. 149.

sciatique un grand nombre de fois par l'acide arsénieux Il s'exprime ainsi : « Le médicament conserve ici sa puissance ; cependant j'ai quelques réserves à faire : ainsi, dans les sciatiques récentes, quel qu'en soit le type, son action, tout en étant encore prompte et sûre, m'a paru un peu moins immédiate, probablement parce que la périodicité est plus rare dans ces névralgies. Dans les sciatiques anciennes, elle est également un peu plus lente et incertaine. Cela tient-il à la nature plus réfractaire de la névralgie, ou bien au caractère même de l'ancienneté? Sans répondre à ces deux questions, qui, en somme, n'en font peut-être qu'une seule, je me bornerai à une remarque : de toutes les névralgies que j'ai traitées, les sciatiques étaient, en général, les plus invétérées ; quelques-unes même dataient de plusieurs années ; or c'est toujours là une cause d'aggravation et de ténacité. »

Nous empruntons à M. Isnard son observation XLVIII.— *Sciatique datant de huit mois ; insuccès des vésicatoires morphinés ; arsenic ; guérison.*

Femme de 60 ans, forte, bien portante. Depuis 8 mois, sciatique gauche continue, avec redoublements fréquents, irréguliers, violents, nocturnes ou diurnes. Dans ces derniers temps, difficulté ou impossibilité de marcher ; peu ou pas de sommeil. Les souffrances se font sentir sur tout le membre, depuis les reins jusqu'aux derniers orteils.

Du 4 au 15 octobre 1860, plusieurs vésicatoires fortement morphinés sont appliqués le long du nerf malade. Ils ne produisent que des effets insuffisants et temporaires.

A partir du 16 octobre, 2 centigrammes d'acide arsénieux sont administrés tous les jours, à doses fractionnées.

Le 18, mieux déjà très-sensible ; la situation est loin d'être comparable à ce qu'elle était auparavant. Il y a encore eu deux forts accès de douleur, ayant chacun une heure de durée. Mais il y a aussi des périodes de calme complet. La malade reprend le sommeil et marche plus aisément.

19 octobre. Trois centigrammes d'arsenic. Ce jour là, se manifestent quelques signes d'intolérance, coliques légères avec diarrhée, mais sans nausées ni vomissements. Le soir, tous ces symptômes ont disparu.

20 octobre. Le médicament est interrompu aujourd'hui. État local et général bon. Les douleurs ont cessé. Il ne reste que des fourmillements et de l'engourdissement sur le trajet du nerf.

L'arsenic est repris le 21, jusqu'à la fin du mois, à la dose d'un centigramme.

Dès le 23, la malade peut faire une promenade de 4 kilomètres environ.

4 novembre. La névralgie est guérie. Les fourmillements et l'engourdissement du membre se sont eux-mêmes dissipés.

N'ayant jamais eu d'occasion d'employer les préparations arsenicales dans le traitement des névralgies sciatiques, nous avons cru devoir faire quelques emprunts aux médecins qui se sont occupés de cette intéressante question de thérapeutique. Nos lecteurs nous en sauront sans doute gré, car nous avons voulu les initier au mode d'administration de ce puissant médicament dans une maladie souvent aussi rebelle que l'est la névralgie sciatique.

5° *Gastralgies*. On rencontre tous les jours dans la pratique des gastralgies que rien ne peut guérir, ou contre lesquelles sont venus échouer les médicaments les plus variés. Dieu sait cependant si la thérapeutique de ces sortes d'affections est riche! N'avons-nous pas, en effet, les opiacés, les amers, les antispasmodiques, les toniques, les ferrugineux, les alcalins, l'acide chlorhydrique, la pepsine, l'iodure de potassium, le bismuth, le régime, etc., etc.? Eh bien, quand vous aurez passé en revue tous ces médicaments, quand vous aurez vu que tous vos efforts ont été complétement inutiles, quand vous aurez constaté que le désespoir gagne vos clients, et que vous êtes, vous-même, à bout de ressources, ne vous laissez point abattre : il vous reste à essayer un médicament d'une haute puissance, qui,

convenablement manié, vous donnera de magnifiques résultats : ce médicament, c'est l'*arsenic*.

Le bismuth a eu longtemps une grande vogue dans le traitement des gastralgies et a été décoré du titre pompeux d'*ami de l'estomac*. C'est parfois, il faut le reconnaître, un excellent médicament, mais il est assez infidèle, assez capricieux. Voulez-vous savoir pourquoi ? Le bismuth contient plus ou moins d'arsenic ; lorsqu'il en renferme une suffisante quantité, il guérit ; quand il n'en renferme pas, il n'apporte aucun soulagement aux malades atteints de gastralgie. Depuis quelque temps, le bismuth est devenu fort cher, et il n'est pas toujours possible de l'employer à haute dose dans la médecine des pauvres... Les riches peuvent encore s'en passer la fantaisie ; mais ils y renonceront peut-être bientôt aussi, parce qu'il ne guérit pas toujours ; et pauvres et riches seront alors obligés de demander à un remède héroïque la guérison de leurs souffrances. Ce remède, nous venons de le dire, c'est l'arsenic.

Nous entendons déjà quelques confrères pusillanimes se récrier, à cette simple dénomination d'arsenic, et se demander à voix basse s'il n'y aurait pas quelque médicament moins dangereux à mettre en usage pour triompher de ces vilaines gastralgies. Nous leur répondrons qu'il ne manque pas de remèdes, mais qu'il y en a peu qui guérissent, et que l'arsenic, par nous préconisé, est tout simplement un pis-aller à employer lorsqu'on ne peut pas mieux faire, lorsqu'on est aux abois, lorsqu'on a épuisé toutes ses ressources.

Si avec toutes ces concessions nous ne parvenons pas à convaincre les plus obstinés, les plus timides, il faut convenir que nous aurons du malheur.

Nous avons deux formules à notre disposition, l'une pour les pauvres, et l'autre pour les gens riches.

Aux pauvres nous prescrivons tout simplement :

Arséniate de soude,	5 à 10 centigram.
Eau distillée,	80 grammes.
Alcool,	1 —

Trois à quatre cuillerées à café dans un peu d'eau sucrée avant les repas.

Aux riches nous ordonnons :

Arséniate de soude,	5 à 10 centigram.
Sirop d'écorce d'orange,	300 grammes.

Une cuillerée à bouche matin, midi et soir, avant les repas.

Il est rare que l'emploi de l'une ou de l'autre de ces préparations n'amène pas, dès le second ou le troisième jour, une notable amélioration, et parfois même un semblant de guérison tel, qu'on serait tenté de laisser là le remède.

Il n'en faut cependant rien faire, et il faut continuer pendant tout le temps voulu, c'est-à-dire environ huit ou dix jours. Si, à cette époque, il n'y a que de l'amélioration, il ne faut pas hésiter à augmenter la dose de l'arséniate de soude et à en conseiller l'emploi pendant huit ou dix jours encore. Nous n'avons *jamais* rencontré un cas de gastralgie qui n'ait pas été *amendé* par l'arsenic.

Nous écrivons et nous soulignons le mot *amendé*, parce que nous croyons très-peu à la guérison de la gastralgie. Avec l'arsenic, le mal réapparaît comme il réapparaît quand on a pris de l'éther, du quinquina, du fer, de la pepsine, de l'iodure de potassium, de l'opium, de la belladone, de la morphine, du bismuth, de la rhubarbe, etc. ; mais il réapparaît bien plus tardivement, au bout de cinq à six mois, d'un an, de deux ans. Vous êtes toujours assuré d'en débarrasser une seconde, une troisième, une quatrième fois vos malades, pourvu que vous vous adressiez au même moyen.

Qu'il me soit permis de raconter en quelques lignes deux observations assez curieuses choisies entre des centaines.

Gastralgie datant de 14 ou 15 ans, et peut être plus; emploi de tous les moyens connus pour triompher de cette affection rebelle; insuccès; découragement de la malade. Emploi de l'arséniate de soude en solution aqueuse; guérison en deux jours.

Mme G... est une femme de 36 ans, vive, enjouée, pétillante d'esprit, appartenant au meilleur monde; elle a beaucoup voyagé en Italie, en Angleterre, en Allemagne, et partout elle a promené sa gastralgie, essayant, mais en vain, de s'en défaire. Les princes de la science sont venus, dans les divers pays que nous avons cités, se briser contre cette maladie, qui a laissé dans la constitution des traces sérieuses de sa longue existence. Madame G... est très-maigre; elle peut à peine manger.

Dès qu'elle a pris un repas, elle souffre, et cette souffrance se prolonge pendant six ou sept heures, et quelquefois plus, de sorte qu'elle évite de manger pour éviter de souffrir. Jugez de ce qui doit en résulter. Le 3 septembre 1862, Mme G... nous parle encore de ses souffrances, et nous demande si nous n'avons pas quelque médicament nouveau à essayer, pour lui procurer un peu de soulagement. Nous répondons par l'affirmative, et, pour être bien assuré que la préparation arsenicale joue réellement *seule* un rôle dans la guérison que nous espérons, nous formulons :

Arséniate de soude,	5 centigrammes.
Eau distillée,	80 grammes.
Alcool.	1 —

2 cuillerées à café par jour dans un quart de verre d'eau sucrée, une demi heure ou une heure avant un repas.

Le 5 septembre, c'est-à-dire après avoir pris seulement six cuillerées à café de cette solution arsenicale et 16 milligrammes environ d'arséniate de soude, madame G... nous annonçait une *guérison* qu'elle disait tenir du prodige. Depuis plus de quinze années, elle n'avait jamais digéré aussi facilement et sans souffrance.

Le mieux se soutint. La solution arsenicale fut prise à dose décroissante, et le 13 madame G... désirait ardemment prendre une nouvelle dose de ce médicament pour consolider et assurer sa guérison, qui persistait encore au 25 novembre.

Gastralgie très-rebelle ayant résisté aux opiacés, aux antispasmodiques, aux toniques, aux ferrugineux, etc., et ayant cédé en trois jours au sirop d'écorces d'oranges arséniaté.

Mlle M..., âgée de 19 ans, blonde, mal réglée, atteinte de chloro-anémie très-prononcée et d'une leucorrhée très-abondante, est en proie depuis très-longtemps à des souffrances gastralgiques pour lesquelles elle a consulté un grand nombre de médecins. Elle s'est tour à tour adressée aux ferrugineux, aux toniques, à l'opium, aux perles d'éther, à la rhubarbe, à la pepsine, sans aucune espèce de résultat avantageux. La gastralgie cédait pour quelques jours, mais revenait ensuite plus insupportable que jamais. L'appétit était nul, les forces très-amoindries, l'amaigrissement considérable, le sommeil mauvais.

Le 25 mars 1862, cette demoiselle nous fut amenée par sa mère, et, après l'avoir questionnée avec intérêt, nous lui assurâmes un très-prompt soulagement.

Nous lui prescrivîmes :

Arséniate de soude,	5 centigrammes.
Sirop d'écorce d'orange,	300 grammes.

Une cuillerée à bouche matin et soir, une demi-heure ou une heure avant le déjeuner et avant le dîner.

Le 29, cette jeune demoiselle se trouvait mieux, et avait un excellent appétit.

Le 3 juin, la guérison était parfaite.

Nous eûmes occasion de la voir au mois de décembre de la même année; la physionomie était excellente, l'appétit soutenu, et les digestions se faisaient bien et sans douleurs; en un mot, la gastralgie avait disparu.

Nous en resterons là de ces citations, que nous pourrions multiplier par centaines, par milliers même. En terminant, nous engagerons nos confrères à expérimenter cette médication innocente, et dont les résultats sont parfois merveilleux. Leurs malades y gagneront la perte de leurs souffrances, et, de plus, un robuste appétit, qui se prononcera

dès le troisième ou dès le quatrième jour de l'usage de la préparation arsenicale.

6° *Hystéralgie.* On a donné le nom d'hystéralgie à un état nerveux de la matrice. Comme dans toutes les névralgies, la douleur est le principal symptôme de la maladie.

L'arsenic peut être regardé comme d'une grande efficacité, lorsque l'hystéralgie est idiopathique.

Bien entendu qu'une hystéralgie symptomatique d'un engorgement, d'une ulcération ou d'un déplacement, ne serait pas le moins du monde influencée par l'acide arsénieux ou par toute autre préparation arsenicale.

Mais l'hystéralgie idiopathique étant ordinairement intermittente, les accès reviennent tantôt avec une extrême régularité, tantôt avec une certaine irrégularité ; ils s'accompagnent même quelquefois de frisson et de fièvre.

Lorsque ces douleurs, qui tantôt occupent la partie inférieure de l'abdomen, tantôt s'étendent vers la région lombaire, vers les fesses, les cuisses, les aines, sont périodiques, ou à peu près périodiques, le sulfate de quinine en fait justice habituellement promptement.

Si le sulfate de quinine échoue, l'arsenic, à la dose de 3 à 4 centigrammes, en triomphe très-aisément.

Voici un fait emprunté à notre clientèle :

Mme J..., brune, d'une constitution sèche, nerveuse, âgée de 29 ans, n'ayant jamais eu d'enfants, mais très-portée aux plaisirs de l'amour, fut prise en décembre 1860, après une assez vive contrariété, de douleurs nerveuses qui s'irradièrent dans toutes les parties du corps, mais qui finirent par se fixer sur l'utérus. Pendant assez longtemps, cette jeune dame cacha ses souffrances, et enfin elle finit par les avouer à son mari, qui nous fit venir et nous raconta que sa femme souffrait et dans le bas-ventre, et dans les reins, et dans les fesses; qu'elle avait pris plusieurs bains de siége, mais sans résultat bien marqué.

Nous le questionnâmes, et il nous apprit que cette douleur revenait vers 8 heures du soir presque habituellement, qu'elle durait

jusqu'à 2 ou 3 heures du matin, et que, pendant ce laps de temps, sa femme criait, se tordait et désirait ardemment se livrer au coït, malgré ses souffrances.

La régularité de ces sortes d'accès non précédés ou accompagnés de fièvre nous fit naître la pensée de les attaquer par le sulfate de quinine, quoique cependant Mme J.., en dehors de ses attaques, souffrît toujours un peu.

Il est bon de noter qu'il n'y avait ni écoulement leucorrhéique ni pesanteur, rien qui pût faire supposer qu'il y eût là quelque chose de symptomatique.

Nous prescrivîmes donc :

Sulfate de quinine, 15 décigrammes;
Ext. aq. thébaïque, 5 centigrammes;
Conserve de roses, q. s.

pour 8 pilules, — 4 le matin, immédiatement après la fin de l'accès.

L'accès suivant ne manqua pas, et ne fut ni plus ni moins fort que ceux qui avaient précédé.

Les 4 autres pilules seront prises dès que cet autre accès sera terminé.

Le sulfate de quinine échoua complétement.

Nous pensâmes à substituer immédiatement l'acide arsénieux au sulfate de quinine, et nous ordonnâmes une potion ainsi formulée :

Acide arsénieux, 3 centigrammes;
Eau distillée, 35 grammes.

Faire bouillir pendant un quart d'heure, puis ajouter, après refroidissement :

Vin rouge vieux, 25 grammes.
Teinture de cannelle, 6 gouttes.

Une cuillerée toutes les heures, dès le matin, à son réveil.

L'accès du soir fut à peu près nul. Mme J.. dormit depuis dix heures du soir jusqu'au lendemain, six heures du matin, sans s'éveiller.

Une potion semblable fut conseillée et prise, et ces douleurs ont complétement disparu.

Il est donc évident que, dans l'hystéralgie idiopathique, l'arsenic peut rendre de grands services, surtout si la maladie affecte la forme périodique.

§ V.

Névroses.

Nous croyons devoir, à la suite des névralgies soulagées ou guéries par les préparations arsenicales, inscrire les névroses, qui sont heureusement influencées par la même médication. Cet ordre nous paraît rationnel.

Il est hors de contestation pour nous et pour tous les praticiens qui manient l'arsenic avec hardiesse que le *nervosisme* et que les *névroses* sont traités avec infiniment de succès par les préparations arsenicales, quel que soit l'âge des sujets atteints, quels que soient leur constitution, leur état de santé, leur sexe, etc. La grossesse, l'allaitement, l'âge critique, qui s'accompagnent d'accidents nerveux protéiformes, ne reconnaissent pas de moyen thérapeutique plus héroïque que l'arsenic. Nous ne pouvons nous étendre sur tous ces points de détail, car nous serions entraîné beaucoup trop loin ; mais on peut nous croire sur parole : toutes les fois que nous nous trouvons en présence d'un état nerveux que rien n'a pu modifier, et contre lequel sont venues échouer toutes les ressources de la pharmacie antispasmodiques, toniques, révulsifs, etc., etc., nous sommes à peu près assuré de trouver dans l'arsenic, sinon un curatif dans tous les cas, du moins un palliatif très-puissant.

1° *Chlorose.* M. le docteur Isnard, de Marseille, a donné de la chlorose une définition nouvelle qui ne manque pas d'originalité (1) ; la voici : « La chlorose est une névrose générale qui frappe l'innervation nutritive à la suite de notre développement physiologique. Elle consiste dans une

(1) Loc. cit., p. 93.

incapacité de la force de nutrition pour accomplir les actes naturels de rénovation matérielle de l'organisme, d'accroissement de l'individu et de développement de la faculté procréatrice. »

Il est évident pour tout observateur consciencieux et impartial que la chlorose est le point de départ du nervosisme et de tous les accidents si multiples, si variés de la pathologie nerveuse; est-il donc étonnant que l'*arsenic* y soit indiqué et puisse y faire merveille?

Mais doit-on se contenter de l'arsenic dans le traitement de la chlorose, et faut-il rejeter le fer? Non. Laissons encore la parole à M. le docteur Isnard (1) : « L'arsenic et le fer exercent une influence considérable sur la chlorose; tous deux la guérissent, mais par des moyens différents, dépendant de propriétés spéciales.

» L'un et l'autre agissent sur le système nerveux. L'arsenic est essentiellement tonique névro-sthénique; son action, plus étendue, plus universelle, porte sur l'innervation tout entière.

» Le fer est essentiellement tonique reconstituant; il agit particulièrement sur l'innervation nutritive, sur la sanguification, sur l'assimilation.

» Comment procèdent-ils dans la chlorose compliquée de troubles nerveux?

» L'arsenic, par ses propriétés toniques et régulatrices sur l'innervation générale, calme d'abord les névropathies, et relève bientôt après, les fonctions digestives et assimilatrices elles-mêmes. Il met en jeu toutes les aptitudes à la fois, et communique à l'économie entière une stimulation douce, profonde, continue : évidemment, la sanguification participe aussi de ce bien-être universel, et le liquide qu'elle est chargée d'élaborer devient plus riche en globules, plus plastique qu'il n'était auparavant.

(1) Loc. cit., p. 103.

» Le fer, au contraire, agit directement sur la nutrition, et secondairement sur l'innervation générale ; tout s'enchaîne dans l'organisme; le réveil et le rétablissement d'une fonction appellent le réveil et le rétablissement de toutes les autres : après avoir opéré la reconstitution du sang et favorisé l'assimilation, il calme donc les troubles nerveux engendrés par la chlorose.

» En deux mots, l'arsenic, médicament spécial de l'état nerveux, a une action immédiate sur les névropathies de la chlorose, et secondaire sur la chlorose elle-même ; le fer, médicament spécial de la chlorose, agit primitivement sur elle et consécutivement sur les accidents névrosiques.»

Nous pourrions rapporter ici de nombreuses observations de chloroses traitées par nous, soit au moyen du fer, soit au moyen de l'arsenic, soit au moyen de ces deux agents réunis ; mais nos lecteurs y gagneraient-ils quelque chose ? Nous aimons mieux leur donner nos conclusions :

1° Dans les cas de chlorose simple, récente et sans manifestation nerveuse, le fer doit généralement avoir le pas sur l'arsenic ;

2° Dans les cas de chlorose accompagnée de nervosisme, l'arsenic est supérieur au fer ;

3° Dans la cachexie chlorotique, l'arsenic fait merveille ;

4° Enfin, dans les chloroses invétérées, récidivées, réfractaires au fer et compliquées d'accidents nerveux graves et de longue date, l'arsenic se montre héroïque.

Pour être exact et véridique, nous devons ajouter que l'arsenic n'a pas seulement pour effet de combattre les accidents nerveux de la chlorose, mais qu'il opère en quelques jours, presque *à vue d'œil*, et bien plus rapidement que le fer, des métamorphoses curieuses dans la physionomie des chlorotiques. C'est ainsi que nous avons vu, des centaines de fois, leur *teint de cire* disparaître, leur visage devenir frais et vermeil, leurs yeux reprendre leur éclat en moins de trois jours. Mais il faut aussi ajouter que, si l'on

suspendait brusquement ce médicament, ce même teint de cire, cette même fatigue du visage reparaissait en un clin d'œil. Quelle bizarrerie! et que de fois nous nous sommes amusé à constater ce fait et à le répéter!

Nous ne devons pas omettre de mentionner ici la pseudo-chlorose, et d'insister sur l'avantage qu'il peut y avoir à employer, dans ces cas graves et difficiles, l'arsenic de préférence au fer. Dans la pseudo-chlorose, nous l'avons longuement démontré dans un travail récemment couronné (médaille d'or) par la Société de médecine de Toulouse, et MM. Trousseau, Pidoux et Churchill s'accordent à le dire, le fer est un moyen incendiaire qui peut faire éclater une phthisie sommeillant depuis longtemps. L'arsenic, au contraire, tout en faisant cesser la pseudo-chlorose, peut amener la guérison de la phthisie.

2° *Chorée.* La *chorée* ou *danse de Saint-Guy* est une névrose convulsive caractérisée par des mouvements irréguliers, permanents et involontaires des muscles de la vie de relation.

Il y a plusieurs espèces de chorée. Les auteurs admettent une chorée *aiguë* ou *chronique*, *régulière* ou *irrégulière*, *partielle* ou *générale*.

Cette affection ne s'observe presque jamais chez les nouveau-nés et chez les enfants à la mamelle. Elle se développe ordinairement vers l'âge de dix à quinze ans.

Elle est beaucoup plus fréquente chez les filles que chez les garçons, et les relevés faits à cet égard établissent les proportions de cette fréquence relative à deux sur trois.

La chorée se développe quelquefois spontanément, sans maladie antérieure et sans cause appréciable, ou bien elle est consécutive à une émotion morale vive, telle que la peur.

Très-souvent, c'est à l'état général de la chloro-anémie que la chorée doit être rapportée.

Les fièvres éruptives ou continues amènent pendant la

convalescence un état chlorotique, et c'est sans doute à ce titre qu'elles favorisent l'apparition des mouvements choréiques.

Cette névrose est quelquefois *sympathique*, et résulte de la présence de vers dans l'intestin ; mais cela est rare.

Enfin, comme l'a fort bien dit M. le docteur Germain Sée, la chorée succède fréquemment au rhumatisme musculaire ou articulaire aigu.

Les symptômes de cette névrose convulsive sont parfaitement caractérisés, et tellement connus de tous, que nous ne les décrirons pas ici.

Cependant nous devons noter que ces convulsions *sont partielles* ou *générales*. Quelquefois elles sont bornées à une portion du visage, à un membre ; d'autres fois, elles existent dans une moitié du corps sous forme hémiplégique. Les chorées générales ne sont pas rares : tous les muscles de la vie de relation sont en convulsion, et rien n'est affligeant comme le spectacle offert par ces pauvres malades.

La durée de la chorée est très-variable ; elle ne dure quelquefois que trente-six ou quarante-huit heures ou quelques jours. Mais, pour la chorée *aiguë*, la durée ordinaire est de trente à soixante jours.

Lorsqu'elle se prolonge au delà de ce terme, et dure pendant quatre, cinq ou six mois, et même pendant des années, on dit alors que la chorée est *chronique*.

On a cité plusieurs cas de chorée *intermittente*. Il y a aussi, avons-nous déjà dit, des chorées *régulières* et des chorées *irrégulières*.

Ce qui nous importe, c'est d'établir le traitement de la chorée, et d'étudier si les préparations arsenicales sont réellement efficaces dans certaines formes de cette affection.

Sydenham avait vanté les saignées générales et locales. De nos jours, on y a totalement renoncé par cela seul que les choréiques sont ordinairement chloro-anémiques.

S'il y avait embarras gastrique, on recourrait aux éméto-cathartiques ; chez les chlorotiques, les ferrugineux, le quinquina et tous les toniques doivent être mis en usage.

Les anthelmintiques et surtout la santonine seront prescrits à ceux qui ont des vers.

Telles sont les indications particulières.

Voici maintenant les médications spécifiques.

On a beaucoup vanté les *bains sulfureux* quotidiens et prolongés. Associés à la gymnastique, ils donnent parfois lieu à des guérisons rapides.

L'immersion subite dans l'eau froide, *l'hydrothérapie* réussissent également quelquefois.

Les *antispasmodiques* sont ordinairement sans succès.

La *strychnine* a donné de bons résultats ; mais c'est un médicament *très-dangereux* et très-difficile à manier.

Les *narcotiques* n'ont pas répondu aux espérances des praticiens.

L'*électricité* a échoué.

Le *tartre stibié à haute dose* a produit d'excellents résultats entre les mains de Rasori, de MM. Bouley, Gillette, etc.

Enfin, dans ces derniers temps, pour les cas rebelles, on a eu recours soit à l'*acide arsénieux,* soit à l'*arséniate de soude;* et, il faut le reconnaître, cette médication s'est montrée très-efficace.

Qu'on nous permette quelques réflexions sur la médication de la chorée par les arsenicaux.

Il en est de la chorée comme de beaucoup de maladies nerveuses; les traitements à l'aide desquels on a proposé de la combattre sont excessivement nombreux et variés; nous venons de citer les principaux, et s'il en est quelques-uns dont l'efficacité est plus constante, il n'en est malheureusement aucun qui ne compte un certain nombre de cas rebelles. C'est là ce qui explique la faveur avec laquelle les médecins acceptent toutes les médications nouvelles qui

se produisent dans la science : ils espèrent toujours mettre la main sur une médication plus efficace, plus certaine.

Il faut bien en prendre son parti : dans l'état actuel de nos connaissances, il n'y a pas de médication spécifique de la chorée. Les traitements les plus estimés, les antispasmodiques pas plus que les narcotiques ou les toniques ; les toniques pas plus que les ferrugineux ou les purgatifs ; les purgatifs pas plus que la strychnine, le tartre stibié, les bains sulfureux ou la gymnastique, ces quatre modernes acquisitions de la thérapeutique, ne guérissent pas la chorée d'une manière constante et certaine ; de sorte que ce qu'il faudrait pour avancer l'histoire de cette maladie, ce serait peut-être moins d'apporter des moyens nouveaux que de déterminer les cas dans lesquels il y a lieu de compter plutôt sur un moyen que sur tel autre. Et certes nous ne pouvons rien encore dire, rien encore établir sur ce point de diagnostic.

Sans doute, il y a des chorées véritablement symptomatiques, et pour lesquelles la suppression ou l'extinction de la cause morbifique est la première condition de la guérison. Ainsi, dans la chorée rhumatismale, le sulfate de quinine réussira quelquefois à merveille, tandis que les antispasmodiques et les narcotiques échoueraient.

Mais combien de chorées dont on ne peut connaître l'origine, en comparaison de celles dont la cause est patente!... Il nous faudra donc forcément appliquer à la chorée, comme à tant d'autres maladies, les médications diverses que l'expérience a montrées les plus efficaces dans l'ordre même de leur spécialité d'action, en commençant par les mieux éprouvées, et en passant successivement aux autres, suivant la place qu'elles occupent dans une sorte d'échelle d'efficacité relative. Mais ce choix est-il possible? Est-on fixé suffisamment sur toutes les médications rivales ? Il y a des praticiens, et des praticiens du plus grand mérite, qui nous ont dit, lorsqu'il s'est agi du traitement de la chorée...,

Ah ! la chorée, mais avec quoi ne la guérit-on pas?... C'est possible; mais, à notre avis, il y a cependant des médications plus favorisées les unes que les autres, et l'une de ces médications, celle que nous recommandons aujourd'hui, c'est la médication arsenicale. Comme toutes les médications, elle a eu, elle aussi, ses succès et ses revers !..... mais elle ne mérite pas l'oubli dans lequel elle est tombée en France, car elle nous a parfois donné de bien éclatants succès.

L'emploi de l'arsenic dans le traitement de la chorée ne remonte pas à une époque bien éloignée. C'est vers la fin du XVIII[e] siècle qu'Alexander paraît l'avoir employée pour la première fois dans une *chorée épileptiforme*, et il faut arriver jusqu'à Girdlestone, en 1806, pour retrouver trace de cette médication. Toutefois, c'est à partir du fait consigné en 1813, par le docteur Th. Martin, dans les *Transactions médico-chirurgicales de Londres*, que l'emploi de l'arsenic commence à être connu dans la thérapeutique. Les faits publiés dans le même recueil par M. le docteur Salter en 1819, par Grégory en 1820, ceux consignés dans les journaux allemands par Basedow, Venus, Steinthal, fixent davantage l'attention ; mais c'est seulement après la publication des faits de Henoch, et surtout par l'enseignement clinique de Romberg en Allemagne, par le témoignage favorable de Pereira en Angleterre, que la connaissance de l'efficacité de l'arsenic dans la chorée se généralisa parmi les médecins de ces deux pays. En Angleterre, Begbie, Babington, Hughes ; en Amérique, Reese, font connaître le résultat de leurs expériences relativement à ce moyen, et Romberg, dans ses Leçons cliniques publiées en 1856, consigne le résultat de sa vaste expérience à cet égard.

Salter a également publié quelques curieuses observations (1).

(1) Méd. chir. trans., t. X, 1819.

M. le docteur Dieudonné, un des médecins les plus remarquables de Bruxelles, a donné (1) une observation de chorée intense guérie rapidement par l'arséniate de potasse.

En 1854, M. le docteur Germain Sée publia (2) une série d'articles sur le traitement de la chorée. Lorsqu'il en fut arrivé à parler de l'*arsenic*, voici ce qu'il en dit :

« Il est un autre remède dont l'utilité est aussi contestable que celle des substances précédemment énumérées, et dont la dangereuse activité n'a pas suffi pour arrêter les expérimentateurs : c'est l'arsenic, dont les premières applications à la chorée sont dues au docteur Thomas Martin, qui prescrivit ce poison en soluté alcoolique à la dose de 5 gouttes trois fois par jour. Quelques exemples de succès ont ensuite été rapportés par M. Salter de Poole, Grégory, Maton, qui l'associa au musc, et par M. Reese, de New-York, qui affirme avoir administré la solution de Fowler dans plus de 200 cas, sans avoir échoué une seule fois ! De pareilles exagérations portent leur condamnation avec elles. Il suffit d'interroger les faits pour être fixé sur la valeur de ces remèdes, dont le mérite principal semble consister dans la difficulté ou le danger de leur application. Les seuls exemples détaillés que renferme la science, et qui ont été recueillis par MM. Henoch et Romberg, sont loin de prouver son innocuité, et moins encore ses vertus curatives ; car, malgré toutes les précautions et tous les soins désirables, il a fallu 4 à 5 mois pour arriver à la guérison.

» Le doute est d'autant plus légitime que les observateurs consciencieux ont été forcés de renoncer à son em-

(1) In Journal de médecine publié par la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles (1848), 3e trimestre.

(2) In Revue de thérapeutique médico-chirurgicale, 1er novembre 1854, p. 566.

ploi, après l'avoir vu produire des accidents sérieux, et échouer 5 fois sur 7.

» Dans le seul cas que nous avons vu soumettre à un pareil traitement, on n'en vint point à cette extrémité, mais le malade n'en retira aucun profit durable. »

Nous avons tenu à faire intervenir ici l'opinion de notre ancien camarade, le docteur Germain Sée; cette opinion est en désaccord avec tout ce qui a été dit et fait depuis cette publication.

Plusieurs faits dus à M. Begbie (1) sont en opposition complète avec ce que vient de dire M. G. Sée.

Notre ami le docteur Aran publia en 1856 (2) *une observation de chorée unilatérale datant de plusieurs années, guérie en quelques jours par l'administration de l'acide arsénieux.*

En 1859, M. le docteur Aran reprenait cette question de l'arsenic et la traitait de nouveau (3).

Il rapporte que dans la société médicale des hôpitaux, après avoir relaté plusieurs observations de chorée guérie par les préparations arsenicales, il fit appel à tous ceux de ses collègues que leur position particulière dans les hôpitaux d'enfants met à même d'observer un grand nombre de chorées, et son appel fut à peine entendu. Il reçut cependant de M. Henri Roger quelques détails, et il apprit que cet éminent praticien n'avait eu qu'une guérison sur deux cas. M. le docteur Barthez avait été plus heureux: il avait obtenu 3 guérisons sur 5 cas.

Après avoir fait l'histoire de quelques cas de guérison, M. Aran ajoute : « Est-ce à dire que l'arsenic réussira à peu près toujours dans la chorée, comme le croit Pereira, qui regarde ce médicament presque comme un spécifique?

(1) Edim. méd. journ. 1858.

(2) In Bull. gén. de thérap. t. IV, p. 289 et suiv., 1856.

(3) In Bull. gén. de thérap. t. LVI, pag. 257 et suiv. 1859.

Non ; ne nous faisons pas illusion à cet égard. La médication échouera et elle a échoué entre les mains de ceux qui l'ont employée un grand nombre de fois. Mais ce qu'il y a de curieux, c'est que Romberg a signalé les chorées qui se font remarquer par leur caractère opiniâtre et rebelle, comme celles qui sont le plus avantageusement influencées par l'arsenic. »

Selon M. le docteur Aran, l'arsenic convient surtout dans les chorées accompagnées d'accidents bizarres.

Bien des praticiens ont été effrayés par ce mot *arsenic ;* d'autres ont craint des accidents d'empoisonnement, des méprises, etc., etc. Nous savons bien, tous, que nous employons souvent et fort souvent, des agents d'une grande énergie. Est-ce que la strychnine n'est pas plus énergique, plus terrible que l'arsenic ? Eh bien, nous privons-nous de cet agent médicamenteux, lorsqu'il est urgent de l'employer? Non. Ne parlons plus de ces terreurs qui ne sont qu'imaginaires, et qui marquent un mauvais vouloir impardonnable.

« Il ne suffit pas de donner de l'arsenic, il faut encore en donner à cette dose qu'on peut appeler thérapeutique, dit M. Aran, à une dose suffisante pour modifier convenablement l'économie.

» Il y a deux manières de procéder : l'une consiste à administrer une dose très-faible, en commençant par un demi-milligramme, par exemple, et l'élevant peu à peu et lentement jusqu'à des doses assez considérables ; l'autre suivant laquelle on commence par des doses qui, sans être toxiques, sont cependant de nature à impressionner convenablement l'organisme.

» En résumé, dit M. Aran, la médication arsenicale est d'une efficacité incontestable dans un certain nombre de cas de chorée ; elle paraît surtout être applicable aux cas rebelles et opiniâtres, aux formes anormales de cette maladie. Employée avec prudence et précaution, elle

n'expose à aucun accident sérieux. La guérison, lorsqu'elle a lieu, est obtenue en général dans un temps très-court. »

M. le docteur Bouchut a employé l'arséniate de soude dans des cas de chorées rebelles à plusieurs médications, et la guérison a été complète en très-peu de temps (1).

Notre condisciple, le docteur Bourguignon, lauréat de l'Institut, a jeté un coup d'œil sur l'état de la thérapeutique en ce qui concerne le traitement de la chorée (2), et il dit : « Aux enfants faibles et étiolés dont les fonctions nutritives et assimilatrices languissent, issus de parents de constitution herpétique ou qui ont été eux-mêmes tourmentés par des gourmes, je donnerais avec confiance au début la solution arsenicale de Fowler ; je le ferais avec d'autant plus de confiance, qu'un auteur recommandable, Romberg, lui donne la préférence d'une manière générale sur tout autre médicament, et cela après avoir obtenu des résultats positifs dans des cas de chorées chroniques qui avaient résisté à tous les autres modificateurs. » Il cite, entre autres, trois exemples de guérison remarquable. Romberg n'a jamais été au delà de 3 à 4 gouttes de liqueur de Fowler, 3 fois par jour, mêlées à de l'eau distillée, et l'on ne dépasserait pas, chez les enfants au-dessous de 10 ans, la dose maximum de 3 à 4 gouttes par jour, soit une goutte toutes les 6 ou 8 heures. L'intoxication, qu'il n'a jamais eu à déplorer, s'annoncerait par une légère injection de la conjonctive.

Comment agit l'arséniate de potasse dans ce cas? Nous ne saurions le dire, pas plus que nous ne pouvons nous rendre compte de son action héroïque dans certaines diathèses herpétiques, dans les eczemas chroniques, le psoriasis, et dans cette autre névrose décorée du nom de fièvre intermittente ; pas plus que nous ne comprenons ses effets

(1) Gaz. des Hôpitaux, 24 juin 1858.
(2) Bull. gén. de thérapeu., t. LV, p. 150. 1858.

physiologiques chez ces animaux dont il facilite l'entraînement, et chez les arsénicophages du Tyrol, qui lui doivent un teint plus frais, un embonpoint plus présentable, une respiration plus facile.

Le docteur Willshire, dans son service de Charing-cross Hospital, a traité par l'arsenic une jeune fille atteinte de chorée. Il donna la teinture de Fowler à la dose de 5 à 10 gouttes par jour, et la malade fut rapidement guérie.

Selon M. Willshire (1), l'arsenic serait le médicament le plus avantageux de la grande majorité des cas de chorée ; il serait bien supérieur au zinc, et digne d'être expérimenté sur une grande échelle. Les doses doivent être faibles, et il n'est pas nécessaire de les continuer longtemps, car les symptômes cèdent avec rapidité à l'influence de cet agent, et ne tardent pas à disparaître.

M. le docteur Ronzier-Jolly, de Clermont-l'Hérault, a consigné dans le Bulletin de thérapeutique (2) une observation grave de chorée survenue chez un enfant de huit ans, épileptique et rhumatisant.

La guérison ne s'est pas fait attendre, quoique le sujet n'ait jamais pris plus de 8 milligrammes d'arsenic par jour.

M. Long a fait connaître (3) *la valeur comparative de la médication stibiée et de la médication arsenicale dans le traitement de la chorée.*

Les documents sur lesquels cette thèse a été faite ont été puisés dans les services de nos anciens camarades, MM. Bergeron et Boucher, à l'hôpital Ste-Eugénie.

Les observations de chorée traitée par l'émétique à haute dose sont au nombre de 12 ; sur ces 12 cas, il y a eu 7 guérisons et 5 insuccès complets.

(1) In the Lancet, juillet 1859.
(2) T. LVII, p. 317, 1859.
(3) Thèse inaugurale pour le doctorat en médecine, Paris, 1860.

Les observations de chorée traitée par l'arséniate de soude sont au nombre de 11. Dans tous les cas, la guérison a été obtenue sous l'influence de ce médicament, et cela sans aucune altération du tube digestif; les malades voyaient au contraire leur état général s'améliorer; ils prenaient des forces et de l'embonpoint.

« Nous croyons donc, dit M. Long, que ces résultats sont suffisants pour encourager les praticiens à commencer le traitement de la chorée par la médication arsenicale, sauf à passer à d'autres médications, si le succès ne répond pas à leur attente. Ce qui est certain, c'est que, dans l'état actuel de la thérapeutique, les préparations arsenicales occupent le premier rang parmi les moyens pharmaceutiques qui ont été proposés contre cette maladie. La strychnine et le tartre stibié ne viennent que sur un plan inférieur.

Les doses d'arséniate de soude ont varié entre 1 milligramme et 2 centigrammes donnés à doses progressivement croissantes.

M. le docteur Stone (1) a fait des expériences comparatives sur l'efficacité du sulfate du zinc, des préparations de fer et de l'arséniate de potasse, dans le traitement de la chorée.

Voici quels sont les résultats notés par lui :

« 16 cas de chorée furent traités par le sulfate de zinc, élevé progressivement à la dose quotidienne de 5 à 30 centigrammes. De ce nombre, 13 guérirent et 3 n'obtinrent qu'une amélioration.

» La durée du traitement fut de 44,6 jours.

» 14 furent soumis aux préparations martiales, et guérirent sous l'influence de ce traitement. La durée moyenne du traitement fut de 44,2 jours.

» Des 20 choréiques traités par l'arséniate de potasse,

(1) Schmidt's Jahrbücher, et Annales de Roulers, n° 22, 1860.

18 guérirent, 1 obtint de l'amélioration et 1 autre mourut.

» La durée moyenne du traitement fut de 26,3 jours.

» Il semble résulter de ces données statistiques que, parmi les trois genres de remèdes, le zinc est celui qui jouit de l'efficacité la moins sûre; que les préparations de fer l'emportent sur celles de zinc; que l'arsenic, enfin, agit plus efficacement et plus rapidement que le zinc et le fer. »

L'auteur termine en faisant la remarque que les cas traités par l'arsenic étaient précisément les plus graves.

Gillette, médecin de l'hôpital des enfants malades, frappé des faits communiqués à la société des hôpitaux, par Aran et M. Barthez, en faveur de la médication arsenicale dans la chorée, avait résolu d'élucider cette importante question, lorsque la mort est venue le surprendre. C'est un de ses élèves, M. le docteur Gellé, qui s'est chargé de publier (1) les documents recueillis par son maître.

Gillette s'était servi de la solution suivante :

Arséniate de soude,	5 centigrammes.
Eau distillée,	500 grammes.

Chaque cuillerée à café de cette solution représente donc 1 milligramme de principe actif.

Il n'a jamais prescrit l'arsenic pendant plus de huit jours. Suivant l'âge et la force des sujets, il débutait par une ou deux cuillerées à café, et augmentait d'une ou deux par jour. Aucun malade n'a pris plus de dix cuillerées le huitième jour, et beaucoup n'en ont pris que huit. La dose d'arséniate de soude n'a jamais été de plus de cinq centigrammes en huit jours.

L'arséniate de soude a guéri non-seulement les chorées rebelles et invétérées, mais encore les chorées récentes, et en un laps de temps moins long que le *tartre stibié*, la *gymnastique*, les *bains sulfureux*, la *strychnine*, l'*eau froide*, les *toniques*, etc. La guérison est arrivée en huit à vingt jours.

(1) In Bull. gén. de thérap., t. LXIII, p. 547, 1862.

Nous avons fini les citations que nous voulions faire sur cet intéressant sujet. Nous allons maintenant choisir parmi les observations que nous avons été à même de faire dans ces dernières années deux faits intéressants.

Obs. 1re. — Chorée unilatérale gauche. — Acide arsénieux. — Guérison.

Mlle Ernestine X..., âgée de 17 ans, bien menstruée depuis 10 mois environ, brune, d'une très-bonne constitution, éprouva une vive frayeur, le 16 novembre 1860, en voyant une rixe sanglante qui s'était élevée entre deux ouvriers en demi-état d'ivresse.

Elle rentra chez elle très-vivement impressionnée, elle ne put souper; elle se coucha, et dans la nuit elle fut prise de délire.

Le 18, elle se plaignit, lorsque nous fûmes appelé près d'elle, d'une céphalalgie très-intense, d'insomnie. Elle nous tint un langage assez incohérent ; mais il n'y avait ni fièvre, ni accidents convulsifs.

Nous recommandâmes l'emploi des révulsifs intestinaux et celui des révulsifs cutanés.

Le 20, des mouvements, ou plutôt des frémissements involontaires eurent lieu dans toute la partie gauche du corps. Ces frémissements se développaient surtout au moindre bruit qui se faisait, soit dans la rue, soit dans la maison. Le moindre attouchement la faisait tressaillir. Nous annonçons que, très-vraisemblablement, cette jeune fille va être prise d'une chorée, vulgairement appelée danse de Saint-Guy.

Le 24, ces frémissements se sont convertis en de véritables mouvements choréiques d'une assez grande intensité; la malade ne peut rester debout, tant elle est faible d'abord, et ensuite tant elle est agitée, tremblante. Il est impossible de lui tâter le pouls, surtout à l'avant-bras gauche. Elle ne peut porter à ses lèvres un verre à demi rempli d'eau, sans en renverser le contenu.

Le 26, les accidents sont arrivés à leur summum d'intensité ; la malade fait d'affreuses grimaces, de hideuses contorsions. Sa famille est désolée et craint qu'elle ne guérisse jamais. L'intelligence de cette jeune personne a reçu un coup affreux. Elle ricane sans cesse, comme une idiote.

Nous nous décidons à essayer la médication arsenicale, avec d'autant plus de raison que les ferrugineux ne sont point indiqués ici. Nous prescrivons donc :

Acide arsénieux, 25 centigrammes.
Sucre de lait, 5 grammes.

M. et F. S. A.; 100 pilules, — 1 matin et soir.

Les 27, 28 et 29, les accidents restèrent à peu près stationnaires. Il y eut véritablement des hallucinations; la malade, folle de terreur, poussait des cris aigus; parfois des sons étranges s'échappaient de son larynx.

Même médication. Nous insistons sur la nécessité de la nourrir, mais elle repousse toutes nos offres.

Le 30, il semble y avoir un très-léger amendement dans son état; elle consent à prendre quelque peu de bouillon froid.

2 pilules, matin et soir.

Le 3 décembre, il est hors de doute que les mouvements convulsifs sont beaucoup moins prononcés, beaucoup moins violents. La jeune fille est plus tranquille, elle est moins bruyante, elle crie moins, s'agite moins. Elle paraît toujours fort hébétée.

La médication étant facilement supportée, nous prescrivons pour le lendemain 6 pilules d'acide arsénieux, 2 au matin, 2 au tantôt et 2 au soir. Potages, bouillon; sucer une côtelette ou une tranche de gigot.

Le 6, il y avait un amendement tel, que Mlle Ernestine n'était pas reconnaissable ; elle pouvait se lever et faire quelques pas dans la chambre, même sans l'aide du bras de sa mère ; elle ne grimaçait plus, ne se tordait plus dans d'affreuses convulsions, ne poussait plus de cris ; mais l'intelligence restait toujours des plus obtuses.

Même traitement ; insister sur une alimentation aussi riche que possible.

Le 10, il y avait un tel calme, qu'on pouvait croire à une guérison définitive ; mais cette guérison n'avait amené aucune modification heureuse dans l'intelligence. Il y avait toujours quelques hallucinations, des sortes de terreurs ; mais plus de cris, plus de grimaces.

Le 16, il ne restait qu'un état d'hébétude, qui mit plus de deux mois encore pour disparaître presque complétement. Nous disons à dessein

presque complétement, car cette jeune fille, à l'heure où nous écrivons (25 décembre 1864), n'est réellement pas la jeune fille d'autrefois ; son intelligence a indubitablement baissé beaucoup.

A partir de cette époque, on continua jusqu'à la fin du mois l'acide arsénieux à dose décroissante.

Dans cette observation, on peut voir que l'arsenic a guéri en vingt jours une chorée unilatérale grave ; mais il n'a pas eu prise sur les accidents qui ont compromis à jamais, il y a lieu de le redouter, l'intelligence de cette jeune fille.

Obs. 2e. — Chorée unilatérale droite. — Acide arsénieux. — Guérison.

Le 1er avril 1861, un jeune homme de 15 ans, appartenant à une des premières familles de Nancy, M. L... de B..., nous fut présenté. C'était un grand garçon, blond, lymphatique, ayant des yeux bleus et une intelligence fort ordinaire. Il jouissait d'une bonne santé habituelle et n'avait pas de mauvaises habitudes.

Depuis quelque temps (un mois environ), il était bizarre, fantasque, et ses camarades le traitaient de *fou*.

Lorsque nous l'examinâmes le 1er avril, tout le côté droit du corps était le siége de mouvements désordonnés, de mouvements involontaires d'une excessive brusquerie ; il ne pouvait marcher sans trébucher ; il tombait même assez souvent. Depuis huit jours, cet état de choses avait empiré.

Nous conseillâmes à ce jeune homme, matin et soir, une cuillerée à bouche de la solution suivante :

Acide arsénieux,	2 décigrammes.
Eau distillée,	300 grammes.

Faire bouillir pendant une demi-heure au moins, et remplacer ensuite la quantité d'eau évaporée.

Le 4, il y avait déjà de l'amélioration. M. L... se plaignait d'avoir un appétit extraordinaire et un irrésistible besoin de dormir. « Votre eau m'endort, Monsieur, nous disait-il, et jour et nuit je ne puis me soustraire au besoin de sommeil que je ressens. »

Nous interrompîmes la médication ; le besoin de sommeil cessa, mais les mouvements choréiques reprirent avec une très-grande intensité.

Le 6, une cuillerée à bouche, matin et soir, de solution arsenicale comme précédemment.

Le 7, la somnolence est revenue, et les mouvements désordonnés se sont singulièrement amendés.

Le 10, état de bien-être à peu près parfait. Il existe à peine quelques mouvements convulsifs. Suspension du traitement.

Le 11, les mouvements choréiques s'étaient produits avec une certaine intensité; le besoin de dormir avait cessé.

Le 12, nous reprenons le traitement, que nous continuons jusqu'à la cure radicale, qui arriva le 21.

A partir de cette époque, M. L... de B... ne prit plus qu'une cuillerée à dessert, puis qu'une cuillerée à café de la solution arsenicale matin et soir.

Nous avons revu ce jeune homme dans le courant du mois de novembre; il jouissait d'une santé parfaite.

Cette observation n'est-elle pas des plus remarquables, et ne prouve-t-elle pas évidemment l'efficacité de l'acide arsénieux ? A plusieurs reprises, nous avons suspendu la médication arsenicale après avoir déjà obtenu un amendement notable, et à peine cette suspension a-t-elle été effectuée, que les accidents choréiques se réveillent et redoublent d'intensité. Il a suffi de recourir à la réadministration de l'arsenic pour conjurer de nouveau les accidents et voir la maladie s'amender.

En moins de 21 jours de traitement, cette chorée a été jugulée.

Nous pourrions invoquer d'autres faits non moins concluants ; nous n'abuserons pas de la complaisance de nos lecteurs, et nous conclurons que la médication arsenicale jouit d'une très-grande efficacité dans le traitement de la chorée, quels que soient la forme et le degré d'ancienneté de cette affection.

3° *Epilepsie.* Edward Alexander, médecin à Halifax, employa la solution de Fowler dans un cas d'épilepsie, et en retira d'excellents effets.

Oberreich vanta également les propriétés de l'arsenic contre cette terrible maladie.

Hoffmann s'en trouva bien dans l'épilepsie périodique.

Duncan insista sur les merveilleux résultats qu'il en avait obtenus.

Enfin Harles lui-même rapporte un fait de guérison d'épilepsie par ce moyen.

Il y a quelques années (1), M. le docteur Ronzier-Jolly a essayé l'arsenic chez un malade atteint d'épilepsie depuis deux ans, et qui avait eu recours, mais en vain, à toutes les médications possibles.

Dans ce cas, un *aura* précédait l'attaque et partait du mollet gauche ; le malade parvenait très-souvent à arrêter toute manifestation épileptique par une compression circulaire sur le membre correspondant, au moment où l'*aura* se faisait sentir.

L'acide arsénieux fut ici administré pendant plus de deux mois ; dès le début, cette médication donna de l'espoir : les attaques perdirent de leur intensité, de leur durée, et, dans quelques-unes, la perte de connaissance ne fut pas complète, ce qui ne s'était jamais produit auparavant. Mais bientôt tout revint au même point, et le malade, ennuyé de nos traitements, alla à Tain trouver M. de Larnage.

Nous avons essayé l'arsenic dans quatre cas d'épilepsie qui avaient été traités par tous les moyens possibles, et qui tous les quatre s'étaient développés, chez des sujets jeunes, par suite de frayeur. L'arsenic, employé d'abord à la dose de 1 milligramme par jour et porté successivement jusqu'à celle de 3 à 4 centigrammes dans les 24 heures, n'a jamais occasionné le moindre amendement.

Ce qui depuis quelques années nous réussit le mieux, c'est *le régime exclusivement maigre*, avec privation de vin et de toute boisson fermentée.

(1) Bull. génér. de thérap., t. LVII, p. 322, 1857.

Jusqu'à plus ample informé, et malgré ce petit nombre de faits, nous ne croyons pas à l'efficacité de l'arsenic dans l'épilepsie.

4° *Angine de poitrine.* L'angine de poitrine peut être et est fréquemment en effet symptomatique d'une lésion organique de la poitrine, plus particulièrement d'une affection du cœur ou des gros vaisseaux. Mais assez souvent aussi elle existe en dehors de toute altération organique appréciable, et alors elle est idiopathique, et a été regardée par les uns comme une névrose, par les autres comme une névralgie.

Si l'arsenic devait avoir quelque utilité, ce serait vraiment dans le cas où l'angine de poitrine serait idiopathique. Il y a très-peu de choses dans les auteurs sur ce sujet.

Nous trouvons bien dans la Monographie de Harles sur l'arsenic qu'Edward Alexander administra chez un homme de 57 ans, atteint d'*angine de poitrine,* six gouttes, trois fois par jour, de la solution de Fowler, et qu'il triompha de cette redoutable affection, parvenue cependant au plus haut degré.

Alexander, dans un autre cas d'angine de poitrine, administra également l'arsenic ; mais, cette fois, il ne fut pas aussi heureux ; il ne put qu'apporter un notable soulagement aux souffrances de son malade.

M. le professeur Trousseau, dans son admirable ouvrage de clinique médicale, mentionne bien cet agent médicamenteux, mais il ne donne pas son appréciation, ce qui pour nous équivaut au rejet de cette substance.

M. le docteur Teissier, de Lyon, a cité un cas de guérison d'angine de poitrine idiopathique datant de plusieurs mois (1). Voici ce fait en quelques mots : Un malade éprouvait depuis 18 mois des douleurs aiguës, revenant

(1) In Revue médicale, décembre 1848.

par accès, dans la poitrine, surtout au niveau du cœur et dans le bras gauche, et déterminant une vive angoisse et une oppression marquée. Les crises duraient environ une demi-heure et reparaissaient une ou deux fois par jour.

L'acide arsénieux amena un soulagement bientôt suivi de récidive. On y revint, et, cette fois, la guérison fut complète.

Aux rares observations déjà connues d'angine de poitrine ainsi traitées, M. le docteur Barella vient d'en ajouter une nouvelle (1).

Il s'agit d'un élagueur âgé de trente-cinq ans, atteint d'angine de poitrine dont les accès, d'abord distants de cinq semaines, puis d'un mois, arrivaient toujours la nuit, à 10 heures, 11 heures, 1 heure. Ils duraient avec une effrayante intensité pendant une demi-heure, et allaient ensuite en diminuant pendant deux et trois heures. Bientôt les accès se rapprochèrent, et il y en eut jusqu'à deux et trois par semaine. Après avoir vainement essayé le castoréum, le laudanum, le chloroforme, M. Barella prescrivit :

Liqueur de Fowler ,	20 grammes.
Eau distillée,	284 —

Une cuillerée à bouche de cette solution était donnée, matin et soir, dans une pinte de décoction de chiendent, à prendre en dix ou douze fois.

Chaque cuillerée (15 grammes) de la mixture précitée équivalait à un gramme de la liqueur de Fowler ou à un centigramme d'acide arsénieux.

Le malade a été soumis à ce traitement pendant quarante-cinq jours, avec des suspensions de deux à trois jours de temps à autre, pour éviter une accumulation de doses. Un seul accès a encore paru le huitième jour du traitement, mais il a été moins intense que les précédents, et n'a pas

(1) In Annales de la soc. de méd. d'Anvers, 1864.

duré plus de vingt minutes. Depuis, les accès ont fait complétement défaut, et, comme il y a dix mois que cet état de choses persiste, M. Barella espère que la guérison sera durable.

Nous avouons n'avoir jamais expérimenté l'arsenic dans l'angine de poitrine, et nous regrettons de n'avoir pas à notre disposition des faits plus nombreux que ceux que nous venons de citer, pour asseoir notre opinion sur l'efficacité ou la non-efficacité de cet agent médicamenteux dans cette terrible affection.

5° *Asthme.* L'asthme, cette affection bizarre que Bretonneau appelait *l'épilepsie du poumon*, et qui tantôt est idiopathique, tantôt est symptomatique, compte un grand nombre de moyens thérapeutiques employés en vue de le guérir.

L'arsenic est sans contredit un des médicaments mis en usage depuis longtemps pour arriver à ce résultat, puisque nous voyons que Dioscoride l'administrait à l'intérieur contre cette affection.

Les médecins arabes le recommandèrent aussi dans le même but.

A la fin du XVIe siècle, Georges Wirth avait composé un électuaire dans lequel entrait l'*orpiment*, et dont il donnait, au dire de J. Langius, une dose considérable aux malades atteints d'asthmes les plus graves. Il paraît, d'après ce même auteur, que l'usage des fumigations arsenicales dans le traitement de l'asthme était en quelque sorte populaire dans quelques climats septentrionaux de l'Europe.

Ettmuller donnait à fumer aux asthmatiques un mélange de tabac et d'arsenic, et ce dernier était porté à la dose énorme de soixante-quinze centigrammes, sans qu'il en survînt le moindre accident.

Edward Alexander préconisa la solution de Fowler comme très-efficace dans l'asthme invétéré, et il eut de si

bons résultats avec cette médication dirigée contre les asthmes chroniques et endémiques de la Pannonie et de la Dalmatie, qu'il ne put taire ses succès.

Moscati signale que l'usage médical de l'arsenic était très-répandu dans les provinces voisines de la haute Italie, dans la Vénétie, l'Illyrie, etc., pour guérir l'asthme chronique ; il rapporte que les habitants des montagnes de l'Albanie et de la Dalmatie projetaient de l'arsenic sur des charbons ardents, et, à l'aide d'un entonnoir, aspiraient les vapeurs arsenicales; alors la guérison s'effectuait ordinairement avec une très-grande rapidité.

M. le professeur Trousseau, qui emploie beaucoup l'arsenic pour combattre l'asthme, ne le donne pas à l'intérieur ; il se contente de prescrire des fumigations arsenicales. Voici comment il procède :

Il fait préparer une solution de 1 *gramme d'arsénite de potasse* dans 15 *gr. d'eau distillée.* Avec cette solution, on imbibe une feuille de papier non collé, jusqu'à ce qu'elle soit épuisée. Le papier étant parfaitement desséché, on le divise en vingt parties égales, qui renferment par conséquent chacune environ 5 centigr. d'arsénite. Chaque morceau de papier est plié sous forme de cigarette. Le malade, après l'avoir allumée, en aspire la fumée, que par une lente aspiration il fait passer jusque dans les bronches. On ne doit, selon M. le professeur Trousseau, en aspirer que huit ou dix bouffées, une seule fois par jour.

Nous avons pu, pour notre compte, fumer jusqu'à trois de ces cigarettes par jour, sans autre inconvénient qu'un assez violent mal de tête, qui ne tardait pas à se dissiper.

Nous avons eu maintes fois occasion d'employer ces fumigations arsenicales chez des asthmatiques, et nous en avons très-souvent retiré d'excellents résultats.

Mais ces fumigations ne constituent qu'un traitement palliatif, qu'un traitement de l'accès. Est-il possible, à l'aide de l'arsenic pris à l'intérieur, d'éloigner des accès

d'asthme, de les empêcher de se produire aussi souvent qu'ils se manifestaient auparavant? L'expérimentation seule pouvait répondre à cette question. Nous avons donc expérimenté l'acide arsénieux aussi souvent que cela nous a été possible, et nous nous sommes convaincu qu'on peut réellement, à l'aide de l'acide arsénieux pris à l'intérieur d'une certaine façon, reculer d'une manière notable les accès d'asthme.

M. le professeur Trousseau a vanté un traitement préventif de l'asthme, que nous transcrivons ici :

1° Dix jours de suite, chaque mois, le malade prend, le soir en se couchant, d'abord une, puis, trois jours après, deux, et les quatre derniers jours, quatre pilules ainsi composées :

Extrait de belladone, } aa. 1 centigramme,
Poudre de racine de belladone, }

pour une pilule ;

Ou bien encore, un, deux et jusqu'à quatre granules d'atropine d'un milligramme.

2° Les dix jours qui suivent, on remplace les préparations belladonées par le sirop de térébenthine, à la dose d'une cuillerée à bouche prise trois fois par jour, ou mieux par trois capsules d'essence de térébenthine.

3° Les dix derniers jours du mois, le malade est mis à l'usage des cigarettes arsenicales.

Enfin, comme complément du traitement, le malade prend, tous les dix jours, le matin, à jeun, un paquet de 4 grammes de poudre de quinquina calysaya, qu'il délaye dans une infusion de café torréfié.

Ce traitement demande à être employé pendant très-longtemps et avec une grande exactitude. Il a donné depuis quinze ans à son auteur des succès remarquables.

M. le professeur Trousseau a combiné les narcotiques avec l'arsenic. Notre méthode de traitement diffère essentiellement de celle du grand clinicien de Paris, et nous a procuré aussi des cures durables.

Nous prescrivons tout d'abord un régime sévère, et nous bannissons tous les excitants et tous les stimulants possibles :

1° Pendant les quinze premiers jours du mois, nous recommandons de prendre, à dose successivement croissante, de 1/2 milligramme à 7 1/2 milligrammes d'acide arsénieux, matin et soir. On commencera donc par 1/2 milligramme matin et soir le premier jour ; on prendra 1 milligramme matin et soir le second jour ; on prendra 1 milligramme 1/2 matin et soir le troisième jour, et ainsi de suite, en augmentant tous les jours de 1/2 milligramme matin et soir.

2° Pendant la seconde quinzaine, on fumera, matin et soir, une cigarette d'arsénite de potasse d'après la formule du professeur Trousseau.

Nous n'avons jamais observé le moindre accident à la suite de cette médication, si ce n'est la céphalalgie qui se montre après les fumigations arsenicales, et qui, le soir, n'empêche pas le sommeil ; céphalalgie peu incommode et peu douloureuse, du reste, que tous les malades n'ont pas éprouvée, mais qui s'est toujours montrée dès que nous avons eu recours à ces cigarettes pour notre propre compte.

Nous avons soumis seulement 24 asthmatiques à ce traitement, et chez 19 d'entre eux les accès, qui avaient lieu toutes les six semaines ou tous les deux mois, ont été singulièrement éloignés, puisqu'ils ne sont revenus qu'une ou deux fois au plus par an ; et pour 3, ces accès n'ont duré que vingt-quatre ou trente-six heures, au lieu de six ou huit jours qu'ils duraient auparavant.

Un asthmatique en traitement depuis trois ans n'a point encore eu d'accès, quoiqu'il ait eu auparavant au moins quatre accès violents par an.

Chez 5 de nos asthmatiques, nous avons dû faire des modifications dans notre traitement, et donner à chacun d'eux, pendant quinze jours, un gramme de fleur de sou-

fre lavé, et, pendant quinze autres jours, un demi-milligramme d'acide arsénieux d'abord, puis 1 milligramme, 1 milligramme 1/2, 2 milligrammes, etc., le matin seulement. Le soir, aspirations de la fumée d'une cigarette arsenicale. Trois d'entre eux s'en sont parfaitement trouvés.

Les deux autres ont été soumis au traitement Trousseau, après que le nôtre avait échoué. Ils ne s'en sont pas mieux trouvés.

Rien n'est si facile, rien n'est si simple que de se soumettre à ce traitement, qui est tout à fait inoffensif.

Nous rapporterons seulement ici en quelques mots l'observation d'une dame de 60 ans, asthmatique depuis vingt ans environ, et qui depuis plus de dix ans passait des nuits, assise, sans pouvoir goûter le plus petit instant de repos, faisant ouvrir portes et fenêtres en toutes saisons.

Cette dame, dans une position très-aisée, a fait tout au monde pour se débarrasser de son asthme; elle a consulté et Louis et Rostan, et Chomel et Andral, et Trousseau et Cruveilhier, etc., etc. Tous lui ont donné d'excellents conseils, mais aucun n'a pu lui procurer un soulagement tant soit peu durable.

Nous l'avons vue il y a dix-huit mois environ, et nous lui avons conseillé, après un examen attentif et minutieux, de se mettre au régime et de se soumettre au traitement arsenical. Elle a d'abord eu grande frayeur de ce moyen dont M. Trousseau lui avait parlé, et qu'elle avait rejeté. Elle a temporisé avec nous comme avec tous ceux qu'elle a successivement investis de sa confiance; puis un jour, de guerre lasse, elle s'est confiée à nos soins et s'en est rapportée à notre prudence.

Le traitement a été institué le 1er octobre 1861.

Voici comment nous avons procédé chez elle, qui est très-profondément impressionnable :

Le mois, au lieu d'être divisé en deux moitiés, l'a été en trois parties égales de dix jours chaque.

Pendant le premier tiers du mois, c'est-à-dire du 1er au 10, la malade prendra le matin, à jeun, une cuillerée à café de la solution suivante :

Acide arsénieux, 1 décigramme ;
Eau distillée, 800 grammes,

c'est-à-dire un demi-milligramme d'acide arsénieux d'abord ; tous les matins on augmentera d'un demi-milligramme, jusqu'à ce qu'on soit arrivé à prendre dix cuillerées à café, soit 5 milligrammes de cette substance.

Pendant le second tiers du mois, c'est-à-dire du 11 au 20, elle aspirera, le soir en se couchant, six ou huit bouffées d'une cigarette arsenicale.

Pendant le troisième tiers enfin, c'est-à-dire du 21 au 30 ou 31, elle reviendra à la solution arsenicale prise à l'intérieur de la même manière que nous venons de la prescrire.

Le mois suivant, elle commencera nécessairement par les fumigations arsenicales, qu'elle continuera pendant dix jours.

Elle prendra ensuite, pendant le second tiers de ce mois, sa solution arsenicale.

Et enfin le dernier tiers de ce mois sera consacré aux fumigations arsenicales.

Le troisième mois, les choses se passeront comme pour le premier. Dans le quatrième mois, elle se conduira comme elle l'a fait pendant le second, et ainsi de suite.

Cette dame s'est montrée très-docile. Elle a éprouvé rapidement une amélioration sensible. Il y a plus d'un an qu'elle peut passer toute la nuit dans son lit et dormir pendant une grande partie du temps, pourvu que la tête soit tenue très-élevée. Depuis plus d'un an, elle n'a jamais éprouvé le besoin de faire ouvrir ses fenêtres pendant la nuit, de se précipiter en bas de son lit, sous le prétexte qu'elle suffoquait. Elle n'a jamais éprouvé le moindre accident de cette médication arsenicale convenablement maniée. Elle a très-bon appétit, et elle est pleine de vigueur. Elle a bien encore par moments la respiration sibilante, elle est bien encore essoufflée lorsqu'elle monte un escalier ; mais enfin elle est admirablement mieux, et depuis plus de dix ans elle n'a jamais été aussi bien.

Nous croyons donc, d'après nos propres expériences, que l'arsenic est appelé à rendre de véritables services dans le traitement de l'asthme. Nous croyons, de plus, qu'il n'y

a pas l'ombre de danger à employer ce médicament à petites doses, continuées pendant longtemps, puisqu'il y a plus de trois ans que cette dame suit ce traitement.

On rencontrera certainement des malades chez lesquels les préparations arsenicales échoueront, et qui seront soulagés soit par le soufre, soit par la belladone, soit par le datura stramonium, soit par les fumigations nitrées. Nous en avons rencontré nous-même. Cependant nous pouvons conclure en disant que la plupart de nos asthmatiques se sont accommodés du traitement arsenical et en ont retiré de très-bons effets.

6° *Coqueluche.*—Une grave épidémie de coqueluche, qui a régné en 1861 dans notre localité, est venue bien à propos, puisque nous désirions expérimenter l'acide arsénieux dans cette maladie, que M. le docteur Germain Sée définit un *catarrhe pulmonaire spécifique.*

Nous avons toujours laissé passer, sans autre traitement que des émollients ou des adoucissants, la période véritablement catarrhale, dont la durée est si variable (de trois à vingt et quelques jours); puis, lorsque les phénomènes nerveux étaient apparus d'une manière bien évidente, nous recourions alors au traitement que nous avions le désir d'appliquer.

Nous formulions une liqueur minérale ainsi composée :

Acide arsénieux,	5 centigrammes;
Eau distillée,	400 grammes,

avec la précaution de faire bouillir pendant une demi-heure et ajouter ensuite le poids d'eau distillée enlevé par l'évaporation.

Nous commencions par une cuillerée à café matin et soir, représentant 1|2 milligramme d'acide arsénieux à chaque fois.

Tous les deux ou trois jours, suivant les circonstances, et surtout suivant l'âge des sujets, on augmentait d'une cuillerée à café matin et soir. Nous avons rarement dépassé

douze cuillerées à café par jour, c'est-à-dire quatre au matin, quatre au tantôt et quatre au soir, soit dans les 24 heures six milligrammes d'acide arsénieux.

Nous avons essayé cette médication sur trente-six enfants de quatre à treize ans, et nous n'avons jamais observé le plus petit malaise, le plus léger accident.

Vingt-deux enfants ont été soulagés après huit jours de traitement. Les quintes, qui auparavant arrivaient ou toutes les demi-heures, ou toutes les heures, ou toutes les deux heures, ont été éloignées, reculées, de telle sorte qu'elles ne se montraient plus que toutes les quatre ou cinq heures, et encore étaient-elles singulièrement amoindries. Chez ces enfants, la guérison s'est effectuée du vingtième au vingt-cinquième jour.

Trois petits malades ont éprouvé un notable amendement après onze jours de traitement ; la guérison définitive est arrivée entre le vingt-troisième et le vingt-huitième jour.

Cinq enfants n'ont été soulagés qu'après seize jours de traitement, et alors qu'ils étaient arrivés à prendre dix milligrammes ou un centigramme d'acide arsénieux par jour en deux fois. Leur guérison s'est effectuée du trentième au trente-sixième jour.

Chez six petits malades, la médication arsenicale n'a rien semblé produire, et, après vingt jours de traitement, nous avons abandonné notre méthode de traitement pour instituer celle de M. le professeur Trousseau, qui a promptement fait justice des accidents nerveux. Nous ne serions même pas éloigné de penser que la guérison a été d'autant plus rapide que nos malades avaient déjà pris une certaine quantité d'acide arsénieux, qui avait préparé les voies à l'action de la belladone.

Certes on pourra bien nous objecter que la coqueluche guérit en quelques jours. Nous en convenons ; mais aussi nous disons que c'est là la très-grande exception. Il serait

bien étonnant, bien surprenant que nous fussions tombé sur une série de vingt-cinq malades ayant eu des prodromes qui ont varié entre huit et vingt-quatre jours, et que ces malades eussent dû guérir au bout de vingt à vingt-huit jours. Il faut avouer que tout le monde s'y serait trouvé pris, et aurait, en pareille occurrence, fait les honneurs de la cure à la médication. Nous avons bien des fois employé la belladone, soit par la méthode du professeur Trousseau, soit par celle du docteur Debreyne , et nous n'avons jamais vu la maladie durer moins de quarante à soixante jours.

Tous les auteurs, du reste, M. le professeur Trousseau lui-même, s'accordent à dire que, le plus ordinairement, la guérison de la coqueluche ne survient pas avant le cinquantième ou le soixantième jour, et nous aurions pu rencontrer, nous, sur trente-six malades, vingt-cinq enfants ayant guéri en la moitié moins de temps qu'il n'en faut d'habitude pour la cure de cette névrose ? Nous ne croyons pas à ces chances-là, et jusqu'à preuve bien évidente, bien palpable du contraire, nous dirons que la médication arsenicale est susceptible d'abréger des deux tiers ou de la moitié au moins la durée de cette affection, pourvu toutefois que la coqueluche soit exempte de complication.

Nous allons rapporter ici une observation seulement, afin qu'on puisse se rendre compte de notre médication.

Obs. 1re. — Coqueluche avec douze jours de symptômes de catarrhe; acide arsénieux; guérison définitive au bout de vingt-un jours, à partir de l'explosion des accidents nerveux.

Armand A..., cinq ans, lymphatique, n'ayant jamais été malade, a été atteint d'un violent catarrhe le 3 août 1862, après avoir séjourné dans une maison où étaient plusieurs enfants atteints de la coqueluche.

Nous faisons tenir cet enfant au lit, nous le mettons à une demi-

diète, parce qu'il a beaucoup de fièvre, et nous lui prescrivons une tisane d'orge, coupée avec du lait, et un demi-looch blanc.

Le 8, la fièvre était en partie tombée, mais la toux n'avait pas encore changé de caractère; l'enfant demandait à se lever, et sa grand'mère, chez laquelle il est, commençait à croire qu'il n'aurait pas la coqueluche.

Le 12, même état : rien de changé ; l'enfant tousse beaucoup, mais il est gai, boit et mange comme de coutume.

Le 15 seulement, apparition de la première quinte, qui fut des plus effrayantes et des plus longues, nous raconta Mme A... Son petit-fils devint tout noir, et elle craignait qu'il ne suffoquât.

Le 16, il y avait eu dans la journée et dans la nuit d'hier au moins quarante quintes. Cette dame nous dit qu'il y en avait une à peu près toutes les demi-heures. Nous l'engageons à piquer sur une carte toutes les quintes qui se manifesteront dans les vingt-quatre heures, afin que nous puissions bien apprécier les changements qui surviendraient dans la maladie.

Le 17, l'enfant a eu hier, durant toute la journée et pendant toute la nuit, trente-huit quintes, dont plusieurs ont été suivies ou accompagnées de vomissements soit glaireux, soit alimentaires. Il y a eu aussi une épistaxis peu abondante.

Nous commençons le traitement dès ce matin, et nous faisons donner au petit Armand une cuillerée à café de solution minérale. Il en prendra une autre cuillerée le soir en se couchant.

Le 18, il n'y a eu, dans la journée d'hier, que 27 quintes.

Le 19, trente-trois quintes et deux épistaxis insignifiantes ; plusieurs vomissements.

Le 20, vingt-cinq quintes.

Une cuillerée à café de la solution minérale au matin, au tantôt et au soir.

Le 21, il y a eu seulement seize quintes, mais beaucoup moins fortes, beaucoup moins longues et sans vomissements.

Le 22, 12 quintes ; l'enfant est excessivement gai et turbulent ; il ne redoute plus autant ses accès de toux, et n'est point effrayé dès qu'il les voit, ou plutôt dès qu'il les sent approcher.

Le 23, 14 quintes.

Deux cuillerées à café matin et soir.

Le 24, 9 quintes.

Le 25, 5 quintes.

Le 26, 4 quintes à peu près insignifiantes.

Deux cuillerées à café matin, tantôt et soir.

Le 27, 4 quintes.

Le 28, 3 quintes.

Le 31, 2 quintes.

Du 1er au 6 septembre, il s'écoula deux ou trois jours pendant lesquels il n'y eut pas de quintes.

Dans la nuit du 6 au 7, après avoir bu, l'enfant eut une quinte légère, qui fut la dernière, et encore sa grand'mère nous assura que Armand avait très-probablement avalé de travers.

Depuis lors, la guérison a été définitive et ne s'est pas démentie.

Il nous serait impossible de multiplier les observations, car nous avons encore à passer en revue de nombreuses affections dans lesquelles l'acide arsénieux joue un grand rôle comme moyen de traitement.

En résumé donc, l'acide arsénieux, même à très-petites doses, nous paraît jouir d'une efficacité incontestable dans le traitement de la coqueluche. C'est un moyen à essayer encore et à vulgariser, car par la méthode Debreyne ou Trousseau, c'est-à-dire avec la belladone, on n'arrive pas à des résultats aussi prompts qu'avec l'acide arsénieux.

Manié à doses infinitésimales telles que nous l'avons prescrit, il est exempt de tout danger, et nous n'avons jamais observé le plus petit malaise.

Depuis la publication de la première édition de ce travail, nous avons eu occasion de traiter un grand nombre d'enfants atteints de la coqueluche au moyen d'une nouvelle formule arséniatisée ; nous avons prescrit à nos petits malades une cuillerée à dessert matin et soir, et parfois trois fois par jour, de :

Sirop de café,	300 grammes ;
Arséniate de soude,	10 centigrammes ;

et presque constamment la guérison s'est effectuée en moins

de vingt-cinq jours, à partir de l'administration du sirop de café arséniaté.

§ VI.

Maladies des voies respiratoires.

L'arsenic jouit d'une efficacité trop remarquable dans certaines affections des voies respiratoires pour qu'il ne soit pas nécessaire d'en dire quelques mots ici. Les disciples de la doctrine *hahnemanienne* ont regardé l'arsenic comme pouvant produire la bronchite, l'asthme, la phthisie, etc., et, d'après la loi de similitude (*similia similibus curantur*), comme pouvant aussi guérir ces maladies.

Notre ancien condisciple, M. le docteur Imbert Gourbeyre, professeur de matière médicale à l'école secondaire de médecine de Clermont-Ferrand, a écrit (1) : « L'arsenic *enrhume*, *asthmatise* et *tuberculise* les poumons. Eh bien, ce médicament, qui peut engendrer la bronchite, l'asthme, la phthisie, peut aussi guérir ces mêmes affections : il en est le médicament similaire. » Nous n'avons *jamais* observé ces bronchites, ces asthmes, ces phthisies engendrés par l'arsenic ; mais, en revanche, nous avons assez souvent observé les bons effets de ce médicament dans certaines affections des voies respiratoires que nous allons successivement faire connaître.

1° *Bronchite chronique.* La notion des bons effets de l'arsenic contre les affections pulmonaires chroniques remonte à l'antiquité la plus reculée, puisque Dioscoride le donnait à l'intérieur contre les maladies de poitrine, les toux opiniâtres, les aphonies, l'asthme, etc.

Pline le vantait aussi dans les maladies des poumons.

(1) Etude sur quelques symptômes de l'arsenic. Paris, 1863, p. 62.

De nos jours, s'il inspire des craintes exagérées à un certain nombre de praticiens qui n'osent y recourir, ce médicament, entre les mains de bon nombre de médecins qui le manient avec hardiesse et prudence à la fois, a donné d'excellents résultats dans diverses maladies que nous n'avons pas besoin d'énumérer ; nous rappellerons seulement qu'un des points les mieux établis en thérapeutique, c'est l'efficacité de l'arsenic contre certaines formes d'éruptions cutanées. Or la remarque ayant été faite que ces dernières affections se rencontraient assez souvent ou alternaient, chez les mêmes sujets, avec des maladies de l'appareil respiratoire, il devait arriver que l'on fût conduit à regarder cet agent thérapeutique comme indiqué dans les cas de complication, l'une par l'autre, de ces affections de la peau et de la muqueuse pulmonaire, soit qu'on se refusât à les regarder, soit qu'on les regardât comme étant une double expression de ces états constitutionnels qui ont été désignés sous le nom de *diathèse*.

C'est de cette dernière manière que les choses ont été envisagées par le docteur Wood (1).

Ce médecin, pensant que certaines phlegmasies chroniques opiniâtres, quel qu'en fût le siége, pouvaient être entretenues par un vice de l'économie analogue à celui qui rend si rebelles certaines affections cutanées, tels que la lèpre, le psoriasis, etc., eut l'idée d'essayer l'arsenic dans un cas de *bronchite chronique* compliquée de psoriasis de la face, que, depuis une dizaine d'années, on traitait en vain par les moyens les plus variés. En conséquence, ayant administré la liqueur de Fowler à la dose de trois à cinq gouttes trois fois par jour, il eut la satisfaction de voir que l'affection pulmonaire et l'affection cutanée avaient l'une et l'autre presque entièrement disparu au bout de

(1) Transact of the coll. of Phys. of Philadelphia; Half yearly abstract., vol. XXXI.

six semaines. Elles se reproduisirent, il est vrai, trois à quatre mois après; mais elles cédèrent de nouveau et très-rapidement à la liqueur de Fowler.

Parmi les observations diverses de catarrhes pulmonaires chroniques guéris par les préparations arsenicales, une des plus probantes est celle qui a été publiée par M. le docteur Garin (1).

Dans un cas de catarrhe chronique avec emphysème, M. Trousseau s'est servi de cigarettes arsenicales (2), et il a fait disparaître promptement les accidents de suffocation.

M. le docteur Massart a publié (3) un cas de *bronchite chronique avec accès d'asthme*, *traité avec succès par la solution d'acide arsénieux*.

Il est impossible, pour tout observateur attentif et de bonne foi, de contester l'efficacité de l'acide arsénieux dans les catarrhes pulmonaires chroniques.

Qui n'a envoyé des catarrheux aux eaux du Mont-Dore, de Royat, etc., et qui ne les a vus revenir guéris?

M. le docteur Bretonneau, ne pouvant envoyer tous ses malades au Mont-Dore, avait essayé de faire quelque chose pour eux, quelque chose qui leur fît beaucoup de bien et qui ne les effrayât pas. Voici à quoi il s'était arrêté : il faisait confectionner, avec 1 gramme de sous-azotate de bismuth et un peu d'eau, une sorte de bouillie dans laquelle il introduisait 1 milligramme d'arséniate de soude; il incorporait le tout dans un morceau de pâte de guimauve, et formait ainsi de véritables dragées, qu'il fallait avoir soin de laisser fondre dans la bouche. Selon la gravité du catarrhe bronchique, il ordonnait une, deux ou trois de ces dragées par jour. Un seul pharmacien connaissait la con-

(1) In Journal de médecine de Lyon, août 1848.
(2) In Bull. gén. de thérapeutique, t. XX, p. 130, 1841.
(3) Id. id. t. XLII, p. 561, 1852.

fection de ces sortes de bonbons arsenicaux, et lorsqu'on s'adressait à un autre, il incorporait tout simplement du sous-azotate de bismuth dans de la pâte de guimauve; mais il oubliait l'essentiel, l'*arséniate de soude*, et les malades ne guérissaient pas, et on criait contre ce remède de M. Bretonneau.

Nous avons vu cette vieille gloire médicale de la Touraine employer ce moyen dans des centaines de cas; nous l'avons nous-même mis en usage au moins trois à quatre cents fois, et toujours avec un magnifique résultat. Il nous est arrivé de voir guérir en six ou huit jours, à l'aide de ces seules dragées, des malades atteints de catarrhe depuis plusieurs mois et qui avaient une expectoration puriforme excessivement abondante. L'arséniate de soude faisait dans ces cas-là tous les frais du traitement et de la cure.

Nous n'aurions que l'embarras du choix, s'il fallait ici rapporter des centaines d'observations; nous aimons mieux passer en revue une autre maladie dans laquelle l'arsenic peut être utile, et dire en terminant :

Il est incontestable, hors de doute, que les préparations arsenicales jouissent d'*une efficacité très-grande* dans le traitement des bronchites chroniques, rebelles et opiniâtres. Des milliers de faits puisés dans la clientèle de M. le docteur Bretonneau et dans la nôtre l'attestent.

M. Craff a vu le traitement arsenical employé contre les affections chroniques des bronches coïncidant ou alternant avec des maladies de la peau, produire les plus heureux résultats Suivant cet observateur (1), ces deux genres de maladies cutanées et bronchiques résistent trop souvent aux balsamiques, aux résineux, aux sulfureux; mais elles cèdent aux préparations arsenicales, toujours parfaitement tolérées lorsqu'on commence par des doses minimes, pour suivre une proportion graduée ascendante.

(1) In Journ. des Conn. méd. 1863.

La liqueur de Fowler, à la dose de trois à cinq gouttes deux ou trois fois par jour, est une bonne médication; il en est de même de l'arséniate de soude, en commençant par un ou deux milligrammes. On peut successivement porter les doses de ce dernier médicament à quinze ou vingt milligrammes.

2° *Phthisie pulmonaire.* — Dès la plus haute antiquité, on a pensé que l'arsenic avait la propriété de guérir la phthisie; comme les moyens de diagnostic manquaient, on confondait alors la bronchite chronique, le catarrhe bronchique avec la phthisie; il n'est donc pas étonnant qu'un certain nombre d'auteurs aient exalté les propriétés antiphthisiques de l'arsenic. Malheureusement l'arsenic ne guérit pas la phthisie, mais il amende certains phénomènes morbides, il en fait disparaître d'autres; et cela est si vrai, qu'il ne se passe guère de jours que nous n'ordonnions à de malheureux phthisiques des préparations arsenicales, dans l'intention de les soulager, de suspendre la fièvre, de faire renaître l'appétit, de diminuer la diarrhée, etc., etc.

Alors qu'il était médecin à l'hôpital de Necker, en 1841, M. le professeur Trousseau, s'inspirant de ce qu'avait fait Dioscoride, et ne voulant pas rester inactif en présence d'une terrible maladie qu'il n'est plus possible d'enrayer lorsqu'elle est arrivée à sa troisième période, se décida à soumettre huit malades à l'action des fumigations arsenicales; chez quatre phthisiques affectés de diarrhée, la maladie a continué de marcher; elle était très-avancée, et la mort est survenue comme elle arrive d'ordinaire, par consomption.

Chez les quatre autres, malgré de vastes cavernes, malgré des accidents qui annonçaient une mort prochaine, on a vu, sous l'influence des fumigations arsenicales, les symptômes s'amender, l'état général devenir meilleur, l'appétit revenir, la digestion se faire, l'amaigrissement ne point augmenter, la toux et l'expectoration diminuer, tous les accidents de consomption, en un mot, s'arrêter, au lieu de

marcher, comme il arrive d'ordinaire, quoi qu'on fasse.

Nous ne transcrirons pas encore une fois la solution d'arséniate, dans laquelle il trempait son papier à cigarettes.

Mais M. Trousseau ne se contentait pas de faire fumer à ses malades une ou plusieurs cigarettes par jour, il leur administrait encore des pilules de 2 à 15 milligrammes d'acide arsénieux.

M. le docteur Garin, encouragé par le résultat heureux qu'il avait obtenu dans un cas de bronchite chronique opiniâtre, eut l'idée de faire des essais sur des phthisiques, et il avoue qu'il n'a pas obtenu des guérisons, mais tout au moins une suspension des accidents fort extraordinaire dans une maladie dont rien ne retarde la marche fatale. La diarrhée se modérait, la fièvre hectique diminuait, la toux devenait moins fréquente, l'expectoration prenait un meilleur caractère, mais le malade ne guérissait pas ; de nouveaux tubercules se formaient et se ramollissaient, et la mort venait *plus tard*, *il est vrai*, mais elle venait inévitable, comme toujours. « Toutefois, dit M. Garin, les résultats que nous avons obtenus sont pourtant des motifs d'encouragement, et rien n'empêche d'espérer que, dans les affections peu étendues, nous obtiendrons une complète guérison. » Hélas ! ces espérances ne se sont pas réalisées, pour nous du moins ; nous avons soulagé *souvent*, mais guéri *jamais*.

Feu M. le docteur Sandras, médecin de l'hôpital Beaujon, se servait avec succès de l'acide arsénieux pour combattre un des plus graves symptômes de la phthisie pulmonaire, la fièvre hectique. Bien que la fièvre hectique soit une des conséquences du travail de suppuration des tubercules dans le poumon, il n'est pas douteux que cette fièvre réagit d'une manière fâcheuse sur la marche de la maladie, qu'elle précipite, et que tous les moyens qui en diminuent l'intensité agissent sur la maladie elle-même, dont ils empêchent le progrès.

M. Sandras n'a donc pas cherché à combattre directement la phthisie pulmonaire; l'expérience lui a montré d'ailleurs que les autres phénomènes de la maladie ne sont nullement modifiés par l'acide arsénieux; mais, en prescrivant à ses malades, chaque jour, dans un julep 1[20e ou 1]15e de grain d'acide arsénieux en solution, ce médecin s'est assuré que les arsenicaux constituent un bon remède contre les accès de fièvre périodique qui tourmentent si souvent les phthisiques.

Tout le monde sait que, pendant la seconde ou pendant la troisième période de la maladie, la fièvre reparaît chaque jour vers deux, trois ou quatre heures de l'après-midi, et surtout depuis sept jusqu'à onze heures du soir. Cette fièvre prend souvent une régularité parfaite, comme si on avait affaire à une simple affection intermittente, périodique, quotidienne. Très-souvent on peut supprimer ces accès de chaque jour, en faisant prendre aux malades cinquante centigrammes de sulfate de quinine, partagés en deux doses, qui s'administrent cinq ou sept heures avant le retour de l'accès. Mais il arrive aussi, dans des cas nombreux, que le sulfate de quinine ne supprime pas cette fièvre; d'autres fois, il ne peut pas être supporté, parce qu'il donne trop de vertiges, ou parce qu'il dérange les intestins; dans beaucoup de cas, enfin, il laisse craindre un danger plus grave, à cause des hémorrhagies qu'il provoque.

Dans toutes ces occasions, M Sandras a trouvé dans l'acide arsénieux un succédané heureux et facilement applicable. Il ne donne pas lieu aux accidents que peut faire craindre l'action physiologique du sulfate de quinine; il ne fait souffrir en aucune façon les malades, et il guérit la fièvre, ou plutôt il en prévient les retours périodiques.

Au bout de deux ou trois jours, l'accès a progressivement disparu. Il n'a pas été coupé, comme on le voit ordinairement dans les simples fièvres intermittentes traitées par

la quinine; mais il s'est petit à petit amendé et guéri. Les petits frissons, la chaleur et la sueur surtout diminuent à chaque accès, et, au bout de peu de jours, le malade se retrouve dans les conditions tolérables où il était avant la complication intermittente qu'il avait fallu combattre.

Cette amélioration, due à l'arsenic, est en général suivie de quelques autres bénéfices, tels que : sommeil meilleur, digestion plus profitable, une sorte de retour des forces et de l'embonpoint ; tous phénomènes secondaires à la cessation des phénomènes fébriles.

M. le docteur Massart, de Napoléon-Vendée, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, a essayé dans le traitement de la phthisie pulmonaire un nouveau sel, *l'arséniate d'or*. Il a adressé son travail au dernier concours de la société des sciences et arts de Poligny, mais il n'y avait point de conclusions : il promettait de donner des résultats plus tard.

Un médecin italien, M. le docteur Cenni, a publié (1) sous ce titre : *Utilité du deutoxyde d'arsenic contre la phthisie*, deux observations de guérison radicale ; mais nous pensons qu'il a eu affaire à des catarrhes chroniques.

Sur un relevé de soixante-douze phthisiques observés par nous tant à la colonie de Mettray que dans notre clientèle particulière, nous n'avons pas obtenu un seul cas de guérison à l'aide de l'arsenic administré soit à l'intérieur, soit en fumigation. Mais, dans certains cas, nous avons eu une suspension bien extraordinaire et bien remarquable de la maladie.

Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, un ancien sergent de zouaves, chevalier de la Légion-d'Honneur, atteint de phthisie pulmonaire au deuxième degré, ayant eu déjà plusieurs hémoptysies, des sueurs nocturnes, de la diarrhée, de l'aphonie, des crachats caractéristiques, présentant à l'auscultation du gargouillement au

(1) Il raccoglitore medico, settembre 1848.

niveau de la fosse sous épineuse droite, de la matité et de l'absence de respiration au sommet du poumon gauche en avant, de la fièvre, etc., etc., a été soumis par nous, le 26 septembre 1860, au traitement suivant :

Arséniate de soude,	1 décigramme.
Sirop de quinquina,	500 grammes.

Trois cuillerées à bouche par jour : une au matin, une au tantôt, l'autre au soir.

Puis il fume matin et soir une cigarette d'arsénite de potasse.

Le 14 octobre de la même année, cet homme, qui est âgé de quarante ans, avait recouvré un excellent appétit, de la gaîté ; il avait retrouvé de l'embonpoint, de la fraîcheur ; il toussait et expectorait moins ; la diarrhée revenait à d'assez longs intervalles ; il n'avait plus de fièvre, plus de frissons. *Il se croyait guéri*. Les signes stéthoscopiques n'avaient pas changé.

Depuis lors, nous l'avons vu bien des fois ; il est venu à notre consultation le 26 octobre 1861 ; le mieux se soutient ; il ne cesse pas son traitement, ne s'en trouve pas incommodé, et il a conservé un merveilleux appétit ; ce qui serait en opposition avec certains auteurs, M. Sistach, entre autres, qui prétendent que l'arsenic n'est plus toléré dès que la fièvre a cessé, et que, si on ne le suspend pas, l'appétit se perd. Cet homme est mort le 30 novembre 1861.

M. Moutard-Martin, en rendant compte du travail de M. Sistach, a émis les mêmes opinions. Nous avons pu nous convaincre, en maintes circonstances, que l'arsenic était toléré, quoiqu'il n'y eût plus de fièvre, et qu'il ne troublait pas alors nécessairement les fonctions digestives.

En résumé, dans la phthisie pulmonaire, l'arsenic rend de très-grands services ; s'il ne guérit pas, il calme, il amende certains symptômes, et prolonge bien certainement les jours de quelques malades, en stimulant leur appétit et en calmant leur fièvre.

3° *Phthisie laryngée*. — M. le docteur Charrier, ancien chef de clinique de la faculté de Paris, a essayé le sirop

d'arséniate de soude et de fer dans le traitement de certaines maladies des voies respiratoires, et notamment de la phthisie laryngée (laryngite tuberculeuse avec aphonie). Les succès que ce praticien a obtenus sont fort encourageants et de nature à ne plus faire désespérer de la possibilité, sinon de guérir, du moins de prolonger notablement la vie des sujets atteints de cette terrible affection. M. Charrier a rapporté des observations fort curieuses, et qui produiront, nous n'en doutons pas, une impression durable sur ceux qui les liront.

4° *Catarrhe suffocant.* — Dans un cas de catarrhe suffocant véritable que nous avons eu à traiter, cet été dernier, chez un homme de quarante-quatre ans atteint d'hypertrophie du cœur, tous les moyens employés ayant échoué (sangsues, kermès, eau de laurier-cerise, purgatifs, sinapismes), nous eûmes recours avec un plein succès aux cigarettes arsenicales. Le malade en fuma une matin et soir, et, dès le premier jour qu'il fut soumis à ce traitement, il éprouva une amélioration des plus sensibles : en six jours, tout était rentré dans l'ordre.

5° *Laryngite granuleuse.* — M. le docteur Boudant, professeur à l'école secondaire de médecine de Clermont, médecin consultant au Mont-Dore, a publié une petite note sur le traitement de la laryngite et des angines granuleuses par les eaux du Mont-Dore (1), et il attribue l'efficacité de ces eaux à la présence de l'arséniate de soude qu'elles renferment.

Nous rapprochons de la communication de M. le docteur Boudant une observation de M. le docteur Gaillard, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Poitiers, relative à l'efficacité des préparations arsenicales dans une affection herpétique du pharynx (2).

(1) In. Gaz. des hôpitaux 21 mai 1861, p. 235.

(2) In. Journal de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles, 1850.

« M. X..., avocat, âgé de 34 ans, d'un tempérament robuste, est atteint depuis 18 mois d'une irritation chronique du pharynx qui l'incommode beaucoup. Sitôt qu'il vient à porter la parole, sa gorge devient sèche, rude et douloureuse ; il ne peut continuer. Le malade a employé pour se guérir des moyens variés : ainsi, les eaux sulfureuses en boissons et en bains, les gargarismes avec l'alun, le ratanhia, le quinquina, le laudanum, etc., et tout cela sans efficacité ; il remarque cependant que les solutions d'alun lui ont procuré quelque soulagement, tandis que l'infusion de belladone a augmenté ses souffrances.

Le 13 septembre 1845, la gêne et les douleurs persistent toujours. La face postérieure du pharynx, examinée au grand jour, est sillonnée de nombreux vaisseaux ; elle est hérissée de mamelons roses, ovales de haut en bas, aplatis, un peu moins larges qu'une lentille, presque disposés en chapelet.

Je conseille des purgations répétées avec l'eau de Sedlitz, la limonade sulfurique, des gargarismes avec une solution de borate de soude, des cautérisations de deux jours l'un sur la surface malade avec une éponge imbibée de solution d'azotate d'argent au 20e degré, régime doux, légumes verts, laitage.

Le 11 octobre 1845, l'état du malade ne s'est point amélioré, quoique le traitement ait été fait très-régulièrement ; de plus, une éruption lichénoïde furfuracée apparaît sur les deux côtés du visage. Cette circonstance me paraît capitale. Je conseille : 1° un gargarisme légèrement additionné de sulfure de potasse ; 2° trois milligrammes d'arséniate de soude à prendre tous les matins.

Arséniate de soude,	1 décigramme.
Eau,	1/2 litre.

Une cuillerée à bouche tous les matins dans une petite tasse d'eau sucrée.

Cette médication a eu un plein succès.

Le 19 novembre, l'amélioration est considérable.

Le 1er avril 1846, le malade a pris sa potion pendant trois mois ; il peut plaider et parler autant que sa profession l'exige.

Les papules de la face postérieure du pharynx sont affaissées, décolorées et presque disparues.

Nous n'ajouterons rien à ces observations.

6° *Aphonie.* — Par aphonie il faut entendre la perte plus ou moins complète de la voix avec conservation de la parole. Le malade n'a pas, en effet, perdu la faculté d'articuler les sons, comme dans le mutisme, avec lequel l'aphonie ne doit pas être confondue ; seulement le son est éteint.

Les causes de l'aphonie sont nombreuses et variées. Pour ne nous occuper ici que de l'aphonie chronique en général, elle est le symptôme d'une maladie du larynx, et le plus souvent elle se rattache à la laryngite ulcéreuse. On l'observe fréquemment chez des individus qui ont eu autrefois des accidents vénériens, et c'est un phénomène presque constant dans la laryngite tuberculeuse. Une lésion des nerfs récurrents, une déformation accidentelle du larynx, sa compression par une tumeur développée dans la région cervicale, des abcès, des végétations, des fongosités, des polypes existant dans l'intérieur de cet organe, peuvent occasionner une extinction de voix ; mais il n'est pas rare de l'observer en l'absence de lésions anatomiques sérieuses ; elle n'en est pas moins alors rebelle et n'en dure pas moins des années entières.

La méthode de traitement dont nous voulons parler, non applicable à l'aphonie dépendant d'un désordre profond de l'appareil de la phonation, très-peu utile du moins dans ces cas, est, au contraire, d'une réelle utilité dans l'aphonie indépendante de lésions matérielles graves, et plus encore dans l'aphonie sans lésions appréciables.

Selon la marche qu'ont prise les accidents, on peut en distinguer deux espèces : dans l'une, à marche lente, la voix a commencé par se voiler de temps en temps, et bientôt l'enrouement augmente ; le timbre de la voix est beaucoup plus grave le matin, au moment où les malades se lèvent ; il est au contraire plus aigu le soir ; il leur faut alors de grands efforts pour produire des sons clairs ; ensuite, malgré ces efforts, il est des jours où, après un exercice trop prolongé de la parole, le larynx refuse de produire des

sons. Cette aphonie, d'abord intermittente, se remarque surtout le soir ; enfin elle devient complète et continue.

Cette espèce d'aphonie frappe les femmes comme les hommes ; ceux-ci y sont toutefois plus sujets que celles-là. Elle affecte surtout les individus que leur profession oblige à crier, à chanter ou à parler à haute voix, à l'air ou dans une grande enceinte : ainsi les chanteurs, les avocats, les ministres du culte, les officiers de marine, les marchands ambulants, éprouvent fréquemment de graves altérations du timbre de la voix, et enfin l'aphonie.

Elle coïncide bien souvent avec une inflammation chronique folliculeuse du pharynx, et il est assez probable que par extension la membrane muqueuse du larynx a été envahie à son tour. Ici la lésion, quoique superficielle, n'en a pas moins été capable d'altérer profondément la voix, et comme le plus souvent cette lésion est l'expression d'une diathèse herpétique, elle a une ténacité singulière. Toutefois l'usage de quelques fumigations arsenicales, et plus tard la cautérisation de la partie supérieure du larnyx, suffisent le plus ordinairement pour guérir solidement.

M. Trousseau fut consulté en 1860 par un ingénieur des chemins de fer espagnols pour une affection de ce genre ; l'iodure de potassium ne lui avait pas été fort utile ; son état fut rapidement amélioré par l'usage des cigarettes arsenicales dont nous avons déjà plusieurs fois donné la formule

Chaque matin, le malade aspirait lentement, dans les bronches, 8 à 10 bouffées de la fumée d'une de ces cigarettes.

En même temps M. le professeur Trousseau portait tous les deux jours, sur la partie supérieure du larynx, une très-petite éponge fixée au bout d'une baleine recourbée et légèrement imbibée d'une solution saturée de sulfate de cuivre. De temps en temps, il remplaçait le sulfate de cuivre par la teinture d'iode. Huit jours de ce traitement suffirent pour améliorer singulièrement l'état du malade. — Sa voix

était complétement rétablie à la fin du mois. — Cet illustre praticien se contenta de prescrire la continuation des cigarettes arsenicales, auxquelles le malade dut recourir, tous les mois, 8 ou 10 jours de suite, afin de prévenir le retour de la maladie.

Nous avons eu plusieurs fois occasion de combattre l'aphonie chronique par les cigarettes arsenicales et par la cautérisation du fond du pharynx et de la partie supérieure du larynx.

Nous avons été surtout consulté par un artiste d'un très-grand mérite, ayant une voix de baryton admirable, et qui devint tout à coup aphone, par suite d'exercices du larynx trop longtemps prolongés.

Il s'adressa à plusieurs médecins; les uns lui conseillèrent le repos absolu et le séjour à la chambre ; d'autres lui prescrivirent les Eaux-Bonnes ; ceux-ci lui ordonnèrent du sirop d'Erysimum; ceux-là lui conseillèrent force purgatifs. Mais, malgré toutes ces prescriptions, il ne guérissait pas et s'ennuyait fort... Quand on s'ennuie, que fait-on ? des sottises souvent... Or, notre artiste s'ennuyait; il alla donc consulter un homœopathe, qui lui promit une guérison rapide... et cette guérison n'arrivait pas... Deux mois et demi, bien près de trois mois s'étaient écoulés depuis que cette malencontreuse aphonie s'était produite, et le malheureux baryton se lamentait, disant et répétant à tous ses amis, à tous ses élèves : Ma voix est perdu , j'en suis certain ; que vais-je devenir maintenant ?

Il était dans ces dispositions d'esprit, quand on nous conduisit chez lui ; nous l'examinâmes avec soin, le questionnâmes avec beaucoup d'intérêt, et lui recommandâmes en partant l'usage des cigarettes arsenicales.

Ceci se passait le 25 février 1861.

Il fuma une cigarette matin et soir et en aspira lentement la fumée qu'il fit passer dans les bronches. 12 jours après, à l'aide de ce simple moyen, il y avait une amélioration si

surprenante, que tous ses amis ne voulaient pas y croire. Mais il restait encore un peu d'enrouement. Nous l'engageâmes à se soumettre à une cautérisation pratiquée au fond de la gorge avec une éponge imbibée d'une solution saturée de sulfate de cuivre (cette cautérisation se pratique absolument comme celle qui a pour but de combattre la diphthérie pharyngo-laryngée). Il fut bien un peu effrayé de notre proposition, mais cependant, enhardi par les résultats qu'il avait obtenus à l'aide de nos cigarettes, il se décida.

Le 13 mars il était guéri.

Il dut continuer chaque mois pendant quelques jours l'usage des cigarettes arsenicales, afin d'empêcher le retour de cette aphonie. Il souscrivit de grand cœur à toutes nos exigences.

Aujourd'hui il n'a jamais mieux chanté.

§ VII.

Maladies du tube digestif.

Dans certains troubles du tube digestif, peu nombreux, il est vrai, troubles nerveux ou autres, l'arsenic fait parfois merveille. Nous dirons à la fin de ce paragraphe quelques mots de l'arsenic employé comme anthelmintique. Nous pardonnera-t-on d'avoir indiqué les *entozoaires* dans les maladies des voies digestives? Nous avons tout simplement voulu tiliser leur siége, et dire ici ce que nous savions de l'usage de l'arsenic comme vermicide.

1° *Dyspepsies. — Vomissements.* — Dans tous les cas de dyspepsies où une médication rationnelle a échoué, où la perte d'appétit est portée très-loin, comme chez les phthisiques, par exemple, il n'y a pas à hésiter, il faut essayer la médication arsenicale à très-petite dose, 1 à 3 milligrammes

par jour, et il est rare qu'on n'en retire pas de bons effets. Nous pourrions relater ici l'observation d'un grand nombre de dyspeptiques qui ont retiréun immense bienfait de ce précieux agent médicamenteux, et qui lui ont dû leur guérison ; mais ce serait faire double emploi, ayant déjà fait connaître toute notre pensée en parlant des *gastralgies*. Nous nous bornerons donc à dire et à constater que l'arsenic rendra *souvent*, dans ces circonstances, un éminent service aux malades et aux médecins.

Les eaux de Plombières et de Bussang, qui sont arsenicales, conviennent parfaitement dans certaines dyspepsies. Ne serait-ce pas également parce que les eaux de Vichy contiennent une proportion assez notable d'arsenic qu'elles réussissent parfois si merveilleusement dans cette maladie de formes excessivement variées?

Dans quelques *vomissements* opiniâtres et rebelles, ayant résisté à tout, l'arsenic nous a parfois procuré de brillants résultats. Voici quelques faits qui démontreront la justesse de nos assertions.

Obs. 1re. Idulphe N..., âgé de 17 ans, détenu à la colonie agricole et pénitentiaire de Mettray, et exerçant la profession d'agriculteur, d'une très chétive constitution, est atteint, depuis le 10 février 1860, d'un état dyspeptique qui s'est accompagné de vomissements bilieux d'abord, puis de vomissements de matières alimentaires, et enfin de vomissements glaireux ou muqueux répétés huit ou dix fois par jour.

Les narcotiques, les antispasmodiques, les absorbants, les vomitifs, les purgatifs, les boissons gazeuses, la pepsine, le quinquina, le colombo, etc., etc., furent mis en usage sans aucune espèce de résultat. Des sinapismes sur la région épigastrique, de larges vésicatoires, puis de petits vésicatoires pansés avec le chlorhydrate de morphine, ont été tour à tour appliqués *loco dolenti*. Rien n'y a fait, et le plus petit soulagement n'a pas été obtenu.

Pendant les deux mois et demi d'essais et de tâtonnements auxquels ce jeune colon a été soumis, sa santé s'est gravement altérée. Le 26 mai, nous nous décidâmes à recourir à l'acide arsénieux dissous dans l'eau, selon la formule suivante :

Acide arsénieux,	10 centigrammes.
Eau distillée,	100 grammes.

Faire bouillir pendant une demi-heure, et ajouter ensuite l'eau manquant par suite de l'évaporation.

Nous commençâmes par une cuillerée à café, c'est-à-dire 4 milligrammes d'acide arsénieux matin et soir.

Le 28, N... ne vomissait plus, n'accusait aucune espèce de douleur, et mangeait comme s'il n'eût jamais été malade. Ses digestions se faisaient parfaitement bien.

Le 10 juin, il avait un appétit vorace, se disait guéri, et voulait absolument reprendre ses travaux.

Cet enfant ne s'est jamais ressenti de cette dyspepsie avec vomissements rebelles.

Obs. 2e. Mlle Louisa R..., 22 ans, brune, très-jolie, est atteinte de dyspepsie et de vomissements pour lesquels une médication tonique et ferrugineuse a été instituée par plusieurs médecins de Tours, sans résultat bien appréciable. Elle a pris du quinquina sous toutes les formes pour corroborer l'action du fer ; fer et quinquina ont été impuissants. Les narcotiques à l'intérieur et à l'extérieur ont échoué. Les antispasmodiques n'ont produit aucun effet. La pepsine, la glace, le colombo, les perles d'éther, etc., etc., n'ont donné aucun bon résultat. Cette jeune fille ne peut rien manger, ou si elle fait un repas, quelque léger ou quelque minime qu'il soit, elle est immédiatement prise d'affreux vomissements et d'horribles crampes d'estomac. Elle est d'une maigreur squelettique. Ses yeux ont perdu leur éclat ; la physionomie n'a plus son air enjoué... Sa beauté s'en va.. Pauvre Louisa ! son miroir le lui dit tous les jours, et elle ne se console pas à la pensée de ne plus être jolie.

Ennuyé et découragé d'avoir vu essayer tant de médications en vain, nous lui prescrivîmes matin et soir, le 13 mars 1862, quatre

milligrammes d'acide arsénieux dissous dans une cuillerée à café d'eau.

Au bout de quatre jours, Mlle Louisa n'était pas reconnaissable ; elle était fraîche et vermeille ; elle ne vomissait plus, et son estomac pouvait digérer les mets les plus indigestes.

L'acide arsénieux fut continué pendant huit jours encore, et Mlle Louisa put enfin reconquérir sa beauté et en même temps recouvrer une excellente santé.

En résumé donc, on ne saurait contester l'efficacité réelle de l'acide arsénieux dans les cas de dyspepsies anciennes, rebelles à toute espèce de traitements, et accompagnées ou non de vomissements bilieux, muqueux ou alimentaires.

2° *Diarrhée.* — Dans le catarrhe intestinal subaigu ou qui tend à devenir chronique, le sous-nitrate de bismuth est d'un grand secours après l'emploi préalable d'un vomi-purgatif. Donné en lavement, il fait cesser parfois, comme par enchantement, les diarrhées qui sont entretenues par une irritation de l'extrémité inférieure du rectum.

Ces lavements, dont on appréciera l'utilité chez les enfants affectés de diarrhée glaireuse, sont ainsi formulés par M. le professeur Trousseau :

Sous-nitrate de bismuth, 8 grammes ;
Mucilage de gomme, id.,

pour faire une mixture épaisse, qu'on administre en deux fois dans un quart de lavement.

Cette médication n'empêche pas de faire prendre par les voies supérieures le même sel, et depuis un certain temps M. le docteur Bretonneau lui avait associé en quantité égale le carbonate de chaux ou craie lavée, soit :

Sous-nitrate de bismuth, } aa. 2 grammes,
Craie lavée, }

à prendre en plusieurs fois dans le jour.

On se trouve parfois très-bien de cette combinaison chez les tuberculeux ; mais, en général, tout le monde a été à

même d'observer que le sous-nitrate de bismuth ne jouit plus de l'efficacité qu'il avait autrefois, et on ne peut en attribuer la cause qu'à ce que ce sel ne contient plus d'arsenic. Aussi, est-il convenable, dans les cas de diarrhée opiniâtre, de prescrire, en même temps que le sous-nitrate de bismuth, quelque préparation arsenicale.

M. le professeur Trousseau disait, en 1855, aux nombreux élèves et médecins qui se pressaient à la clinique de l'Hôtel-Dieu, qu'une femme ayant depuis trois ou quatre mois de la diarrhée liée peut-être à un état tuberculeux de l'intestin, avait pris un mélange de craie et de bismuth qui avait modéré le flux intestinal, mais qui ne l'avait pas arrêté. Il prescrivit alors la solution suivante :

Arsénite de potasse,	5 centigrammes.
Eau distillée,	200 grammes.

Dissolvez.

La malade prit deux cuillerées à café par jour de cette solution, et le troisième jour elle était complétement guérie de sa diarrhée.

Lorsque le sous-nitrate de bismuth ne parvient pas à faire cesser presque immédiatement la diarrhée chez les très-jeunes enfants, nous avons l'habitude de prescrire une potion dont nous donnons la formule :

Eau de laitue,	80 grammes.
Sous-nitrate de bismuth,	4 —
Arséniate de soude,	1 milligramme.
Sirop de coings,	20 grammes.

Une cuillerée à café sera administrée toutes les heures ou toutes les deux heures, suivant la gravité de la maladie et selon l'âge du petit patient.

Il est rare que cette association de l'arséniate de soude au bismuth n'amène pas un soulagement et même une guérison rapide ; aussi croyons-nous de notre devoir de la recommander comme étant presque constamment efficace.

3° *Entozoaires.*—Cœlius Aurélianus a conseillé les lavements arsenicaux pour détruire les vers de l'intestin.

Serait-on, de nos jours, tenté de recourir à l'administration de l'arsenic donné par la bouche pour arriver au même résultat? Nous ne sachions pas qu'on ait fait sur ce sujet des essais bien nombreux. Il est probable que l'arsenic est un vermicide très-puissant, et qu'on pourrait l'employer avec fruit, à doses très-fractionnées, dans la médecine des enfants, et que les solutions de Fowler et de Pearson pourraient être avantageusement utilisées; mais n'avons-nous pas le *calomel*, que nous avons tous l'habitude de manier, et qui est un excellent vermicide? N'avons-nous pas la *santonine ?*

Nous n'avons, du reste, fait aucune expérience sur les propriétés vermicides de l'arsenic.

§ VIII.

Maladies de l'utérus et des ovaires.

La médication arsenicale, qui a déjà été préconisée par M. Henry Hunt depuis 1838, n'a pas été mise à l'épreuve en France d'une manière assez large et assez persévérante pour qu'on puisse se regarder comme suffisamment autorisé à porter un jugement sur sa valeur réelle. Peut-être mériterait-elle d'être soumise à une expérimentation clinique sérieuse et approfondie. Certainement, du moins, les résultats publiés par l'auteur anglais que nous venons de citer, ceux que fait connaître un médecin américain, M. Burns, sont bien de nature à donner le désir d'en vérifier l'exactitude.

Le mémoire de M. Hunt témoigne de l'extrême efficacité de la solution arsenicale de Fowler ou de l'acide arsénieux dans les *ménorrhagies* à la suite de couches ou au moment

de l'âge critique, et dans les *métrites chroniques* accompagnées de douleurs de reins. C'est dans des cas semblables que M. Burns se loue aussi des préparations arsenicales.

M. Burns emploie (1) depuis longtemps l'arsenic contre la *métrorrhagie*, la *leucorrhée*, les hémorrhagies qui précèdent l'avortement ou qui suivent l'accouchement, contre l'abondance excessive des lochies, etc., et il prétend ne l'avoir jamais vu échouer, même dans les cas les plus rebelles.

Dans la *ménorrhagie*, s'il est appelé au moment de la perte, il donne immédiatement dix à vingt gouttes de la solution de Fowler, suivant la gravité du cas, et il fait ensuite administrer dix gouttes de ce liquide toutes les quinze ou vingt minutes, jusqu'à ce que l'hémorrhagie ait cessé. Cette préparation arsenicale doit être employée avec prudence, car elle pourrait suspendre complétement la sécrétion menstruelle.

Il en prescrit cinq à dix gouttes trois fois par jour pendant la *période cataméniale*, et, dans l'intervalle, trois à cinq gouttes trois fois par jour.

Dans la *leucorrhée*, il fait prendre trois à cinq gouttes de liqueur de Fowler trois fois par jour, et il continue avec persévérance jusqu'à la guérison. Il conseille quelquefois en même temps des injections, des applications de vésicatoires sur le sacrum, etc., et, qu'il s'agisse de ménorrhagie ou de leucorrhée, il insiste sur les toniques, s'il y a une grande débilité.

M. Burns n'est pas le seul qui ait préconisé l'arsenic dans la leucorrhée. MM. Boudin et Aran (2) ont dit que dans le catarrhe utérin il fallait employer et les révulsifs cutanés plus ou moins profonds, et les révulsifs intestinaux, et administrer à l'intérieur les altérants les plus efficaces, tels que l'iode, le mercure, l'arsenic.

(1) American Journ. of med. sc.—Half yearly., abst., vol. XXXI.
(2) In Bull. gén. de thérap., t. LIV, p. 347, 1858.

Mais revenons à M. Burns. « J'affirme, dit-il, que j'ai pu continuer l'emploi de l'arsenic pendant plusieurs mois consécutifs sans déterminer le moindre accident. Je ne connais pas de médicament qui agisse d'une manière aussi efficace et aussi prompte dans les cas où une hémorrhagie fait craindre une fausse couche. L'arsenic semble suspendre à la fois les contractions utérines et la perte de sang. Je commence ordinairement par une dose de vingt gouttes, et je donne dix gouttes toutes les quinze ou vingt minutes, jusqu'à ce que l'hémorrhagie soit arrêtée.

» J'administre l'arsenic de la même manière et aux mêmes doses dans l'hémorrhagie qui se déclare après l'accouchement.

» Lorsque les lochies sont trop abondantes ou trop prolongées, la solution de Fowler, administrée à la dose de cinq à dix gouttes répétée trois fois par jour et combinée avec une mixture tonique :

Teinture de quinquina composée, 90 grammes;
Teinture de cantharides, 8 —

mêlez (une cuillerée à café trois fois par jour), agit d'une manière aussi prompte qu'efficace. J'ai vu des cas qui avaient résisté à d'autres traitements céder promptement à l'usage de l'arsenic. J'ignore quel est le *modus operandi* de ce métal dans les maladies dont nous parlons. Il paraît certain qu'il n'agit pas en déterminant les contractions de l'utérus, car il les suspend chez les femmes menacées d'avortement. Je le considère comme un hémostatique général d'une grande efficacité, bien que je n'aie pas eu encore l'occasion de l'expérimenter dans l'hémoptysie. »

Malgré l'enthousiasme de M. Burns, malgré l'air de confiance et de sincérité qui règne dans toutes ses affirmations, nous avouons qu'en présence d'une métrorrhagie puerpérale, qu'en présence de ces terribles et foudroyantes hémorrhagies qui peuvent tuer en quelques minutes une pauvre femme venant d'accoucher, nous n'aurions jamais

le courage d'avoir recours à un pareil traitement, et que nous préférerions de beaucoup, en ces douloureuses circonstances, nous adresser aux réfrigérants, à l'ergot de seigle ou enfin à la compression de l'aorte et même de l'utérus, si les accidents prenaient des proportions effrayantes.

Qu'en présence d'un avortement imminent, on essaye la médication de M. Burns, nous n'avons pas d'objection à faire.

Qu'en présence de ces ménorrhagies plus ou moins graves, survenant à l'âge critique, on administre de l'arsenic pour connaître s'il jouit réellement de propriétés hémostatiques aussi puissantes que l'a dit et affirmé le médecin américain, rien de mieux. Nous serions le premier à applaudir à cet emploi, et nous aurions même déjà essayé cet agent médicamenteux, si l'occasion s'en fût présentée, parce qu'en ces deux circonstances il n'y a pas péril en la demeure; mais, dans une hémorrhagie survenant après l'accouchement, c'est tout autre chose. Et de même que nous n'hésiterions pas à prescrire le sulfate de quinine dans un cas de fièvre intermittente pernicieuse, de préférence à l'arsenic, quoique, dans les fièvres intermittentes simples, cet agent soit peut-être plus énergique que le quinquina, de même, en présence d'une hémorrhagie grave après l'accouchement, nous aurions toujours recours à tout autre moyen connu et qui eût fait suffisamment ses preuves, plutôt que de faire appel à l'arsenic, qui n'a été encore vanté en cette circonstance que par un seul praticien.

Nous confessons donc n'avoir pas fait d'expériences à ce sujet.

Dans certaines *métrites chroniques* avec douleurs vives dans les reins, dans quelques cas d'*ovarite chronique* compliquant la métrite chronique et s'accompagnant de fièvre, de perte d'appétit, de dépérissement, nous avons retiré de merveilleux effets de l'emploi de l'arséniate de soude d'après cette formule :

Arséniate de soude, 1 décigramme.

Sirop de quinquina, 300 grammes.

Une cuillerée à bouche matin et soir pour commencer, et, au bout de quelques jours, on peut prescrire trois cuillerées par jour, c'est-à-dire une cuillerée toutes les huit heures.

Nous avons surtout été témoin de ses résultats avantageux sur une jeune personne de 23 ans, qui a été prise d'*ovarite chronique* du côté gauche avec métrite chronique très-prononcée, sans qu'on ait jamais pu en connaître la cause. Y a-t-il eu là chez cette jeune fille, appartenant au meilleur monde, quelque mystérieux événement que nous ne voulons pas chercher à découvrir? Toujours est-il que des accidents formidables avaient éclaté, et qu'elle fut soumise pendant plusieurs mois, par plusieurs de nos confrères, et sans aucun bénéfice, aux médications les plus variées (sangsues, vésicatoires, frictions mercurielles, iodurées, belladonées, purgatifs répétés, calomel, iodure de potassium, iodure de fer, etc., etc.). Lorsque nous fûmes appelé près d'elle pour la première fois, au mois de juin 1861, elle était couchée depuis plus d'une année; l'appétit était perdu, les forces étaient épuisées, la constitution était ruinée, une fièvre lente la minait. A l'aide de la médication arsenicale, nous avons mis en quelques semaines cette jeune fille sur les jambes; elle a pu faire d'assez longues courses à pied. Mais son ovaire, mais son utérus n'étaient pas guéris : l'iodure de fer à l'intérieur et à l'extérieur a été mis en usage avec efficacité. Le sirop de quinquina arséniaté a été continué, et cette malade a promptement recouvré sa beauté, son embonpoint et sa gaîté. Les règles se sont longtemps montrées douloureuses, malgré l'emploi de l'arsenic, et cette dysménorrhée n'a cédé qu'à l'administration plusieurs fois répétée de quarts de lavement ainsi composés :

Extrait de belladone,	15 centigrammes.
Eau de guimauve,	100 grammes.

Avant de donner ce quart de lavement, il faut préalablement vider l'intestin au moyen d'un lavement d'eau simple. Ce quart de lavement belladoné peut être répété, sans inconvénient, tous les jours, tant que dure l'époque menstruelle, et surtout tant que la douleur se fait vivement sentir.

En moins de trois mois, cette jeune personne fut guérie. Elle s'est mariée à un riche étranger, et, il y a quelques mois, nous apprenions qu'elle avait donné le jour à une charmante petite fille.

Voilà quel est notre bagage scientifique à propos des maladies de l'utérus et des affections de l'ovaire ; nous regrettons qu'il ne soit pas plus lourd.

§ IX.

Congestions apoplectiques.

M. le docteur Lamare-Picquot, médecin en chef de l'hôpital de Honfleur, a publié quelques remarques sur l'emploi de l'acide arsénieux dans les congestions apoplectiques (1). Ce praticien pense que le traitement dit *rationnel* de la congestion apoplectique, appliqué généralement de nos jours, a l'inconvénient d'être dirigé contre les symptômes plutôt que contre la cause de la maladie. — « Antérieurement à la production des symptômes actifs de la congestion apoplectique, dit-il, il se passe une série de circonstances et de phénomènes qui la préparent et la déterminent. » Cette cause première lui a paru se manifester

(1) In Gaz. des hôpitaux, n° du 7 mars 1861.

toujours en même temps que l'on s'aperçoit d'un embarras à la tête, des vertiges, des bourdonnements d'oreilles, etc. Dans ces circonstances, si le mal est assez prononcé pour que l'on ait recours à la saignée, il a observé que, chez tous les sujets, l'élément cruorique du sang (les globules) dépasse de beaucoup celui du sérum.

Il a rencontré quelques sujets ayant des phénomènes de congestion apoplectique très-prononcés, chez qui le sang donnait pour résultat 75 parties pour 100 de cruor, et quelquefois plus encore. Or, ajoute-t-il, toutes les fois que le cruor dépasse 54 pour 100, il se manifeste dans l'organisme quelques signes congestifs vers le cerveau.

La saignée devient alors un moyen de soulagement momentané, mais elle ne rémédie nullement d'une manière durable à la prédominance du cruor sur le sérum. Le médicament par excellence pour opérer cette modification utile est la solution d'acide arsénieux. Ce médicament, doué d'une action hyposthénisante remarquable, rétablit en peu de temps l'équilibre entre le cruor et le sérum. Le fait est bien facile à vérifier, si, après trente ou quarante jours de l'emploi de la médication arsenicale, on pratique une saignée exploratrice de quarante grammes.

Lorsque l'économie ne présente que de légers symptômes généraux de congestion cérébrale, l'acide arsénieux à la dose de quelques milligrammes, pris en solution dans la boisson des repas, suffit pour les arrêter. Toutefois il faut un certain délai pour que la transformation voulue s'opère dans les éléments du sang. Un mois suffit habituellement pour obtenir quelques résultats ; mais, pour arriver à l'état normal, il est nécessaire de continuer l'usage des médicaments plus longtemps.

Dans les cas plus graves, on peut, sans crainte aucune, augmenter la dose d'acide arsénieux. « Je l'ai, dit l'auteur, portée sur moi-même jusqu'à 15 milligrammes par jour, et pendant plusieurs mois. C'est un fait remarquable

que plus l'excitation cérébrale est manifeste et puissante, mieux l'organisation tolère la médication. »

Depuis quelques années, M. le docteur Lamare-Picquot emploie de préférence à l'acide arsénieux l'arséniate de soude. Il n'a recours à la saignée que dans les cas très-graves. « J'en suis aujourd'hui, dit-il, au vingt-troisième fait de récidives chez des cas primitifs, et si j'y joins les faits de guérisons pour les sujets prédisposés par état constitutionnel à ces retours offensifs, je grouperai quarante-trois ou quarante-quatre faits sans qu'il soit advenu dans ma clientèle un seul cas de mort par apoplexie. »

Il est nécessaire d'ajouter qu'une catégorie importante de faits se trouve exclue de ce relevé. Ce sont les congestions apoplectiques des sujets très-avancés en âge et très-débiles, parce que M. le docteur Lamare-Picquot pense que, chez eux, les organes parenchymateux pourraient, sous l'influence des pertes de sang et d'un agent très-hyposthénisant, passer à un état d'hypérémie, et que cette nouvelle gène pourrait terminer la vie par une congestion séreuse. « D'ailleurs, ajoute l'auteur, comme il faut que l'homme sorte de la vie par une porte quelconque, je n'ai jamais essayé de ce moyen chez les vieillards débiles frappés d'apoplexie. »

M. le docteur Lamare-Picquot en a appelé au jugement de l'Académie impériale de médecine de Paris, et, dans une des séances du mois de juillet 1864, M. le professeur Bouillaud a consigné dans son rapport « que les opinions de M. Lamare-Picquot, soit sur la nature de l'apoplexie, soit sur la vertu préservatrice de l'acide arsénieux contre cette maladie, se trouvaient en désaccord avec la saine observation, la saine théorie et la saine critique ; qu'il appartenait, d'ailleurs, au public médical d'en connaître, puisque ces opinions avaient été livrées à l'impression. »

Ajoutons que ces conclusions ont été adoptées par la savante compagnie.

A peine M. le docteur Lamare-Picquot avait-il fait sa publication au mois de mars 1861, que M. le docteur Massart, de Napoléon-Vendée, insérait dans un journal étranger (1) une formule contre les congestions et apoplexies imminentes.

Laissons parler cet honorable confrère, et acceptons les chiffres qu'il nous donne, quoiqu'ils paraissent tout d'abord fabuleusement exagérés :

« Voici une formule que j'ai eu occasion d'administrer *plus de cinq cents fois*, et dont je puis garantir l'efficacité, consacrée, dans ma pratique, par le temps, par le succès et par l'expérience :

Arséniate de potasse,	5	centigrammes.
Alcoolature d'aconit,	10	grammes.
Teinture alcoolique de digitale,	5	—
Eau distillée,	300	—

F. S. A. Une cuillerée à bouche matin et soir dans une demi-verrée d'eau sucrée, deux heures avant ou après le repas, pendant dix ou vingt jours, suivant la persistance des accidents. On a recours au même moyen pendant une période de temps égale, si les accidents se reproduisent, pour interrompre de nouveau, et ainsi de suite. »

M. Massart a eu recours à cette mixture dans les cas de pléthore sanguine, de congestion pulmonaire ou encéphalique imminente ou effectuée, mais à un degré léger, et d'apoplexie hémorrhagique également imminente ;

Chez les sujets sanguins qui mènent une vie sédentaire, ou se livrent à des travaux intellectuels prolongés ou immodérés ;

Chez les personnes à constitution apoplectique arrivées à la maturité de l'âge, qui ont une première attaque à redouter, ou qui, en ayant subi une, éprouvent certains symptômes précurseurs d'une nouvelle ;

(1) In Annales de la Soc. de méd. d'Anvers, avril et mai, 1861.

Chez les individus sanguins sujets à des palpitations de cœur, qui ajoutent une chance de plus aux congestions et aux hémorrhagies cérébrales.

Dans tous les cas ainsi spécifiés, M. Massart a obtenu, à l'aide de cette formule, les résultats les plus satisfaisants; il n'a pas eu occasion d'accuser son insuffisance et de faire intervenir les émissions sanguines; il dit plus : les émissions sanguines lui sont inférieures en efficacité; il en a encore acquis la preuve cette année. En effet, consulté par M. Métrejean, professeur au lycée, et par le chaumier de M. de Puybernaux, pour un état ainsi caractérisé : vertiges, bouffées de chaleur au visage, pesanteur de tête, somnolence, embarras des membres, palpitations de cœur insolites, etc., intégrité de l'appétit et des autres fonctions en général, il a appris de ces deux malades qu'ils avaient été déjà soumis à plusieurs reprises, pour les mêmes accidents, à la saignée du bras, aux sangsues à l'anus, aux purgatifs salins et à un régime approprié; que le soulagement produit par ces moyens n'avait été que provisoire, et qu'actuellement les mêmes moyens restaient à peu près sans effet. M. le docteur Massart les soumit pendant dix jours à la médication dont il a donné la formule, sans supprimer, dans leur manière de vivre, autre chose que les alcooliques et le café, et il leur recommanda d'en rester là, si, au bout de ce temps, les accidents étaient dissipés, sinon de renouveler la mixture et d'en user de la même manière pendant une nouvelle période de dix jours. M. Massart a revu plusieurs fois ces messieurs depuis la première consultation, et ils lui ont assuré que les émissions sanguines ne leur avaient jamais procuré un soulagement aussi marqué ni aussi prolongé. Ils ne voient plus revenir maintenant qu'une ou deux fois par an les accidents dont ils se plaignaient, avant, toutes les six semaines ou chaque deux mois. Quand ces accidents reparaissent, ils ont aussitôt recours à la mixture pendant dix ou vingt jours, et tout

rentre dans l'ordre pour longtemps. Depuis plusieurs années que M. le docteur Massart emploie cette formule, le bruit de ses succès fait affluer chez lui des malades de six à sept lieues à la ronde. Les résultats qu'il a obtenus pourront d'abord causer quelque étonnement, peut-être même provoquer l'incrédulité de ceux qui ne croient qu'à l'autocratie thérapeutique de la lancette et des sangsues; mais les détails explicatifs dans lesquels il entre font voir que ses assertions n'ont rien d'extraordinaire. « Com-
» ment agissent, dit ce praticien, les émissions sanguines
» prescrites dans les cas que nous avons spécifiés en com-
» mençant? par la soustraction d'une certaine quantité de
» sang, et, en conséquence de cette soustraction, par l'élé-
» vation provisoire de l'élément séreux. Je dis provisoire,
» parce que, sous l'influence du retour à la manière de
» vivre habituelle, ou même sous l'influence seule de la
» sanguification, cette perte est plus ou moins prompte-
» ment réparée, et la proportion de l'élément séreux
» diminue. C'est un fait vulgaire, en pratique, que cette
» réparation est d'autant plus rapide, que les émissions
» sanguines sont répétées plus souvent, de telle sorte qu'il
» arrive un temps où la saignée préventive ne soulage plus
» ou soulage à peine, et doit être rapprochée davantage et
» multipliée. Alors la saignée a perdu tous ses avantages
» éphémères, et ne conserve plus que des inconvénients.
» Ce que j'avoue ici, je l'ai maintes fois observé et ne veux
» avancer que ce que j'ai vu. Dans ces dernières années, on
» a tenté de proscrire la saignée; une phalange de médecins
» a fulminé contre elle. Ce bruit a attiré mon attention; mais
» je ne briserai pas ma lancette parce qu'il y a en pratique
» des abus et des indications défectueuses; je ne prétends
» pas substituer ma formule aux émissions sanguines; je
» veux seulement préconiser celle-ci comme plus avanta-
» geuse et plus efficace que celles-là, dans certains cas. »

Voici comment agissent, au dire de M. Massart, les trois éléments qu'il a réunis dans sa formule :

L'*arséniate de potasse* exerce une action catalytique ou destructrice sur le globule sanguin ;

L'*alcoolature d'aconit* diminue la contractilité des parois vasculaires ;

La *teinture alcoolique de digitale* hyposthénise l'organe central de la circulation.

En somme, la proportion dangereuse de l'élément excitateur du sang est réduite, et le mouvement circulatoire est ralenti. Ce double effet est précieux, puisqu'il est antagoniste de la double condition qui fait la pléthore active, la congestion active, l'apoplexie active.

La saignée n'a pas évidemment une action aussi élective, aussi directe sur les causes angio-hématiques de ces affections ; elle ne peut agir aussi longtemps qu'une médication qui se prolonge pendant 10, 20 jours et plus, s'il le faut, et sans inconvénient. Cette médication a le grand avantage, pour les malades, de passer inaperçue comme traitement, et de ne leur enlever ni leurs forces ni leur temps, de n'introduire dans leur intérieur ni une habitude nouvelle et pénible, comme celle que créent les émissions sanguines, ni la proscription de goûts et de fantaisies qui leur sont chers. Si la manière de vivre, si les habitudes acquises, si la vie sédentaire, etc., continuent à fournir au sang, comme par le passé, les mêmes matériaux qui ont constitué déjà une richesse dangereuse, cet apport sera annulé, au fur et à mesure qu'il se produira, par la continuation de l'action déglobulisante de l'arsenic et de l'action hyposthénisante de l'aconit et de la digitale. Voilà la raison qui a fait laisser à M. le docteur Massart les malades libres de continuer ou non leur manière de vivre, ce qu'il ne tolère pas après les émissions sanguines ; et la preuve qu'il n'a pas compté sur une théorie idéale, dit-il, c'est qu'il n'a *jamais* eu à se repentir d'avoir autorisé un pareil laisser-aller.

M. le docteur Massart déclare, en terminant, que l'essai isolé de chacun des trois médicaments qu'il préconise ne lui a pas donné un résultat complétement satisfaisant, ce

qui prouve que leur réunion est indispensable pour obtenir aux meilleures conditions le double effet dont il a parlé.

L'occasion se présente malheureusement trop souvent d'expérimenter la médication conseillée par MM. Lamare-Picquot et Massart, et, comme celle de M. Massart nous paraît plus rationnelle, nous convient et nous sourit davantage, parce qu'à l'arsenic se trouvent adjoints des médicaments puissants, tels que l'aconit et la digitale, nous nous sommes empressé d'expérimenter cette médication, qui a donné au médecin de Napoléon-Vendée plus de 500 succès, et qui fait affluer les clients chez lui de six à sept lieues à la ronde !...

Employée chez soixante-treize sujets menacés de congestion cérébrale, elle a été très-souvent impuissante. Nous nous sommes cependant astreint à toutes les recommandations de ce confrère, et nous avons fait prendre la solution comme il le conseille. Nous devons toutefois avouer que ceux qui avaient des palpitations de cœur, les ont vues calmées.

C'est à peu près tout ce que nous avons obtenu.

Soixante-treize observations, nous objectera-t-on, ne sont pas suffisantes pour juger une méthode de traitement; c'est très-vrai; aussi ne concluons-nous pas d'une manière générale et définitive.

Nous serions heureux de pouvoir rencontrer une médication qui éloignât ou qui fît disparaître la terrible prédisposition que certains individus éprouvent pour les congestions cérébrales. Ne désespérons donc pas et essayons de nouveau...; mais, avant, permettons-nous une petite réflexion.

L'acide arsénieux à petites doses est-il hyposthénisant? Nous croyons, nous, pauvre thérapeutiste, qu'il ne l'est réellement qu'à doses toxiques! Comment agit-il donc dans les cas de congestions cérébrales, pour que MM. Lamare-Picquot et Massart le donnent à très-faibles doses? Nous nous étions figuré, et nous croyons encore, qu'à faibles doses

l'arsenic pourrait bien être un excitant léger du système nerveux... Nous admettions aussi qu'administré pendant longtemps, pendant très-longtemps, il pourrait amener une fluidification du sang, l'appauvrir, l'amaigrir (si on voulait nous permettre cette expression) ; mais, au début, il nous semble plutôt propre à amener l'apoplexie qu'à la prévenir....; à la longue seulement, il agirait comme les saignées !... et M. Massart triomphe de ces menaces de congestions en dix ou en vingt jours, c'est-à-dire avec cinq ou dix centigrammes d'arséniate de potasse. Il y a quelque chose qui ne nous paraît pas clair, et que nous tenons à élucider plus tard, quand nous aurons beaucoup plus de faits à notre disposition, et nous en colligeons tous les jours...

Pour le moment, nous nous contenterons d'établir que, dans les congestions cérébrales imminentes, les préparations arsenicales ne nous ont pas paru avoir un effet bien avantageux ; que cependant la mixture du docteur Massart a calmé les palpitations de cœur des malades menacés de congestions cérébrales, effet que l'on eût sans doute obtenu quand bien même l'arséniate de potasse n'eût pas figuré dans cette préparation.

§ X.

Maladies du cœur, et hydropisies qui en sont la suite.

Si nous n'avions pas trouvé, en faisant de la bibliographie, que M. le docteur Debout avait dit (1) et écrit ce qui suit : « Dans une observation d'affection organique du cœur compliquée d'hydropisie et d'anasarque, les purgatifs et les préparations de digitale avaient échoué ; l'acide arsé-

(1) In Revue médicale, novembre et décembre 1848.

nieux, à petites doses, amena presque aussitôt une diurèse qui fut bientôt suivie de la disparition de l'épanchement et de la dyspnée, en sorte que, dans ce cas, l'arsenic n'a pas semblé agir autrement qu'à la manière des diurétiques ; » nous n'eussions rien dit de l'efficacité de l'arsenic dans les hydropisies et anasarques, conséquence des maladies organiques du cœur, et nous aurions laissé de côté les opinions émises et par Desgranges et par Oberreich, relativement aux mêmes propriétés.

Le fait de M. Debout nous a engagé à expérimenter cette médication arsenicale chez quelques pauvres malades atteints de maladie organique du cœur, compliquée d'anasarque et même d'hydropisie ascite. Avons-nous besoin d'ajouter que nous avons complétement échoué aussi bien avec l'acide arsénieux qu'avec l'arséniate de soude et l'arséniate de potasse ?

Les purgatifs drastiques et les mouchetures ont seuls un peu soulagé, mais pour bien peu de temps, les pauvres malades, qui ont, tous, succombé en un temps plus ou moins variable.

Malgré nos observations, le fait de M. Debout n'en subsiste pas moins : aussi dirons-nous tout simplement que, dans les hydropisies ou anasarques déterminées par les maladies organiques du cœur, l'arsenic ne nous a semblé jouir d'aucune propriété diurétique, tandis que, dans l'état physiologique, il paraît réellement posséder cette vertu.

Nous avions annoncé d'une manière bien catégorique notre impuissance, et notre ouvrage était sous presse, lorsqu'un travail de M. le docteur Papillaud nous est tombé sous les yeux (1). Nous avons lu que, lassé de l'impuissance des préparations de digitale contre les affections du cœur, ce praticien avait fait de nombreuses expérimentations thérapeutiques pour trouver quelque médicament à effets plus

(1) In Gaz. méd. de Paris, 1865.

durables, et qu'après de longs essais, il en était venu à donner la préférence à l'*arséniate d'antimoine*. Cet auteur a reconnu, dans ce nouveau sel, un médicament qui est non-seulement toléré facilement, mais encore *indéfiniment*, et qui, outre son action altérante et sédative sur le cœur, exerce une influence favorable sur tout l'organisme en stimulant l'appétit et en activant la nutrition.

De 1853 à 1856, vingt malades, présentant les caractères les plus tranchés de l'hypertrophie du cœur avec palpitations, furent soumis à la médication arsénio-antimoniale. Sur ces vingt sujets, quatre seulement furent réfractaires à cette méthode de traitement, et de ces quatre, deux avaient un bruit de souffle très-intense, avec les autres signes d'une insuffisance valvulaire. Les seize autres guérirent ou obtinrent une amélioration voisine de la guérison ; et parmi ces derniers se trouvaient deux sujets présentant un bruit de souffle très-caractérisé et quelques autres signes indiquant une dilatation considérable des cavités gauches.

Ces améliorations acquises pendant un traitement de deux ans environ se sont maintenues et se maintiennent depuis huit ans. De ces seize malades, la moitié au moins avait fait usage des préparations de digitale sans résultat persistant, et quelquefois celle-ci avait déterminé des accidents gastriques ou cérébraux. Or rien de semblable n'a eu lieu sous l'influence de la médication arsénio-antimoniale. Loin de là, tous les malades en ressentirent un bien-être général ; leur appétit s'accrut ; ils acquirent de l'embonpoint ; il arriva même que ceux qui étaient atteints de rhumatismes ou de névralgies les virent disparaitre pendant le cours du traitement.

A partir de 1856, M. le docteur Papillaud a fait suivre cette même médication à un nombre bien plus considérable de malades, et il a toujours obtenu des résultats avantageux dans les huit dixièmes des cas. Il a même observé

trois cas d'affections du cœur dans lesquels il existait, outre des palpitations et des bruits anormaux, un œdème des membres inférieurs qui pouvait être considéré comme un symptôme final ou tout au moins comme le signe d'un état irrémédiable. Dans ces conditions si défavorables, la médication arsénio-antimoniale, employée après des essais infructueux par la digitale, a procuré des améliorations voisines de la guérison qui se maintiennent depuis quatre et même six ans.

M. le docteur Papillaud a fait confectionner des granules contenant chacun un demi-milligramme d'arséniate d'antimoine; il en prescrit quatre par jour chez les adultes.

La médication instituée par notre confrère est bien simple et bien facile à mettre en usage. Nous ne doutons pas qu'elle ne soit promptement essayée par tous les praticiens désireux d'apporter du soulagement aux pauvres malades atteints d'affections aussi graves et aussi redoutables que le sont ordinairement les maladies organiques du cœur.

§ XI.

Rhumatisme noueux.

Dans une leçon qu'il fit à l'Hôtel-Dieu en décembre 1861, M. le professeur Trousseau a parlé du *rhumatisme noueux*, et des médications qu'on peut lui opposer.

D'abord, l'éminent professeur trouve qu'il n'y a pas de dénomination plus déplorable que celle-là; mais il la conserve cependant, parce qu'il n'en trouve pas qui rende très-exactement sa pensée. Il ne faut cependant pas croire que le rhumatisme noueux a quelques connexions avec le rhumatisme tel que nous le connaissons, car ce serait commettre une très-grave et très-grossière erreur.

« Vous n'observerez jamais, dit M. Trousseau (1), le rhumatisme noueux que chez les adultes ; je ne l'ai jamais rencontré dans le bas âge. Il ne s'accompagne, en aucun cas, de désordres du côté du cœur, alors que ces accidents se trouvent constamment dans le rhumatisme articulaire aigu. Il n'a, d'autre part, aucun rapport avec le rhumatisme chronique succédant au rhumatisme articulaire aigu. On ne saurait enfin établir aucune espèce de parité entre le rhumatisme noueux et la goutte ; la première de ces affections atteint plus particulièrement la femme, et la seconde s'attaque de préférence à l'homme. Il est vrai d'ajouter que lorsque la femme a passé l'âge de la ménopause, sa constitution se rapproche de celle de l'homme, et qu'elle devient exposée par cette raison à contracter la goutte. Mais ce qui tend toujours à prouver le défaut de similitude entre le rhumatisme noueux et la goutte, c'est que, dans le premier de ces états morbides, vous ne rencontrez ni le tophus, ni la gravelle, qui ne marchent guère sans le second.

» C'est de 25 à 40 ans, et plus spécialement chez la femme, que l'on voit débuter cette affection : elle commence tantôt par les articulations des membres inférieurs et des genoux, tantôt par celles des membres supérieurs, les poignets et les doigts, par exemple. Les malades se plaignent d'abord de douleurs légères, puis de raideur articulaire, et enfin de souffrances vives, incommodes pendant la nuit ; au bout de plusieurs semaines, survient une tuméfaction qui tient à l'épiphyse osseuse et au tissu fibreux, puis les bourses synoviales s'engorgent. Lorsque le rhumatisme noueux frappe les doigts, il donne aux articulations la forme de fuseaux : rien n'est plus facile que de constater ce renflement fusiforme.

» Cette scène pathologique se passe, du reste, sans fièvre, sans rougeur ; mais, une fois qu'une articulation a été tou-

(1) In Gaz. des hôpitaux, nº du 5 décembre 1861.

chée, il est excessivement rare que la phlegmasie chronique rétrocède d'une manière complète ; la déformation de la jointure persiste habituellement pendant toute la vie. Il s'agit donc là d'une affection essentiellement progressive, qui va droit devant elle, comme l'ataxie locomotrice, la paralysie générale des aliénés, l'atrophie musculaire, et qui ne s'arrête quelquefois spontanément que pour reprendre ensuite sa marche.

» Les déformations sont parfois portées jusqu'à la luxation. Je soigne en ce moment une dame italienne qui a une véritable luxation du poignet, et vous comprenez à combien peu de résultats l'intervention médicale est conduite dans ce cas. Comment remettre en contact les surfaces articulaires ?

» Depuis vingt ans que mon attention s'est portée sur cette maladie, je déclare n'avoir jamais pu constater un seul cas de guérison. Cette affection n'a sans doute aucune influence directe sur la vie, mais elle laisse malheureusement le sujet estropié. Il y a trois semaines, je vis entrer dans mon cabinet une jeune dame ; elle était belle, riche, et appartenait à une famille éminemment distinguée ; je la vis ôter des gants assez larges, et elle me montra des doigts fusiformes. Le mal avait débuté au mois de février dernier et avait successivement frappé les deux genoux. Cette dame parlait de son état avec légèreté et désinvolture, et exigeait sa guérison dans un bref délai. Je ne pus m'empêcher, en revanche, de lui dire que son sort m'inspirait une vive compassion, que sa situation était fort grave, et que si elle ne se mettait à suivre un traitement très-sérieux, elle ne tarderait peut-être pas à être vouée pendant le reste de sa vie à l'immobilité. »

M. le professeur Trousseau entre ensuite dans le détail de la médication qu'il a cru devoir opposer à cette affreuse maladie. Il a d'abord employé les bains de sublimé dès 1832.

En 1852, il essaya, d'après le conseil de M. le docteur Lasègue, son chef de clinique, la teinture d'iode à doses élevées; il arriva à en prescrire jusqu'à 5 grammes par jour, et, à sa très-grande joie, quelques malades s'en trouvèrent fort bien. Aujourd'hui encore, il place cette médication en première ligne.

Viennent ensuite les bains et les douches de sable chaud. Il y a très-longtemps que l'éminent professeur est persuadé que, dans certaines eaux minérales très-différentes par leur composition chimique, et qui s'adressent, par exemple, avec un égal succès au rhumatisme, il existe un principe commun d'une puissante action; il veut parler du calorique en excès. Le calorique est pour lui l'antiphlogistique par excellence. Lorsqu'on en fait une application sur une partie phlegmasiée, on détermine d'abord une inflammation un peu plus vive, mais qui rétrocède bientôt avec avantage.

« Les bains de sublimé, la teinture d'iode et les bains, les douches et les sachets de sable chaud, suffisent, dans un grand nombre de cas, pour que le rhumatisme noueux soit attaqué avec des chances de succès relatif : la maladie est atténuée. L'usage de l'iode, si longtemps continué chez les deux malades dont nous avons parlé, n'a déterminé ni troubles gastriques, ni l'atrophie des testicules ou des glandes mammaires, ni ces accidents d'intoxication (iodisme) dont on a tant parlé. J'ai même vu, dans des circonstances analogues, certains sujets assez maigres prendre de l'embonpoint.

» En Allemagne, on a préconisé les préparations d'arsenic et administré la liqueur de Pearson ou de Fowler. Lorsque vous voudrez prescrire un médicament arsenical, ayez les doses dans l'esprit, formulez vous-même et ne faites pas qu'une substance dont une cuillerée à café peut tuer un individu reste sur un meuble à la disposition de tous. Prescrivez, par exemple, 5 centigrammes d'arséniate de

soude pour 120 grammes d'eau ; faites prendre matin et soir une cuillerée à bouche, et élevez progressivement la dose jusqu'à ce que la tolérance de l'estomac soit bien établie. Qu'un enfant trouve cette solution et en boive une partie, il vomira sans doute, mais sa vie ne sera pas même en danger.

» Si vous préférez la forme pilulaire, servez-vous de l'acide arsénienx à la dose de 2 milligrammes par pilule, en commençant par une seule, puis en augmentant progressivement.

» Je vous engage à faire prendre ces médicaments au moment des repas ; c'est le moyen de les faire bien supporter et d'éviter tout retentissement sur la membrane muqueuse de l'estomac. L'arsenic agit sur l'économie tout entière, augmente l'appétit, excite les mouvements du cœur et relève l'état des forces.

» Dans certaines contrées, en Styrie, par exemple, les populations en font un fréquent usage, et les filles à marier usent de ce talisman pour se mettre en bon état de présentation ; les maquignons économisent l'avoine et communiquent néanmoins à leurs chevaux du feu, de l'embonpoint et un poil luisant ; leur secret consiste sinon dans l'emploi de l'arsenic, du moins dans l'administration du sulfure d'antimoine natif, ce qui revient identiquement au même. Les engraisseurs et les nourrisseurs de bœufs ou de moutons ajoutent de l'arsenic dans l'eau qu'ils donnent à boire à leurs bestiaux, et ils les mettent ainsi dans d'excellentes conditions. Mais, pour en revenir au rhumatisme noueux, il est certain que l'usage de l'acide arsénieux ou de l'arséniate de soude peut finir par modifier cette fâcheuse maladie.

» Craignant l'action des préparations arsenicales administrées à l'intérieur, M. le docteur Guéneau de Mussy a préconisé les bains arsenicaux ; il se sert de l'arséniate de soude à la dose d'un gramme, avec addition de 125 gram-

mes de carbonate de soude ; puis il élève progressivement la dose, s'il y a lieu, et porte la substance arsenicale jusqu'à la proportion de 2, 3 et 4 grammes. Ces bains ne réussissent pas toujours ; nous avons eu maintes fois occasion de le reconnaître.

» De tous les moyens que nous avons passés en revue, dit en terminant M. le professeur Trousseau, je n'ai point à vous annoncer lequel est incomparablement préférable aux autres, car il vous faudra probablement les essayer tous, chacun à leur tour ; encore n'arriverez-vous, malgré leur emploi le plus sagement combiné, qu'à permettre à vos malades de vivre avec des déformations susceptibles de ne point trop entraver leurs occupations.

» Rappelez-vous enfin que le rhumatisme noueux est une affection des plus rebelles, et qu'il est malheureusement des cas où l'intervention médicale ne peut arrêter la marche d'une lésion qui condamne sans pitié les malades à l'immobilité. »

Nous avons peut-être abusé de la patience de nos lecteurs par cette longue citation empruntée à une leçon de M. le professeur Trousseau ; mais ils nous pardonneront, nous l'espérons, lorsque nous leur auront raconté, en quelques mots, les raisons qui nous ont fait agir.

Dans son exposé de la maladie qu'il décrit sous le nom de *rhumatisme noueux*, le professeur de clinique de l'Hôtel-Dieu de Paris a bien soin de différencier cette affection du *rhumatisme goutteux*, avec lequel, dit-il, il n'a aucune connexion. Et voilà que M. le docteur Guéneau de Mussy parle, au contraire, du *rhumatisme goutteux* ou *rhumatisme des petites articulations*, que certains auteurs ont appelé *rhumatisme noueux !* Qui donc a raison de M. Trousseau ou de M. Guéneau de Mussy ? De quel côté est la vérité ? Lequel a mieux vu, mieux observé ? Notre embarras et notre perplexité sont grands en effet. Les deux champions sont tous les deux des hommes éminents, des praticiens

recommandables et distingués ; d'où peut venir leur flagrante contradiction ? Ce que M. Trousseau décrit sous le nom de *rhumatisme noueux*, avec défense expresse de le confondre avec le rhumatisme goutteux, M. Guéneau de Mussy le décrit précisément sous le nom de *rhumatisme goutteux*, appelé par quelques auteurs rhumatisme noueux.

Telle est la raison pour laquelle nous avons donné cette longue description. Nous ne saurions taire que nous avions encore une autre pensée, que voici : M. Trousseau dit que cette maladie est constamment inguérissable ; M. Noël Guéneau de Mussy cite des cas de guérison. Eh bien ! décidément, ces Messieurs décrivent-ils la même maladie? Nous le croyons fermement, ce qui prouve bien qu'on ne s'entend pas toujours, même sur les plus petites choses.

Disons donc actuellement quelques mots du travail de M. le docteur N. Guéneau de Mussy, qui est bien antérieur à la leçon de M. le professeur Trousseau.

« Nous savons, dit le médecin de la Pitié (1), combien ce rhumatisme goutteux, que quelques auteurs ont appelé *rhumatisme noueux*, *rhumatisme des petites articulations*, est en général rebelle aux médications même les plus actives. »

M. le docteur Guéneau de Mussy s'est livré depuis deux ans à l'étude d'une médication dont les résultats lui ont paru assez satisfaisants pour le déterminer à les faire connaître à ses confrères : elle consiste dans l'usage des bains arsenicaux. Ce praticien y a été conduit par cette considération, que la plupart des eaux salines vantées dans le traitement du rhumatisme renferment de l'arsenic.

Il range les malades atteints de rhumatisme noueux en deux catégories :

1° Chez les uns, le travail morbide est franchement chronique, non-seulement par sa durée, mais encore par sa marche, par son expression symptomatique ;

(1) In Gaz. des hôpitaux, n° du 10 août 1861.

2° Chez les autres, la maladie est plus récente, les phénomènes réactionnels sont moins effacés, l'excitabilité nerveuse est très-développée, ou bien la maladie, quoique très-ancienne, appartient à cette espèce d'affections chroniques qui semblent constituées par une longue série de crises plus ou moins aiguës, chroniques par la persistance opiniâtre du travail morbide, aiguës ou subaigües par la forme qu'elles revêtent.

Dans le premier cas, quand la chronicité est nettement établie, M. Guéneau de Mussy emploie le mélange suivant pour un bain entier :

Sous-carbonate de soude,	100	grammes.
Arséniate de soude,	1	—

Il porte rapidement à 2 grammes l'arséniate de soude ; rarement il a été au delà de cette dose.

Dans le second cas, s'il craint des effets d'excitation qui se sont quelquefois produits, il emploie l'arséniate de soude seul à la dose d'un à trois grammes dans un bain simple ou dans un bain gélatineux.

Voici les effets immédiats qu'ont présentés les malades soumis à ce mode de traitement : plusieurs ont accusé, pendant la durée des premiers bains, des douleurs dans les articulations malades. Presque tous ont éprouvé, pendant l'immersion dans l'eau minéralisée, et surtout en en sortant, une sensation de détente, de souplesse, d'aptitude locomotrice qu'ils n'avaient pas auparavant. Chez un très-petit nombre, les premiers bains ont été suivis de selles diarrhéiques ou même de nausées. Chez un seul malade, la diarrhée, très-modérée d'ailleurs, a succédé à chaque bain pendant presque toute la durée du traitement, et n'a pas empêché la guérison. Quelques-uns ont manifesté passagèrement des phénomènes d'excitation, de l'agitation, de l'insomnie ; chez quelques autres, enfin, on a observé des éruptions érythémateuses, une sorte de poussée qui a paru

à M. Guéneau de Mussy pouvoir être imputée au traitement thermal.

Quand les bains mélangés de sous-carbonate de soude ont été administrés à des malades chez lesquels la maladie était récente encore, disposés à la réaction et doués d'une grande excitabilité nerveuse, il a vu ces accidents d'excitation se montrer plus accentués, et l'affection articulaire prendre pendant quelques jours une marche plus aiguë. Ces accidents ont été évités en employant exclusivement l'arséniate de soude.

M. Guéneau de Mussy a recherché dans les urines si on n'y trouverait pas quelques traces du principe minéralisateur qui doit être absorbé ; les expériences faites par M. Gobley et par M. Avisard, élève des hôpitaux, n'ont donné que des résultats négatifs.

Au début du traitement, M. Guéneau de Mussy prescrit un bain tous les deux jours ; puis, quand ils sont bien supportés, il en fait prendre plusieurs de suite, laissant de temps en temps un jour de repos.

La durée du traitement a été subordonnée aux effets produits. Un de ses malades a pris une soixantaine de bains. Il est vrai qu'il l'a maintenu sous l'action du modificateur, longtemps après qu'il avait obtenu le degré de guérison qu'il pouvait espérer.

En même temps qu'il donnait ces bains, il faisait prendre aux malades de la décoction de gayac et une mixture, qu'il emploie avec succès depuis une quinzaine d'années dans le rhumatisme subaigu, renfermant 60 centigrammes à 1 gramme d'extrait mou de quinquina, et 30 centigrammes à 1 gramme d'iodure de potassium.

L'iodure de potassium, que M. Guéneau de Mussy a tenté isolément dans le rhumatisme goutteux sans aucun succès, n'est employé ici que comme auxiliaire, et peut remplir l'indication tirée de l'état cachectique et de l'alanguissement général des fonctions nutritives qui accompagne un grand

nombre d'affections chroniques, et qui souvent même, les précédant, paraît être une des conditions principales de la chronicité.

Au moment où nous prîmes connaissance du travail de M. le docteur Guéneau de Mussy, nous avions dans notre clientèle deux personnes atteintes de rhumatisme goutteux, ou plutôt du rhumatisme des petites articulations, et qui avaient essayé de tout sans succès (colchique, pilules de Lartigue, iodure de potassium, eau de Vichy, bains alcalins, etc.). Nous leur conseillâmes de se soumettre à cette médication, et comme l'une et l'autre étaient des personnes fort intelligentes, appartenant à la classe aisée, et désireuses de se guérir, nous leur fîmes lire l'article publié par le médecin de la Pitié. Au seul mot de préparations arsenicales, elles furent saisies d'un certain effroi. L'une d'elles voulut avoir l'avis d'un pharmacien de ses amis, afin de s'assurer si la dose prescrite n'était pas capable d'occasionner des accidents d'empoisonnement.

Au bout de huit à dix jours, complétement rassurée, cette personne se décidait à essayer du remède.

Elle ne fut pas guérie, mais il y avait une amélioration réelle, sur laquelle ni elle ni nous ne comptions.

L'autre malade ne se soumit pas de suite à la médication arsenicale... Connaissant un peu le précédent, il désira savoir quel effet il en retirerait, et lorsqu'il apprit qu'il y avait réellement un peu d'amélioration dans son état et pas d'accidents d'intoxication, il se décida.

Le 19 septembre, il consentit à prendre son premier bain d'arséniate de soude. Fut-ce l'effet de l'imagination? nous le croyons; mais il accuse, une demi-heure après y avoir séjourné, un sentiment de bien-être qu'il n'avait jamais éprouvé depuis le début de sa maladie.

Au 27, il en avait pris cinq. Il annonçait ressentir réellement de l'amélioration. Ce qu'il y avait d'évident, c'est qu'on pouvait exercer des pressions assez violentes sur les

nodosités, sur les déformations, sans occasionner des douleurs.

Le 16 octobre, il avait déjà pris vingt bains, et éprouvait ce qu'il appelait *un mieux étourdissant*... Il marchait assez facilement, et il se servait de ses mains non comme autrefois, mais il s'en servait; il avait un appétit effrayant, dormait bien, etc.; il se regardait comme sensiblement mieux.

Nous lui fîmes encore prendre douze bains, et au 8 novembre nous cessions tout traitement, et nous l'abandonnions à lui-même avec ses articulations déformées, mais souples et non douloureuses, lui recommandant instamment de nous avertir à la moindre souffrance qu'il ressentirait dans les jointures.

L'iodure de potassium et l'extrait mou de quinquina, ainsi que la décoction de gayac, furent continués aussi longtemps que dura la médication arsenicale.

Pendant que ces deux malades étaient en traitement, nous fûmes consulté par une femme de trente ans, Mme A..., blanchisseuse, qui depuis six mois environ souffrait dans les deux articulations fémoro-tibiales; il y avait eu du gonflement et un peu d'épanchement de synovie; mais tout était à peu près rentré dans l'ordre; la malade se plaignait seulement de gonflement et de douleur dans toutes les articulations du pied gauche. Il y a certaines déformations très-manifestes. Que faire en pareille occurrence chez des ouvriers? Nous n'avons rien trouvé de mieux que de lui faire prendre tous les deux jours, puis tous les jours ensuite, des pédiluves avec l'arséniate de soude et le carbonate de soude aux doses prescrites plus haut. Depuis près de deux ans que Mme A... suit ce traitement, il y a une très-grande amélioration; elle continue de temps en temps ses bains de pied, et à l'intérieur elle prend la décoction de gayac, l'iodure de potassium et l'extrait mou de quinquina.

Nous n'avons que trois faits, mais ils sont assez intéressants. Joints à ceux d'un praticien aussi recommandable et aussi habile que M. le docteur Noël Guéneau de Mussy, ils ne peuvent manquer de fixer vivement l'attention du corps médical, et d'engager à poursuivre des expériences de ce côté.

En 1864, notre excellent maître, M. le docteur Beau, a prescrit, chez plusieurs malades affectés d'*arthrite noueuse*, l'arsenic à l'intérieur et à l'extérieur, et il avoue s'en être bien trouvé.

Il a ordonné à l'intérieur une solution arsenicale ainsi composée :

Acide arsénieux,	1 décigramme;
Eau distillée,	500 grammes,

à prendre par cuillerée à bouche matin et soir.

Il a fait administrer tous les deux jours, puis tous les jours, un bain contenant :

Sous-carbonate de soude,	100 grammes.
Arséniate de soude,	1 —

La dose d'arséniate de soude était portée rapidement à 1 gramme 50 centigrammes et à 2 grammes, sans dépasser ce chiffre.

Nous ne terminerons pas ce paragraphe sans parler des eaux de Plombières et de leur efficacité dans les cas de ce genre.

Le 7 juillet 1848, M. le docteur Vincent Duval, alors médecin inspecteur des eaux minérales de Plombières, voulut essayer l'action de ces eaux sur lui-même (1). Les effets obtenus lui firent soupçonner la présence de l'arsenic dans ces eaux, et les expériences chimiques auxquelles il se livra de concert avec M. Gentilhomme, pharmacien, confirmèrent pleinement ces suppositions. Il obtint la

(1) Manuel du baigneur à Plombières, par le docteur Vincent Duval, Paris, 1850, p. 22 et suivantes.

guérison de plusieurs malades atteints de rhumatisme goutteux, et n'hésita pas à attribuer cet heureux résultat à l'arsenic.

Dans une notice lue à la séance publique de rentrée de l'école de pharmacie, le 13 novembre 1847, M. Caventou, en parlant de la présence de l'arsenic dans quelques eaux minérales, dit avoir fait des expériences sur les eaux de Plombières et de Bussang.

M. Chevallier, dans la séance du 28 mars 1848 de l'Académie nationale de médecine, donne lecture en son nom et au nom de M. Gobley d'un mémoire intitulé : *Recherches sur la présence de l'arsenic dans les eaux minérales et dans les dépôts qu'elles fournissent.*

Il résulte de leurs expériences qu'il existe de l'arsenic dans les eaux minérales de Plombières.

En 1853, M. le docteur Lhéritier, médecin inspecteur adjoint des eaux de Plombières, publiait un volume sur l'efficacité de ces eaux dans les cas de rhumatisme goutteux.

Nous en resterons là de nos citations. L'importance du sujet comportait les développements que nous avons cru devoir donner à ce paragraphe. Il n'était pas non plus hors de propos de s'entourer de l'autorité d'hommes éminents et compétents, afin de porter la conviction dans l'esprit de nos lecteurs, si le doute avait pu y pénétrer.

Nous nous résumerons donc en disant que dans le *rhumatisme des petites articulations*, appelé par les uns rhumatisme noueux, par les autres rhumatisme goutteux, l'arsenic, qu'il soit employé à l'intérieur ou à l'extérieur, sous forme de bains artificiels ou de bains d'eau minérale naturelle, produit souvent des effets merveilleux, là où des médications très-énergiques et très-rationnelles avaient échoué.

§ XII.

Scrofules et ophthalmie pustuleuse.

Des médecins anglo-américains, Minnicks, membre du collége médical de Philadelphie, Physick, Otto, Hans-Sloane, etc., vantèrent, d'après leurs propres observations, l'usage interne de l'arsenic contre les affections scrofuleuses.

Thomas Girdlestone, médecin à Yarmouth, popularisa l'arsenic dans les maladies lymphatico-glanduleuses.

En 1860, M. le docteur Bouchut publia (1) un article sur l'emploi de l'arséniate de soude contre la scrofule. Laissons-lui la parole :

« Qu'on n'aille pas croire que les préparations arsenicales conviennent dans toutes les formes de la scrofule !

» Dans la cachexie scrofuleuse, c'est un excellent remède, et, sous son influence, les enfants reprennent ordinairement de l'appétit, des forces et de la couleur. Dans ce cas, ce n'est qu'une amélioration. Là où il guérit, c'est lorsque la diathèse n'a pas encore entraîné d'état cachectique, lorsque la manifestation locale est superficielle et bornée à la peau, aux muqueuses et aux glandes lymphatiques suppurées. Hors de là, dans la tuberculose et dans les maladies des os, ce n'est qu'un bon palliatif. »

M. le docteur Bouchut a d'abord employé l'arséniate de soude à la dose de cinq milligrammes, puis, au bout de quelques jours, de dix, et enfin de quinze et même de vingt milligrammes. Il l'administre dans un julep gommeux, dans du vin de Bordeaux, dans du sirop de quinquina, du sirop de gomme.

(1) In Bull. gén. de thérap., t. LIX, p. 433, 1860.

Nous avons voulu essayer, à la colonie agricole et pénitentiaire de Mettray et dans notre clientèle, les préparations arsenicales chez les malades entachés de scrofulisme, et nous avons jusqu'à présent ramassé plus de cent cinquante observations. Disons de suite que nous n'avons pas été aussi heureux que M. le docteur Bouchut.

Des ganglions ulcérés, des ganglions tuméfiés ont demandé six, huit et même dix mois pour guérir ou pour diminuer. Nous sommes loin d'appeler cela des *succès merveilleux*, et nous ne pouvons guère, d'après nos propres observations, regarder l'arsenic en général, et l'arséniate de soude en particulier, comme un *anti-scrofuleux puissant*. Qu'il ait stimulé l'appétit, cela est incontestable ; mais il y a une masse de scrofuleux chez lesquels l'appétit est parfaitement intact, parfaitement conservé. Il y a une foule de scrofuleux dont le teint, au lieu d'être jaune et terreux, est au contraire frais et rose. Nous le demanderons à M. Bouchut, chez ceux-là, à quoi sert l'arsenic ?

Obs. 1re. Une jeune fille de 19 ans vint nous consulter au mois d'août 1860, pour une grosseur assez volumineuse qu'elle portait au cou, et qui n'était autre chose qu'un ganglion hypertrophié. Cette jeune personne, blonde, mince, élancée, grande, était très-fraîche, avait très-bonne mine. Chez elle, aucun trouble n'existait, ni du côté de la circulation, ni du côté des voies digestives, ni du côté de la respiration : la menstruation était régulière.

Nous lui prescrivîmes :

Arséniate de soude,	1 décigramme.
Sirop d'écorce d'orange,	300 grammes.

Une cuillerée à bouche matin et soir, avec recommandation d'en prendre une troisième cuillerée au bout de 3 ou 4 jours.

Ce traitement fut continué pendant plus de trois mois, sans amener le plus petit résultat. Nous changeâmes alors de médication, et nous prescrivîmes l'huile de foie de morue, à la dose d'une

cuillerée à bouche matin et soir, des frictions sur le ganglion engorgé avec la pommade suivante :

Iodure de potassium,	6 grammes.
Iode,	3 décigrammes.
Axonge,	30 grammes.

Il n'y avait pas six semaines que ce traitement était institué, que la glande avait presque entièrement disparu. Au bout de deux mois et demi, la guérison était complète.

Cette observation est assez significative ; nous l'avons prise au hasard, et nous pourrions en publier une grande quantité tout aussi peu probantes pour l'arsenic.

Obs. 2e. Un jeune colon, âgé de 17 ans, cultivateur, ayant pour la taille, la force et la vigueur, les apparences d'un enfant de neuf à dix ans, entra, le 15 mars 1862, à l'infirmerie de la colonie de Mettray, pour une poussée glanduleuse qui s'était faite à la région cervicale du côté droit. Ces glandes réunies pouvaient représenter le volume d'une orange de moyenne grosseur ; le teint était pâle, l'appétit à peu près nul.

L'occasion était favorable. Nous lui prescrivîmes 5 milligrammes d'arséniate de soude dans un julep gommeux.

Le 18, Amice Placide prenait 10 milligrammes de ce sel ;

Le 22, 15 milligrammes ;

Le 26, 20 id. ;

Le 30, 25 id. ;

Le 5 avril, 30 milligrammes. Cette dernière dose fut supportée pendant dix-sept jours sans occasionner de malaises. Mais, vers le 23 avril, il fallut suspendre le médicament ; il y avait eu des troubles du côté des voies digestives, tels que vomissements, gastralgie, perte d'appétit, etc. La glande n'avait, du reste, subi aucune modification.

Jusqu'à la fin du mois de mai, Amice se reposa et suspendit tout traitement.

Le 26 mai, on reprit l'arséniate de soude à la dose de 20 centigrammes pour 600 grammes de sirop de quinquina ; une cuillerée à bouche matin et soir.

Le 6 juin, on donne trois cuillerées à bouche de sirop arséniaté par jour.

Au 1er juillet, pas le plus petit changement dans la glande, qui présente la même dureté et le même volume.

Continuation du traitement jusqu'au 22 juillet.

Comme, à cette date, nous n'avions pas obtenu, dans l'état local, le moindre amendement, nous nous décidâmes à abandonner cette médication, et à la remplacer par l'huile de foie de morue à l'intérieur, et par des frictions iodurées à l'extérieur.

Le 2 septembre, il y avait une amélioration remarquable ; cet amas de glandes avait sensiblement diminué.

Le 6, Amice fut pris brusquement des symptômes d'une méningite tuberculeuse, à laquelle il succomba le 16, quoique nous eussions employé l'iodure de potassium à haute dose, médication qui, dans cette terrible et redoutable maladie, ne réussit pas mieux que le calomel ou que tout autre agent thérapeutique.

Nous voyons encore ici un enfant chez lequel l'arséniate de soude n'a rien produit de bon, et nous osons dire que des faits de ce genre fourmillent dans le relevé de nos observations. Il ne faut cependant pas être injuste envers l'arsenic ou l'arséniate de soude, et nous tenons à dire que, chez certains sujets atteints de scrofules, nous sommes arrivé à une guérison complète à l'aide de ces médicaments; mais que de temps et de persévérance il nous a fallu pour arriver à ce résultat !

Obs. 3e. Le sieur Fouquet Auguste, cultivateur, âgé de 14 ans, est entré à l'infirmerie de la colonie de Mettray le 15 janvier 1863, pour une petite glande de la grosseur d'une noix, située à l'angle de la mâchoire inférieure du côté droit.

Fouquet est blond, pâle, amaigri ; il a les yeux bleus. Nous le soumîmes au sirop de quinquina arséniaté, selon la formule que nous avons adoptée.

Au 10 février, il n'y avait de changement bien notable ni dans l'état général ni dans l'état local du sujet. L'appétit se montrait ca-

pricieux, et cet enfant ne désirait manger que des mets fortement épicés ou très-assaisonnés.

Au 1er mars, l'amendement était un peu plus notable.

Le 19, l'état de Fouquet était satisfaisant : la glande avait beaucoup diminué de volume.

Le 1er mai, la guérison était complète : l'appétit était excellent, le teint était frais et rosé. Cette guérison ne s'est pas démentie ; mais elle a demandé près de quatre mois pour s'établir. Par d'autres moyens ne fût-on pas arrivé à des résultats aussi avantageux et aussi prompts ?

Obs. 4e. Le colon Dassé Frédéric, âgé de 16 ans, vigneron, perdu de scrofules et de cicatrices scrofuleuses, a sous le menton une glande de la grosseur d'un œuf de pigeon, qui est rouge, enflammée, et qui va, sans aucun doute, s'ulcérer comme tant d'autres qu'il a déjà eues.

Il est entré à l'infirmerie le 3 janvier 1864.

Le 13, cette tumeur abcéda.

A partir de ce jour, nous donnâmes à Dassé, matin et soir, une cuillerée à bouche de sirop antiscorbutique arséniaté, et nous pansâmes la plaie avec de l'onguent Canet.

Le 8 mars, il y avait peu de changement dans l'aspect de cette plaie, dont les lèvres grisâtres, blafardes, le fond également grisâtre, donnaient lieu à une suppuration ichoreuse, sanguinolente, de mauvaise nature.

Le 24, il y avait un peu moins de tension ; le pourtour de la plaie était moins violacé, les bords moins amincis ; le fond commençait à bourgeonner.

Le 18 avril, la guérison marchait à grands pas.

Le 6 mai, elle était complète.

Nous ne multiplierons pas ces observations, car cela deviendrait fastidieux. Nous terminerons seulement ce paragraphe en disant que, dans les manifestations scrofuleuses, les préparations arsenicales, et en particulier l'arséniate de soude, ne nous ont pas semblé jouir d'une efficacité aussi marquée, aussi prononcée que M. le docteur Bouchut l'avait

remarqué ; que, dans plus de 150 cas soumis à notre observation, la cure, lorsqu'elle a eu lieu, a toujours été tardive, et ne s'est montrée bien souvent qu'après 5, 6, 8 et même 10 mois de traitement.

Il y a quelques années, le docteur Critchett a fait un fréquent usage des préparations arsenicales (1) dans le traitement de l'*ophthalmie pustuleuse*, cette forme si rebelle aux médications habituellement recommandées, et il se loue beaucoup des résultats. Cet agent paraît surtout efficace chez les sujets jeunes, et principalement dans les cas opiniâtres, alors que l'affection a une durée plus longue que d'habitude, et est accompagnée d'une photophobie intense et de troubles nombreux dans l'économie. Dans de semblables cas, l'usage interne de la quinine et des préparations ferrugineuses produit souvent de très-bons effets; mais l'arsenic semble agir ici d'une manière tout à fait particulière et plus efficace. On peut, du reste, l'associer aux préparations martiales. Pour les enfants scrofuleux, le vin chalybé constitue un véhicule excellent. Pour un enfant de cinq ans, six gouttes de liqueur de Fowler, administrées trois fois par jour dans une cuillerée à café de vin chalybé, sont une dose très-convenable, sous l'influence de laquelle on pourra voir disparaître très-promptement maints cas d'ophthalmie pustuleuse très-rebelle.

Nous avons pu, sur quinze ou vingt sujets scrofuleux, vérifier les assertions du docteur Critchett, et obtenir des succès jusque-là inespérés. Nous recommandons d'une manière toute spéciale l'arséniate de soude dans le traitement interne des ophthalmies pustuleuses.

(1) *Med. Times*, et Journal de médecine de Bruxelles, juillet 1862.

§ XIII.

Syphilis.

Malgré la vogue que le mercure a eue, a et aura dans le traitement de la syphilis, il paraît évident que, dans certains cas et chez certains malades, son administration à dose rapidement croissante ne fait pas merveille, et on est obligé de s'adresser à un modificateur plus puissant et d'une autre nature : ce modificateur, c'est l'arsenic.

Selon M. Ricord, qui est une autorité dont personne ne contestera la compétence, la préparation à laquelle on doit avoir recours dans ce cas-là, c'est la liqueur de Fowler.

On commence d'abord par cinq gouttes par jour ; puis, tous les jours, on augmente d'une goutte, et on peut ainsi porter la solution jusqu'à 30 gouttes. Quelquefois, cependant, des accidents surviennent ; les malades ressentent des pincements dans l'estomac, une tendance continuelle au vomissement, des éblouissements, des étourdissements, des palpitations de cœur, etc., etc. On cesse alors la liqueur pendant 6 à 8 jours, puis on la prend à la dose de 10 gouttes, et on l'élève encore graduellement.

M. le docteur Ricord a procuré rapidement, à l'aide de cette médication, dans quelques ulcérations syphilitiques invétérées, des guérisons qui se faisaient attendre depuis des mois sous l'influence d'autres agents.

M. Sicherer de Heilbrunn a rapporté (1) un exemple bien remarquable de l'emploi de l'arsenic contre la syphilis invétérée.

« Une dame fut infectée par son mari sans s'en douter

(1) In Gaz. des hôpitaux, 6 juin 1843.

aucunement, et elle parcourut tous les stades de la syphilis jusqu'à ce point d'être réduite à un véritable état de marasme, et d'attendre la mort pour ainsi dire à chaque instant. Elle avait le palais et les organes de la dégustation détruits de manière qu'elle pouvait à peine avaler une très-petite quantité de liquide, et encore fallait-il, pour cela, qu'elle se tînt dans la position couchée.

M. le docteur Sicherer considérant la position de cette malade comme tout à fait au-dessus des ressources de l'art, et sachant que tous les remèdes avaient été inutilement employés soit par lui, soit par d'autres, crut devoir recourir à l'emploi de l'arsenic. En conséquence, il prescrivit la teinture de Fowler, qu'il administra d'abord à la dose de 2 gouttes, en ayant soin d'augmenter progressivement de manière à arriver à 30 gouttes, trois fois par jour.

Le traitement fut continué jusqu'à ce que la malade eût pris environ 60 grammes de la solution arsenicale.

Le succès fut tellement brillant, que la malade se trouva complétement débarrassée de son affection et qu'elle recouvra la faculté d'avaler. Il y a dix ans maintenant que cette guérison a été obtenue, et la personne qui fait le sujet de cette observation a atteint l'âge de 46 ans, sans avoir jamais rien éprouvé depuis cette époque.

On conviendra avec nous que ce fait, à part le résultat très-remarquable, est extraordinaire par rapport aux doses du médicament.

M. le docteur J. Bernard a rapporté quatre faits (1) de maladies syphilitiques traitées par l'acide arsénieux à des doses graduellement élevées de 6 milligrammes à 5 et 18 centigrammes, sans que les malades aient éprouvé le moindre accident.

M. le docteur J.-P. Tessier a vanté l'arsenic (2) dans le

(1) Journ. de méd. juillet 1844.

(2) Bull. gén. de thér., t. XXXVIII, p. 181.

traitement du chancre phagédénique et de quelques ulcères rebelles.

M. le docteur Hunt, dermatologiste très-renommé, a apprécié l'emploi des préparations arsenicales dans le traitement des accidents secondaires de la syphilis. Voici en quels termes il le fait :

« Si l'on compare les préparations arsenicales aux préparations mercurielles dans le traitement des accidents secondaires de la syphilis, on constatera d'abord que l'arsenic ne produit des effets favorables que par degrés, avec lenteur, et par une administration continue et prolongée.

» Le mercure, au contraire, produit souvent des effets salutaires presque subitement, mais toujours dans un intervalle de temps très-limité, et, passé cet intervalle, il échoue complétement.

» Ensuite les effets de l'arsenic s'accumulent, l'économie devient de plus en plus sensible à son influence, et elle arrive à l'intolérance complète, en raison même de la quantité d'arsenic ingérée.

» En revanche, le mercure, passé les premiers jours, n'accumule pas ses effets, et l'organisme devient de moins en moins sensible à sa présence, qu'elle tolère de mieux en mieux, sous l'influence de son usage habituel.

» En troisième lieu, la dose à laquelle on peut donner l'arsenic est souvent très-restreinte ; le mercure peut être administré à des doses énormes et rester absolument sans effet fâcheux.

» L'arsenic et le mercure ont chacun, du reste, leur spécialité d'action. Le premier affecte d'abord plus le système nerveux, et ensuite le système vasculaire, le tissu nerveux recouvrant alors sa tonicité ; le mercure affecte d'abord plus facilement le système vasculaire, et le système nerveux est plus gravement atteint après un traitement prolongé ; d'où il résulte que l'arsenic ne doit être ajouté au sang en

quelque sorte que goutte à goutte, *cautè et gradatim*, à doses décroissantes, tandis que le mercure peut être administré rapidement et à dose croissante, jusqu'à ce qu'il produise quelques effets ; puis on doit le suspendre brusquement, pour le reprendre ensuite de même, s'il est nécessaire, et avec une nouvelle énergie. »

D'après tout cela, M. Hunt, tout en rendant hommage à l'efficacité de l'arsenic pour combattre les accidents secondaires de la syphilis, lui préfère cependant le mercure.

La plupart des syphiliographes font à peine mention des préparations arsenicales dans le traitement des accidents secondaires de la syphilis.

M. le docteur A. Bertherand se contente de leur consacrer les quatre lignes suivantes (1) :

« Employées à l'étranger par E. Hoffmann, Buchner, Girdlestone, Adams, Horne, Harles, Sicherer ; en France, par Biett, elles peuvent être utiles dans les maladies rebelles, celles de la peau (syphilides) principalement. »

Dans son formulaire spécial, il indique des pilules d'arséniate de potasse ainsi confectionnées :

Arséniate de potasse,	6 centigrammes.
Extrait de genièvre,	1 gramme.
Poudre inerte,	Q. S.

F. S. A. 10 pilules. — Une par jour dans les syphilides tuberculeuses ulcérées, en surveillant attentivement l'effet produit.

M. Melchior Robert se borne à dire (2) qu'on emploie quelquefois la liqueur de Fowler à la dose de 3 à 30 gouttes dans un julep gommeux, et celle de Pearson à la dose de 1 à 4 grammes.

Il regarde la tisane de Feltz comme devant ses propriétés actives à l'arsenic contenu dans le sulfure d'antimoine qui entre dans sa préparation.

(1) Précis des mal. vénériennes, in 8°. Paris 1852, p. 78 et 372
(2) Traité des mal. vénér., in 8°. Paris, 1853, p. 442.

Vidal (de Cassis) mentionne (1) seulement que M. le professeur Rayer, qui employait très-souvent la tisane de Feltz, la trouvant infidèle, y a substitué la suivante :

Décoction de salsepareille,	500 grammes.
Arséniate de soude,	3 milligrammes.

M. le docteur Tessier, de Lyon, a démontré la grande efficacité de l'acide arsénieux contre les douleurs ostéocopes, qu'il fait cesser très-rapidement, alors même que ce médicament n'aurait aucune action spéciale sur la syphilis elle-même,

Nous ne nous étendrons pas davantage sur l'emploi des préparations arsenicales dans les manifestations de la syphilis ; nous confessons ne les avoir jamais employées, et nous croyons avoir suffisamment établi que c'est seulement dans des cas exceptionnels, dans les cas rebelles au mercure et à l'iodure de potassium, qu'elles ont quelquefois rendu certains services.

§ XIV.

Maladies de la peau.

On ne saurait contester l'efficacité de l'arsenic dans les maladies de la peau…, et certes personne ne se refusera à lui conserver ce titre de gloire, à moins que ce ne soit M. Gibert, l'habile médecin de St-Louis, qui n'est pas encore revenu de ses préventions sur cet agent médicamenteux, malgré toutes les louanges que lui prodiguent ses collègues MM. Devergie, Cazenave, Hardy, Bazin, etc., etc.

Nous étudierons successivement : dans la classe des exanthèmes, l'*urticaire;* des vésicules, l'*eczéma;* des papules, le *lichen;* des squames, le *psoriasis*, le *pityriasis*, l'*icthyose;* des pustules, la *mentagre* et le *porrigo ;* des tubercules,

(1) Traité des mal. vénériennes, in 8°. Paris, 1853, p. 425 et 426.

l'*éléphantiasis des Grecs*, la *lèpre suédoise et norwégienne*, le *frambœsia*, le *molluscum*. Puis nous dirons ensuite quelques mots du *lupus* et du *button scurvy*.

1re *classe. — Exanthèmes.*

URTICAIRE.

Nous avons déjà dit que l'urticaire accompagnait quelquefois une fièvre intermittente soit quotidienne, soit tierce, soit quarte, et qu'alors il fallait combattre cette dernière affection par une médication convenable. C'est ainsi que le sulfate de quinine ou l'acide arsénieux sont quelquefois et même le plus souvent employés avec un très-grand succès. La fièvre disparaît, et avec elle, l'éruption s'évanouit.

M. le docteur Cazenave, en faisant l'histoire de l'urticaire (1), parle d'une variété très-rare, l'*urticaria tuberosa*, qui s'accompagne d'une excessive gravité. Ce ne sont plus des plaques un peu proéminentes, mais ce sont de véritables tubérosités plus ou moins étendues, profondes, dures, accompagnées de gêne dans les mouvements, de douleurs et de tension très-vives. L'*urticaria tuberosa* apparaît surtout le soir et la nuit; le lendemain, il a entièrement disparu, laissant le malade abattu, faible, languissant, inquiet, et se plaignant de lassitudes générales. Il occupe surtout les membres et la région des lombes. Quelquefois il se présente avec des symptômes bien plus graves encore. Ainsi, à l'hôpital Saint-Louis, chez un malade couché dans les salles de M. Biett, nous l'avons vu accompagner une fièvre intermittente quotidienne et durant depuis 4 ans, déterminer, par suite de gonflements et de distensions extrêmes,

(1) Abrégé pratique des maladies de la peau. Paris, 1838, p. 65 et 66.

des ecchymoses, des ruptures, des ulcérations ; nous l'avons vu, dans maint accès, occasionner une tuméfaction générale quelquefois telle, que le malade avait de véritables attaques de suffocation ; les mouvements de la poitrine étaient peu étendus, la respiration était courte, le cou gonflé, la face bouffie et violacée ; les battements du cœur étaient intermittents, quelquefois même insensibles, et la mort, qui semblait imminente, n'a été prévenue plusieurs fois que par de larges saignées. Le malade qui en était atteint, et qui avait parcouru plusieurs hôpitaux où tous les moyens avaient échoué, fut guéri par la solution de Fowler.

2e *classe. — Vésicules.*

ECZÉMA.

M. le docteur Hardy prétend (1) qu'il est difficile de donner une définition précise et rigoureuse de l'eczéma, d'abord à cause de l'impossibilité actuelle de fixer son siége anatomique, et ensuite à cause des variétés infinies d'aspect qu'il peut offrir non-seulement chez les divers individus, mais encore dans les différentes phases de son évolution chez le même sujet. Cependant il le définit : « une affection caractérisée au début par le développement de vésicules et vésico-pustules petites et agminées, ou par des éraillures épidermiques donnant lieu à une sécrétion séreuse ou séro-purulente plus ou moins abondante, susceptible de se concréter en croûtes, et se terminant enfin par une desquamation écailleuse de l'épiderme. »

M. Hardy admet trois degrés dans le développement de l'eczéma.

(1) Leçons sur les maladies de la peau, professées à l'hôpital Saint-Louis par le docteur Hardy, publiées par le docteur L. Moysant. 2e édit. Paris, 1860, p. 35 et suiv.

1er *degré*. Le premier phénomène observé est une rougeur plus ou moins étendue, sur laquelle ne tardent pas à se montrer tantôt des vésicules, tantôt des vésico-pustules, d'autres fois de simples fentes de l'épiderme.

2me *degré*. Il n'y a plus de vésicules ni de pustules ; elles sont remplacées par des ulcérations et des croûtes. Les croûtes constituent le caractère essentiel de l'eczéma au second degré.

3me *degré*. Toutes les croûtes ont disparu, et la surface qu'elles recouvraient a pris une teinte tantôt d'un rouge assez vif, tantôt d'un brun foncé. Sur ces points, il existe une desquamation épidermique très-fine et furfuracée, qui fait ressembler l'eczéma à un pityriasis.

A côté de ces phénomènes apparents de l'eczéma, on observe encore d'autres symptômes appréciables surtout par le malade : ce sont une chaleur plus ou moins vive dans les parties malades, des démangeaisons parfois intolérables, et un gonflement très-marqué dans tous les points eczémateux où la peau est doublée d'un tissu cellulaire très-lâche.

Outre ces phénomènes locaux, il y a parfois des accidents généraux qui ressemblent aux symptômes précurseurs des fièvres éruptives (courbature, malaise, soif, anorexie, langue saburrale, accélération du pouls, augmentation de la chaleur générale, etc.).

Les dermatologistes admettent plusieurs variétés d'eczéma ; ils les distinguent même en trois groupes bien tranchés :

Dans le 1er groupe se trouvent, suivant l'aspect de l'éruption, quatre variétés : 1° l'*eczema simplex ;* 2° l'*eczema rubrum ;* 3° l'*eczéma fendillé* ; 4° l'*eczéma impétigo*.

Dans le 2e groupe se trouvent, suivant la configuration de l'éruption : 1° l'*eczema figuratum ;* 2° l'*eczéma nummulaire ;* 3° l'*eczema diffusum*.

Enfin le 3e groupe comprend, suivant le siége de l'érup-

tion : 1° l'*eczema pilaris ;* 2° l'*eczema capitis ;* 3° l'*eczéma de la face;* 4° l'*eczéma du sein* ; 5° l'*eczéma du nombril ;* 6° l'*eczéma des parties génitales ;* 7° l'*eczéma des mains et des pieds.*

La partie la plus intéressante pour nous, c'est la question du traitement; mais, pour bien la faire comprendre, nous avions besoin des quelques détails que nous avons sommairement donnés; car les préparations arsenicales, qui font si souvent merveille dans l'eczéma, ne réussissent pas à toutes les périodes de la maladie; il faut choisir le moment convenable pour les administrer.

Ainsi donc, à la *première période*, lorsque l'eczéma est encore constitué par des vésicules intactes, et qu'il existe dans l'éruption un élément franchement inflammatoire, il faut recourir uniquement aux antiphlogistiques locaux, dont les plus usuels sont les bains et les lotions émollientes tièdes. Il faut proscrire les cataplasmes, qui ont pour premier effet de rompre les vésicules, et d'aggraver ainsi l'affection.

Dans l'*eczéma impétigo,* on enfreindra le précepte que nous venons de formuler, de proscrire les cataplasmes, car il faut alors entretenir la partie malade dans une sorte d'humidité : ces cataplasmes doivent se composer uniquement d'eau et de farine de riz, de fécule de pommes de terre et d'amidon ; rejeter les cataplasmes de farine de lin.

On peut encore recourir aux topiques pulvérulents, dont les meilleurs sont les poudres inerte, absorbante de fécule de riz, d'arrow root.

Avec la *seconde période* se rompent les vésicules et paraît un suintement abondant qu'il importe au médecin de modifier et de tarir. On y arrive au moyen de purgatifs à faible dose et à usage continu, qui agissent comme dérivatifs sur le tube digestif, et ne tardent pas à transporter pour ainsi dire la sécrétion pathologique de la surface cutanée à la surface muqueuse intestinale.

Il faut éviter les drastiques. On doit recourir aux laxatifs doux, et, parmi ceux-ci, nous donnons la préférence aux substances végétales, manne, huile de ricin, infusion légère de séné, de rhubarbe, de pensées sauvages.

Les sels neutres ont l'inconvénient de n'agir qu'à une dose assez élevée, 30 à 40 grammes; or le médecin qui donnerait tous les deux jours à un eczémateux une semblable quantité de sulfate de potasse, de soude ou de magnésie, ne tarderait pas à fatiguer l'intestin ; et, en même temps, l'absorption de ces sels et leur transport dans la circulation placeraient le malade précisément dans les conditions d'excitation qu'on s'efforce d'éviter en prescrivant une nourriture douce et peu épicée.

Dans la clientèle de la ville, on peut recourir à l'administration des eaux minérales naturelles, telles que celles Pulna, de Frédérichshall, de Kissing, de Marienbad, à la dose d'un ou deux verres chaque matin à jeun ; celles de Birmenstoff ne doivent être données qu'à la dose d'un demi-verre, et elles procurent deux selles liquides dans les vingt-quatre heures : c'est autant qu'il en faut pour établir une dérivation vers l'intestin, et le malade ne s'en trouve pas fatigué et n'est point arrêté ni entravé dans ses occupations.

Chez les gens peu aisés ou dans la pratique d'hôpital, on remplace l'usage de ces eaux par l'emploi d'une infusion végétale moins coûteuse et presque aussi efficace :

Follicules de séné,	4 à 8 grammes ;
Pensées sauvages,	8 à 16 id.
que l'on fait infuser dans	
Eau bouillante,	3 à 4 verres.

Le malade prend chaque matin, ou seulement tous les deux jours, deux verres de cette tisane, et il en continue l'usage jusqu'au moment où la dessiccation de l'éruption nous permet de lui substituer les médicaments spécifiques

dont l'emploi n'est indiqué qu'à la troisième période de l'affection.

A cet infusé on joint l'usage d'une tisane amère généralement faite avec la saponaire, la gentiane ou le houblon.

Dans ces deux périodes, on emploie aussi l'administration des bains d'eau simple ou d'eau amidonnée, dont la température peu élevée doit être maintenue à peu près au degré de celle du corps.

Si l'eczéma siége à la face ou au cuir chevelu, parties qui se soustraient nécessairement à l'action locale des bains de baignoire, nous les alternons avec des bains de vapeur à une basse température. Ces bains d'étuves procurent habituellement de bons résultats, quand on a soin de n'y dégager que de la vapeur tiède. Toutefois il faut remarquer qu'ils favorisent notablement la poussée momentanée de furoncles sans aucune gravité, et qui parfois cependant ne laissent pas que de fatiguer et d'inquiéter le malade.

Les bains à l'hydrofère sont encore meilleurs dans ce cas. Le sujet, renfermé en entier dans la boîte à hydrofère, reçoit sur toutes les parties du corps la pluie fine d'eau tiède pulvérisée au milieu de laquelle il séjourne, comme il le ferait au milieu de la vapeur dégagée dans une étuve. L'action des innombrables gouttes qui baignent les parties malades nous a paru jusqu'ici entraîner une modification plus efficace que le simple contact d'une nappe d'eau ou de la vapeur ; elles détachent plus aisément les croûtes eczémateuses et produisent, comme les autres variétés de bains tièdes émollients, une réduction réelle dans la marche des phénomènes inflammatoires cutanés.

Dans la troisième période, il faut cesser l'emploi des émollients et des laxatifs, pour leur substituer l'usage des agents modificateurs, qui se divisent en deux groupes naturels, les modificateurs généraux et les modificateurs topiques ou locaux.

La thérapeutique générale ou interne de la troisième période de l'eczéma, ou médication perturbatrice, dont nous connaissons bien les résultats, sans pouvoir expliquer son mode d'action, comprend trois classes distinctes de médicaments :

1° Les reconstituants ;

2° L'arsenic ;

3° Le soufre.

1° *Les reconstituants* sont surtout indiqués chez les malades à tempérament lymphatique, dans les cas où l'on a voulu faire de l'eczéma une scrofulide, par cela seul qu'il se développe sur des sujets scrofuleux. Dans de telles circonstances, la première indication à remplir est de modifier le terrain sur lequel végète l'éruption, et on y parvient par l'administration continue des amers, des vins de gentiane et de quinquina, de la tisane de houblon, de l'huile de foie de morue, de l'iodure de fer, d'une nourriture tonique et suffisante. Au bout d'un temps variable, mais presque toujours long, l'état général du sujet s'améliore, les chairs deviennent moins flasques, les joues moins pâles; la vigueur est plus grande, et c'est alors qu'on doit commencer le vrai traitement de l'eczéma.

2° Le médicament presque héroïque de l'eczéma, selon la plupart des dermatologistes, c'est l'*arsenic*.

Quand l'herpétisme existe seul, quand il n'est point en quelque sorte modifié par l'existence de quelque autre diathèse ou par la coïncidence de quelque maladie générale, l'arsenic guérit presque à coup sûr. Toutefois il faut savoir l'administrer, et c'est *ce quand* et *ce comment* qu'ignorent encore trop de médecins. D'une manière générale, à la première et à la deuxième période des eczémas, l'arsenic est funeste ; non-seulement il ne guérit pas, mais il excite la peau, exagère l'inflammation et aggrave notablement l'affection. Ce n'est donc que dans les eczémas qui ont perdu toute acuité, qui sont arrivés à leur troisième période,

menacent de passer à l'état chronique et revêtent la forme d'un lichen qui persistera et s'invétérera, ou bien qui s'éternisent par la production incessante des croûtes de l'impétigo chronique ; ce n'est, disons-nous, que dans les eczémas où les symptômes inflammatoires ont disparu, que l'arsenic rend d'immenses services et qu'on ne saurait trop préconiser son emploi.

« Nous l'administrons toujours sous forme de solution, et nous avons renoncé complétement à l'usage des pilules. Ceci tient à ce que l'arsenic étant un médicament énergique, dont on n'emploie que de très-faibles quantités, il est difficile de répartir uniformément dans une masse pilulaire la dose prescrite de ce métalloïde, si bien que tel malade qui est demeuré deux ou trois jours sans absorber une parcelle d'arsenic, malgré l'ingestion régulière de ses pilules, s'intoxiquera le quatrième jour avec une autre pilule où sera contenue une grande partie de la substance destinée aux jours précédents.

» Il est un moyen d'éviter, en partie du moins, cet inconvénient : c'est de faire une solution arsenicale, d'en imbiber une poudre inerte et de la façonner en pilules. Cependant, malgré cette amélioration dans le mode de confection, nous persistons à rejeter l'usage des pilules et à nous en tenir à celui de la solution. Cette solution doit être dosée de telle sorte que, pour la commodité du malade, une cuillerée à bouche représente la quantité d'arsenic à administrer, quantité que nous faisons varier de deux milligrammes et demi à un centigramme par vingt-quatre heures. Nous obtenons ce résultat en faisant dissoudre 5 à 15 centigrammes d'arséniate de soude dans 300 grammes d'eau distillée. Aux yeux de certains médecins, notre dose maximum paraîtra peut-être insuffisante ; l'expérience nous a cependant démontré le contraire, d'autant qu'il faut compter avec la susceptibilité de l'estomac, que souvent on condamne à recevoir et absorber ce médicament

pendant des mois et même des années. Nous nous sommes livré, en compagnie d'élèves de notre service, à des expérimentations de ce genre. Or, au bout de quinze jours, avec une dose de 5 milligrammes d'acide arsénieux par jour, nous en sommes arrivé à nous donner des symptômes d'intoxication prononcée et de gastrite aiguë. Il est vrai de dire que, de tous ceux qui ont coopéré avec nous à ce genre d'expérience, nous avons été le seul à ressentir aussi rapidement les effets toxiques du médicament. C'est à cause de cette propriété de l'arsenic, en raison aussi de l'accumulation de cette substance qui se fait dans certains viscères, que nous recommandons d'interrompre de temps à autre son usage chez les malades que la persistance des accidents cutanés force à continuer leur traitement pendant plusieurs mois ou plusieurs années.

» Les principaux composés arsenicaux employés dans la thérapeutique des dartres sont l'acide arsénieux, qui s'administre aux mêmes doses que l'arséniate de soude : 5 à 10 milligrammes par jour, en solution dans l'eau distillée; la liqueur de Pearson, qui se donne de 10 à 20 gouttes; celle de Fowler, de 5 à 10 gouttes Mais à ces préparations officinales, qui ont du moins l'avantage de permettre de prescrire l'arsenic à certaines gens à esprit timoré, qui se refuseraient à prendre un médicament dont le nom seul les effrayerait, nous préférons la solution magistrale que nous avons déjà indiquée, donnée à raison d'une cuillerée à bouche par vingt-quatre heures (1). » p. 186

3° *Les préparations sulfureuses* à l'intérieur ou à l'extérieur doivent être réservées à ces cas d'eczéma développés sur des sujets à tempérament lymphatique peu prononcé, chez lesquels la maladie a des tendances à se perpétuer. On ne doit y recourir que lorsque l'affection est arrivée à la troisième période. On les emploie aussi avec avantage

(1) In Gaz. des hôpitaux, n° 125, 24 octobre 1861, p. 497 et 498.

pendant la convalescence et même après la disparition de toute éruption, pour consolider la guérison. Les sulfureux sont surtout donnés sous forme d'eaux minérales naturelles ; les plus efficaces sont les eaux d'Enghien, de Baréges, de Luchon, de Saint-Gervais, d'Uriage. Pour les malades qui ne présentent aucun signe de scrofules, nous avons, d'après notre expérience personnelle, une prédilection particulière pour les eaux de Saint-Gervais, qui, par leur légère sulfuration, par leurs propriétés laxative et diurétique, nous paraissent être spécialement applicables au traitement de l'eczéma.

Moyens topiques ou *locaux.*—Les charlatans n'emploient pas d'autres remèdes que certaines pommades ou lotions contre l'eczéma ; il faut donc proclamer bien haut qu'il y a danger à s'en servir avant la fin du troisième degré.

Une des plus efficaces alors, c'est la pommade au calomel :

Cérat, 15 grammes.
Calomel, 15 à 25 centigrammes.

Dans les eczémas chroniques, nous nous sommes quelquefois bien trouvé de cette formule :

Cérat, 15 grammes.
Proto-nitrate de mercure, 3 à 5 centigrammes.

Il ne faut pas oublier que la partie la plus importante du traitement est la diététique, qui doit être continuée bien longtemps après la disparition de l'éruption, si l'on veut se mettre à l'abri d'une récidive. Le régime sera donc sévère ; le malade s'abstiendra de liqueurs, de café, de boissons fermentées et d'aliments trop excitants et fortement épicés.

Nous avons traité bon nombre d'eczémas de cette façon, et sur 26 malades chez lesquels les préparations arsenicales ont été mises en usage avec prudence et persévérance, 22 ont été guéris radicalement en un espace de temps assez court. Les quatre autres, par suite des excès alcooli-

ques auxquels ils se livraient de temps en temps, ont vu leur eczéma s'éterniser et passer à l'état chronique.

M. le docteur Gibert, dont nous avons prononcé le nom il y a quelques instants, dans une leçon faite à l'hôpital Saint-Louis sur l'eczéma considéré comme type des affections dartreuses, s'exprime ainsi (1): « Les arsenicaux, auxquels Biett a réussi à donner une si grande vogue, sont certainement de tous les prétendus spécifiques anti-herpétiques, ceux dont l'action est à la fois *et la plus infidèle et la plus dangereuse*. On ne doit les appliquer qu'aux cas les plus rebelles, et surtout on ne doit administrer que le composé le plus innocent. Pour ma part, je n'emploie jamais la forme pilulaire ; je repousse les solutions arsenicales trop concentrées de Fowler et de Pearson, et je n'use que d'une seule formule, celle dans laquelle l'acide arsénieux (très-peu soluble, comme on sait) est dissous dans une grande quantité d'eau. Cette formule, que je désigne sous le nom de *liqueur acide*, est à peu près la même que celle proposée par le docteur Boudin contre les fièvres intermittentes :

Eau distillée, 600 grammes.

Acide arsénieux (en solution à chaud), 5 centigr.

M. et D. en six fioles,

chacune étiquetée, pour deux jours; une demi-fiole chaque matin à jeun, mêlée à partie égale d'eau sucrée. »

Comme on le voit et comme nous l'avons déjà avancé, M. Gibert n'est pas partisan des préparations arsenicales, et il se trouve en cela en complet désaccord avec MM. Devergie, Bazin, Cazenave, Hardy, ses collègues à l'hôpital Saint-Louis, qui tous professent pour l'arsenic une véritable admiration dans le traitement de l'eczéma, en temps opportun.

Nous trouvons plusieurs cas d'eczéma chronique traités

(1) In Gaz. des hôpitaux, numéro du 6 septempre 1858.

avec succès, au moyen de l'arsenic et de l'eau chaude, par M. Benjamin Philipps (1). Cet auteur rapporte sommairement deux observations de guérisons d'eczémas rebelles; mais il assure avoir réussi dans beaucoup d'autres cas qu'il ne cite pas ici.

Nous pourrions multiplier les citations; à quoi cela nous avancerait-il? N'est-il pas surabondamment prouvé que l'arsenic est très-efficace dans le traitement de certains eczémas?

3° *Papules.*

LICHEN.

On peut définir le lichen une maladie de peau caractérisée à son début par l'éruption de petites papules ordinairement un peu serrées les unes à côté des autres, présentant une rougeur qui ne tarde pas à s'effacer, et plus tard, par une altération plus profonde de la peau, qui devient épaisse, rude, et dont les plis augmentent de profondeur.

Ordinairement, le lichen ne présente pas de phénomènes généraux; quelquefois cependant, surtout au début, il y a un peu de malaise, de céphalalgie, d'inappétence et un léger mouvement fébrile; mais tout cela se dissipe au bout de quelques jours, et on voit des individus atteints de lichen intense présenter tous les attributs d'une santé parfaite.

Les variétés de lichen forment deux groupes :

1° Celles suivant l'aspect; 2° celles suivant le siége.

1° *Variétés suivant l'aspect.* Il en a quatre principales :

1° Le *lichen simple;* 2° le *lichen circonscrit;* 3° le *lichen agrius;* 4° le *lichen invétéré.* Il n'en est pas moins

(1) In the London Medical Gazette, mars 1845.

vrai que l'on rencontre encore dans certains auteurs les variétes suivantes, qui sont plus ou moins légitimes, et que nous transcrivons cependant : *lichen urticatus*, *lichen gyratus*, *lichen tropicus*, *lichen lividus*.

2° *Variété suivant le siége*. Il y en a deux : 1° le *lichen pilaris ;* 2° le *lichen podicis*.

Le traitement du lichen consiste, au début de la maladie, dans l'emploi des émollients généraux et locaux ; il faut calmer la susceptibilité de la peau à l'aide de bains tièdes, rendus émollients par l'addition de farine, de son ou d'amidon. Pendant quelques jours on conseille au malade des boissons rafraîchissantes, acidulées et mucilagineuses. Dans le *lichen agrius* il faut de bonne heure recourir aux cataplasmes de fécule de pomme de terre ou de farine de riz. Puis, au bout de quelques jours, on arrivera à un traitement réel, ayant pour but de produire une modification de l'économie et de la peau ; de là deux ordres de moyens : les moyens généraux et les remèdes locaux.

Biett croyait que les alcalins administrés à l'intérieur et à l'extérieur jouissaient d'une remarquable efficacité dans le traitement du lichen.

MM. Cazenave et Devergie suivent encore la méthode de traitement de Biett. M. Hardy prétend que cette médication, qui consiste à faire prendre un bain alcalin presque tous les jours, et à faire boire une solution de 2, 3, 4 ou 6 grammes de sous-carbonate de soude par jour, lui a parfois assez bien réussi dans le lichen simple, mais qu'elle a complétement échoué contre le lichen invétéré. Du reste, M. Hardy fait bon marché des alcalins donnés à l'intérieur ; il a plus de confiance dans une tisane amère ; et, quant aux bains alcalins, il les alterne avec des bains de vapeur. Ces moyens doivent être prolongés pendant très-longtemps, même après la disparition de l'éruption.

Lorsqu'on a à combattre un lichen invétéré, il faut s'adresser aux modificateurs profonds de l'économie, aux

préparations arsenicales et à la teinture de cantharides.

Les préparations arsenicales doivent consister dans l'une des deux solutions suivantes :

Eau distillée,	250 grammes ;
Acide arsénieux,	5 à 10 centigrammes ;

ou bien :

Eau distillée,	250 grammes ;
Arséniate de soude,	5 à 10 centigrammes.

Une cuillerée à bouche de l'une ou de l'autre tous les jours, et au bout de huit jours on peut élever la dose à deux cuillerées. On continue, pendant ce traitement arsenical, les bains alcalins et les bains de vapeur. Il ne faut pas se décourager ; on doit s'estimer très-heureux quand la maladie a été déracinée en trois, quatre et même six mois, et ne pas omettre de poursuivre la médication interne et externe même après la guérison.

La teinture de cantharides est très-appréciée par M. le docteur Devergie, qui l'administre de préférence aux préparations arsenicales. MM. Cazenave et Hardy ne partagent pas la manière de voir de leur collègue de l'hôpital Saint-Louis, et se sont mieux trouvés d'une solution arsenicale que de la teinture de cantharides. Voici, du reste, comment on procède avec cet énergique médicament. On commence par quatre gouttes, deux le matin et deux le soir, dans un julep ou dans un demi-verre de tisane ; on augmente progressivement jusqu'à ce qu'on soit arrivé à 20, 25 ou 30 gouttes. S'il survenait des accidents du côté de la vessie, il faudrait suspendre cette médication.

Les moyens diététiques dont nous avons parlé en traitant de l'eczéma doivent être ici mis rigoureusement en pratique.

Les principaux moyens locaux employés dans le lichen ont pour but de calmer les démangeaisons. Voici quelques formules conseillées par M. Moysant :

Axonge,	15	grammes.
Cyanure de potassium,	5	centigrammes.

F. S. A.

ou bien, dans le lichen circonscrit :

Axonge,	15	grammes.
Oxyde de zinc,	2 à 4	—
Camphre,	1 à 2	—

En onctions matin et soir.

Dans le lichen agrius, on a conseillé la pommade suivante :

Axonge,	30	grammes.
Calomel,	1	—
Tannin,	2 ou 3	—

M. et F. S. A.

On a aussi conseillé pour les gens riches quelques eaux minérales. On a indiqué des eaux alcalines et des eaux sulfuro-alcalines. Les eaux alcalines de Vichy et de Plombières, qui toutes les deux sont arsenicales, conviennent dans le lichen compliqué de gastralgie. Les eaux sulfuro-alcalines, telles que celles de Saint-Gervais, d'Uriage et des Pyrénées, peuvent rendre de grands services. Parmi les eaux des Pyrénées, il faut principalement choisir celles de Saint-Sauveur pour le lichen invétéré.

Les eaux de Louesche conviennent parfaitement dans le *lichen agrius*, qui rédive très-fréquemment.

Nous rapporterons un fait de lichen très-remarquable, ayant cédé aux préparations arsenicales dans un très-court espace de temps, eu égard à la durée de la maladie.

M. D.., âgé de 45 ans, commis-voyageur, d'une bonne constitution, a eu, vers l'âge de 17 ans, une scarlatine des plus intenses. A la suite de cette affection, il lui survint au périnée et à la marge de l'anus une affection pour laquelle il consulta un médecin qui lui conseilla plusieurs pommades et quelques dépuratifs.

Le mal fit des progrès. M. D.., en sa qualité de voyageur, alla

frapper à la porte de toutes les célébrités médicales de la France et de l'étranger, demandant qu'on le débarrassât à tout prix de l'affreuse maladie dont il était atteint, maladie qui lui occasionnait d'atroces démangeaisons. Partout on lui promit la guérison, à la condition qu'il se soumettrait au traitement qu'on lui prescrivait. M. D... exécuta toujours ponctuellement ce qu'on lui ordonna ; mais il n'obtint jamais de guérison. MM. Gibert, Cazenave, Devergie, Trousseau, etc., etc., furent par lui consultés ; leur traitement, longtemps continué, fut inefficace. En Allemagne, en Prusse, en Autriche, en Belgique, en Hollande, il s'adressa également en vain aux spécialités.

Il vint, au mois de janvier 1858, se fixer à Tours, et il nous parla de tous les médecins qu'il avait vus et de tous les remèdes qu'il avait faits. Il était nécessairement tombé, à la fin, dans les griffes des charlatans, puisqu'il avait constaté que les médecins les plus habiles étaient impuissants à le guérir. Voici comment il procédait : il se présentait chez un charlatan titré ou diplomé ; il exposait ses souffrances, et faisait, à la fin de son récit, cette question : Pouvez-vous me guérir ? — On lui répondait invariablement par l'affirmative. Alors M. D. . disait : J'ai déjà tant suivi de traitements sans résultat avantageux, que je ne veux pas être dupé de nouveau ; je déposerai mille francs chez un notaire, qui vous les remettra, pour prix de vos honoraires, dès que je serai guéri. Personne ne voulut accepter son offre.

Lorsque nous le vîmes, il devait se mettre en voyage pour la Hollande ; il fut par conséquent convenu que nous ne commencerions un traitement sérieux qu'après son retour.

Au mois de mars, il fut pris, à la Rochelle, d'une fièvre typhoïde des plus graves. Chose bizarre ! pendant toute la durée de cette terrible maladie, il n'éprouva pas une seule démangeaison : nous en fûmes même très-préoccupé.

Pendant sa convalescence, qui n'eut lieu que vers le milieu du mois d'août, c'est-à-dire au cent quarante huitième jour de la maladie, les démangeaisons reparurent aussi vives et aussi intenses que par le passé.

Au mois d'avril 1859, il commença son traitement.

La peau du périnée et du pourtour de l'anus était le siége d'un épaisissement considérable ; il y avait un suintement séreux aussi-

tôt après que le malade avait cédé au besoin irrésistible de se gratter, par suite des atroces démangeaisons qu'il ressentait, démangeaisons qui revenaient toujours pendant la nuit et à peu près à la même heure. M. D... se grattait environ pendant un quart d'heure ou une demi-heure, s'écorchait, se faisait saigner, et tout rentrait dans l'ordre.

Il ne pouvait ingérer ni laitage, ni fruits acides, ni café, ni spiritueux, et si, par hasard, il se laissait aller à manger même un peu de fromage, il était assuré de payer cher ce petit acte de gourmandise.

Après l'avoir soumis, pendant une dizaine de jours, aux bains alcalins alternés avec les bains de vapeur, nous lui prescrivîmes la mixture arsenicale suivante :

Arséniate de soude,	2 décigrammes.
Sirop de pensées sauvages,	500 grammes.

Une cuillerée à bouche matin, midi et soir, dans une tasse de tisane de douce-amère.

La première dose fut prise le 16 avril.

Bains alcalins et bains sulfureux alternés.

Dans les premiers jours du mois de mai, les démangeaisons étaient moins vives, et plusieurs nuits s'étaient déjà passées sans que M. D... eût été réveillé par cet impérieux et irrésistible besoin de se gratter.

Le 27 mai, la peau était moins épaissie ; elle n'était plus sillonnée par ces replis si nombreux qui existaient auparavant. Les démangeaisons étaient nulles ou à peu près nulles.

Le 16 juin, M. D... était débarrassé d'un lichen invétéré qui datait de plus de vingt-sept ans Pendant trois mois encore, il s'astreignit à faire usage de temps en temps de la préparation arsenicale, et continua à prendre deux bains alcalins et deux bains de vapeur par semaine.

Depuis plus de cinq ans, cette guérison ne s'est pas démentie.

M. Cazenave n'a-t-il pas dit que, dans les formes chroniques du lichen, qui sont si rebelles et parfois si graves, les préparations arsenicales, la liqueur de Pearson, la solution

de Fowler donnent les résultats les plus complets et les plus brillants (1)?

M. le docteur Emile Marchand, de Sainte-Foix (Gironde), n'a-t-il pas adressé à l'Académie de médecine (2) un mémoire sur l'action thérapeutique de l'arsenic dans les maladies de la peau, et où il dit qu'ayant eu à traiter des affections rebelles et chroniques telles que le lichen, il s'est abstenu de remèdes topiques, et a pu constater la solidité de la cure assez longtemps après la cessation du traitement?

Il est vrai que le rapporteur de son travail, M. le docteur Gibert, ne partage pas son enthousiasme; et comme M. Marchand conclut de ses observations que l'acide arsénieux est un excellent anti-dartreux, et même que, dans la plupart des cas, une amélioration sensible ou *même la guérison* se manifeste après trente jours de traitement, M. Gibert avoue qu'employant l'arsenic et à la ville et à l'hôpital Saint-Louis, il n'a pas été aussi heureux que M. Marchand, et il ajoute qu'il a pu constater trop souvent que les cures annoncées par d'autres observateurs n'avaient point eu de solidité.

Quoi qu'il en soit, cependant, M. Gibert reconnaît avec M. Marchand que les préparations arsenicales ont rendu des services dans le traitement des maladies de la peau, et que, administrées avec méthode et prudence, elles n'offrent aucun danger.

M. le docteur Émile Marchand emploie *l'arséniate de potasse* dissous à la dose de 10 centigrammes dans vingt cuillerées d'eau distillée. Deux à trois cuillérées par jour, telle est la dose à laquelle il faut s'arrêter, si l'on veut éviter à coup sûr tout indice d'irritation gastro-intestinale.

(1) Annales des maladies de la peau, t. II, p. 37.
(2) Séance du 22 juillet 1851.

4° *Squames.*

PSORIASIS.

On peut dire qu'après l'eczéma, c'est sans contredit le psoriasis qui est la maladie dartreuse la plus commune.

Selon M. Hardy, le psoriasis peut être défini une maladie cutanée, caractérisée par des squames blanches, argentées, épaisses, imbriquées les unes sur les autres, très-adhérentes à la peau et recouvrant une surface épaissie, saillante et d'un rouge très-foncé, qui rappelle un peu la couleur cuivrée spéciale des syphilides.

Ce n'est pas seulement l'épiderme qui est altéré dans cette affection ; la partie superficielle du derme qui secrète l'épiderme est nécessairement atteinte, et c'est là ce qui distingue l'état squameux propre au psoriasis de celui qui se montre à la fin des exanthèmes (rougeole, scarlatine, érysipèle, etc.).

Le psoriasis, considéré dans son aspect général, offre pour caractères principaux les squames, la coloration rouge, sur laquelle ces squames reposent, et l'épaississement de la peau au niveau des parties malades.

Les squames sont épaisses, blanches, assez larges, consistantes, luisantes, imbriquées, adhérentes, et cependant se détachant avec facilité sous le frottement du doigt, et quelquefois en grande abondance. Après leur ablation, on voit une surface rouge, rarement saignante.

Il y a souvent des démangeaisons assez vives pour déterminer de l'insomnie. A cela près, la santé est bonne.

Le psoriasis est une maladie qui n'est pas toujours la même, et qui, pour cette raison, présente un grand nombre de variétés que l'on peut rattacher à deux chefs principaux :

1° *Variétés suivant la forme ;*

2° *Variétés suivant le siége ;*

1° *Variétés suivant la forme.* Il y a quatre variétés : 1° *le psoriasis guttata ;* 2° le *psoriasis circiné* ou *lèpre vulgaire ;* 3° le *psoriasis gyrata ;* 4° le *psoriasis diffusa.*

2° *Variétés suivant le siége:* 1° *psoriasis communis ;* 2° *psoriasis capitis ;* 3° *psoriasis de la face ;* 4° *psoriasis des paupières ;* 5° *psoriasis palmaria* et *plantaria ;* 6° le *psoriasis unguium ;* 7° le *psoriasis preputialis ;* 8° le *psoriasis général.*

Le traitement du psoriasis comprend deux médications : la médication locale ou topique, et la médication générale.

Médication locale. Bains alcalins, bains sulfureux, bains de vapeur, pommade au goudron.

Les pommades au goudron sont très-efficaces ; on proportionne la quantité de goudron au degré de susceptibilité des malades : ainsi tel malade pourra supporter une pommade au tiers, tel autre n'en pourra endurer une qu'au dixième.

Voici ces principales formules :

1° *Pommade de goudron au dixième :*

Axonge,	30 grammes.
Goudron,	3 —

2° *Pommade de goudron au quart :*

Axonge,	32 grammes.
Goudron,	8 —

3° *Pommade de goudron au tiers :*

Axonge,	30 grammes.
Goudron,	10 —

De toutes ces pommades, c'est la pommade au quart qui est le plus communément employée.

Dans le midi, on se sert beaucoup et avec avantage de l'huile de cade ou de l'huile de genévrier.

Il est incontestable que ce traitement local a souvent, à lui seul, une très-grande efficacité, et que des psoriasis très-intenses ont cédé à son emploi au bout de quelques semaines. Mais, en général, ces guérisons ne sont pas solides et la maladie ne tarde pas à reparaître.

En associant au traitement topique des moyens généraux, on est à peu près certain de consolider la guérison.

Les modificateurs les plus puissants de l'économie auxquels on doive s'adresser pour combattre le psoriasis sont les préparations arsenicales, la teinture de cantharides et le copahu.

Les préparations arsenicales sont données sous différentes formes : la solution de Pearson à la dose de 1 à 2 et même 3 grammes; la solution de Fowler, depuis 3 jusqu'à 12 gouttes ; l'arséniate de fer depuis 2 milligrammes jusqu'à la dose énorme de 15 ou 20 centigrammes par jour, progressivement ; l'acide arsénieux en solution ainsi formulée :

Acide arsénieux,	5 à 10 centigrammes.
Eau distillée,	250 grammes.

Une à deux cuillerées à bouche dans les 24 heures.

Chaque auteur a sa formule de prédilection. M. Hardy préfère la solution d'acide arsénienx que nous venons de formuler.

Biett estimait beaucoup les pilules asiatiques ou bien l'arséniate d'ammoniaque.

M. Cazenave a une faveur marquée pour les liqueurs de Fowler ou de Pearson.

M. Duchesne-Duparc a une immense confiance dans l'arséniate de fer (1).

Aux faits qu'il a publiés relativement à l'efficacité de l'arséniate de fer contre les dartres furfuracées et squa-

(1) Compte rendu de l'Académie des sciences, juillet 1854.

meuses, nous pouvons ajouter le fait de psoriasis suivant (1):

Une jeune fille de 17 ans, grande, blonde, lymphatique, bien constituée, mais non encore réglée, habitant une métairie dans la montagne, y vivant médiocrement et au milieu d'une grande malpropreté, avait vu paraître depuis deux ans sur la face, dans le dos, sur les bras et sur les cuisses, des croûtes grisâtres, d'épaisseur et d'étendue différentes, accompagnées de chaleur, de rougeur et de démangeaisons. Cette jeune fille avait eu un érysipèle de la face et du cuir chevelu, huit jours avant la première visite de M. le docteur Thévenin, qui put constater, du reste, l'état suivant : aspect hideux de toute la tête ; sur les joues et le front, poussière blanchâtre, lamelles furfuracées, marbrées de surfaces érythémateuses ; au cuir chevelu, écailles plus grandes, croûtes qui, en se détachant, laissent la peau rouge et tuméfiée ; couronne de plaques blanchâtres, imbriquées, dures, épaisses, parcourant la ligne qui sépare les cheveux de la peau. Joignez à cela l'empâtement œdémateux et l'exfoliation épidermoïde que l'érysipèle avait laissés après lui. Au tronc et sur les membres, plaques séparées, peu étendues, presque régulièrement arrondies, et plus élevées au centre que sur les bords, quelques-unes très-adhérentes, d'autres faciles à enlever et mettant à découvert une surface cutanée rouge et douloureuse au toucher. Aux coudes et aux genoux, croûtes plus épaisses, plus imbriquées, plus agglomérées, formant une espèce de cuirasse, et bordées par une sorte de liseré rouge. Cette jeune fille offrait, en outre, les symptômes les plus évidents d'une chlorose déjà ancienne. Pour remplir les indications thérapeutiques qui se présentaient, M. Thévenin eut recours à quelques bains savonneux, à des lotions de même nature, à des cataplasmes émollients pour favoriser la chute des plaques, à la pommade d'iodure de soufre, et enfin à une tisane amère et aux pilules d'arséniate de fer comme il suit :

Arséniate de fer,	15	centigrammes ;
Extrait de houblon,	4	grammes ;
Poudre de guimauve,	2	—
Sirop de fleurs d'oranger,	Q. S.	

pour 48 pilules.

(1) Compte rendu de la Soc. de méd. de Gannat, 1855.

Une à deux par jour.

Sous l'influence de ce traitement et d'un régime tonique, il se développa d'abord une assez vive démangeaison autour des points malades et une certaine chaleur sur le reste de la peau. Bientôt les plaques s'affaissèrent, devinrent ensuite plus rares, et finirent par disparaître complétement, sans accident, après un peu plus de huit semaines.

Cette guérison s'est maintenue depuis trois années.

Voici quelques observations non moins curieuses.

Psoriasis diffusa guéri en moins de six semaines par la solution d'arséniate d'amnoniaque.

Louis, âgé de 16 ans, à cheveux blonds roux, travaillant habituellement au déchirage des bateaux, et par conséquent ayant les jambes presque toujours plongées dans l'eau, vit, dans l'été, survenir sur ces points quelques très-petites plaques rosées et furfuracées, principe de la maladie actuelle, à la suite d'un séjour prolongé dans une eau corrompue et croupie. Ces plaques s'étendirent peu à peu sur les membres inférieurs, sur le tronc, où elles furent toujours fort rares, et sur les membres supérieurs, sans aucun prurit ni aucune sensation douloureuse. Aucun traitement ne fut employé; la maladie continua lentement ses progrès, et le malade entra à l'hôpital dix-huit mois après l'invasion.

Les membres inférieurs étaient couverts de plaques nombreuses, surmontées de squames minces, blanchâtres, ou de petites écailles furfuracées, assez adhérentes, arrondies, les unes discrètes, les autres réunies et confondues en plaques et d'une étendue assez considérable, irrégulièrement arrondies. Plusieurs assez petites étaient disposées sur une ligne circulaire, embrassant autour d'elles une portion de peau saine. Les pieds étaient exempts de cette affection. Le tronc en présentait quelques traces peu nombreuses, le long de sa partie postérieure. On voyait plusieurs plaques aux avant-bras.

Pendant une quinzaine de jours, on se borna à l'usage de l'eau de veau, avec addition de 8 grammes de sulfate de soude pour boisson.

On se proposait de tenter ensuite l'emploi de l'arséniate d'ammoniaque en solution ; mais le malade fut obligé de sortir pour affaires de famille.

Il rentra au bout d'un mois, étant absolument dans le même état.

Ses organes digestifs étant alors en assez bon état, il fut remis immédiatement à l'usage de la solution d'arséniate d'ammoniaque à la dose d'un seizième de grain. Il supporta ce médicament sans ressentir aucun trouble. Dès la première semaine, les plaques perdirent leur couleur rouge ; elles s'affaiblirent, les squames se détachèrent et ne se remontrèrent point. Les progrès étaient plus marqués la seconde semaine.

Au 30e jour, la plupart des grandes plaques ne présentaient que la coloration qui était la trace de leur existence. Les petites étaient encore un peu saillantes. Il sortit au bout de six semaines, entièrement guéri.

Psoriasis guttata guéri en deux mois par la solution d'arséniate d'ammoniaque.

Joseph B..., âgé de 19 ans, meunier, d'une constitution forte, d'un tempérament sanguin très-bien dessiné, à peau blanche fine, à cheveux noirs, éprouva, au mois de février 1860, une éruption légère de plaques rouges, plates sur l'avant-bras gauche. Bientôt elle s'étendit et se répandit sur le bras, sur le tronc, et, de proche en proche, sur toute l'enveloppe tégumentaire. Ces plaques se couvrirent de squames légères, blanches, adhérentes; elles n'excitaient qu'un prurit supportable.

Quand Joseph vint nous consulter, il présentait sur toute la peau une éruption ayant les caractères bien manifestes du psoriasis guttata. Certaines plaques étaient petites, d'autres avaient une très-grande étendue.

Comme il n'y avait pas le moindre dérangement du côté des voies digestives, il fut soumis d'emblée au traitement arsenical.

Il prit une solution d'arséniate d'ammoniaque à la dose d'une douzaine de grains. Cette médication fut parfaitement tolérée. Vers le quinzième jour, les plaques allèrent s'affaiblissant, les squames tombèrent.

A la fin du premier mois, il y avait un changement notable dans l'état de la maladie.

Au bout de deux mois, il ne restait plus que des vestiges des grandes et petites plaques.

Ce malade était guéri.

La maladie n'a pas récidivé.

Nous pourrions multiplier les observations ; nous nous contenterons d'ajouter que nous avons donné en 1864 des soins à une famille anglaise composée du père, de la mère et de huit enfants. La mère et ses quatre filles étaient atteintes d'un *psoriasis général* et *invétéré*. Les onctions avec la pommade de goudron au quart, les bains sulfureux, les bains alcalins alternés, et l'usage de l'arséniate de soude à doses progressivement croissantes et d'après cette formule :

Arséniate de soude,	20 centigrammes ;
Sirop de fumeterre,	600 grammes,

une à trois cuillerées à bouche par jour, amenèrent en moins de cinq mois une guérison définitive. Nous disons *définitive*, parce que nous avons condamné ces cinq malades aux préparations arsenicales de temps en temps, après disparition complète du psoriasis ; et maintenant que la cure date de plus d'une année, nous leur ordonnons encore de loin en loin le sirop de fumeterre arséniaté. Ces malades se sont montrées très-dociles, et elles jouissent à présent de leur obéissance pour ainsi dire passive ; elles peuvent aller au bal et dans toutes les réunions où elles sont invitées, ce qu'elles ne pouvaient faire auparavant, tant leur affection cutanée était grave et repoussante.

M. le docteur Szerlecki, médecin à Mulhouse (Haut-Rhin), a consigné (1) un cas de *lepra vulgaris* (psoriasis circiné) bien caractérisé, recouvrant tout le corps et datant de six mois. Quatre semaines d'administration de la liqueur de Fowler amenèrent la guérison.

Nous avons très-longuement insisté sur l'efficacité des

(1) Annales des maladies de la peau, 1, p. 187.

préparations arsenicales dans les cas graves et rebelles de psoriasis ; terminons ce qui a rapport à cette maladie en disant quelques mots de son traitement par la teinture de cantharides et par le copahu.

La teinture de cantharides jouit également d'une faveur méritée dans le traitement du psoriasis. On commence par deux, trois ou quatre gouttes dans un verre d'eau sucrée ou de tisane, et on augmente d'une goutte tous les jours, jusqu'à ce qu'on soit arrivé à trente ou quarante gouttes. C'est une médication dangereuse, qu'il faut attentivement surveiller ; et s'il survient des érections douloureuses ou de l'ardeur en urinant, il faut suspendre immédiatement cet agent médicamenteux.

Le copahu, selon M. Hardy, à la dose de 4 ou 6 grammes par jour, sous forme d'opiat, mélangé avec de la magnésie, jouirait d'une très-grande efficacité dans le traitement du psoriasis. L'effet du hasard lui a fait découvrir ce modificateur. Un malade de ses salles était atteint de psoriasis et de blennorrhagie; il donna du copahu, et les deux maladies disparurent en même temps. Frappé de ce résultat, il essaya ce médicament sur des malades atteints de psoriasis non compliqué de blennorrhagie, et le succès fut rapide.

Quel que soit le moyen employé, préparations arsenicales, teinture de cantharides ou copahu, il faut le continuer même longtemps après la guérison, si l'on désire qu'elle soit durable.

Insister avec soin sur la diététique.

Enfin, pour consolider la guérison, dans certains cas de *psoriasis inveterata*, les eaux minérales sulfureuses ne seront souvent pas de trop. Celles qu'on devra plus particulièrement conseiller sont les eaux de Baréges, de Bagnères-de-Luchon, d'Aix en Savoie, d'Aix-la-Chapelle, de la Bourboule, de Schisnach, et enfin les eaux de Louesche.

Est-il besoin de dire qu'en résumé le psoriasis trouve dans les préparations arsenicales une médication vrai-

ment héroïque; que, s'il y a quelques cas réfractaires, la teinture de cantharides et le copahu peuvent en triompher?

PITYRIASIS.

Le pityriasis est une maladie caractérisée par des squames minces, petites, peu adhérentes, semblables le plus souvent à de la poussière ou à du son, et qui ont pour caractère essentiel de se reproduire sans cesse.

Il y a plusieurs variétés de pityriasis. Nous admettrons : 1° le *pityriasis alba*, ou *pityriasis commun*, ou *pityriasis capitis ;* 2° le *pityriasis rubra ;* 3° le *pityriasis nigra ;* 4° le *pityriasis pilaris.*

Nous dirons de suite que la thérapeutique du pityriasis comprend deux ordres de moyens : les moyens locaux et les moyens généraux ; mais que les remèdes locaux sont de beaucoup plus efficaces et même le plus ordinairement les seuls employés.

Remèdes locaux. — Dans le pityriasis capitis, le plus commun de tous, celui que l'on rencontre tous les jours, la première chose à faire, c'est de couper les cheveux ; on remédiera à la sécheresse de la peau par des lotions émollientes d'abord, huileuses ensuite. On aura recours plus tard à des lotions alcalines :

Sous-carbonate de soude,	4 grammes.
Eau distillée,	500 —

Quelques praticiens, et M. Hardy est de ce nombre, préfèrent à cette lotion de simples lotions à l'eau de savon.

Une pommade très-employée à l'hôpital Saint-Louis et qui réussit admirablement, c'est la suivante :

Fleur de soufre,	1 gramme.
Axonge,	30 —

Les lotions avec l'acide nitrique, d'après cette formule, sont également estimées :

Eau distillée,	100 grammes.
Acide nitrique,	1 —

On peut également se servir d'une pommade nitrique ainsi composée :

Axonge,	30 grammes.
Acide nitrique,	1 —

M. et F. S. A.

Tels sont à peu près les moyens locaux que l'on met le plus souvent en usage.

Moyens internes. — Il est rare que, dans le pityriasis, on ait recours aux remèdes internes dans le but de seconder l'action du traitement topique ; cependant, dans certains cas, on a prescrit les amers (houblon, centaurée, gentiane, etc.). Lorsqu'on a trouvé des cas excessivement rebelles, on a conseillé les préparations arsenicales ou la teinture de cantharides ; mais il ne faut pas toujours compter sur leur efficacité.

Cependant le M. docteur Duchesne-Duparc (1) prétend que les seuls remèdes véritablement efficaces dans tous les cas de pityriasis étendu et chronique sont les *préparations arsenicales*.

L'*arséniate de fer* fait la base des *pilules* dites *anti-squameuses* dont voici la formule :

Arséniate de fer,	1 gramme.
Poudre de guimauve, } Miel, }	aa. Q. S.

Pour une masse de 8 grammes à diviser en 200 pilules.

Chaque pilule ne renferme donc qu'un demi-centigramme de sel arsenical. On doit en élever graduellement

(1) In Revue thérapeutique médico-chirurgicale, n. 1, janvier 1863, p. 9.

la dose en raison de l'âge, de la constitution et de la résistance supposée du tube digestif.

Il est rare que chez l'adulte on soit obligé d'aller au delà de 20 pilules. Ce chiffre doit nécessairement diminuer à mesure qu'on se rapproche du jeune âge.

On continue le traitement jusqu'à ce qu'il ne reste plus aucune trace de pityriasis, et même quelque temps encore après la guérison : c'est le plus sûr moyen d'éviter la récidive.

L'arséniate de fer n'exclut en aucune façon l'emploi des topiques, ni celui des eaux minérales. Selon M. le docteur Duchesne-Duparc, les eaux sulfureuses, prises régulièrement, lui ont toujours paru activer l'action du principe arsenical. Ainsi donc les eaux minérales de Saint-Gervais, d'Uriage, d'Aix en Savoie, de Baréges, de Luchon, de Cauterets, etc., etc., peuvent être salutaires comme complément du traitement du pityriasis.

M. le docteur Duchesne-Duparc dit en terminant que c'est en restant fidèle aux principes qu'il vient d'exposer avec suite et persévérance, qu'il doit très-probablement d'avoir rencontré peu de pityriasis rebelles à la thérapeutique.

Jusqu'à ces derniers temps, et malgré les assertions de M. le docteur Duchesne-Duparc, nous avions cru, après quelques essais timides et infructueux, que le *pityriasis capitis* ne pouvait pas être influencé par l'arsenic. Nous avons fait de nouvelles expériences, nous avons mis à profit les sages conseils de ce célèbre dermatologiste, et nous avons lieu de nous applaudir.

Un enfant blond, âgé de 14 ans, à chevelure très-épaisse, nous fut présenté, le 15 juin 1863, comme se plaignant d'une démangeaison insupportable et d'une ex-

(1) In Revue de thérapeutique médico-chirurgicale, n. 1, janvier 1863, page 9.

foliation farineuse de tout le cuir chevelu. En l'examinant attentivement, nous découvrîmes une couche épaisse de petites lamelles minces, blanches, sèches, adhérentes, répandue sur tout le cuir chevelu. Si nous cherchions une occasion favorable pour asseoir nos convictions, certes nous ne pouvions rencontrer mieux; aussi, nous étant enquis de ce qui avait été déjà fait pour arriver à une guérison, et ayant appris que plusieurs traitements institués par des spécialistes en renom avaient échoué, nous nous décidâmes à recourir à l'arséniate de fer.

Nous prescrivîmes donc :

Arséniate de fer,		1 gramme;
Poudre de réglisse,	}	aa, Q. S.
Miel,		

pour 200 pilules.

Le jeune malade devait commencer par une pilule matin et soir, et augmenter graduellement jusqu'à concurrence de 6 pilules matin et soir.

Nous ne voulûmes recourir à aucune lotion, afin de voir comment cette maladie, qui datait de six ou sept ans déjà, et qui était arrivée à un très-haut degré, serait influencée par la préparation arsenicale.

Pendant les dix premiers jours, nous ne trouvâmes aucun changement notable; l'enfant se plaignait peut-être un peu moins de ses démangeaisons, mais les lamelles n'étaient pas beaucoup moins abondantes.

Le dix-huitième jour, c'est-à-dire après avoir ingéré ses 200 pilules, le malade accusait un mieux très-remarquable. Les démangeaisons étaient peu intenses, et l'exfoliation pelliculaire était singulièrement amoindrie. L'épiderme n'avait plus l'aspect rouge et enflammé qu'il présentait avant le commencement de ce traitement.

Nous formulâmes 200 autres pilules et nous conseillâmes d'en élever la dose jusqu'à 20 par jour, c'est-à-dire 10 au

matin et 10 au soir. Il ne survint pas le plus léger accident, et la guérison était effectuée avant que notre jeune malade eut fini ses pilules.

Nous cessâmes bientôt tout traitement. La santé de cet adolescent était excellente.

Nous avons su depuis que la guérison s'était maintenue.

Nous avons eu l'occasion d'ordonner à plusieurs personnes, et notamment à des jeunes filles et à des jeunes femmes, l'arséniate de fer pour combattre le *pityriasis capitis*, et nous avons obtenu des succès qui n'ont cependant pas toujours été aussi rapides que chez le jeune homme dont nous venons de parler.

Durant le traitement arsenical du *pityriasis capitis*, le régime doit être sévère, c'est-à-dire aussi doux et aussi peu excitant que possible.

En résumé, les préparations arsenicales, et notamment l'arséniate de fer, nous ont donné des résultats satisfaisants dans le traitement d'une affection qui fait le désespoir des malades et des médecins, et nous engageons nos confrères à s'adresser avec confiance et persévérance à ces agents médicamenteux.

ICHTHYOSE.

Cette affection est caractérisée par le développement sur une ou plusieurs parties des téguments, et le plus ordinairement sur presque tout le corps, de squames plus ou moins larges, dures, sèches, d'un blanc grisâtre, comme imbriquées, formées par l'épiderme épaissi, ne reposant jamais sur une surface enflammée, n'étant accompagnées d'aucune chaleur, d'aucune douleur, d'aucune démangeaison, et constamment liées à une altération profonde des couches sous-jacentes de la peau.

L'ichthyose est habituellement congéniale. Tout ce qu'on a essayé de faire pour triompher de cette affection est resté

sans résultat. M. Duchesne-Duparc avait parlé de ses succès avec l'arséniate de fer dans le traitement de cette affection. Nous avons essayé cette médication sur trois sujets sans aucune espèce de résultat ; nous faisions prendre en même temps trois bains émollients par semaine.

Le docteur Néligan a vanté contre les maladies de la peau les plus rebelles une solution iodurée d'iodure de potassium et d'arsenic ainsi formulée :

Solution arsenicale de Fowler,	80 gouttes.
Iodure de potassium;	80 centigr.
Iode,	20 centigr.
Sirop de fleurs d'oranger,	20 grammes.

Cette solution contient par gramme quatre gouttes de solution arsenicale de Fowler, quatre centigrammes d'iodure de potassium et un centigramme d'iode. On la donne dans un verre d'eau.

Nous avons commencé ce traitement chez deux enfants en donnant un demi-gramme de cette solution matin et soir dans un verre d'eau. Au bout de quinze jours, nous avons donné un demi-gramme de plus. Enfin, au bout d'un mois, nous avons administré un gramme matin et soir. Continuée pendant plus de quatre mois, cette médication n'a pas produit le plus petit amendement dans l'état de nos malades.

Quoique nous n'ayons que cinq faits qui nous soient propres, nous nous croyons en droit de conclure que, malgré les assertions des docteurs Duchesne-Duparc et Néligan, les préparations arsenicales nous ont semblé inefficaces dans le traitement de l'ichthyose congéniale.

5° *Pustules.*

Presque tous les dermatologistes s'abstiennent des préparations arsenicales dans l'*ecthyma*, dans l'*impétigo*, dans l'*acné*, dans la *mentagre* et dans le *porrigo*.

Néanmoins nous avons constaté que M. le docteur Émile Marchand, de Sainte-Foy (Gironde), avait conseillé (1) l'arséniate de potasse avec succès à l'intérieur contre la mentagre.

Mais qce ui doit surtout attirer notre attention, c'est le traitement du porrigo favosa par M. Néligan, à l'aide de l'iodure d'arsenic à l'intérieur, et de l'iodure de plomb à l'extérieur (2).

Voici quel est le *modus faciendi* de M. Néligan : comme moyens généraux, l'iodure d'arsenic à la dose d'un dixième à un quart de grain, en augmentant graduellement la dose ; un quinzième de grain chez un enfant de six ans, et d'un dix-huitième à un vingtième de grain chez les enfants plus jeunes.

Il administre l'iodure d'arsenic sous forme de pilules, comme il suit :

Iodure d'arsenic,	1 décigramme.
Manne sèche, Mucilage,	aa. Q. S.

F. S. A. 20 pilules. 3 par jour.

Chez l'enfant, il le donne en poudre.

Iodure d'arsenic,	5 centigrammes.
Hydrargyrum cum cretâ, Sucre en poudre,	aa. 15 décigrammes.

F. S. A. 15 paquets. 3 par jour.

Comme moyens locaux, après la section des cheveux, l'application de cataplasmes, pour faire tomber les croûtes, et des lotions avec une forte solution de carbonate de potasse, des onctions avec une pommade au carbonate de potasse, et, deux ou trois jours après, des onctions avec une pommade à l'iodure de plomb. La formule de cette pommade est la suivante :

(1) Acad. de méd., séance du 22 juillet 1851.
(2) Dublin, Med. journal.

Iodure de plomb,	2 grammes.
Axonge purifiée,	24 —
Cire blanche,	8 —

Mêlez exactement. Pour onctions.

Lorsque l'économie est saturée d'arsenic, on voit survenir des symptômes constitutionnels, tels que de la céphalalgie, de la sécheresse à la gorge, etc. ; mais, dans quelques cas, M. Néligan l'a donné à haute dose pendant plusieurs semaines, sans aucun symptôme fonctionnel. Les symptômes de saturation disparaissent par la cessation du médicament et par quelques purgatifs. Dans quelques cas, les onctions avec la pommade à l'iodure de plomb occasionnent une inflammation assez vive ; alors il faut les interrompre et les remplacer par les lotions alcalines, trois ou quatre fois par jour. La pommade à l'iodure doit être rendue plus active une quinzaine de jours après le commencement des accidents. M. Néligan ajoute aux moyens précédents le bonnet de soie huilé, qui entretient autour de la tête une véritable atmosphère d'humidité.

Lorsque le traitement a été continué pendant au moins trois semaines ou un mois, il faut suspendre toutes les applications extérieures, et laisser pousser les cheveux, pour voir si les champignons du favus se reproduiront. Si la maladie reparaît, on revient aux applications locales comme auparavant, et on continue l'administration de l'iodure d'arsenic jusqu'à la guérison complète.

Nous avouons n'avoir jamais fait usage des préparations arsenicales dans les maladies que nous venons d'énumérer, et de n'avoir pas même été tenté de recourir à une nouvelle formule publiée par M. Clémens (1).

(1) Annales la Flandre occidentale, 1860.

Acide arsénieux, } aa. 4 grammes.
Carbonate de potasse pur, }

Faites dissoudre dans : eau distillée, 274 —

Ajoutez : brome pur, 8 —

Agitez de temps en temps pendant la première semaine. Au bout d'un mois, elle est incolore et en état d'être employée. Elle doit être conservée à l'abri de la lumière.

La dose est de trois à quatre gouttes dans un verre d'eau, une à deux fois par jour.

Son usage longtemps continué, un an même, ne présente aucun inconvénient.

6° *Tubercules.*

ÉLÉPHANTIASIS DES GRECS.

L'éléphantiasis des Grecs est caractérisé par des tubercules plus ou moins larges, saillants, irréguliers, assez mous, rouges ou livides à leur début, mais présentant plus tard une teinte fauve ou foncée. Quelquefois indolents, ils sont d'autres fois, au contraire, très-sensibles au toucher. Ces tubercules, accompagnés d'un boursouflement du tissu cellulaire sous-cutané, impriment souvent un aspect hideux aux parties qui en sont le siége.

Cette maladie, que l'on peut observer sur tous les points du corps, se manifeste plus particulièrement au visage, aux oreilles et au nez, ainsi qu'aux membres inférieurs.

Les divers moyens de traitement que l'on oppose à l'éléphantiasis sont le plus souvent infructueux, et cela pour deux raisons : d'abord, les malades qui se présentent pour être débarrassés de cette affection, en sont habituellement atteints depuis plusieurs années, et ce n'est qu'après avoir essayé mille moyens qu'ils quittent leur pays pour venir demander à la médecine française de les guérir,

d'un autre côté, l'éléphantiasis, parvenu à une certaine période, se complique d'une telle irritation de la membrane muqueuse des voies digestives, qu'on ne peut recourir aux moyens énergiques qui ont quelquefois triomphé de cette cruelle maladie.

Une des meilleures et des plus sûres médications de l'éléphantiasis des Grecs, pourvu que la maladie soit au début, ce sont les préparations arsenicales; leur action directe sur la peau est bientôt manifeste. Celles qu'on emploie de préférence sont les pilules asiatiques et les solutions de Fowler et de Pearson. M. Biett avait eu surtout beaucoup à se louer de ces préparations arsenicales.

Les sudorifiques, la teinture de cantharides et les préparations iodurées ne sont pas non plus sans valeur.

Ainsi donc, au début de cette redoutable affection, qui est peu commune en France, mais que l'on rencontre très-fréquemment à la Guadeloupe, à Saint-Domingue, à l'Ile-de-France, les préparations arsenicales sont souvent des moyens héroïques.

LÈPRE SUÉDOISE ET NORWÉGIENNE.

Le docteur Trompeo a communiqué, au dernier congrès scientifique tenu à Milan, une lettre du docteur Retzins, médecin du roi de Suède et de Norwége, relative à la lèpre de ces pays (1).

En voici quelques passages :

« Il est très-vrai que la lèpre se montre dans notre pays; elle est surtout commune en Norwége.

» Cette affection dégoûtante se présente ici sous ses deux formes, la lèpre tuberculeuse et la lèpre anesthetos. Dans les deux, les prodrômes sont semblables, et consistent dans l'indolence et la pesanteur du corps, la répugnance et

(1) Ann. univ. de méd. octobre 1844.

l'incapacité au travail, l'oppression cardiaque, le défaut d'appétit. La forme tuberculeuse s'annonce par une efflorescence sur la peau, de taches d'un rouge livide qui s'élèvent graduellement et forment des tumeurs régulières de grandeur variée, qui plus tard s'amollissent et produisent des ulcérations recouvertes d'une escarre grise. En même temps se forme dans le larynx une infiltration tuberculeuse qui amène l'extinction de la voix, ou au moins rend cette dernière très-faible et rauque. La respiration devient difficile, et la suffocation imminente. Sur le septum cartilagineux du nez, se produisent de petites tumeurs qui, peu de temps après, se ramollissent et détruisent le nez lui-même; les yeux se perdent, etc., etc., etc. La cachexie s'établit; arrive alors la diarrhée colliquative, et enfin la mort.

» Dans la forme anesthétique, se manifeste une éruption pemphigoïde avec sensibilité exquise de la peau, qui par suite se paralyse et devient complétement insensible. Tout le corps, mais surtout les extrémités inférieures, maigrissent. Les articulations des mains et des pieds se fléchissent; le mouvement diminue, et on voit se développer une périostite suivie de nécrose, qui se termine par la chute des phalanges. Les yeux se prennent, et la cécité ne tarde pas à survenir.

» Les deux formes de la maladie peuvent se compliquer l'une l'autre, et être accompagnées d'autres maladies.

» Cette affection ne paraît pas contagieuse, mais héréditaire.

» Quant au traitement, il consiste dans l'usage interne de petites doses d'arsenic.

» L'huile de foie de morue et l'iode rendent également des services incontestables. »

Nous avons parlé ici de cette lèpre suédoise et norwégienne, parce qu'elle nous a paru, la forme tuberculeuse

surtout, ne pas être autre chose que l'éléphantiasis des Grecs.

FRAMBŒSIA.

Cette maladie est extrêmement rare en Europe ; elle paraît être indigène en Afrique, et très-commune dans les Indes occidentales et en Amérique.

Le frambœsia est caractérisé par des surfaces plus ou moins étendues, couvertes de tubercules semblables à de petites végétations rouges, ordinairement isolés à leur sommet et réunis par leur base, et présentant le plus souvent assez bien la forme, la couleur et quelquefois le volume de framboises ou de mûres.

Il réclame surtout un traitement extérieur.

On a cependant vanté quelques médications internes, telles que les sudorifiques, les purgatifs, les mercuriaux, et, par-dessus tout, les arsenicaux (liqueurs de Fowler et de Pearson), qui réveillent avec tant d'énergie la vitalité de la peau.

Quand on est obligé de détruire ces petites tumeurs, il faut s'adresser de préférence à la pâte arsenicale du frère Côme, et ne pas l'appliquer sur de larges surfaces, mais bien sur des surfaces qui ne dépassent pas le diamètre d'une pièce de 2 francs.

MOLLUSCUM.

Le molluscum est caractérisé par des tubercules, en général très-nombreux, à peine sensibles, dont le volume varie depuis celui d'un pois jusqu'à celui d'un œuf de perdrix, tantôt arrondis, tantôt, au contraire, aplatis et irréguliers, offrant le plus ordinairement une large base, mais quelquefois présentant une sorte de pédoncule ; enfin, d'une couleur brunâtre dans quelques cas, mais le plus souvent conservant la couleur de la peau.

Bateman est le premier qui ait appelé l'attention sur cette maladie, dont l'histoire est encore fort obscure.

Il admettait un *molluscum contagieux* et un *molluscum non contagieux*.

Le *molluscum non contagieux* résiste à toutes les tentatives médicamenteuses faites en vue de le guérir.

Le *molluscum contagieux*, qui n'a pas été observé en France ou qui l'a été très-peu, a été avantageusement combattu par Bateman à l'aide des préparations arsenicales, et notamment de la solution de Fowler.

Maladies non classées.

LUPUS.

Le lupus est une maladie qui s'annonce au début quelquefois par des taches d'un rouge violacé, mais le plus habituellement par des tubercules plus ou moins volumineux, livides, indolents, et caractérisée surtout par sa tendance à détruire les parties environnantes et même les tissus sous-jacents, sous la forme d'ulcères ichoreux de mauvaise nature, se recouvrant de croûtes brunâtres ordinairement très-adhérentes, qui laissent voir à leur chute des destructions nouvelles.

Il y a trois variétés de lupus :

1° Celui qui détruit en surface ;

2° Celui qui détruit en profondeur ;

3° Le lupus avec hypertrophie.

Le siége le plus ordinaire du lupus est la face, et le nez est le point sur lequel il exerce le plus fréquemment ses ravages, sans que l'on puisse expliquer en aucune manière une prédilection aussi singulière et aussi fâcheuse. Les joues, les lèvres et le menton sont ensuite les parties qu'il semble attaquer de préférence, bien qu'il

puisse affecter certaines régions soit du tronc, soit des membres.

Le traitement du lupus est général ou local.

Le traitement général est le plus ordinairement très-simple ; il consiste en quelques boissons amères, en quelques bains et en soins hygiéniques.

Cependant, quelquefois ce traitement paraît important, et chez les scrofuleux on insistera soit sur les ferrugineux, soit sur l'huile de foie de morue, soit sur les anti-scorbutiques, et sur un régime très-animalisé.

Mais un traitement très-vanté, ce sont les arsenicaux sous toutes les formes, la tisane de Feltz, les pilules asiatiques, la solution de Pearson à la dose progressivement croissante de 1 à 4 grammes, la liqueur de Fowler administrée par gouttes, 3 ou 4 d'abord, que l'on peut porter successivement, en augmentant tous les six ou huit jours, jusqu'à 15 ou 18 gouttes par jour.

Le traitement local consiste à cautériser plus ou moins énergiquement les parties malades, dans le but de changer l'état des surfaces malades, de borner les ravages du lupus et d'obtenir des cicatrices solides. Les caustiques arsenicaux sont encore ceux auxquels on doit donner la préférence, et on peut s'adresser soit à la pâte arsenicale du frère Côme, soit à celle de Dupuytren, soit à celle de MM. Manec et Massart.

A l'aide de la pâte arsenicale de M. Manec, nous avons arrêté, chez un jeune homme de 17 ans, nommé Berthault, un lupus qui avait déjà dévoré une aile du nez et qui avait entamé profondément la joue du même côté. La guérison s'est effectuée en moins de deux mois, et depuis plus de 5 ans elle ne s'est pas démentie.

Donovan a vanté (1) une liqueur d'hydriodate d'arsenic et de mercure dans le traitement du lupus.

(1) In the Dublin Journal of Medical science, mai 1844.

Voici sa composition et son mode de préparation :

Solution d'iodo-arsénite de mercure.

Arsenic,	0,158
Mercure métallique,	0,400
Iode,	0,305

On triture l'arsenic pulvérisé avec le mercure et l'iode et un peu d'alcool, jusqu'à ce que la masse soit desséchée ; on la dissout dans 100 grammes d'eau distillée ; après avoir trituré pendant un moment, on ajoute l'acide iodo-hydrique préparé avec l'acidification de 13 centigrammes d'iode, et on fait bouillir pendant quelques instants. Après le refroidissement, on ajoute autant d'eau distillée qu'il est nécessaire pour que la solution froide soit exactement de 100 grammes.

Voici la formule de la potion de Donovan :

Solution d'iodo-arsénite de mercure,	4	grammes.
Eau distillée,	80	—
Sirop de gingembre,	16	—

Cette potion contient 4 centigrammes de chaque iodure, et se donne à la dose de trois à quatre cuillerées par jour.

Le docteur Isaac Taylor, de New-York, donne le détail d'un assez grand nombre de cas dans lesquels il a administré cette préparation, et professe l'opinion absolue qu'elle produit des effets plus sensibles que les médicaments variés auxquels on a habituellement recours dans des formes de maladies aussi opiniâtres que le lupus, le psoriasis, etc.

BUTTON SCURVY.

L'affection cutanée communément désignée sous le nom de *button scurvy* (bouton scorbutique) se rencontre souvent dans les provinces centrales et méridionales de l'Irlande, et consiste en une éruption d'une ou de plusieurs excroissances éparses, dont chacune ressemble, pour la

forme, à un bouton convexe, ce qui lui a fait donner son nom, et varie pour le volume de quatre à cinq dixièmes de pouce à un pouce ou un pouce et quart en diamètre.

On trouve peu de renseignements sur cette maladie dans les livres de médecine, et encore se bornent-ils à de courts essais publiés dans les journaux par les médecins irlandais. Autant que nous pouvons l'assurer, on n'en trouve de description ni dans les ouvrages des auteurs du continent, tels que Alibert, Biett, Cazenave, Rayer, ni chez les écrivains anglais qui ont composé des traités spéciaux sur les dermatoses, tels que Willan, Bateman, Numb et Green. Sa place n'est marquée dans les nosologies ni de Sauvages, ni de Sagar, ni de Cullen, ni de Mason Good. Ce silence doit faire supposer que cette affection est inconnue sur le continent et dans la Grande-Bretagne.

Il y a un petit nombre d'années, un des médecins de l'hôpital de Jarvis street a fait du button scurvy l'objet d'une leçon qui a été reproduite dans la *Lancette*.

M. Carmichaël, dans une de ses leçons cliniques publiées dans *Medical-Press*, dit que cette maladie peut durer pendant des mois et même pendant des années.

Le docteur Osbrey a fait connaître sur le button scurvy et sur son traitement à l'aide de la liqueur d'hydriodate d'arsenic et de mercure des faits assez curieux (1).

Nous ne citerons qu'une observation :

« La malade Anne Fitzgarald, âgée de 12 ans, et sa sœur, avaient été traitées par moi, six mois auparavant, pour la même maladie ; sa sœur avait été complétement guérie par l'usage interne de l'iodure de potassium et les applications locales de pommade au goudron et d'onguent citrin ; mais ce traitement avait complétement échoué chez Anne. J'administrai ensuite à celle-ci les préparations mercurielles jusqu'à ce que les gencives en fussent affectées.

(1) In the Dublin Med. Journ., july 1842.

et le résultat n'en fut pas favorable. D'autres médecins ne furent pas plus heureux que moi, et comme j'avais guéri la sœur, sa mère me l'amena de nouveau au dispensaire, dans l'espoir que je pourrais enfin réussir.

» Je fis voir la malade au docteur Hamilton, qui reconnut aussi le button scurvy, et me conseilla d'essayer la décoction de salsepareille, avec un huitième de grain de sublimé, trois fois par jour; mais, comme je lui avais autrefois fait prendre ce médicament sans succès, je ne voulus plus y avoir recours, et je lui prescrivis la liqueur d'hydriodate d'arsenic et de mercure, de la même manière que dans le premier cas mentionné. En un mois, elle fut complétement guérie. »

Nous rappellerons ici que la manière dont cette liqueur doit être administrée a été exposée avec détail par nous, en parlant du traitement du lupus d'après la méthode de Donovan.

CHAPITRE IV.

MODE D'ADMINISTRATION DES PRÉPARATIONS ARSENICALES. — DOSES. — TOLÉRANCE. — DANGERS.

Il est impossible de ne pas consacrer quelques lignes aux divers sujets que nous indiquons en tête de ce chapitre, et nous croirions avoir fait une grave omission si nous négligions de parler d'une manière générale des divers modes d'administration de l'arsenic, des doses auxquelles il faut habituellement avoir recours, de la tolérance, et enfin des dangers auxquels peut parfois exposer la non-élimination de cet agent médicamenteux.

§ Ier.

Mode d'administration et doses des préparations arsenicales.

En général, et autant que faire se peut, il faut adminis-

trer les préparations arsenicales en solution, et rejeter par conséquent les poudres, les pilules ou les granules. Quelques préparations (l'arséniate de fer et l'arséniate d'antimoine, entre autres) ne peuvent être prescrites que sous forme pilulaire ; il faut bien se conformer à ces exigences chimiques ; mais la règle par nous posée n'en subsiste pas moins.

L'acide arsénieux, l'arséniate de soude et l'arséniate de fer sont les trois préparations arsenicales auxquelles nous nous adressons le plus particulièrement, et que nous manions avec une grande hardiesse, aussi bien dans la médecine des enfants que dans celle des adultes, comme on aura pu le voir en lisant quelques-unes de nos observations à propos de la coqueluche, des fièvres intermittentes, des scrofules, des maladies de la peau, etc., etc.

Nous donnons les préparations arsenicales à doses assez fortes, et nous avons renoncé à peu près complétement aux doses infinitésimales, parce que nous avons enregistré, à l'aide de ces dernières, des succès moins prompts et moins durables que par des doses élevées.

Assez souvent, nous prescrivons d'emblée 3 à 4 centigrammes d'acide arsénieux dissous dans 30 ou 40 grammes d'eau, et mêlés à 30 ou 40 grammes de vin ou d'infusion de café, et cette mixture nous procure d'habitude les meilleurs résultats dans les fièvres intermittentes quotidiennes ou tierces, dans les névralgies périodiques, continues ou rémittentes, etc., etc.

Dans certaines affections chroniques, et dans quelques maladies où la médication arsenicale peut et doit être continuée pendant assez longtemps (plusieurs mois et même plusieurs années), nous commençons par des doses relativement faibles, et nous arrivons progressivement à des doses assez élevées. C'est surtout dans l'asthme et dans les maladies de la peau que nous agissons de la sorte, et toujours nous avons eu lieu de nous en applaudir.

Dès que la maladie pour laquelle on a institué la médication arsenicale est vaincue, il faut avoir le soin de diminuer rapidement les doses auxquelles on était arrivé lors de l'enrayement de l'affection, si l'on ne veut pas exposer le patient à quelques dangers, à quelques accidents. Nos observations de fièvres intermittentes, de névralgies, de névroses, font bien voir quelle est notre manière d'agir, notre *modus faciendi* à cet égard. C'est là un point culminant dans l'histoire des préparations arsenicales, et bien des médecins ont échoué, ont eu des mécomptes, parce qu'ils ignoraient l'importance de ces préceptes, ou qu'ils négligeaient de les mettre en pratique.

Les doses d'arsenic à administrer et la manière de les donner aux malades diffèrent notablement, selon les susceptibilités individuelles, et, souvent aussi, selon l'affection pour laquelle on a conseillé ce précieux agent médicamenteux. Chez quelques sujets très-irritables, très-susceptibles, quelques faibles doses feront quelquefois merveille, tandis que, chez certains autres de même constitution, des doses assez sérieuses devront être employées. Quelques constitutions riches, vigoureuses, sanguines, s'accommoderont mal des doses élevées, tandis que d'autres auront besoin de doses considérables. Ici rien de fixe; il faut parfois du tâtonnement : ne l'oubliez jamais.

Chez des malades aux prises avec une affection très-redoutable, une fièvre pernicieuse, par exemple, il faut agir vivement, rapidement et violemment. Il n'y a pas une minute à perdre : une forte dose sera donc administrée dans le plus bref délai possible. Mais, dans une chorée, mais dans une coqueluche, mais dans une gastralgie, etc., on peut aller plus doucement, plus lentement, et commencer par des doses assez faibles, non pas homœopathiques, non pas infinitésimales, mais par quelques milligrammes, au lieu de quelques centigrammes.

§ II.

Tolérance.

Les praticiens qui auront recours à l'emploi de l'arsenic dans le traitement des affections que nous venons de passer en revue seront très-souvent étonnés de la tolérance qu'éprouveront leurs malades pour ce médicament. Ils ne devront cependant pas perdre de vue que de véritables lois président à cette tolérance, aussi bien chez l'homme que chez la femme, chez le vieillard que chez l'adulte, et même que chez l'enfant.

La *première loi*, c'est que les préparations arsenicales soient, autant que possible, présentées sous forme de solution, et administrées à intervalles assez éloignés : c'est ce que M. Boudin a appelé le *fractionnement*. A l'aide du *fractionnement*, on peut parfois faire supporter à certains malades des doses énormes d'arsenic, si l'on y ajoute l'*entraînement*, c'est-à-dire une alimentation riche, réparatrice et convenablement prise.

La *seconde loi*, c'est que la quantité d'arsenic prescrite pour combattre une maladie soit progressivement diminuée, dès que l'affection aura cédé à l'action du remède. La non-exécution de ce précepte entraînerait des accidents d'intolérance qui pourraient être sérieux.

Il est impossible de dire où commence et où finit la tolérance ; cela dépend des idiosyncrasies, et de la nature, de la violence et de la durée des maladies.

Nous avons cité des exemples de tolérance durant des mois et même des années. Dans ces faits dignes du plus haut intérêt, nous n'avons jamais observé d'accidents, et les malades confiés à nos soins n'ont été exposés à aucuns dangers.

S'il fallait, pour appuyer nos assertions, dire que la médication arsenicale a été mise en usage par nous sur plusieurs milliers de personnes, vieillards, adultes, enfants, de toute constitution, de tout tempérament, atteints des maladies les plus diverses, nous le ferions de grand cœur, et nous ajouterions que nous n'avons jamais enregistré d'autres accidents que la céphalalgie, l'épigastralgie, les nausées, les vomissements, la diarrhée, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs. Nous savons bien que des dangers sérieux pourraient être encourus par des malades soumis sans précautions aucunes à l'usage longtemps continué de l'arsenic à doses considérables, et ces dangers, nous les signalerons dans un instant ; mais nous avouons ne les avoir jamais observés, jamais rencontrés, parce que nous avons mis un soin scrupuleux à entourer nos malades de toutes les attentions que commande l'usage d'un tel remède.

Que penser de cette tolérance si grande chez les enfants pour les doses d'arsenic, tolérance qui a été préconisée par quelques auteurs ? Nous avons noté de la céphalalgie, de l'épigastralgie et de la diarrhée, chez des sujets peu avancés en âge, de même que nous avions observé ces phénomènes chez des adultes et des vieillards. Nous donnons généralement aux enfants des doses d'arsenic moins considérables que celles que nous prescrivons aux adultes ; il n'est donc pas étonnant que l'arsenic soit bien supporté par eux. Nous savons bien qu'on a dit qu'il était possible et exempt de dangers de donner aux enfants des doses d'arsenic relativement plus élevées que celles qu'on fait prendre aux adultes. Nous ne pouvons donner notre opinion sur ce point, que nous n'avons pas suffisamment étudié.

Ce que l'on peut avancer, c'est qu'une solution d'arsenic étant *insipide*, *incolore* et *inodore*, doit singulièrement favoriser l'introduction de cet héroïque médicament dans la médecine de l'enfance, et engager à y recourir, surtout

lorsqu'il s'agira de remplacer par lui les préparations si affreusement amères de quinquina.

§ III.

Dangers.

S'il fallait en croire certains auteurs un peu alarmistes, il y aurait des dangers de toute sorte à courir pour ceux qui ingèrent des préparations arsenicales même à dose médicamenteuse.

Notre propre expérience et celle de praticiens du plus haut mérite nous force à donner à cette assertion un solennel démenti. Nous avons toujours avoué avec une insigne bonne foi et une grande franchise les petits malaises, les très-légers accidents qui se sont produits chez certaines personnes ayant été soumises à l'action de l'arsenic, et l'on a pu se convaincre, par cette énumération de symptômes faite il y a quelques instants par nous et relevée sur des milliers de malades, que les craintes des *arsenicophobes* étaient singulièrement erronées.

Nous ne nierons pas que l'arsenic administré à doses toxiques ne puisse engendrer un cortége de maladies véritablement effrayant, véritablement terrible, et, pour édifier nos lecteurs à ce sujet, nous n'avons qu'à consulter un remarquable travail que notre ancien condisciple, M. le docteur Imbert Gourbeyre, nous a adressé il y a quelques jours, et qu'il a publié en 1862 dans la *Gazette médicale de Paris* (1).

Voici, selon lui, les divers accidents que l'intoxication rsenicale peut produire : conjonctivite palpébrale, ulcé-

(1) Etudes sur quelques symptômes de l'arsenic et les eaux minérales arsenifères. Paris, 1862.

rations de la cornée, faiblesse et obscurcissement de la vue, amblyopie, cécité complète ; éblouissements avec vertiges, céphalalgie, névralgies, douleurs rhumatismales, paralysies, convulsions musculaires, tremblements; coryza, épistaxis, ulcérations de la muqueuse nasale, angine, salivation, asthme, dyspnée, toux, bronchite, trachéite, pneumonie, phthisie ; gastro-entérites aiguës ou chroniques, vomissements, diarrhée, gastralgies, crampes d'estomac, coliques; palpitations, dysurie; éruptions cutanées diverses, prurigineuses, ortiées, eczémoïdes, papuleuses, pustuleuses, érythémateuses, ulcérations cutanées, alopécie, chute des poils et des ongles ; fièvre hectique, cachexie, émaciation, consomption, mort.

M. Imbert-Gourbeyre a puisé cette lamentable nomenclature, non pas dans sa pratique et dans celle de ses confrères qui se servent de l'arsenic comme médicament, mais il a relevé tous les cas d'empoisonnement par l'arsenic, soit chez les ouvriers qui travaillent ce métal ou qui sont employés dans les mines arsenifères, soit chez les personnes qui habitent des appartements tendus avec des papiers peints avec des sels arsenicaux, soit chez des femmes parées d'étoffes et de fleurs artificielles dans lesquelles entrent des préparations arsenicales. Il y a loin, comme on le voit, de ces accidents terribles à ceux que peuvent faire naître de faibles doses d'arsenic, administrées pendant un temps plus ou moins long, en vue de combattre des maladies.

Ne nous arrêtons donc pas à ce lugubre tableau qui ne nous intéresse pas directement en ce moment, et qui tombe plutôt dans le domaine de la toxicologie et de l'hygiène.

On a encore fait d'autres reproches à l'arsenic, et on lui a imputé d'autres méfaits. On l'a accusé de s'accumuler dans les organes parenchymateux, tels que les poumons, le foie, etc., et de faire naître, par son séjour prolongé dans

nos tissus et par sa trop lente élimination, de redoutables accidents. M. le docteur Isnard a victorieusement réfuté (1) ces opinions, qui ne reposent pas sur des faits précis et bien observés. Il a démontré, d'après MM. Sistach, Chatin et L. Orfila, que l'arsenic est assez promptement éliminé, puisqu'il ne séjourne pas dans nos organes plus de 30 à 35 jours, et qu'il est probable même que cet agent, s'éliminant à la fois, chez l'homme, par la peau, par la muqueuse intestinale et surtout par les urines, doit rester dans notre économie moins de temps qu'on ne l'a présumé.

Que les médecins arsenicophobes se rassurent donc ; il n'y a danger ni pour eux ni pour leurs malades ; qu'ils essayent et qu'ils fassent comme nous, et ils seront bientôt convaincus. Nous avons toujours apporté un soin scrupuleux et minutieux dans l'administration des diverses préparations arsenicales que nous avons tant de fois employées depuis bientôt dix ans ; nous ne nous départirons pas de la ligne de prudente conduite que nous nous sommes tracée : aussi sommes-nous encore à constater le plus petit, le plus léger accident. Nous avons bien parlé de quelques phénomènes passagers d'intolérance que la suspension du médicament ou que la diminution de la dose ingérée a fait cesser ; mais peut-on réellement confondre ces petits malaises avec les symptômes d'intoxication que nous avons à dessein empruntés à M. Imbert-Gourbeyre ? Il faudrait être d'une insigne mauvaise foi pour soutenir une semblable thèse. En résumé, l'arsenic est un médicament puissant, qui, dans une foule de maladies, peut rendre et rend, en effet, de très-éminents services. C'est un agent précieux, qui demande à être manié avec prudence, il est vrai, mais avec une certaine hardiesse cependant. On a eu le tort, selon nous, de vouloir l'employer dans un trop grand nombre de cas ; ce n'est point une *panacée*,

(1) Loc. cit., p. 258 et suivantes.

c'est un médicament réel, un médicament sérieux, qui, dans maintes circonstances, répond *toujours* aux espérances qu'on avait conçues de lui.

Nous l'aimons et nous l'employons beaucoup, parce qu'il nous a été très-utile... Nous l'aimerons et nous l'emploierons encore, parce qu'il nous procurera les moyens de consoler, de soulager et de guérir, triple but que le médecin doit toujours poursuivre!...

Puissent nos convictions être bientôt partagées par la majorité de nos confrères, et nous serons amplement dédommagé des efforts que nous avons faits pour arriver à vulgariser l'emploi de cet agent thérapeutique, que nous regardons à bon droit, et sans crainte de démenti, comme l'un des plus puissants et des plus héroïques de la matière médicale!

FIN

RÉSUMÉ.

—

I.

L'arsenic est un corps simple, solide, couleur gris d'acier, fragile, à texture grenue, quelquefois lamelleuse. Il se rencontre dans la nature à l'état natif, à l'état d'oxyde noir, de sulfure, d'arséniure de cobalt, de nickel, d'antimoine, de bismuth, de fer.

L'oxygène, en se combinant avec l'arsenic, forme trois composés, qui sont :

1° Le protoxyde d'arsenic, inusité en médecine ;
2° L'acide arsénieux ;
3° L'acide arsénique.

L'acide arsénieux est blanc, âcre, nauséeux, très-vénéneux, volatil ; on le prescrit à l'intérieur et à l'extérieur.

On l'administre à l'intérieur à la dose de 2 milligrammes à 5 centigrammes et même plus, en commençant assez souvent par une faible dose et en augmentant progressivement. Il peut être pris en pilules, en poudre, en solution.

A l'extérieur, on le conseille en cigarettes, en poudre caustique, substitutive ou modificatrice.

L'arsénite de potasse fait la base de la liqueur de Fowler.

L'acide arsénique n'est point employé en médecine.

L'arséniate de soude figure comme agent principal dans la liqueur de Pearson.

L'arséniate de fer, l'arséniate d'ammoniaque, l'arséniate de quinine, l'arséniate d'or, l'arséniate d'antimoine, l'iodure d'arsenic, l'iodure double d'arsenic et de mercure,

les sulfures d'arsenic, etc., sont des médicaments qui ont été employés ou préférés par certains auteurs dans des affections déterminées.

II.

L'arsenic est le plus énergique des poisons minéraux. Son action vénéneuse s'exerce sur tous les êtres organisés, animaux et végétaux.

Nous avons fait sur nous-même de nombreuses expériences physiologiques avec l'acide arsénieux. Nous avons commencé par ingérer 3 milligrammes de ce médicament, et nous n'avons jamais pu dépasser 5 centigrammes sans déterminer des phénomènes très-remarquables d'intolérance.

Pris aux doses que nous venons d'indiquer (3 milligrammes à 5 centigrammes), il nous a semblé le plus habituellement être un excitant.

Du côté des voies digestives, nous avons toujours noté une soif vive, un appétit prononcé. Les digestions ont été plus rapides, l'assimilation plus complète; aussi nous a-t-il paru favorable à la reconstitution plastique. Nous avons parfois éprouvé des coliques et des évacuations alvines très-abondantes et horriblement fétides.

Il nous a procuré quelquefois une certaine accélération du pouls avec peau sèche et chaude.

L'arsenic active la circulation, la rend plus complète, plus ample, empêche l'essoufflement, facilite l'hématose. Serait-ce donc un plastifiant?

Il surexcite le système nerveux. Même à faible dose, il nous a toujours occasionné une céphalalgie très-intense.

A petites doses, il nous a paru un excitant des organes génitaux; à grandes doses, au contraire, il nous a semblé un déprimant très-marqué.

Il a toujours notablement augmenté chez nous la sécrétion urinaire.

Il agit sur la peau à la manière des diaphorétiques.

Il s'élimine aussi par la salive.

Dans quelques contrées de la basse Autriche et de la Styrie, il existe des arsénicophages. En mangeant de l'arsenic, ces individus veulent se donner et se donnent souvent, en effet, un air sain et frais et un certain degré d'embonpoint.

Les maquignons administrent également de l'arsenic aux chevaux, pour les faire paraître en bon état, et pour que leur poil soit lisse, brillant, luisant. L'arsenic fait merveille chez les chevaux poussifs.

On le donne également aux vaches et aux cochons.

L'arsenic, pris à doses toxiques, trouble la digestion. On voit survenir alors des nausées, des vomissements, des douleurs abdominales, de la diarrhée, de la dyspnée, la suppression des urines, de la dépression du système nerveux, une soif vive, de la constriction à la gorge, un serrement des tempes, de la rougeur des yeux, un cercle de fer autour des orbites ; et si les accidents vont croissant, la mort ne tarde pas à arriver.

III.

L'arsenic a été employé à l'extérieur et à l'intérieur.

IV.

On s'est servi de l'arsenic à l'extérieur comme caustique dans les hémorrhoïdes externes et internes, dans les tumeurs de la peau, les verrues, les excroissances, les végétations, les ulcères phagédéniques, le cancer.

Les préparations arsenicales appliquées *prudemment* à l'extérieur, en vue de détruire des ulcérations cancéreuses

ou de mauvaise nature, jouissent d'une *efficacité locale singulière*, et produisent des *guérisons locales*.

Les vétérinaires emploient depuis longtemps le *bain arsénieux* pour combattre la gale des moutons.

Les dentistes se servent aussi de l'acide arsénieux dans certaines circonstances, pour détruire la pulpe dentaire.

V.

L'arsenic a été vanté à l'intérieur contre un certain nombre de maladies.

Dès le XVIIe siècle, il fut employé comme fébrifuge, et fut alors exalté par les uns, repoussé par les autres. Cependant, pour un esprit exempt de préventions, il est patent que la somme des louanges l'emporte de beaucoup sur celle des reproches.

En France, ce médicament semblait complétement tombé en discrédit, quand, en 1842, M. le docteur Boudin publia un traité des fièvres intermittentes, et préconisa l'arsenic pour les combattre. Cette publication produisit une très-vive sensation ; et les luttes violentes qui avaient eu lieu dans le cours du XVIIIe siècle se renouvelèrent dans le XIXe. Les assertions de M. Boudin furent vigoureusement attaquées ; mais il arriva ceci de remarquable, c'est qu'à notre époque, les détracteurs de ce médicament furent aussi rares qu'ils l'avaient été dans le siècle précédent, tandis que les partisans de cette médication se révélèrent tous les jours plus nombreux.

Ce n'est pas chose indifférente que de voir, à un siècle ou un siècle et demi de distance, mêmes manifestations, et de constater surtout mêmes résultats, c'est-à-dire que la victoire resta aux partisans de l'arsenic considéré comme fébrifuge.

Voici le résultat de nos expériences sur ce sujet :

394 fiévreux ont été traités par nous au moyen des préparations arsenicales. Ce nombre de 394 se décompose ainsi :

286	fièvres	intermittentes	quotidiennes.
91	—	—	tierces.
17	—	—	quartes.
394			

Chez ces 394 malades, les doses d'acide arsénieux ont été toujours assez considérables, puisqu'elles ont varié entre 3 et 4 centigrammes, pris dans un laps de temps généralement très-court.

La solution arsenicale à laquelle nous nous sommes constamment adressé est celle de M. le docteur Boudin :

Acide arsénieux. . . .	1 gramme.
Eau distillée.	1 litre.

VI.

Nous avons traité 286 malades atteints de *fièvres intermittentes quotidiennes* par les doses d'acide arsénieux sus-énoncées.

Chez 120, nous avons eu recours à un éméto-cathartique avant l'administration de l'arsenic, et nous nous sommes assuré que le vomi-purgatif n'a jamais guéri la fièvre.

Sur ces 120 malades, âgés de 12 à 46 ans, la fièvre a cédé 103 fois.

Des 17 autres, 11 ont été guéris par le sulfate de quinine.

Chez les 6 fébricitants que l'acide arsénieux, le sulfate de quinine, l'arséniate de quinine, etc., n'ont pu amender, la fièvre s'est usée après un laps de temps qui a varié entre 40 et 57 jours.

Les 166 malades qui ont pris d'emblée l'acide arsénieux ont fourni un chiffre de 148 guérisons.

18 se sont montrés réfractaires à l'action de ce médica-

ment. Sur ces 18 fébricitants, 13 ont été guéris par le sulfate de quinine.

Les 5 autres ont gardé leur fièvre de 43 à 65 jours.

En réunissant ces deux séries de malades atteints de fièvres intermittentes quotidiennes, nous trouvons 251 guérisons sur 286 fébricitants.

Nous n'avons eu à noter que 14 rechutes.

D'où nous concluons que l'acide arsénieux, dans le traitement des fièvres intermittentes quotidiennes, peut rivaliser avec le sulfate de quinine, et qu'il guérit aussi rapidement et plus sérieusement que lui, car il expose à moins de rechutes.

VII.

91 malades atteints de *fièvres intermittentes tierces* ont été soumis à la médication arsenicale.

28 ont pris un éméto-cathartique.
63 ont pu s'en passer.
——
91

L'acide arsénieux a toujours été prescrit pendant les jours d'apyrexie.

Des 28 malades qui ont été purgés, 25 ont été guéris par l'acide arsénieux, et 3 ont été réfractaires à ce médicament.

Les 63 fébricitants qui n'ont pas eu besoin d'éméto-cathartique ont fourni 58 guérisons par l'arsenic et 5 insuccès.

De sorte que, sur un ensemble de 91 malades atteints de fièvres intermittentes tierces, nous comptons 83 guérisons et 8 sujets réfractaires à l'action de l'acide arsénieux.

VIII.

17 malades seulement ont été traités par nous pour des *fièvres intermittentes quartes.*

8 ont été guéris par l'arsenic ;
9 ne l'ont pas été.
——
17

IX.

Sur 394 malades affectés de fièvres intermittentes à type quotidien tierce et quarte, nous avons obtenu :

342 guérisons,
52 insuccès.
——
394

ce qui revient à dire que nous avons guéri 84 0[0] de nos fébricitants.

Tous nos malades ont été bien nourris, *entraînés*.

Les résultats sont donc plus beaux, plus satisfaisants et plus durables avec l'acide arsénieux qu'avec le sulfate de quinine.

X.

Dans les *névralgies périodiques*, l'acide arsénieux, l'arséniate de soude, l'arséniate de quinine font merveille et sont souvent plus efficaces que les préparations de quinquina.

XI.

Dans quelques maladies intermittentes, telles que la *manie*, certaines *douleurs*, certaines *diarrhées*, certaines *toux sèches*, certains *urticaires*, etc., l'acide arsénieux réussit admirablement là où le sulfate de quinine avait quelquefois échoué.

XII.

Les *névralgies faciales simples*, *cervico-occipitales*, *intercostales*, *sciatiques*, continues ou non, sont très-souvent

guéries, ou du moins notablement soulagées par les préparations arsenicales.

XIII.

Les *gastralgies* et l'*hystéralgie* ne reconnaissent pas de modificateur plus puissant que l'arsenic.

Les malades sont rapidement guéris de leurs souffrances, et recouvrent en quelques jours un appétit robuste, qu'ils avaient souvent perdu depuis longtemps.

XIV.

Dans la classe si nombreuse des névroses, l'arsenic est bien fréquemment appelé à jouer un rôle magnifique et puissant.

La *chlorose* compliquée d'accidents nerveux est presque constamment heureusement influencée par l'arsenic. En quelques jours, nous allions écrire en quelques heures, la physionomie des chlorotiques subit, avec quelques milligrammes ou quelques centigrammes de ce médicament, des métamorphoses inouïes ; *à leur teint de cire* succède un *teint frais et vermeil*; leurs yeux reprennent de l'éclat, de la vivacité, etc., etc.

De toutes les méthodes de traitement préconisées contre la *chorée,* il n'y en a pas de plus efficace que les préparations arsenicales.

Nous ne croyons pas à la vertu curative de l'arsenic dans l'*épilepsie,* et nous ne savons pas, par expérience, si ce médicament conviendrait dans l'*angine de poitrine*, ainsi que l'ont affirmé quelques auteurs.

L'*asthme* , cette affection que Bretonneau appelait l'*épilepsie du poumon* , a été, depuis la plus haute antiquité, traité par les préparations arsenicales *intùs* et *extrà*, et souvent avec succès.

De nos jours, M. le professeur Trousseau a beaucoup insisté sur l'usage des cigarettes arsenicales pour combattre les accès d'asthme : mais ce traitement n'est que préventif. Après quelques tâtonnements et quelques expériences, nous avons institué un traitement curatif tout différent de celui du célèbre clinicien, et nous en avons retiré de bons effets.

Voici comment nous procédons :

Nous faisons prendre aux asthmatiques, pendant la première quinzaine du mois, un demi-milligramme d'acide arsénieux matin et soir, en ayant soin d'augmenter tous les jours d'un demi-milligramme matin et soir, jusqu'à ce qu'on soit arrivé, par conséquent, à prescrire 7 milligrammes et demi deux fois par jour.

Pendant la seconde quinzaine, on leur fera fumer deux fois par jour une cigarette d'arsénite de potasse.

Jamais nous n'avons enregistré le plus léger accident.

Les accès ont été singulièrement éloignés et amoindris ; un asthmatique en traitement depuis plus de trois ans n'a pas eu un seul accès.

Chez quelques asthmatiques, nous avons donné alternativement, pendant quinze jours, un gramme de fleur de soufre lavé et des préparations arsenicales aux doses ci-dessus indiquées.

Nous croyons donc que l'arsenic sera appelé à rendre de véritables services dans le traitement de l'asthme, et nous engageons nos confrères à l'essayer.

Une épidémie de *coqueluche* nous a donné l'occasion d'expérimenter l'acide arsénieux en solution.

Employé sur 36 enfants, l'arsenic a produit 30 guérisons en un laps de temps qui a varié entre 20 et 36 jours.

Les 6 enfants qui n'ont pas été guéris par l'arsenic l'ont été au moyen de la belladone.

Depuis la publication de la première édition de cet ouvrage, nous avons eu occasion de traiter un grand nombre

d'enfants atteints de la coqueluche, au moyen du sirop de café arséniaté, et nous avons constaté qu'en général la guérison s'est effectuée en moins de vingt-cinq jours.

XV.

L'arsenic jouit d'une grande efficacité dans certaines affections des voies respiratoires.

Au premier rang figurent les *bronchites chroniques* rebelles et opiniâtres, que quelques milligrammes d'arséniate de soude, incorporés dans du bismuth et de la pâte de guimauve, guérissent parfois en huit ou dix jours.

Les eaux du Mont-Dore et de Royat ne réussissent peut-être aussi bien dans ces maladies que parce qu'elles contiennent de l'arsenic.

Dans la *phthisie pulmonaire*, l'arsenic rend de très-grands services ; s'il ne guérit pas, il calme, il amende certains symptômes et prolonge bien certainement les jours de quelques malades, en stimulant leur appétit et en modérant leur fièvre.

Le sirop d'arséniate de soude et de fer ferait, au dire de M. le docteur Charrier, merveille dans la *phthisie laryngée*.

Les cigarettes arsenicales nous ont réussi dans un cas de *catarrhe suffocant ;* elles ont très-rapidement amené la cessation de la suffocation.

L'arséniate de soude et les eaux du Mont-Dore ont une efficacité réelle dans les *laryngites* et dans les *angines granuleuses*.

L'*aphonie nerveuse*, indépendante de lésions matérielles, ou tout au moins de lésions appréciables, guérit souvent en quelques jours au moyen des cigarettes arsenicales, alors que les malades avaient été soumis inutilement pendant plusieurs mois à une foule d'autres médications.

XVI.

Dans certains troubles du tube digestif, tels que *dyspepsies*, *vomissements* opiniâtres, nous avons maintes et maintes fois obtenu les plus heureux résultats des préparations arsenicales.

Les eaux de Plombières et de Bussang, qui sont arsenicales, conviennent également dans ces affections.

Le *catarrhe intestinal* sub aigu ou qui tend à devenir chronique est très-souvent heureusement modifié par l'arséniate de soude ajouté au bismuth.

On a vanté l'arsenic contre les *entozoaires*. Nous n'avons fait aucune expérience sur les propriétés vermicides de cet agent médicamenteux.

XVII.

Les préparations arsenicales ont été préconisées dans les maladies de l'utérus et des ovaires.

Nous ne nous refuserions pas d'essayer la médication arsenicale dans un *avortement* imminent, dans les *ménorrhagies* survenant à l'époque critique, dans les *leucorrhées*, etc.

Mais, quant à employer l'arsenic à très-haute dose pour combattre l'*hémorrhagie* survenant après l'accouchement, nous repoussons *à priori* cette médication, et nous n'y recourrons jamais, parce que nous avons dans l'ergot de seigle, dans les réfrigérants, dans la compression de l'aorte et de l'utérus, des moyens qui nous inspirent plus de confiance que les préparations arsenicales.

Dans certains cas de *métrites* ou d'*ovarites* chroniques avec fièvre, anorexie, dépérissement, nous avons retiré de salutaires effets de l'emploi de l'arséniate de soude.

XVIII.

L'arsenic, sous quelque forme qu'on l'administre, ne nous a pas semblé jouir d'une grande efficacité dans le traitement des *congestions cérébrales* imminentes.

XIX.

Les *maladies du cœur* seraient, selon M. le docteur Papillaud, sinon guéries, du moins très-améliorées par l'administration de l'arséniate d'antimoine.

Nous n'avons jamais pu établir, à l'aide de l'arsenic, la diurèse chez les malades atteints d'*hydropisies* compliquant les affections organiques du cœur, et cependant, à l'état physiologique, l'arsenic est très-diurétique. Ce fait nous a vivement frappé.

XX.

Le *rhumatisme des petites articulations*, appelé par les uns *rhumatisme noueux*, par les autres *rhumatisme goutteux*, est avantageusement combattu, dans certaines circonstances, par l'arsenic pris à l'intérieur ou administré sous forme de bains.

Les eaux de Plombières, très-manifestement arsenicales, procurent également, dans des cas de ce genre, des guérisons ou au moins des améliorations souvent inespérées.

XXI.

Dans les manifestations scrofuleuses, les préparations arsenicales, et, en particulier, l'arséniate de soude, ne nous ont pas semblé jouir d'une efficacité aussi marquée que l'a affirmé M. le docteur Bouchut.

Nous avons essayé cette médication sur plus de 150 sujets, et nous nous sommes convaincu que la cure, lorsqu'elle a eu lieu, s'est toujours montrée tardivement, c'est-à-dire après 5, 6, 8 et même dix mois de traitement.

XXII.

Dans l'*ophthalmie pustuleuse*, affectant communément les sujets scrofuleux, l'arsenic nous a procuré des succès jusque-là inespérés. Nous recommandons d'une manière spéciale l'arséniate de soude à nos confrères, dans le traitement interne de ces affections parfois si tenaces.

XXIII.

A en croire plusieurs observateurs, l'arsenic jouirait d'une certaine efficacité dans quelques formes de syphilis rebelle au mercure et à l'iodure de potassium.

Nous avons recueilli quelques observations éparses dans les auteurs, et nous avons constaté que les syphiliographes s'étendent peu sur les propriétés antisyphilitiques de l'arsenic. Aussi croyons-nous que ce n'est qu'exceptionnellement qu'il peut rendre service dans cette maladie.

XXIV.

Un des triomphes les moins contestés et les moins contestables de l'arsenic est son efficacité dans certaines maladies de la peau que nous allons brièvement énumérer.

XXV.

Nous avons déjà noté l'utilité des préparations arseni-

cales dans quelques formes d'urticaire compliquant la fièvre intermittente ou revêtant le type quotidien, tierce ou quarte.

M. Cazenave parle de l'*urticaria tuberosa* comme d'une affection très-grave et très-redoutable qui guérit sous l'influence de la solution de Fowler.

XXVI.

Le médicament presque héroïque de l'*eczéma*, selon la plupart des dermatologistes, est l'arsenic; mais il ne faut pas l'administrer au début; on doit attendre que les accidents inflammatoires aient complétement cessé.

XXVII.

Le *lichen invétéré* est aussi très-heureusement modifié par ce médicament.

XXVIII.

Le *psoriasis*, quand on veut le détruire complétement et sans retour, doit être attaqué et par une médication locale, et par une médication générale.

Les arsenicaux (acide arsénieux, solution de Fowler, arséniate de fer) tiennent le premier rang parmi les moyens internes à déployer contre cette affection.

XXIX.

Dans le *pityriasis capitis*, les préparations arsenicales, et notamment l'arséniate de fer, nous ont donné des résultats satisfaisants et tellement encourageants, que nous engageons les praticiens à s'adresser avec confiance et persévérance à ces moyens si puissants.

XXX.

L'arsenic, sous quelque forme qu'on l'administre, nous a semblé inefficace dans le traitement de l'*ichthyose congéniale*.

XXXI.

Nous ne croyons pas à la curabilité du *porrigo favosa* par les arsenicaux.

XXXII.

L'*éléphantiasis des Grecs*, la *lèpre suédoise et norwégienne*, le *frambœsia*, le *molluscum contagieux*, sont, au dire d'observateurs distingués, avantageusement traités par les préparations arsenicales.

XXXIII.

Le *lupus* a été attaqué à l'extérieur par des pâtes, des poudres ou des pommades arsenicales. On a également conseillé à l'intérieur, pour le combattre, une solution d'iodo-arsénite de mercure.

XXXIV.

Le *button scurvy* a souvent été guéri par la liqueur d'hydriodate d'arsenic et de mercure.

XXXV.

Il faut, à moins d'impossibilités chimiques, toujours administrer les préparations arsenicales en solution.

Nos médicaments de prédilection sont l'acide arsénieux, l'arséniate de soude et l'arséniate de fer.

Nous donnons ces agents thérapeutiques à doses assez fortes dans les fièvres intermittentes, dans les névralgies, les névroses, etc. ; mais dans les maladies chroniques (celles de la peau entre autres), où la médication arsenicale peut et doit être continuée pendant assez longtemps, nous commencons par des doses relativement faibles.

Dès que la maladie pour laquelle on a eu recours à la médication arsenicale est vaincue, il faut diminuer rapidement les doses du médicament.

Les doses d'arsenic à administrer diffèrent suivant les susceptibilités individuelles, les maladies, les âges, les sexes, les constitutions, etc.

XXXVI.

La tolérance des préparations arsenicales est soumise à certaines lois que le médecin ne doit jamais perdre de vue.

Il faut *fractionner* les doses, *entraîner* les malades et *diminuer* progressivement la quantité d'arsenic dès que la guérison se prononce.

C'est après avoir fait des expériences variées sur plusieurs milliers de personnes que nous sommes arrivé à formuler ces lois.

XXXVII.

La médecine des enfants doit s'enrichir de cet agent médicamenteux si facile à administrer, puisqu'il est *insipide*, *inodore* et *incolore*. Il ne faut donc pas négliger de chercher à introduire l'arsenic dans les maladies de l'enfance.

XXXVIII.

Les médecins *arsénicophobes* colportent qu'il y a des dangers de toute sorte à courir pour les malades traités

par les préparations arsenicales. Nous donnons à cette assertion le plus formel démenti, et, pendant dix années, nous n'avons pas enregistré le plus petit, le plus léger accident ; nous devons en excepter toutefois de la céphalalgie de l'épigastralgie, de la diarrhée, etc., phénomènes sur lesquels nous avons déjà insisté. Jamais nous n'avons constaté ce cortége effrayant de symptômes qui accompagnent l'intoxication arsenicale.

XXXIX.

Quant à l'accumulation de l'arsenic dans nos tissus, et à sa trop lente élimination, ce sont encore des craintes chimériques.

XL.

L'arsenic est un médicament réel, sérieux, l'un des plus puissants, des plus héroïques de la matière médicale, et qui, dans maintes circonstances, répond *toujours* aux espérances qu'on avait conçues de lui ; mais ce n'est point une *panacée*.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE PREMIER.

ACTION PHYSIOLOGIQUE DE L'ARSENIC.

CHAPITRE II.

ACTION THÉRAPEUTIQUE DE L'ARSENIC. — DE L'EMPLOI THÉRAPEUTIQUE EXTERNE DES PRÉPARATIONS ARSENICALES.

CHAPITRE III.

DE L'EMPLOI THÉRAPEUTIQUE INTERNE DES PRÉPARATIONS ARSENICALES.

FIN DE LA TABLE.



Poitiers — Typ. de A. Dupré.



